IDYLLE ET DRAME DE SALON

DERNIÈRE PARTIE (1).

XI.

Ils ne s'étaient plus revus. — Régis savait Béatrix à Laverdun, c'est-à-dire tout près de lui, car il avait rejoint son père à Montignan. Mais il ne faisait rien pour la rencontrer. Une communication, qui lui était parvenue par l'entremise de Mme Amelot, lui avait imposé un surcroît de patience. Et, d'ailleurs, une grave maladie de l'abbé Cordiac, son ex-précepteur, l'occupait pieusement : il tenait compagnie au vieux prêtre agonisant, pendant la majeure partie de ces longues et cruelles journées d'été.

Mais le digne vieillard, au bout de la seconde semaine, mourut ou s'éteignit sans secousse.

Les préparatifs de ses obsèques ne furent pas des plus compliqués, car il avait demandé un enterrement de pauvre. Seulement, la reconnaissance et la sympathie de ses anciens paroissiens se chargèrent, quand même, de lui faire de belles funérailles : le monde afflua autour de ce modeste cercueil, que n'étoilait même pas la croix d'honneur, jadis gagnée sur un champ de bataille; et la petite église fut vite pleine.

Le deuil était conduit par MM. de Montignan, aucun parent ne s'étant trouvé là pour réclamer la première place.

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre et du 1er novembre.

Pendant la cérémonie, aussi simple et aussi brève que le vénérable défunt l'avait souhaité, Régis, absorbé par les souvenirs qu'une piété quasi filiale évoquait en foule du fond de sa mémoire, et peut-être aussi par les préoccupations d'autre source qui s'associaient naturellement à la meilleure part de ces souvenirs, Régis ne remarqua personne parmi les nombreux assistans.

Mais, quand l'humble cortège se mit en route pour gagner le cimetière, sous le grand soleil de midi, le jeune homme aperçut, au milieu des femmes du pays, Mme et Mlle de Laverdun, vêtues de noir. Entourées d'un cercle respectueux, elles marchaient presque isolées et, par cela même, mieux désignées aux regards de tous.

Régis, avec autant de gratitude que d'émotion, les salua. Et, derrière le cercueil porté à bras, les deux files de campagnards en vêtemens de deuil ou du dimanche s'allongèrent sur la blanche route poussiéreuse.

Le cimetière étant situé à moitié chemin entre Montignan et Laverdun, — car les deux localités fraternisent dans la mort et n'ont qu'un même champ de repos, — il fallait, pour s'y rendre, monter une assez rude côte en bordure du parc très étendu qui entoure le château de Laverdun.

On allait lentement, sous l'ardeur méridienne d'un soleil de juillet. D'abord, on s'était entretenu à voix basse; puis, on avait un peu haussé le ton des causeries entre voisins. Et, finalement, chacun s'occupait de ses petites affaires, pensant de moins en moins au défunt : la vie fait toujours tort à la mort. Cependant, l'instinct de religiosité et de superstition de la plupart des bonnes gens qui suivaient la bière maintenait un certain ordre dans le cortège et une certaine décence dans les conversations : c'était beaucoup plus imposant et plus recueilli que le convoi funèbre d'un citadin. On se relâchait un peu, mais sans oublier tout à fait le mort, ni surtout la mort.

Comme on arrivait à l'intersection de la grand'route et d'un chemin aboutissant en face du parc, un cavalier, qui allait déboucher sur la route, rangea son cheval contre le talus, à l'angle du chemin, et, se découvrant avec gravité, céda le pas au convoi. — Ce cavalier, c'était le comte de Laverdun.

Du haut de son grand cheval bai, il assistait impassible, ayant remis son chapeau sur sa tête, au lent défilé du cortège. Son visage, qui s'était imperceptiblement contracté au moment où le père et le fils avaient passé devant lui, venait de reprendre cette immobilité rigide dont la persistance donnait, d'habitude, à ses beaux traits réguliers une apparence vraiment marmoréenne. Du reste, il avait eu soin de ne se couvrir qu'après le passage de MM. de Mon-

tignan, lesquels, à sa vue, s'étaient légèrement inclinés. Mais, peu connu dans la contrée, où, depuis tant d'années, il ne séjournait plus, il n'était guère salué et pouvait contempler avec indifférence la funèbre procession. Son regard terne et sévère errait donc distraitement sur toutes ces faces paysannesques, tannées ou rubicondes, lorsque, parmi elles, il reconnut soudain la tête encore charmante de sa femme et le gracieux visage de sa fille.

Ses sourcils se froncèrent, un pli dur marqua son front comme d'une balafre ; et, d'un geste ironique, où il semblait vouloir allier des félicitations à son salut, il souleva son chapeau. Puis, d'un mouvement brusque, il tourna bride, renonçant, pour le moment, à rentrer au château.

Il n'y rentra que vers le soir, et pour monter tout droit chez sa femme.

Celle-ci travaillait paisiblement avec sa fille à l'arrangement d'une corbeille de fleurs destinée à la table du château.

— Vous avez enfreint ma défense, leur dit-il avec une froideur voulue. Pourquoi?.. Si je ne vous l'ai pas demandé plus tôt, si je ne suis pas revenu, ce matin, pour le déjeuner, c'est que j'ai craint de me laisser emporter à des reproches violens, qu'il m'eût répugné de vous infliger alors que vous sortiez à peine de l'église et du cimetière.

— De quelle défense parlez-vous? demanda Mme de Laverdun.

— De celle qui a trait aux Montignan, bien entendu... Il ne vous est certes pas interdit d'assister aux enterremens, mais sous cette réserve que le deuil ne sera point conduit par ces gens-là.

— Nous avons connu l'abbé Cordiac, répliqua la comtesse sans se troubler. Béatrix surtout a été longtemps dans les meilleurs termes avec lui; elle a eu recours à son ministère comme pénitente et comme donatrice. On nous avait envoyé un billet de part, une lettre d'invitation qui a, du reste, passé sous vos yeux; nous ne pouvions faire autrement que d'accompagner le cercueil de cet excellent homme jusqu'au cimetière... Il nous a plu de le faire simplement, à pied. Est-ce là ce que vous nous reprochez?

— Vous savez bien que non, dit le comte avec rudesse. Ce n'est pas le goût des choses simples que vous m'avez habitué à vous reprocher... Ce que je vous reproche, c'est d'avoir contrevenu à l'ordre formel et général que je vous avais donné, une fois pour toutes, de rompre désormais toute espèce de relations de voisinage et autres avec MM. de Montignan père et fils... Avez-vous oublié cette consigne... que je vous ai imposée dans votre intérêt? Car la rupture n'entrait pas dans mes vues primitives; je voulais

que M. Régis de Montignan vous fréquentât librement, sauf à se voir interdire certains tête-à-tête. Je le voulais pour lui permettre de se mieux édifier quant à mes projets sur ma fille... Mais je me suis ravisé... par miséricorde, après sa dernière visite, à Paris. Ne vous en souvenez-vous pas?

— Nous n'avons pas été voir ces messieurs, répondit la comtesse en se levant avec un commencement d'agitation. Et ils ne sont pas venus nous rendre visite, que nous sachions... Donc, la consigne, quoique nous ne soyons point à la caserne, a été respectée.

— Vous n'avez pas été les voir, et ils ne sont pas venus vous voir. Toujours est-il que vous les avez vus, et en une circonstance où vous étiez parfaitement certaines, à l'avance, que vous les verriez.

— Si le hasard même des rencontres, s'écria Mme de Laverdun, dont l'impatience s'aggravait à vue d'œil, doit nous être imputé à crime, il ne fallait pas nous faire venir ici.

— Je vous ai fait venir ici, parce que c'est ici, dans cette terre dont je porte le nom et qui n'est jamais sortie du patrimoine de ma famille, que je suis vraiment chez moi... Or, ayant à recevoir les hôtes que vous savez...

— Voilà qui ne m'intéresse guère! interrompit la comtesse. Et ces hôtes-là ne seront les miens que dans les limites où la politesse m'infligera la corvée de leur faire honneur.

— Cela suffira, dit le comte avec hauteur. Le reste me regarde... Dans huit jours, le duc et la duchesse de Losne, accompagnés de leur fils, seront ici. Veuillez vous préparer à les bien recevoir.

— Béatrix, mon enfant, laisse-nous... C'est mon tour de te le demander... Et ne te désole pas trop : ta mère est et sera toujours de ton parti.

Mme de Laverdun avait parlé avec émotion, et il était aisé de voir que sa résolution était prise d'en finir. La jeune fille, qui avait les yeux gros de larmes, se retira sans dire un mot, mais non sans avoir adressé à sa mère un regard valant un baiser. — Celle-ci, évidemment à bout de patience, allait et venait par la chambre, sorte de terrain neutre entre les appartemens du comte et ceux de la comtesse, salon d'été orné de tentures claires, garni de meubles bas et légers, qui attestaient des goûts de jeune fille et rappelaient que Béatrix avait été, avant sa mère, et plus qu'elle, la châtelaine de Laverdun.

— Monsieur, dit la comtesse à son mari en s'arrêtant assez loin de lui, votre changement d'attitude a été si brusque, vous avez passé si rapidement d'une indifférence méprisante à une odieuse et

tyrannique ingérence, que vos nouvelles prétentions m'ont prise au dépourvu, je l'avoue... Provisoirement, je me suis résignée à subir, sinon vos exigences, du moins votre présence... Mais vous ne vous attendez pas, je suppose, à ce que je tende tardivement le col à votre joug, ni surtout à ce que je vous immole ma fille... Comment se fait-il, d'abord, que vous ne vous contentiez plus de votre droit de *veto* et qu'il vous faille aller jusqu'au plus criant des abus de pouvoir?

— Je vous avais accordé un délai d'un an, me réservant, passé ce délai, de prononcer sur le sort de Béatrix, dans le cas prévu où vous négligeriez de m'obéir. Il vous a plu de pousser votre fille en avant, pour donner l'assaut à mes résistances... J'ai dû prendre, sans plus attendre, une décision énergique.

— J'aurais compris des menaces, un châtiment même... le couvent, à la rigueur, jusqu'au jour où Béatrix aura atteint l'âge de disposer d'elle-même... Mais le mariage, un mariage qu'elle réprouve... c'est d'une brutalité... superflue. Car vous n'espérez pas mon consentement?.. Vous refusez le vôtre au projet de mon choix. Je refuse le mien à vos combinaisons... Et après? Nous sommes quittes.

— Soit. Mais vous paraissez ignorer que, en cas de dissentiment, le consentement du père suffit.

— Ah!.. Réflexions faites, cela ne m'étonne pas. Il suffit de voir un homme en plein exercice de son autorité pour comprendre que les lois rédigées par les hommes ne peuvent être qu'iniques à l'endroit des femmes... Mais le consentement de Béatrix? La loi est-elle donc si parfaite que vous puissiez aussi vous en passer?

— Béatrix est une enfant, qu'amusera la perspective d'être princesse, puis duchesse, et très riche... Or, à cet âge-là, quand une perspective vous amuse, elle est bien près de vous séduire... D'ailleurs, votre fille aime le monde.

— Qu'en savez-vous?.. En tout cas, si elle l'aime, ce n'est ni votre faute ni la mienne. Étant données l'éducation qu'elle a reçue et la vie qu'elle a menée...

— Elle tient de vous. Elle est mondaine, vous dis-je.

— Encore une fois, qu'en savez-vous?

— On me l'a dit.

— Qui cela?

— Qui?.. Une personne... plusieurs personnes, qui l'ont vue à l'œuvre et qui ont pu la juger.

M. de Laverdun eût pu nommer Mlle Mac-Fregor sans se compromettre aux yeux de la comtesse, laquelle avait toujours dédaigné de s'occuper des relations de son mari.

— Cette personne ou ces personnes ne se sont peut-être trom-

pées qu'à moitié. Mais vous vous trompez tout à fait lorsque vous supposez Béatrix capable de renoncer à l'homme qu'elle aime depuis l'enfance, pour un prince, pour un duc embryonnaire qu'elle ne connaît pas.

— Elle le connaît, et ne le déteste point.

— On vous a dit cela aussi?.. Les mêmes gens?

— Oui. Et d'autres encore, plus directement intéressés à le savoir.

— Mme de Losne, peut-être?

— Justement... Elle a ce projet à cœur. Et elle m'a parlé de toutes ces choses...

— Elle-même? Son témoignage est suspect, vous en conviendrez!

— Elle-même, mais d'abord par l'intermédiaire d'autres personnes.

— Ah! oui, toujours ces mêmes personnes...

— Oh! mon Dieu, je n'ai pas à faire autrement mystère du nom de celle qui s'est entremise avec le plus d'obligeance et d'activité : il s'agit de Mlle Mac-Fregor, une amie de ma jeunesse...

— Peut-être un souvenir aussi? ou de votre âge mûr? Car sa réputation... Et voilà vos intermédiaires! Et c'est du haut de votre vertu, accouplée à ces vertus-là, que vous continuerez de manquer au respect que vous me devez!.. Écoutez-moi, monsieur. Vous vous rappelez, sans doute, que je vous ai menacé de vous obliger à dire tout haut pourquoi vous ne voulez pas de Régis de Montignan comme gendre. Eh bien! puisque le temps et les ménagemens n'ont eu d'autre effet que de vous rendre plus exigeant et plus injuste, je saurai vous braver en face... J'annoncerai hautement mon choix et celui de ma fille, et je commencerai par en faire part à ceux qui seront nos hôtes dans huit jours, ayant soin d'ajouter que je ne suis pas plus que vous en humeur de céder.

— Essayez!.. Si vous osez cela, j'oserai, moi aussi, mettre à exécution ma menace.

— Eh bien! je serai aise de voir si vous aurez enfin le courage de votre opinion... Voilà des années que vous m'insultez, dans votre esprit, d'un doute infamant, rendu plus infamant par la connaissance que vous avez de mes intentions à l'égard de ma fille. Nous verrons si vous avez la logique de vos erreurs et de votre mépris!

C'était dit avec une si superbe indignation, avec une telle assurance de regard et de maintien, une telle hauteur de ton, que le comte de Laverdun, une fois encore, sentit fléchir sa cruelle conviction.

— Vous savez ce que je vous ai écrit, répliqua-t-il, il y a quel-

ques mois. Alors même que je me sentirais disposé à abandonner mes longues préventions, trop justifiées, je ne pourrais négliger tout à fait, dans une question qui intéresse mon nom et l'avenir de ma fille, l'opinion du monde. Quoi que vous fassiez, quoi que vous disiez, cette opinion vous condamne ou vous accuse... ce qui revient au même.

— Mais vous, s'écria la comtesse en marchant sur son mari, vous, monsieur, oui ou non, me croyez-vous coupable?

Ses yeux, habituellement doux et indifférens, ou un peu dédaigneux, étincelaient de résolution et de colère.

— Ne me forcez pas à vous redire, murmura M. de Laverdun dont la voix avait beaucoup baissé tout à coup, que, rien n'étant venu modifier les élémens de ma conviction, je ne puis que me reporter en pensée à toutes les souffrances que vous m'avez infligées jadis... Coupable? A présent? Non, sans doute. Mais, autrefois!.. Y a-t-il eu, d'ailleurs, quelqu'un ou quelque chose pour influer, depuis peu, sur ma croyance?

S'il ne mentait pas tout à fait, il ne disait pas non plus l'exacte vérité. Car il avait beaucoup causé avec Mlle Laura Mac-Fregor, laquelle, intéressée, par amour ou rancune, à faire manquer le mariage de Régis, n'avait rien épargné pour replanter plus avant dans le cœur de son interlocuteur bien des doutes, ou plutôt bien des certitudes meurtrières. En sorte qu'il se hérissait de plus en plus contre toute velléité de faiblesse ou d'apaisement.

Quoi qu'il en fût, le comte avait laissé fléchir sa voix. L'émotion qui le ressaisissait, chaque fois qu'il avait à rappeler ce passé que sa jalousie avait fait si douloureux, s'était, malgré lui, de nouveau révélée. Et la comtesse, avec son instinct de femme, ne pouvait hésiter à se croire toujours aimée, — aimée, du moins, de cet amour mêlé de haine qu'attisent encore les rancunes. — Peut-être eût-il suffi d'un mot pour amener une explication décisive, où les anciens griefs se fussent dissous dans les larmes.

Mais l'orgueil fut le plus fort. Et Mme de Laverdun se contenta de formuler cette conclusion :

— Nous avons tout dit l'un et l'autre... Puisque nous ne devons céder ni l'un ni l'autre, ne discutons plus : agissons.

Sur quoi, traversant la pièce, elle gagna sa chambre, qui était voisine.

Là, elle réfléchit. Et, ayant réfléchi, elle sentit tout ce que sa situation avait d'inextricable. La menace qu'elle avait, par deux fois, lancée à son mari, était de celles que l'on n'exécute point, par la raison que l'on serait la première victime de l'exécution. En outre, il y a des choses qu'une mère ne peut dire à sa fille, ni supporter qu'on lui dise ou qu'on lui laisse entendre.

L'angoisse et la colère dérivant du sentiment de son impuissance amenèrent Mme de Laverdun à un état de surexcitation nerveuse qui finit par se résoudre en des larmes brûlantes. Elle pleura silencieusement, accoudée à son prie-Dieu.

Mais, bientôt, l'une des deux portes de la chambre grinça doucement sur ses gonds; et Béatrix, dont l'appartement n'était séparé de celui de sa mère que par cette porte, s'avança jusqu'au prie-Dieu. — Ayant dévisagé Mme de Laverdun, la jeune fille l'embrassa longuement. Puis :

— Mère, lui dit-elle, il y a quelque chose entre vous et mon père, quelque chose que j'ignore, mais qui pèse sur moi comme sur vous... Ne pourrai-je jamais en être instruite?

— Que veux-tu qu'il y ait, mon enfant, outre la rancune d'une mésintelligence déjà ancienne?.. Ton père ne m'aime pas, parce que je lui ai résisté jadis. Et il a la cruauté de ne pas séparer ta cause de la mienne.

— Vous lui avez résisté?.. En quoi?

— Mais... tout simplement en lui refusant de rompre avec le monde, pour aller m'enterrer avec lui à Laverdun ou ailleurs.

— Il prétendait vous priver à tout jamais du séjour de Paris?

— A tout jamais... je ne sais trop. Il avait, en tout cas, la prétention de m'imposer, pendant les trois quarts, au moins, de l'année, une existence de véritable recluse.

— Et ce fut la seule cause de votre désaccord?

— La seule que je sache.

— C'est bizarre.

— Pourquoi dis-tu cela?.. A quoi penses-tu?

La jeune fille semblait, en effet, toute songeuse. Ce n'était plus la rieuse et vive enfant, dont l'exubérance de vie et l'ardeur au plaisir avaient alarmé Régis après l'avoir charmé. Dans son œil bleu, naguère si mobile et si hardi ou si curieux, un reflet de mélancolie s'était fixé; entre les paupières, que des pleurs récens avaient gonflées, le regard glissait sans cesse à terre, affligé et terni.

— Oui, à quoi penses-tu? répéta la comtesse.

— Je pense, répondit Béatrix avec lenteur, qu'il est étrange que Régis, pour qui mon père a tant d'antipathie, ait précisément les idées et les goûts de mon père.

— S'il t'a fait part de pareilles idées et de pareils goûts, ma chère petite, que ne lui as-tu, tout de suite, mis le marché à la main? Vous ne vous entendrez jamais, crois-moi!

Mme de Laverdun avait parlé avec élan. On eût dit qu'elle était aise, après avoir constaté la mélancolie de sa fille, de pouvoir rattacher cette mélancolie à une première déception d'amour. — C'est que les difficultés de sa situation se fussent bien singulièrement

aplanies, si, du fait de Béatrix elle-même, l'épineux projet de mariage se fût trouvé compromis.

Mais la jeune fille, tout à coup, releva fièrement la tête, et :

— Je ne serai jamais parjure! s'écria-t-elle. D'ailleurs, Régis a raison : le monde est malsain...

— Quoi! Tu y renoncerais?

— J'espère en avoir le courage... Et, quand je vois un ménage comme le vôtre, ma chère maman, saccagé par des dissentimens d'origine purement mondaine, je sens que la vérité est aux antipodes de cette existence toute factice... Car vous êtes bonne, ma mère, et vous êtes belle. Mon père est beau, et il est bon, comme vous...

— Oh! bon! fit la comtesse avec amertume.

— Oui, bon, répéta avec conviction la jeune fille. Je le devine, si je ne puis, hélas! en avoir encore la preuve. Il est fier, entier, absolu, jaloux peut-être... Que sais-je? mais surtout incompris, méconnu... Oh! pardon!

— C'est cela! Accuse-moi pour le mieux défendre!

— Oh! non, jamais cela! — s'écria Béatrix en prenant sa mère par la taille, comme une amie, et en mettant un baiser sur les beaux cheveux de la comtesse, que l'âge n'avait pas encore décolorés. — Mais on peut ne pas s'entendre, faute de parler la même langue ou de donner aux mots la même signification, sans être à tout jamais incapables de se comprendre... Il suffirait, je crois, quelquefois, d'un interprète... ou d'un trait d'union... Ah! si j'avais été là, toujours, entre vous!.. Je me rappelle avoir entendu dire que mon père, pendant quelque temps, a beaucoup aimé à me regarder jouer; qu'il me prenait sur ses genoux et m'embrassait, attendri; qu'il semblait joyeux de me revoir, ému en me quittant... Puis, ses visites se sont espacées, il a paru se désintéresser de ce qui me concernait, il est venu de moins en moins jusqu'au jour où il a cessé tout à fait de venir. Pourquoi? je ne le sais. Mais je sais bien que, si j'eusse été près de lui, je lui aurais appris à vous comprendre, à vous aimer... Je vous ai bien aimée de loin, moi!.. Oh! si j'avais vécu près de vous deux, que tout serait différent ici!

— Mais, ma chère enfant, si tu as été élevée loin de ton père et loin de moi, c'est qu'il l'a voulu.

— Je le sais. Mais n'a-t-il jamais donné d'autre raison que son désir de me soustraire aux influences plus ou moins pernicieuses de la vie de Paris et des habitudes mondaines?

— Aucune... à ma connaissance.

M[me] de Laverdun semblait au supplice. Les circonstances l'initiaient au plus douloureux malaise moral qu'il y ait peut-être en ce

monde : l'obligation de rougir devant son enfant, sans la honte intime d'aucun forfait véritable et sans la possibilité de se justifier.

— Alors, reprit bientôt Béatrix, comment se fait-il que mon père veuille aujourd'hui me faire contracter un mariage dont le premier effet serait de me jeter en pleine dissipation mondaine? Il y a là une contradiction flagrante que je voudrais bien que l'on m'expliquât.

Elle avait repris sa mine songeuse. Sa mère voulut essayer de clore l'entretien.

— Mon enfant, lui dit-elle, ton père ne cherche, pour le moment, qu'à rompre la trame que nous avons ourdie de concert. Le prince de Poigny était là ; il s'est avancé, ou l'on s'est avancé pour lui : ton père s'en sert comme d'un instrument... Au fond, sois sûre qu'il lui est parfaitement égal que tu épouses celui-là ou un autre, ou même que tu n'épouses personne, pourvu que tu n'épouses pas Régis, qui a le tort d'être patronné par moi.

— Je me refuse à croire que mon père, si hautain, si fier, s'abaisse à une si mesquine vexation.

— Eh bien! si tu veux t'en convaincre, ma chère petite, renonce à Régis et va le dire à ton père. Tu verras qu'il te tiendra quitte du reste.

— Je ne puis renoncer à Régis, dit avec gravité Béatrix.

Puis, le visage éclairé soudain par un sourire :

— Mais je puis faire mine d'y renoncer, ajouta-t-elle.

Et, ayant poussé sa mère avec douceur vers un siège, elle lui prit les mains et se pelotonna gracieusement à ses pieds.

— Voyez-vous, mère, reprit-elle en levant ses yeux clairs, il ne faut pas trop de fierté... Oh! ayant dans les veines le sang de deux personnes qui n'abusèrent jamais des concessions, j'ai quelque mérite, croyez-le, à prêcher l'emploi de la douceur et de la ruse... Mais à quoi arriverons-nous, je vous le demande, en continuant de heurter ainsi de front le parti-pris de mon père? Ce qui serait habile, et même glorieux, ce serait de tourner la position et d'obliger celui qui s'y est si bien retranché et fortifié, derrière son entêtement ou ses préventions, à l'abandonner sans coup férir.

— Tu rêves!.. Tu as entendu ton père, tu l'as vu.

— Vous ne voulez pas être de moitié avec moi dans cette entreprise?

Mme de Laverdun secoua la tête en signe de refus.

— Eh bien! reprit Béatrix, laissez-moi agir seule, à ma guise, voulez-vous?

— Tu n'obtiendras rien de ton père; et, si tu l'impatientes, il te brisera tout comme si tu l'avais irrité.

— Bah! on ne brise que ce qui résiste; on est entraîné par ce qui ploie.

— Essaie, fit la comtesse avec lassitude.

— C'est dit! s'écria Béatrix, qui, d'un bond, se retrouva debout. J'ai mon idée.

— D'ailleurs, lui dit encore sa mère, je ne t'abandonnerai jamais. Et, tant que tu n'auras pas renoncé à Régis, je lutterai avec toi jusqu'à ce que ton âge ou notre fermeté nous ait assuré gain de cause.

— Bon; il sera temps de reprendre la lutte quand ma diplomatie aura définitivement échoué.

A ces mots, la jeune fille embrassa sa mère et rentra dans sa chambre, non sans s'être retournée sur le seuil pour faire un geste qui recommandait le silence, et qui s'acheva en un baiser jeté du bout des doigts à travers la pièce.

Dans la soirée, rien ne trahit, chez la jeune fille, un changement d'attitude. Et la silencieuse contrainte qui régnait à Laverdun plana sur le dîner, comme de coutume. Mais, dès le lendemain, il fut visible que Béatrix avait à cœur de modifier sa manière d'être, sinon à l'égard de son père en particulier, du moins dans ses rapports avec tous. De triste ou boudeuse qu'elle s'était montrée depuis son arrivée, elle redevint alerte et avenante comme autrefois. Elle annonça très haut son intention de se distraire, et, notamment, de se remettre à l'équitation, qu'elle avait négligée pendant son long séjour à Paris, faute surtout d'un compagnon qui fût, en même temps, un professeur et aussi un porte-respect. Sans aucune invite apparente, elle sut obliger son père à lui offrir de l'accompagner après que l'on se serait assuré pour elle d'une monture sage.

Et, comme son ancienne petite jument, complice de ses débuts, était encore dans l'écurie de Laverdun, le délai n'excéda pas vingt-quatre heures, passé lesquelles le père et la fille firent leur première promenade à deux.

M. de Laverdun avait été agréablement surpris de voir, alors qu'il s'attendait à une recrudescence de méchante humeur, que Béatrix semblait transposer l'expression de son mauvais vouloir. Résistance pour résistance, il préférait une lutte courtoise. Car il n'était pas sans avoir ressenti quelque honte de ses rogues remontrances et de ses injonctions brutales : on l'avait fait sortir de son caractère, qui était plutôt entier que violent, et plus impérieux qu'emporté. Il s'étudia donc à être galant pour sa fille, juste dans la mesure où il l'avait été jadis pour les femmes et où il l'était encore à l'occasion, — ce qui ne pouvait l'entraîner à rien d'excessif.

Le père et la fille se livrèrent, dès lors, à une série de petites manœuvres dont l'objet était pour eux de se convaincre réciproque-

ment que leur antagonisme n'était plus que dans des circonstances futures, et, comme telles, incertaines. — On peut toujours s'entretenir d'un camp à l'autre en attendant la reprise des hostilités. Et autant le faire sans aigreur.

Du reste, Béatrix apparaissait, chaque matin, si charmante aux yeux du comte, en sa courte amazone bleue et sous son chapeau gris, avec sa rose mousseuse au corsage, qu'il eût fallu être de fer ou d'acier pour lui faire grise mine. Et l'on sait que le comte de Laverdun n'était que cuirassé, et que, sous sa cuirasse, battait un cœur sensible.

A compter de la troisième promenade, la conversation se soutint comme d'elle-même sur un ton naturel et simple. De brèves et très peu pédantes démonstrations techniques alternaient avec des propos tout à fait étrangers à l'équitation. Et la chevauchée semblait courte. On allait, toujours à l'opposite de Montignan, par des collines boisées et des vallons ombreux, montant les côtes au galop, descendant au pas les pentes accidentées. Et l'on rentrait sans avoir soufflé mot des hôtes attendus, quoique l'on eût beaucoup causé.

Le cinquième ou le sixième jour pourtant, comme le mur de clôture du parc commençait à se montrer au loin parmi les arbres, Béatrix arrêta sa bête docile, qui marchait, à petits pas pressés, l'encolure allongée, aspirant déjà l'avoine. En même temps, la main fine de la jeune fille se posait sur celle de son père et l'obligeait à marquer aussi un temps d'arrêt.

— C'est après-demain qu'arriveront le duc et la duchesse de Losne? demanda-t-elle d'un ton tranquille.

— Je le crois, répondit M. de Laverdun avec un certain embarras. Leur fils les accompagnera sans doute... à moins qu'il ne vienne les rejoindre.

— Mais pourquoi n'avoir invité qu'eux? C'est me mettre à la gêne.

M. de Laverdun regarda sa fille avec surprise, pressentant, grâce au ton doux, affectueux, presque câlin, dont elle venait de faire usage, qu'elle n'était plus éloignée des concessions suprêmes.

— Oui, — reprit la jeune fille en accentuant sa voix conciliante d'une pointe de mutinerie, à la façon des enfans gâtés qui sollicitent une faveur, — vous devez bien comprendre que c'est très gênant de se trouver sans cesse en tête-à-tête avec un jeune homme dont le but avoué est de vous conquérir... surtout quand on n'y met pas de complaisance. Car, pour peu que l'on y apporte de bienveillance... Enfin, ça m'ennuie beaucoup, cette perspective. Or, je sais bien que, si vous avez droit à ma bonne volonté, pour le genre d'épreuve auquel vous m'avez ordonné de me pré-

parer et de me soumettre, vous ne pouvez avoir compté sur ma complaisance à en assurer le succès... Je veux bien essayer des hommages du prince de Poigny, qui ne me déplaît pas autrement... Je veux bien en essayer, à seule fin de vous démontrer que je suis incapable d'y prendre goût, si ce n'est au bal, sur un air de valse; à cheval, entre deux temps de galop; ou à table, entre deux services. Mais, pour cela, il me faudrait un petit entourage d'amis, qui m'empêchât d'être toujours seule en scène avec le même protagoniste... Il me faut, sinon tout un personnel de figurans et de comparses, qui serait peut-être encombrant, du moins un ou deux confidens... tenez, deux, en tout : un de chaque côté, pour rompre la monotonie des tête-à-tête et occuper les intervalles des grandes scènes...

— Vous n'allez pas me demander...

— Mais pas du tout! se hâta de dire en riant la jeune fille. Là! Vous aviez déjà le front plissé... Marchons, voulez-vous?

Et, abaissant un peu sa main gauche, qui tenait les rênes et la cravache, elle retirait, en même temps, sa main droite pour rendre toute liberté au comte et à sa monture. — Les chevaux se remirent d'eux-mêmes à leur précédente allure : un pas très allongé pour le grand cheval de M. de Laverdun; un trottinement de haquenée pour la petite jument de Béatrix.

— Je ne veux rien vous demander, reprit-elle, qui puisse vous contrarier. Rassurez-vous. Je vous demande seulement d'inviter Suzanne Bernier, mon amie, et le comte de Triseuil, qui est le compagnon ordinaire du prince de Poigny. Vous voyez que ce n'est point exorbitant. Je ne voudrais pas de cette situation fausse et ridicule de la jeune fille à marier en face du jeune homme qui projette de l'épouser... ou à qui l'on a persuadé qu'il ne ferait pas mal d'y songer. C'est bon dans une loge de l'Opéra-Comique, cela!

— Je veux bien inviter Mlle Bernier et M. de Triseuil, — dit le comte avec une évidente satisfaction de voir se terminer au mieux un entretien dont il avait, un moment, redouté la conclusion.

— A la bonne heure! Vous m'accordez mes deux invités, moyennant quoi je fais tous mes efforts pour me laisser séduire par le prince de Poigny, futur duc de Losne... Eh! qui sait?.. Le nom est tentant, et celui qui le porte a bien des qualités! Il est on ne peut plus mondain, d'abord; et, dame! j'adore le monde, moi aussi. C'était même, soit dit en passant, le point noir de mon horizon de fiancée; car Régis de Montignan est un vrai Huron, ou, ce qui revient au même, un moraliste sévère... oh! incomparablement plus sévère que mon confesseur, lequel prétend qu'on peut toujours emporter le bon Dieu dans son cœur, fût-ce pour le mener

au bal... A propos, pourquoi, m'ayant fait élever à la campagne, me destinez-vous à une union archimondaine?.. Enfin, la logique n'est pas de ce monde, je le sais. Trottons donc, maintenant que la chaleur augmente et que nous n'avons plus assez de temps pour rentrer au pas... Mais, avant, embrassez-moi, mon père, et promettez-moi de me tutoyer. Vous avez toujours l'air de me bouder par le fait seul de ce « vous » d'un autre siècle.

Le comte, se penchant sur le cou de sa fille, l'embrassa comme un amoureux. Et, sous le soleil montant, lequel, n'ayant guère que deux mois de toute-puissance en ces régions pyrénéennes, y abuse un peu de sa souveraineté temporaire, le cavalier et l'amazone regagnèrent le château de Laverdun à une allure rapide, qui semblait être aussi une allure joyeuse.

XII.

Tandis que les châtelains de Laverdun se disposaient à recevoir leurs hôtes, — y compris Suzanne Bernier et le comte de Triseuil, — Régis et son père étaient assez mélancoliquement occupés à ronger leur frein dans leur pittoresque, mais modeste pigeonnier seigneurial.

Ce domaine de Montignan, bien que le voisinage de la seigneurie de Laverdun lui fasse quelque tort, au point de vue décoratif, n'est pas sans importance. Plusieurs fermes, des mines et des carrières en dépendent. Par malheur, le propriétaire de tout cela ayant préféré aller végéter noblement à Paris, au lieu de vivre plus noblement, et surtout plus largement, sur ses terres, l'exploitation laissait fort à désirer lorsque Régis, initié à bien des détails qu'ignorait son père, fut admis à y mettre le nez, — et un peu la main.

L'habitation, quoique délabrée, était facilement réparable. Seulement, M. de Montignan, toujours en quête d'argent pour son usage personnel, n'avait jamais pu trouver les quelques billets de mille francs dont cette opération eût nécessité l'emploi. — Sis au fond d'une combe et isolé sur un pic bas, dans une des parties les moins montagneuses de ce département si accidenté de l'Ariège, le château de Montignan semble une réduction mignonne de quelqu'un de ces terribles repaires féodaux, comme Lordat, Miglos, Mirepoix, ou l'ancien château de Laverdun, d'où les émules, plutôt que les vassaux, des comtes de Foix exerçaient leur suzeraineté de grand chemin sur le pays environnant. C'est un petit édifice à tourelles, plusieurs fois restauré, mais qui, dans ses proportions modestes, a conservé un caractère ou une apparence historique

des moins contestables. Sauf l'exiguïté, on dirait le siège d'une ancienne châtellenie ayant son nom dans l'histoire; en réalité, il s'agit simplement d'une construction de la fin du dix-septième siècle, élevée d'après des plans plus anciens, et dont la famille bourgeoise des Le Prat ne devait pas tarder à faire son fief, pour en tirer sa prétendue noblesse. Des jardins, des vergers, un potager, flanquent ce donjon en miniature, et, comme répandus au pied de ses murailles, l'entourent d'un lac de verdure.

Mais ce qui constituait ou eût dû constituer la richesse du domaine, c'étaient les fermes, et surtout les mines et les carrières. Or, les fermes ayant été confiées à de mauvaises mains, les fermages rentraient mal; les mines étaient exploitées à la diable, et les carrières ne l'étaient pas du tout. Bref, la terre de Montignan, avec toutes ses *appartenances et dépendances*, proches ou lointaines, ne rendait pas quinze mille francs, bon an mal an, tandis qu'elle en pouvait rendre trente-cinq mille, grâce aux gisemens de manganèse et de kaolin épars dans le sous-sol d'une des exploitations agricoles les moins prospères du domaine, grâce encore à une carrière de baryte et à une autre de marbre statuaire, dont on ne s'était jamais occupé, — grâce enfin à des mines de fer assez éloignées et tout à fait inexploitées. — Régis se doutait bien que la gestion paternelle laissait à désirer, et d'autant plus qu'elle n'était presque jamais pratiquée qu'à distance. Mais le jeune homme, témoin, depuis son enfance, de ce gaspillage indolent, n'avait pas cru, jusque-là, que le mal fût si grand, ni que le remède fût si simple. Une enquête de quelques jours suffit à le convaincre que rien n'était plus facile que de faire de Montignan le centre d'une exploitation très importante et très prospère, à la condition de sacrifier un peu l'agriculture à l'industrie. On avait fait, jusqu'alors, tout le contraire. Or, le sous-sol étant incomparablement plus riche que le sol, on négligeait des sources de revenus certains pour courir après des fermages récalcitrans : c'est-à-dire qu'on avait lâché la proie pour l'ombre.

Régis n'avait pas seulement trouvé, dans ces méditations d'ordre pratique, une diversion utile à son ennui et à son impatience ou à son chagrin; il y avait rencontré le germe d'une idée fort honorable, qui était de se débarrasser du fardeau de l'oisiveté qu'on lui avait imposée, mais qu'il n'avait jamais goûtée. Et, par surcroît, il entrevoyait la possibilité de doubler les revenus de son père, tout en entrant tête haute dans la famille de Béatrix, — si décidément le Destin voulait qu'il y entrât, — comme un gentilhomme campagnard riche de son travail en même temps que de son fonds, au lieu d'y pénétrer humilié comme un pauvre hère sans sou ni

maille, sans fonction ni emploi, tout gueusant et prêt à vivre aux crochets de sa femme.

Sans tarder, le jeune homme s'ouvrit à son père. M. de Montignan approuva fort les vues de Régis ; et, très ennuyé, très désœuvré, très inquiet lui-même, dans son aire isolée d'où il n'osait presque plus sortir, de peur de nuire à son fils par quelque rencontre inopportune, il prit le parti de l'accompagner en ces tournées qui devaient achever de porter la lumière jusque dans les sources cachées de la future opulence des Montignan. Le roussin fut attelé à la carriole ; et l'on se mit à battre le pays, s'informant partout, scrutant le fonds et le tréfonds. — Le résultat de cette seconde enquête fut que le département de l'Ariège, en général, et la partie où se trouve Montignan, en particulier, sont d'une richesse minière aussi indiscutable que mal exploitée. Dans la contrée, ce ne sont que gisemens et carrières. Il y a de tout : des métaux et du marbre, des ardoisières et de la pierre de taille, des terres argileuses et du talc. Il y a même de l'or, ainsi que l'indique le nom de la rivière qui a baptisé le département. Malheureusement, s'il y a de tout, tout est un peu clairsemé, à l'exception du fer. Et presque tout est livré aux erremens d'une industrie routinière et tâtonnante.

Il devint donc évident, pour le père et le fils, que, si les trésors de Golconde n'étaient pas sous leurs pieds, ils n'en avaient pas moins foulé longtemps, d'un pied dédaigneux ou ignorant, de fort estimables richesses minéralogiques qu'il ne tenait qu'à eux de faire surgir du sol. — Et la vocation de Régis se dessina, en même temps que sa peine s'atténua ou s'engourdit.

Il y avait quelques semaines que durait cette accalmie morale procédant d'une activité physique et intellectuelle un peu désapprise, lorsqu'une rencontre trop prévue, mais qui avait pu être évitée jusque-là, y mit fin brutalement.

Les projets de Régis étaient entrés, en partie, dans la voie de la réalisation, par le fait de nombreux sondages pratiqués çà et là, comme aussi par différens contrats passés avec des entrepreneurs d'extraction, — sans parler d'une meilleure administration générale, ni du prochain retour des fonds de terre mal affermés au régime du faire-valoir direct, redevenu possible par suite de la résiliation amiable des baux, qu'avait obtenue l'habileté du jeune homme. — Dans son ardeur et dans sa hâte, voulant tout voir pour tout améliorer, heureux d'ailleurs de dépenser ses forces et de renouveler connaissance avec ce pays où s'était écoulée son enfance, le fiancé de Béatrix abordait chaque jour une tâche nouvelle.

Or, ce jour-là, il lui avait fallu, contre son habitude et contre son gré, se diriger vers Laverdun. Les carrières qu'il avait à explorer, en effet, étant situées de l'autre côté d'une des collines qui entourent Montignan et faisant face à l'ancien chef-lieu du comté, qu'elles dominent et commandent, le but de son excursion devait forcément le rapprocher des lieux qu'il redoutait. Malgré le très proche voisinage de ces carrières, il en avait différé l'exploration, donnant la préférence à des inspections plus lointaines et moins urgentes. Enfin, la veille, une circonstance s'était produite, qui ne permettait guère de remettre encore à plus tard la décision à prendre.

Vêtu comme un montagnard, solidement chaussé et guêtré, Régis, ayant sifflé les deux bassets qui représentaient, à eux seuls, la meute et tout le chenil de Montignan, s'était mis en route, au coup de midi, le bâton en main, la pipe à la bouche. Il avait calculé que c'était à peu près le moment du repas des habitans de Laverdun ; et, comme l'affaire à traiter ne devait pas le retenir au-delà de la durée probable de ce repas, il avait assigné à l'entrepreneur qui lui faisait des offres un rendez-vous en conséquence : midi et demi pour une heure.

Il gravit donc la pente boisée qui sépare Montignan des carrières. Mais, comme il arriva le premier à l'endroit du rendez-vous, il eut tout loisir de contempler la terre promise. Or, la terre promise, ce n'étaient point les carrières, mais la demeure de Béatrix.

En contre-bas des hauts talus couronnés de sapins et de mélèzes, où Régis s'était arrêté, et de l'autre côté de la grand'route, le parc et le château de Laverdun s'étendaient sous les yeux du jeune homme, dans leurs dimensions imposantes et la majesté paisible des domaines opulens. Tout y était entretenu avec un soin méticuleux, et pourtant on n'y voyait jamais aucune trace d'aucun travail récent. Nulle part il n'y avait ni outils ni brouettes, ni terres fraîchement remuées ou amoncelées, ni rien qui rappelât le labeur humain : on eût dit que ce chef-d'œuvre artificiel fût l'œuvre de la nature, d'une nature perfectionnée faisant pousser ses arbres tout taillés et disposant ses fleurs en guirlandes. Tout était donc splendeur, richesse, mais non peut-être harmonie et noblesse, dans cet ensemble où le château ayant remplacé le vieux donjon féodal datait du siècle dernier, tandis que le parc, sans cesse peigné, léché, rajeuni, ne semblait jamais dater que de la veille. Les allées qui serpentaient, en nombre infini, à travers les pelouses, étaient partout désertes, à cette heure de repos ; la grande paix rurale de midi planait sur cette végétation si variée, si riche, exotique çà et là, et à

peine teintée d'or vers le faîte de ses frondaisons luxuriantes ou étranges par l'automne commençant. Et les toits superbes du château, s'irisant un peu au soleil roux, déjà voilé, de septembre, paraissaient devoir abriter, sous leurs ardoises bizarrement imbriquées et scintillantes, l'insolence heureuse de gens repus et fiers, plutôt que le bonheur discret et recueilli de privilégiés bienveillans. — Telle était du moins l'impression résultant de la physionomie des choses (aussi souvent trompeuse que celle des gens), et tel fut bien le sentiment de Régis : l'aspect de ce domaine était trop splendide pour encourager la confiance envers ses possesseurs.

En se retournant et en redescendant un peu la pente qu'il venait de gravir, le jeune homme put apercevoir entre les arbres, dans le fond du vallon, le manoir paternel, qui, par une fantaisie ou une revanche ironique du sort, ressemblait maintenant, bien plus que son reluisant voisin, au nid authentique de quelque ancienne famille appartenant à la noblesse de race, à la noblesse de proie, — la seule vraie. — Des cultures maraîchères avaient eu beau remplacer peu à peu les fossés inutiles et comblés ; toute une basse-cour avait beau grouiller sous les tourelles, et des chèvres brouter le revêtement de verdure des bastions abandonnés, cette demeure-là sentait d'une lieue sa gentilhommière. Et sa noble détresse présente semblait faite pour mieux souligner sa gloire d'autrefois.

Mais le fiancé malheureux de Béatrix n'eut pas le temps de s'attarder à une comparaison, d'ailleurs amère, en dépit de toutes les compensations d'esthétique. Un cliquetis de chaînes d'attelage et de gourmettes, argentin et clair comme un bruit de clochettes, traversa soudain l'atmosphère calme, le silence de la route et des carrières. Puis, un roulement de voiture sur le gravier d'une cour se fit entendre au loin. — En quelques enjambées, le jeune homme fut de retour à son observatoire.

Là-bas, dans la cour d'honneur, et seulement à demi caché par la saillie d'un angle de muraille, un équipage attendait devant le perron du château. Les chevaux secouaient leurs mors, dont la stridente et intermittente chanson montait jusqu'à Régis, comme un refrain sans couplets. Et bientôt la voiture fit grincer encore une fois le gravier, franchit la grille et roula sur la route.

Elle allait passer au pied même des carrières. Or, elle contenait, outre le comte de Laverdun et une dame assez forte que Régis n'avait point reconnue, deux jeunes filles qu'il n'avait pas eu besoin de regarder longtemps pour les reconnaître et deux jeunes messieurs qu'il reconnut par réflexion. Son premier mouvement fut de s'effacer derrière les arbres. Mais une sorte de colère subite contre Béatrix le poussa à faire tout le contraire. Il dégringola le long de la pente abrupte et rocailleuse qui aboutissait à la

route, ayant sur les talons ses deux bassets, lesquels donnaient de la voix à qui mieux mieux. Et il arriva en bas, juste au moment où la voiture, un char-à-bancs nouveau modèle, verni, tout neuf et supérieurement attelé de deux *demi-sang* enragés d'ardeur, apparaissait au tournant. Le comte était sur le siège, avec Suzanne à côté de lui; Béatrix, entre MM. de Triseuil et de Poigny; la dame inconnue, en face d'eux sur l'autre banquette, qu'elle occupait dignement à elle seule.

En voyant de près cette jeunesse élégante, parmi laquelle se trouvait son rival, pomponné comme à l'ordinaire, le jeune homme se sentit humilié de son accoutrement, de sa pipe et du bruit que menaient ses chiens. Il se faisait l'effet d'un braconnier cherchant à se donner des airs indifférens. Et pourtant, s'il avait négligé, ce jour-là, toute recherche d'ajustement, ç'avait été de propos délibéré, pour se mieux mettre en garde contre le désir secret d'apercevoir Béatrix. Mais, au moment d'affronter les regards de sa fiancée et des compagnons de celle-ci, une honte le prenait, qui aggravait son mécontentement intérieur.

Cependant, le char-à-bancs avançait grand train. On entendait les rires des jeunes gens et, dominant ces voix juvéniles, les éclats d'une gaîté plus bruyante ou plus sonore. Du coup, Régis reconnaissait la duchesse de Losne, présidant aux vocalises du trio, — et surtout aux fiançailles de son fils.

Quand il vit Béatrix rire et plaisanter avec ses compagnons, il la jugea tout de suite oublieuse de ses promesses et de son amour, en tout cas peu soucieuse des souffrances ou des inquiétudes de celui qui l'attendait dans la retraite, dans la solitude, dans la tristesse d'une mélancolique demeure que nulle espérance, nul encouragement n'était venu visiter depuis six ou sept semaines qu'il y était rentré, l'angoisse au cœur. Et le puéril sentiment de honte qui avait étreint l'âme du jeune homme s'évanouit soudain, pour faire place à une nouvelle et sourde colère, à un besoin déraisonnable, irraisonné plutôt, de rendre instantanément injure pour injure, mépris pour mépris à celle dont la gaîté intempestive paraissait vouloir le braver. — Que Béatrix fût, par instinct, légère, naturellement entraînée au rire et à la joie, il le savait depuis longtemps et avait pu le lui pardonner, soutenu dans son indulgence par l'espoir d'une conversion future dont l'honneur et le profit lui reviendraient sans partage. Mais que, non contente de s'amuser *malgré elle,* elle provoquât aux galans manèges deux jeunes fats, dont l'un était le rival avoué de son fiancé, voilà qui dépassait les bornes de toute indulgence. Or, M[lle] de Laverdun, pour le quart d'heure, était fort gracieusement occupée à partager entre ses deux voisins quelques fleurs, brins de muguet blanc et roses mous-

seuses, qu'elle avait cueillies, sans doute, dans une des serres du château, avant de monter en voiture. Et même, venant en aide, avec obligeance, à M. de Triseuil, lequel ne pouvait parvenir à loger dans sa boutonnière la part un peu volumineuse qui lui était échue, elle attachait de ses mains au revers du veston le muguet et les roses.

Régis ne se demanda pas pourquoi tant d'amabilité se détournait du prince de Poigny pour aller au comte de Triseuil, ni même si la jeune fille avait pu l'apercevoir avant que la voiture passât à côté de lui. — La vérité est que, coquetant éperdument, ou avec ostentation, elle ne l'avait pas vu.

Et la preuve qu'elle ne l'avait pas vu, c'est qu'elle se troubla sur-le-champ et perdit toute contenance dès qu'elle fut sur le point de le croiser. Mais le jeune homme ne distinguait plus rien, hors sa peine et son affront.

Aussi, au lieu de saluer simplement et poliment, ce qui eût été naturel et de bon goût, s'assit-il à terre en sifflotant et en détournant la tête avec affectation. La voiture passa. S'il l'eût suivie du regard, l'attitude navrée et interrogative des deux jeunes filles lui eût donné autant de curiosité que de remords. Pareillement, la mine satisfaite des autres personnages n'eût pas laissé de lui inspirer des regrets sérieux.

Mais il ne regarda rien, pas même ses chiens, dont les honnêtes et sympathiques physionomies, — comme en ont seuls les bassets, — exprimaient la stupeur qu'ils éprouvaient à se voir condamner à l'immobilité après une si belle course, et si imprévue, si folle, où leurs petites pattes torses s'étaient si merveilleusement allongées. Ce furent eux pourtant qui le rappelèrent au sentiment de la réalité. Il prononça alors distraitement l'onomatopée familière qui réunissait leurs noms jumeaux : Flic-Flac. Et il regagna, avec eux, le sommet des carrières.

Le soir, Régis ne parla pas à son père de la rencontre qu'il avait faite dans la journée. Mais, le lendemain, il était résolu à écrire deux lettres : l'une à Mme de Laverdun et l'autre à Béatrix elle-même, pour leur rendre leur parole, sans explications d'aucune sorte.

Heureusement, le lendemain, il reçut une double visite, qui le dispensa d'écrire sa double épître.

On vint lui dire, au milieu du jour, que Mlle de Laverdun, accompagnée d'une amie, demandait à visiter la maison où était mort l'abbé Cordiac. — Il parut évident à Régis que les explications qu'il ne voulait pas solliciter lui arrivaient, toutes franches et toutes spontanées. Restait à savoir ce qu'elles valaient.

Aussi le jeune homme, s'armant lui-même des clés de la maison qui avait longtemps servi d'asile au vieux prêtre, profita-t-il de

l'absence de son père pour se porter seul, et sans hésiter, à la rencontre des jeunes filles.

Toutes deux, dans leurs robes simples et claires, avec leurs chapeaux entourés de gaze blanche, avaient un air fort peu rassuré. On les eût soupçonnées d'escapade, rien que sur la mine.

Et, en effet, leur pèlerinage, qui n'était pas pour plaire à M. de Laverdun, devait rester secret, ainsi que l'expliqua Suzanne, à peine entrée dans la maison.

— Oui, dit-elle, nous avons bien compris qu'un grave malentendu devait fatalement résulter de la rencontre d'hier se combinant avec le long silence qui l'a précédée. Vous vous êtes cru oublié, trahi... que sais-je? Or on travaille à votre bonheur. Cela vaut la peine que l'on s'explique, n'est-il pas vrai?.. Mais ne vous expliquez pas trop copieusement. Il nous fallait venir; il ne faut pas qu'on sache que nous sommes venues: tout serait compromis, Devinant votre chagrin, Béatrix n'a pas cru devoir recourir à ma sœur, ce qui eût été interminable. Quant à vous écrire directement, autant valait venir vous voir, n'est-ce pas? Nous avons pensé que ce ne serait pas plus mal de notre part et que nous vous ferions plus de bien... Mais surtout faisons vite...

Elle parlait avec une volubilité distraite. Il semblait que son humeur serviable fût désormais le résultat d'un effort, plutôt que l'expression de sa nature même ou la suite d'une conviction.

Ils traversèrent l'humble et agreste maison, où rien n'avait été dérangé ni remué depuis la mort de l'abbé, et ils arrivèrent dans le verger. Pendant cette courte visite, ou plutôt pendant ce court trajet, Béatrix fit observer, en souriant, mais non sans quelque mélancolie, que la demeure du défunt était vouée au service de leurs amours. — Régis attendit pour sourire qu'on l'eût un peu mieux édifié, ce qui ne fut pas long.

— Alors, vous avez cru tout de suite à la trahison? lui demanda Béatrix. C'est plus simple, en effet, mais ce n'est guère flatteur pour moi.

Elle s'était arrêtée, sérieuse et pensive, sous un vieux pommier tordu; et, s'appuyant au bras de sa compagne, elle avait fiché en terre le bout de sa longue ombrelle. Régis fut frappé, et douloureusement frappé, du contraste de son attitude présente avec celle de la veille, alors qu'elle s'ébattait joyeusement dans le char-à-bancs, au milieu de ses compagnons de promenade et de plaisir. Il lui dit crûment:

— Il n'y a pas eu d'outrage, s'il y a eu méprise; mais savez-vous bien que votre tristesse... très intermittente, et qui attend ma présence pour se manifester, n'est pas de nature à me guérir de mon aveuglement?

— Quand on joue la comédie contre son gré, l'esprit plein de papillons noirs, on a bien le droit d'être un peu triste, même les jours de relâche.

— De quelle comédie parlez-vous ?

— De celle que j'improvise, chaque jour, à Laverdun, pour triompher, par la ruse, du mauvais vouloir de mon père... Vous vous plaignez que je sois triste devant vous. Mais je le suis souvent un peu, maintenant. Je m'aperçois que tout n'est pas gai dans la vie... ni facile. Heureusement, ce qui est difficile n'est pas impossible.

— Et vous espérez réussir? Comment ?

— En faisant peur à mon père, qui m'aime... Car il m'aime. Et c'est bien là, avec l'espoir de gagner, à la fin, votre cause et la mienne, la seule douceur de mon rôle. Je l'ai insensiblement conquis, subjugué, ce père imprenable... et sans hypocrisie, je vous le jure, car j'avais deviné son cœur, avant de le connaître. Il a souffert... Mais ne parlons que de vous, de nous. Je veux que mon père finisse par mettre son affection pour moi au-dessus de ses rancunes ou de ses préventions contre votre père et vous... Il y viendra : dans une âme quelconque, mais surtout dans une âme noble, l'amour, en se développant, finit toujours par étouffer la haine, parce qu'il tend toujours à occuper tout l'espace...

— Il ne faut pas beaucoup de place à une vieille rancune, murmura Régis, pour faire son œuvre. Votre père vous aimera, et il continuera de me détester. Or, il n'en faut pas davantage pour nous empêcher à tout jamais d'être heureux.

— Nous verrons s'il n'hésitera point à se déjuger lorsqu'il s'agira de me condamner à être aujourd'hui ce qu'il ne voulait pas autrefois que je devinsse.

— Et quand verrons-nous cela ?

— En vérité, bientôt.

— Ne précipitez rien, dit Suzanne en intervenant pour la seconde fois sur le ton de la prudence. Ne précipitez rien quant à l'action... mais abrégez les commentaires... Sûrs l'un de l'autre, attendez votre heure : elle sonnera.

En attendant, ils causèrent. Béatrix raconta ses espérances. Régis exposa ses projets. Et cela dura longtemps.

XIII.

Régis, qui savait des choses que Béatrix devait ignorer, avait le droit de se demander, malgré l'assurance vraie ou feinte de sa fiancée, si vraiment cette heure de bénédiction, dont avait parlé Suzanne, sonnerait jamais. Se défaire d'un prétendant pouvait n'être

qu'un jeu pour la fille du comte de Laverdun, surtout si elle avait réussi, autant qu'elle le disait, à se faire chérir de son père. Quant à imposer à celui-ci le fils de M. de Montignan, aux lieu et place de son candidat évincé, il fallait ne rien savoir de ce que savait Régis pour y songer.

Cependant, quiconque eût suivi avec attention, depuis quelque temps, tous les manèges de la jeune fille n'eût pu douter qu'elle ne fût parvenue à découvrir une partie du secret qu'on lui cachait et qui se dressait entre elle et Régis, comme entre son père et sa mère. Elle n'était plus gaie que par accès, fébrilement, et aux heures où il lui fallait l'être pour ne pas compromettre le succès du plan qu'elle s'était tracé.

Ce plan consistait essentiellement à exagérer ses tendances mondaines, après avoir captivé l'affection de M. de Laverdun ; en sorte qu'il en vînt à s'alarmer de l'avenir de sa fille. Car Béatrix avait toujours présente à l'esprit la haine ou la défiance de son père envers le monde ; et elle ne pouvait croire qu'il dût persister dans son projet de la marier à un jeune mondain, de la faire entrer dans une famille mondaine par excellence, lorsque, l'aimant, il la verrait au bord de ce qu'il considérait sans doute encore comme un abîme ou un gouffre de perdition.

La première partie de ce programme avait été exécutée sans encombre. Béatrix n'avait pas eu de peine à se faire adorer de son père, dont l'âme assombrie ne s'était fermée à la tendresse que sous l'étreinte d'une rebutante désillusion. M. de Laverdun, qui avait beaucoup aimé sa femme, ne pouvait manquer d'aimer sa fille en apprenant à la connaître sous le jour particulièrement aimable où il plut à celle-ci de se montrer d'abord. Avec une entente suprême de l'art des gradations, elle s'étudiait à ne pénétrer que pas à pas dans l'intimité du comte, se gardant bien de paraître vouloir en forcer l'entrée. Elle obligeait même son père à lui faire toutes les avances. Et les promenades à cheval, avec les conseils pratiques et les mille petits soins galans qu'elles comportaient de la part de M. de Laverdun, ne furent pas sans influence sur la marche prompte et décisive de cette familiale intrigue. Au bout d'une semaine, M. de Laverdun était sous le charme. Abstraction faite même du sentiment paternel qui recommençait à se manifester en lui, il avait besoin désormais de cette gracieuse enfant, besoin de la voir, besoin de l'entendre, besoin de lui parler. Cette beauté mignonne était l'astre tardif aux rayons duquel se ranimait son vieux cœur endolori, et sans fureur à craindre, ni délire, ni fièvre, ni amertume... Tout ce qu'il avait gardé dans l'âme de tendresse inemployée, il le reporta sur sa fille.

Mais celle-ci, aussitôt dans la place, s'ingénia à tirer le meilleur parti possible de sa victoire. Elle commença par provoquer l'étonnement de son père, pour entretenir ensuite son inquiétude.

Les invités du comte venaient d'arriver. Aimable pour M. de Poigny, Béatrix fut agaçante envers M. de Triseuil, qu'elle affecta de traiter vraiment en ami, en camarade préféré. Elle lui donnait des fleurs, le recherchait ou le choisissait comme partenaire dans les jeux qui se jouaient au jardin ou dans le salon, comme écuyer servant dans les cavalcades, et comme voisin de nappe ou de banquette dans les déjeuners sur l'herbe et les promenades en voiture; mais cela sans décourager l'autre, qu'elle maintenait, au contraire, sur le pied de cour, d'officielle galanterie, où il s'était mis d'abord, lui laissant entendre qu'il représentait le sérieux et qu'il aurait son tour. — Tout cela était d'une effrénée coquetterie et d'une science ou d'une perversité terrifiante. Triseuil en fut gêné; Poigny, décontenancé; la duchesse, offusquée; et M. de Laverdun, ébahi d'abord, puis atterré. Quant à Mme de Laverdun, elle ne comprenait pas encore la tactique de sa fille, qui s'était refusée à la lui expliquer. Et, pour ce qui est du duc de Losne, simple clair de lune de sa femme, il ne pouvait qu'être offusqué, puisque sa femme l'était et ne l'était pas facilement.

Il fallut bien enfin, vers la troisième ou la quatrième semaine, que M. de Laverdun fît des observations à sa fille, Mme de Laverdun ne lui en faisant aucune et se bornant au strict nécessaire en fait de conversation. Il l'appela donc, un matin, dans son cabinet. — C'était la veille même du jour où l'on devait rencontrer Régis.

— Ma chère Béatrix, lui dit-il, je ne suis pas content de vous.

— De toi, fit la jeune fille en rectifiant sur un ton câlin. C'est convenu, vous savez!

— De toi... si tu veux... Eh bien! je ne suis pas content de toi.

— Bah! vous m'étonnez, mon père. Est-ce que je ne serais pas assez aimable, pas assez accueillante?

— Tu l'es trop.

— Non. J'exécute loyalement nos conventions, ni plus, ni moins.

— D'abord, M. de Triseuil n'a jamais figuré dans nos conventions... dans nos conventions principales.

— Aussi n'est-ce qu'un accessoire. Mais enfin, j'ai stipulé sa présence. Il figure donc au contrat... Il figurera même au contrat de mariage, si je me marie. Car c'est le plus intime ami de M. de Poigny...

— J'avoue ne pas comprendre...

— C'est bien simple, pourtant. Vous voulez que je devienne

princesse de Poigny, c'est-à-dire une des reines de la mode, comme disent les braves gens et les courriéristes... Or, une reine de la mode a toujours un favori. Je m'exerce, voilà tout.

— Béatrix !

Courroucé, M. de Laverdun s'était dressé devant sa fille. Mais, quoique pâle et résolue, celle-ci regardait son père sans bravade. Sous ce regard clair et scrutateur, le comte se calma comme par enchantement.

— Est-il possible, reprit-il d'un ton beaucoup plus conciliant, que quelques mois de la vie de Paris aient suffi, je ne dirai pas pour vous pervertir à ce point, mais pour pervertir à ce point vos idées et votre langage?

— Que voulez-vous, mon père? Une jeune fille choisit, ou l'on choisit pour elle, par le mariage, sa condition. Vous avez répudié mon choix; je tâche de m'habituer au vôtre. Qu'y a-t-il là de surprenant?

— Je n'ai jamais eu l'idée, comme bien vous pensez, de faire de vous une de ces femmes qu'on appelle des femmes lancées, probablement parce qu'on est sûr qu'elles tomberont un jour ou l'autre...

— Pourtant, mon cher père, vous ne pouvez pas me demander, si je fais un mariage mondain pour vous plaire, d'y apporter une soif de respectabilité que je chercherais vainement à satisfaire dans le monde. De quoi sommes-nous convenus? Nous sommes convenus qu'il y aurait une épreuve dont l'issue déciderait du sort de votre projet. Or, il se trouve que, toutes réflexions faites, si je ne puis pas épouser la personne que vous savez, je crois pouvoir m'accommoder de M. de Poigny... mais à la condition de donner libre carrière à des goûts de plaisir que rien ne contre-balancera plus...

— Vous ne savez ce que vous dites, interrompit M. de Laverdun avec emportement, ou vous ne dites pas ce que vous pensez!

— Pardon, mon père. Comme certain personnage historique, je ne dis pas toujours ce que je pense, mais je pense toujours ce que je dis.

— Eh bien! ce mariage ne se fera pas! s'écria le comte avec force.

— Celui-là non plus? dit Béatrix sur un ton d'ironique surprise. Tant pis!.. Mais vous aurez peut-être plus de mal à rompre ce projet que l'autre.

— Au train dont vous allez, il pourra bien arriver que ce soient nos partenaires qui le rompent.

— Soit. Mais moi, je ne le romprai point; et je crois que, en-

gagé comme vous l'êtes, vous trouverez l'initiative peu commode à prendre.

Cet entretien jeta du froid, pour une demi-journée, entre le père et la fille. Mais, dès le lendemain matin, celle-ci avait reconquis le terrain perdu. Seulement, elle avait repris, en même temps, ses affectations de mauvais genre, lesquelles, grâce à l'apparition de Régis sur le grand chemin et au trouble qui en était résulté pour la jeune fille, donnèrent fort à penser à la duchesse de Losne. « J'y suis! s'écria la bonne dame en forme de conclusion. Cette petite masque veut nous détourner de sa personne. Son jeune Montignan est évidemment de connivence avec elle. Parbleu! je gage qu'ils s'entendent comme larrons en foire... Ils ne se sont pas seulement regardés en se rencontrant. Comme c'est vraisemblable! Comme si l'on pouvait passer ainsi à côté l'un de l'autre, sans se voir ou sans se reconnaître... quand on se connaît si bien, et cela tout en devenant, l'un et l'autre, blancs comme des linges!.. Oui, oui, c'est une comédie qu'on nous joue. Une fille de cet âge-là ne se transforme pas ainsi, du jour au lendemain. Elle était très gentille et très convenable, quoique franche... Maintenant, c'est comme une Américaine mal élevée. Pour un peu, je me serais désistée sans tarder, tant j'entrevoyais sinistrement le sort de mon pauvre fils... Mais, patience! En l'observant, je finirai bien par la prendre en flagrant délit d'imposture, cette Mlle Machiavel! »

Ainsi fut fait, et pas plus tard que le jour suivant, par suite de la fugue malencontreuse exécutée en cachette vers Montignan par Béatrix et Suzanne. Les deux pauvrettes ne se doutaient guère, en cheminant pédestrement dans la campagne, qu'elles avaient à leurs trousses cette gaillarde duchesse, qui était un fin limier, malgré ses dehors un peu lourds de gendarme et sa verve un peu épaisse de matrone.

— Je la tiens, la bonne pièce! le petit monstre!

Telle avait été, en sa forme familière et un peu triviale, la première appréciation de Mme de Losne après sa découverte. Elle y ajouta bientôt ce commentaire :

— Il y a même deux monstres au lieu d'un. Car, que dire de cette autre demoiselle, de cette benoîte jouvencelle qui accepte un rôle de duègne, à son âge!

Mais, poursuivant le cours de ses réflexions, la duchesse fit la grimace. « Je disais la tenir, pensa-t-elle. Bien au contraire, elle m'échappe. Malgré son nom et son argent, je ne vais pas en faire ma bru, quand je sais qu'elle court les champs pour aller rendre visite aux petits Montignan du voisinage... Sans compter que c'était pour son éducation que je la voulais, non moins que pour le reste...

Ah! la peste soit des éducations champêtres! Décidément, plus on est près de la nature, plus on est loin des convenances, qui ne sont, après tout, que des conventions. A force de regarder les bêtes... Parbleu! il n'y a qu'à ouvrir les yeux pour recevoir le mauvais exemple... C'est égal, je vais toujours prévenir le père. Ce sera ma vengeance... et ma flèche de Parthe. Car, après cela, nous pourrons plier bagage et nous remettre en quête d'une perle ducale. »

Son devoir, et non sa vengeance, comme elle se l'était dit à elle-même, — on ne se dit pas toujours la vérité à soi-même, ni pour le bien ni pour le mal, — son devoir lui avait paru clair comme de l'eau de roche. M. de Laverdun était trompé, bafoué par sa fille. Même sans mettre les choses au pis et sans croire que Béatrix eût avec Régis des entrevues vraiment criminelles, on ne pouvait contester l'étrange perversité, la dépravation précoce de cette péronnelle qui donnait des rendez-vous à son amoureux, non loin de chez elle, pendant que, sous son propre toit, un fiancé agréé par son père l'attendait, la bouche en cœur, — et n'était pas seul à l'attendre, puisqu'il était accompagné de ses parens, venus avec lui en grande pompe! — Donc, il fallait dénoncer la coupable; ne pas le faire, c'eût été trahir l'hospitalité... Et puis, il n'eût pas été commode d'expliquer le départ et la rupture sans révéler les escapades.

Toutefois, la besogne, à mesure que l'instant approchait de l'accomplir, devenait, aux yeux de la bonne Mme de Losne, moins ragoûtante et plus scabreuse. A la fin, les scrupules de la duchesse prirent un tel développement que, n'ayant encore rien dit, ni à son mari, ni à son fils, elle résolut de prendre directement à partie d'abord la coupable elle-même.

A la chute du jour donc, ayant séparé Béatrix de son amie Suzanne, elle l'entraîna dans un salon désert du rez-de-chaussée. L'obscurité était presque complète; aussi la jeune fille avait-elle voulu demander une lampe. Mais la duchesse l'en avait empêchée, la faisant asseoir sur un siège d'encoignure. Et là, entre chien et loup, sans chercher à la dévisager :

— Ma chère petite, lui dit-elle, je vois de reste que vous n'êtes pas sous l'influence magique d'une grande passion.

— A quoi voyez-vous cela, madame? demanda en riant Béatrix.

— Vous n'êtes jamais seule, même quand vous n'êtes pas avec mon fils. Et vous n'aimez pas l'obscurité.

— Ah! c'est donc sous l'empire d'une grande passion pour M. de Poigny que je devrais être... et que je ne suis pas?

Puis, cédant à l'envie assez naturelle de taquiner la duchesse,

qui l'assassinait journellement de ses exclamations laudatives sur les mérites de son fils :

— Mais l'influence magique, ajouta-t-elle, opère peut-être sur moi tout autrement que sur le commun des mortels. Je suis communicative, j'ai besoin de parler... Le moyen avec cela de rechercher la solitude et l'ombre!

— Voulez-vous que nous causions sérieusement, mon enfant?

— Sérieusement? fit Béatrix étonnée du ton plus que de la demande. Mais, oui, madame.

— Et vous serez franche?

— Oh! bien franche.

— Aimez-vous mon fils?

— Non.

— A la bonne heure!.. Mais alors, qu'est-ce que nous faisons ici, lui et moi, et son père?

— Dame! je me suis laissé dire que vous désiriez que votre fils m'épousât.

— Et vous-même, que faites-vous?

La voix forte de M[me] de Losne s'accentuait. Et, à l'entendre, on devinait qu'un orage allait éclater. Béatrix, tout interdite, s'était levée.

— Oui, que faites-vous? répéta la duchesse avec énergie. Que faites-vous, mademoiselle de Laverdun?

— Mais... je tâche d'aimer votre fils, madame, puisqu'on m'a commandé d'essayer.

— Vous tâchez d'aimer mon fils! L'euphémisme est délicieux!.. Et c'est à Montignan, quand il demeure à Laverdun, que vous vous exercez à l'aimer? Et, pour ces essais-là, il vous faut le concours d'un jeune monsieur qui arrive à votre rencontre, porteur d'un trousseau de clés et vous ouvre la porte d'une petite maison où vous disparaissez avec lui!.. pour n'en ressortir qu'après un temps très long!.. Ah! c'est trop fort, cela, voyez-vous, ma chère petite, c'est trop fort!

Béatrix, un moment démontée, ne tarda pas à se remettre et répliqua :

— Avec lui et avec l'amie qui m'accompagnait... Car, si vous m'avez épiée ou fait épier, madame, vous savez que je n'étais pas seule.

— Oui, un fameux porte-respect! une jeune fille de votre âge!

— Mais, madame, je n'avais nul besoin d'un porte-respect, n'ayant à voir qu'une personne qui m'a toujours fort respectée...

— Et toujours fort aimée!

— C'est vrai.

— Si pourtant j'avais suivi ma première inspiration, qui était de vous dénoncer à votre papa, avouez que j'aurais pu vous attirer bien du désagrément...

— Je ne le nie pas, madame. Mais je n'ai à me reprocher qu'une simple désobéissance. Et ce n'est pas de là que me serait venu le désagrément.

— Et si, maintenant, je persistais à vouloir informer votre père ?

— Je vous demanderais, madame, comme un service et comme une grâce, de n'en rien faire.

La jeune fille avait parlé avec une simplicité, une émotion, et une noblesse qui touchèrent profondément l'excellente femme qu'était la duchesse de Losne. Si bien que Béatrix se sentit attirée, tout à coup, par deux bras vigoureux, qui l'incrustèrent sur une solide poitrine, tandis qu'une voix vibrante, mais très adoucie, lui jetait ces mots dans l'oreille :

— Voyons, mon enfant, confessez-vous... C'est donc un roman bien mystérieux, que le vôtre? Je me rappelle qu'il y a là-dedans un amour contrarié, et je n'ignore pas que j'ai contribué à le contrarier. Mais, si c'est sérieux à ce point-là, je suis avec vous, vous savez, contre mon fils et contre moi-même... Voulez-vous que je parle à votre père... oh ! sans lui raconter le petit épisode...

— Vous êtes bonne, madame, et je vous remercie. Mais la mention de ce que vous appelez le petit épisode n'est pas ce qui m'effraierait le plus... Je vous en prie, ne dites rien.

— C'est bon, c'est bon... Pourtant, vous avez tort de repousser mon intervention. Je vous regretterai comme belle-fille ; mais cela ne m'empêcherait pas de vous bien servir comme amie.

— Ah ! si vous pouviez quelque chose, malgré l'étrangeté de la situation, je n'hésiterais pas à vous confier mes intérêts, je vous le jure !

— Et vous auriez raison.

Elles se quittèrent sur ces mots, après un baiser. Mais la duchesse avait son idée, qu'elle mit à exécution, le soir même.

— Mon cher monsieur de Laverdun, dit-elle au comte en le prenant à part, je vous suis personnellement fort reconnaissante de votre bon vouloir. Mais il ne faut point s'entêter. Votre fille n'aimera jamais mon fils : il convient que nous en prenions notre parti.

— Ma foi ! répondit avec philosophie le père de Béatrix, si tel est votre avis, je n'y contredirai pas. Il est mauvais de contraindre les sentimens des enfans.

— D'accord... Seulement, quand on les veut respecter, il ne

faut les contraindre en rien... Croyez-moi, mon cher ami, donnez votre fille à ce petit Montignan, qu'elle aime depuis l'enfance...

— Que me parlez-vous de M. de Montignan? interrompit le comte avec une subite irritation.

— Et pourquoi ne vous en parlerais-je point?.. Voyons, entre nous, qu'avez-vous à lui reprocher? A lui, rien, sans doute. Mais à son père? Pas beaucoup plus : les médisances et les cancans qu'on a répandus sur son intimité avec votre femme... Or il n'y a pas une femme du monde vraiment mondaine, à qui l'on ne prête un ou plusieurs galans... C'est forcé, cela, quand on a des amis ou tout simplement des cavaliers préférés... Et savez-vous à quoi l'on reconnaît qu'une femme du monde est honnête? C'est quand on ne lui prête qu'une seule intrigue de ce genre.

— Il ne s'agit pas de Mme de Laverdun en ce moment, riposta le comte qui se dominait. Il s'agit de ma fille. Elle vous a parlé? Elle vous a priée d'intercéder pour elle?

— Ah! Dieu, non! La pauvre petite m'a même bien suppliée de ne vous rien dire.

— Comment cela est-il venu, alors?

— Je m'étais aperçue que nous faisions fausse route... Je l'ai interrogée... et voilà.

— C'est bien, duchesse. Merci... Le reste est affaire entre moi, ma fille et ma femme.

XIV.

Ainsi que se l'était promis Mme de Losne, elle ne tarda guère à plier bagage. Son mari, qui finissait toujours par trouver qu'elle avait raison « en principe, » se contenta volontiers de l'argumentation à laquelle elle recourut pour lui démontrer que leur place n'était plus à Laverdun. Les motifs allégués étaient, d'ailleurs, péremptoires : les deux jeunes gens ne se convenaient décidément pas; et, si la position est déjà fausse avant qu'on ait acquis pareille certitude, elle devient intenable après. Tout ce que regretta le duc, qui s'ennuyait à mort et que l'on avait vainement essayé de distraire en lui montrant, au cours de diverses excursions plus ou moins lointaines, — aux grottes de l'Herm et du Mas-d'Azil, par exemple, — des fossiles et des stalactites, des monumens mégalithiques et des fontaines incrustantes, ce fut la perspective d'une série de chasses à l'izard et au coq de bruyère, dans les montagnes voisines, chasses que la saison allait bientôt rendre possibles. Mais il avait assez de gibier sur ses terres du Nivernais et dans ses propriétés de Seine-et-Marne, pour se consoler de l'absence de l'izard

et du coq de bruyère, auxquels on peut reprocher de gîter, en général, assez loin du boulevard, des grands cercles, et de l'Opéra.

Quant au jeune prince de Poigny, il fit preuve d'une philosophie supérieure, — supérieure à son âge, — lorsque sa mère lui annonça qu'elle avait questionné Mlle de Laverdun et avait reçu de sa bouche même l'assurance que l'inclination attendue ne s'était pas produite ou suffisamment accusée. « Ma foi, tant mieux! s'écria-t-il. Elle m'inquiétait, cette petite, vous savez... Je ne demandais pas mieux que d'essayer de lui plaire, pour vous faire plaisir, puisque vous affirmiez que c'était une occasion unique, l'argent et la naissance se trouvant réunis là par hasard. Mais, vrai! il vaut décidément mieux, en cette matière, n'aller sur les brisées de personne, surtout quand ces brisées ne sont pas toutes fraîches : le gibier virginal n'aurait qu'à ne pas l'être! » Mme de Losne, par générosité, et peut-être aussi par amour-propre, crut ne devoir rien révéler de ce qu'elle avait appris outre le manque d'enthousiasme de Béatrix. Et le futur duc de Losne suivit ses parens sans manifester d'autre désespoir. Il s'en alla comme il était venu : indifférent ou résigné.

Les adieux furent d'autant moins pathétiques que chacun mettait plus de hâte à s'en acquitter, la situation ne laissant pas que d'être embarrassante pour tous.

Seul, avec ou après la duchesse de Losne, le comte de Triseuil fut sincèrement marri d'avoir à battre en retraite. L'amitié lui avait fait un devoir de ne se prêter qu'avec une demi-complaisance aux agaceries de Mlle de Laverdun; et, plus d'une fois, le voisinage de Suzanne Bernier lui avait été d'un véritable secours en lui procurant une contenance. Peu à peu, il avait pris goût à ce voisinage et à cette contenance : le charme doux et voilé de l'amie de Béatrix l'avait lentement pénétré. Mais il ne pouvait pas se tenir pour assuré que la jeune fille s'en fût aperçue. Et il devait remettre à plus tard le soin de se renseigner.

M. de Laverdun, enveloppé, drapé dans sa hautaine et froide politesse, subit, sans donner aucun signe de gêne ni d'ennui, le cérémonial des adieux. — Depuis son conciliabule avec la duchesse de Losne, il n'avait adressé la parole à sa femme et à sa fille que par nécessité.

Mais tout le monde, à l'exception de Suzanne, étant parti, le moment était venu de régler les comptes arriérés.

Dès le lendemain du départ, M. de Laverdun manda près de lui, dans son petit appartement particulier du second étage, sa femme et sa fille. Béatrix arriva d'abord et entra seule chez son père.

— Mon enfant, lui dit-il sans préambule, vous voilà débarrassée d'un prétendant qui vous importunait. Cela s'est fait sans fracas,

avec décence, Mme de Losne ayant pris l'initiative de la chose et ayant reconnu qu'il n'y avait pas lieu de pousser plus loin l'expérience... Fort bien. Mais vous avez à me rendre compte de votre conduite à un double point de vue. Vous avez à me dire, d'abord, pourquoi vous n'avez pas craint de vous compromettre en rebutant, par vos excentricités voulues, ceux que vous étiez libre, à coup sûr, de ne pas séduire, mais que vous n'aviez certes point le droit de scandaliser. Vous avez à m'apprendre, ensuite, comment Mme de Losne en est venue à vous interroger et quelle a été la cause déterminante de l'explication que vous avez eue avec elle. Car j'ai peine à comprendre que cette explication se soit produite de but en blanc... et j'ajoute que j'ai des raisons particulières de croire tout le contraire... J'attends.

Béatrix avait écouté, sérieuse et calme. Ce n'était évidemment ni à l'enfant insouciante qu'il avait à peine connue, ni à la jeune fille tour à tour affectueuse et inconsidérée, avec laquelle il venait à peine de faire connaissance, que M. de Laverdun allait avoir affaire. C'était une femme qu'il avait devant lui, une petite femme un peu grave, un peu triste, mais surtout résolue, hardie, fière et courageuse.

— Voici, dit-elle, ma double réponse. J'ai feint des inconséquences de tenue et de langage, qui ne sont ni dans mes habitudes ni dans mes goûts, parce que je voulais, mon père, éloigner vos amis, devenus mes ennemis par le fait seul qu'ils prétendaient confisquer ma personne... Je les ai donc trompés, mais je vous ai surtout trompé vous-même, parce que mon dessein était de vous amener à rompre spontanément ces fausses accordailles dont, seule, votre haine pour celui que j'aimais avait été l'inspiratrice. Mon excuse, c'est que j'ai cru pouvoir compter sur votre affection, péniblement reconquise, et que j'avais conscience d'agir en conformité de vos idées et de vos convictions les plus chères. Je voulais vous mettre en contradiction avec vous-même en vous faisant toucher du doigt le danger auquel j'eusse été exposée, si je me fusse sincèrement prêtée à l'accomplissement de votre projet... Et voici qui me conduit à la seconde partie de ma réponse. Je voulais vous convaincre de contradiction pour vous crier ensuite : Mais l'homme que j'aime est précisément tel que vous l'eussiez pu choisir pour moi! Il a vos idées, vos principes, vos goûts. Pourquoi donc le repoussez-vous sans le connaître? Voyez-le, jugez-le... Or, comme, en attendant, je ne pouvais pas le désespérer par le spectacle de ma conduite, pour lui bien inexplicable, j'ai été le rassurer...

— Vous avez vu M. de Montignan!.. Chez lui?

— Oui; accompagnée de Suzanne, j'ai été voir Régis. Et Mme de Losne, qui me surveillait, paraît-il, m'a surprise...

— Je comprends, alors! fit le comte avec une conviction sarcastique. Je comprends qu'elle ait songé, la première, à se dédire!

— Je vous dis tout, mon père, sans peur et sans honte... même ce que je pourrais vous cacher, parce que je dois tout vous dire pour arriver à ceci : Je veux être la femme de Régis... Je le veux plus que jamais, maintenant que je connais le monde pour l'avoir deviné : ce qu'il coûte ne vaut pas ce qu'il rapporte...

— Vous avez été chez ces gens-là! s'écria M. de Laverdun comme s'il n'avait pas entendu ce que lui avait dit sa fille après cet aveu formidable. Vous!.. Vous êtes partie de chez moi, moi présent!.. Et j'avais la suprême niaiserie de me reprendre de tendresse pour vous!.. Ah! tenez, c'est bien toujours la même duperie, et vous êtes bien la digne fille de votre mère!.. Il était écrit que ce sang-là devait toujours me tromper!..

Le mot lui était échappé dans l'emportement de la colère. Il voulut se rétracter en balbutiant.

— Mais non, interrompit douloureusement Béatrix, vous avez eu raison de le dire... dites-le donc encore, ce mot, qui vous étouffait. J'ai assez vieilli pour l'entendre... Je me doutais d'un terrible malentendu entre ma mère et vous. Qu'importe que mes soupçons se précisent!.. Ah! mon père, vous vous plaignez de nous... mais vous nous aurez fait bien du mal à toutes les deux!

Dégrisé de sa courte fureur, M. de Laverdun baissa la tête comme un coupable, oubliant qu'il avait voulu sévir comme un juge.

— Béatrix, murmura-t-il, mon enfant, vous vous êtes méprise sur le sens et la portée de mes paroles. Votre mère a droit à votre respect...

— Je le sais bien, dit avec fierté la jeune fille. Et je le croirais contre toute vraisemblance même... A plus forte raison, quand les faits me le crient. M'aurait-elle promise à Régis...

Au même instant, la porte s'ouvrit, et Mme de Laverdun, se rendant à l'appel de son mari, pénétra, à son tour, dans l'étroit cabinet de travail, sévèrement décoré et soigneusement clos, où le comte aimait à se tenir, loin du bruit et des importuns, près des combles du château.

D'un coup d'œil, la comtesse, sans juger la scène, en sentit la gravité :

— Arrivé-je trop tôt ou trop tard? demanda-t-elle. Et suis-je de trop?

Sa fille lui dit en l'embrassant, après avoir essuyé ses yeux humides :

— C'est moi, mère, qui vais être de trop... Mais que mon père

vous dise ce qui s'est passé entre nous. Il faut que cela serve à quelque chose et que nous sachions si nous devons quitter son toit. Car nous sommes solidaires. Il n'a pas le droit de séparer mon sort du vôtre, de me condamner s'il vous absout, ni de m'absoudre s'il vous condamne.

Béatrix, ayant encore une fois embrassé sa mère, passa devant son père en inclinant légèrement la tête et sortit.

Mme de Laverdun, plus émue qu'elle ne l'avait jamais été en face de son mari, interrogeait celui-ci du regard. Mais lui, muet et décontenancé, comme mortifié, ne relevait pas son front, que, depuis un moment, il tenait courbé vers le parquet. Enfin, il se redressa, ayant dans le regard une expression de vague humilité et d'incertaine contrition.

— Il vient de se passer, dit-il, une scène regrettable,.. et que je déplore du fond du cœur. En voici le point de départ.

Il raconta la démarche et les aveux de Béatrix. Puis :

— Entraîné par une irritation terrible, j'ai laissé échapper un mot qui vous accusait.

Mme de Laverdun se tourna vers la porte par où sa fille venait de sortir, et, toute frémissante :

— Vous n'avez pas craint!.. Quelle ignominie et quelle lâcheté ce serait, même si vos griefs ressemblaient moins à des calomnies! Mais, étant ce qu'ils sont, quel forfait!

— C'est vrai... Ce serait vrai, du moins, si j'avais été en possession de moi-même. Mais il y a en moi tout un levain de fureur jalouse dont les bouillonnemens échappent à l'empire de ma volonté, lorsque les circonstances me remettent aux prises avec ce passé qui m'a coûté tant de honte et de souffrances!.. Enfin, tenez, puisque le mal est fait, je vous laisse juge. Si vous croyez encore pouvoir marier votre fille dans les conditions que vous savez, faites-le... Je lève mon *veto*, et je me retire, ce qui équivaut à une rétractation.

La voix sourde et brisée, le regard honteux et presque sournois, M. de Laverdun était méconnaissable. Il semblait se repentir de ce qu'il avait dit, de ce qu'il avait cru, et il guettait encore, il quêtait des indices! Sa femme le contempla un instant avec une espèce de pitié, puis s'écria :

— Si je crois encore pouvoir le faire! Mais certainement, pauvre fou!.. Que vous ayez douté de la femme, passe encore! Mais de la mère, voilà ce que je ne puis comprendre ni pardonner.

— Hélas! qu'il est tard pour vous croire!

— Bien tard, en effet... Trop tard!

— Yolande, je vous adjure de prendre en considération, pour me juger à votre tour, le souvenir de ce que j'ai enduré jadis,

épiant mon malheur, le guettant pour ainsi dire au passage, en lisant le récit dans tous les yeux, en apercevant le reflet sur tous les visages, en devinant la dérision derrière tous les sourires!.. Rappelez-vous comme vous étiez belle et courtisée, et combien indifférente, en apparence, à tous les hommages, sauf à ceux d'un homme, toujours le même, toujours empressé et radieux...

— Mais cet homme, c'est vous qui m'avez contrainte d'y songer!

— Soit! J'étais autoritaire autant qu'il était docile, maladroit autant qu'il était souple... Mais les circonstances qui expliquent, qui même excusent la faute, ne l'effacent pas, ne la font point disparaître. Le suprême effort de ma justice ne devait donc aller qu'à pallier vos torts... Et je vous aimais! Comprenez que je vous aimais!

— Il fallait me prendre les mains, me regarder au visage en me demandant pardon de vos pensées mauvaises. Vous auriez bien vu que je ne vous trompais point... Les femmes mentent par leurs sourires et par leurs actes comme par leurs paroles, quelquefois; mais à moins d'avoir été dressées au vice et au crime, elles ne mentent jamais quand elles regardent droit... tenez, comme ceci!

— Ah! pardon, pardon!

M. de Laverdun avait fléchi le genou devant sa femme. Et cet homme fier, si faible, avait des larmes plein les yeux. — La jalousie dans un cœur noble et fort est comme une paille dans l'acier bien trempé : elle suffit à lui ôter sa vertu.

— C'est à votre fille qu'il faut porter cette tardive amende honorable, dit tristement Mme de Laverdun. Qu'en ferais-je, moi?

— Venez, dit le comte en entraînant sa femme.

Il la conduisit jusqu'au seuil des appartemens du premier étage. Et, là :

— Dites à Béatrix que je consens à tout, que nous nous sommes réciproquement pardonné les torts que nous pouvions avoir l'un envers l'autre, et qui étaient surtout imaginaires... et que je veux l'embrasser avant de partir... Car je vais reprendre ma vie errante. C'est ce que j'ai de mieux à faire, et cela satisfera tout le monde... même moi, qui, tout en vous sachant enfin peu coupable, ne pourrais oublier... Dites à votre fille... ce que vous pouvez lui dire, tout de suite, dites-le en l'arrangeant pour le mieux. J'ai hâte de réparer... ce qui est réparable.

— Attendez-la ici, dit la comtesse. Je vais la chercher.

La jeune fille arriva bientôt dans la chambre de sa mère. Mise au fait en quelques mots très discrets, qu'un seul terme résumait : malentendu d'ancienne date, elle s'élança au cou de son père; puis, gardant une des mains du comte dans les siennes :

— Je disais bien que, si l'on m'eût consultée plus tôt, il n'y eût jamais eu le moindre malentendu!.. Seulement, il faut rester,

mon père, si vous ne voulez pas que le pauvre trait d'union, si longtemps méconnu, redevienne inutile...

D'un coup d'œil involontaire, M. de Laverdun consulta sa femme. Celle-ci, avec un peu d'effort, sourit en prenant la main que lui tendait sa fille, laquelle se trouvait de la sorte entre son père et sa mère, les unissant l'un à l'autre par sa personne. Et :

— Restez, dit-elle simplement, puisqu'on vous retient.

XV.

Le comte de Laverdun resta. Ce fut M. de Montignan qui partit. Il se tint à l'écart, confiné dans son existence parisienne, dont la comtesse n'était plus là pour l'aider à combler le vide tumultueux ou sonore, et se consolant, comme il pouvait, par la pensée que son fils serait heureux et que M. de Laverdun ne le serait jamais.

Suzanne n'a pas épousé M. de Triseuil, qu'en un jour de gaîté elle avait surnommé « le jeune homme frais », par allusion à la mine ronde et rose, poupine et fraîche du jeune comte. C'était une raison comme une autre pour le refuser. Mais la vérité est qu'elle s'était trop intéressée à Régis et de trop près. Sa sœur lui expliqua dans la suite, et à merveille, que l'amitié est impraticable entre personnes de sexe différent, à moins d'obstacles à l'amour, existant des deux parts. Or il n'y avait eu d'obstacle que d'un seul côté. — Suzanne Bernier n'a donc épousé personne. Et Mme Amelot, qui couchait entre les deux petits lits de ses fillettes, en fut quitte pour faire placer l'un de ces petits lits dans la chambre de sa sœur.

Mais Régis et Béatrix, eux, se marièrent, — ce qui est assez la fin de toutes les idylles, si c'est aussi le commencement de bien des drames. — Quant à l'épilogue, il fut l'œuvre de la jeune femme elle-même, un soir du printemps suivant, un soir que son mari, longtemps après le premier quartier réglementaire de la lune de miel, et pendant un court séjour à Paris, lui tendait deux cartes d'invitation pour ce même soir, toutes deux arrivées en leur absence et oubliées dans un coin, quoiqu'elles fussent toutes deux de provenance illustre.

— Il est encore de bonne heure, faisait observer Régis. Vous avez des toilettes toutes prêtes, et c'est votre femme de chambre qui vous coiffe. Ainsi...

— Demandez donc les lampes, interrompit doucement Béatrix en déchirant les deux invitations, et restons chez nous.

HENRY RABUSSON.

CURIOSITÉS
HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES

SIR JOHN MAUNDEVILLE.

I.
L'HOMME ET LE CONTEUR.

Le premier aphorisme du vieil Hippocrate est justement célèbre : « l'art est long, le temps est court, l'expérience trompeuse, le jugement difficile. » On pourrait y ajouter « et l'attention souvent absente, » et, ainsi complété, le recommander à l'érudition et à la critique plus particulièrement encore qu'à toute autre branche du savoir humain. Lire beaucoup, en effet, et par conséquent vite y est indispensable, cependant lire vite y est un péril ; tâtonner longtemps y est un devoir, et cependant les longs tâtonnemens ne vont pas sans engendrer quelque distraction d'esprit, et toute distraction fausse aisément la piste poursuivie. S'en tenir aux faits extérieurs y est la règle la plus prudente, cependant il se peut aisément

qu'on soit ainsi la dupe des apparences ; la complexité des détails y est infinie, et si on s'y engage trop avant, on ne parvient plus à en saisir l'unité ; c'est le phénomène des arbres qui empêchent de voir la forêt. Cette inattention est presque forcée, quasi fatale, et c'est là sans doute ce qui explique comment l'érudition est amenée à changer ses conclusions tous les vingt-cinq ans. Pour les époques de pleine lumière, ces distractions inévitables n'ont qu'une faible importance ; mais elles en ont une extrême pour les époques de lumière incertaine, de crépuscule ou de première aube, pour les siècles entre chien et loup, comme ont été pour l'Europe moderne les XIVe et XVe siècles. Comme les formes des choses sont encore indécises et tremblotantes à de telles époques, comme l'esprit humain, mal rassuré encore contre les terreurs de la nuit qui s'éloigne, y use de prudence et de retards calculés afin d'attendre le plein jour, avançant d'un pas circonspect pour éviter d'aller à la rencontre d'un péril possible et étouffant le son de ses paroles pour ne pas éveiller un ennemi peut-être tout proche, il se peut très aisément que le critique, s'il ne tient pas assez grand compte de ces précautions, prenne un déguisement pour l'homme véritable, une imposture avisée pour l'expression d'une croyance sérieuse, et une pensée profonde pour une opinion de vieille femme. Nous avons fait tout récemment à cet égard une expérience curieuse dont les résultats nous ont paru assez amusans pour mériter d'être présentés à nos lecteurs, et en même temps assez importans pour mériter d'être proposés à l'examen des érudits en matière de littérature du moyen âge, M. Gaston Paris, M. Léon Gautier, M. Louis Moland, et tels autres que vous voudrez y ajouter selon vos sympathies et vos préférences.

Sir John Maundeville est le nom d'un fort singulier écrivain de la seconde moitié du XIVe siècle, qui fit le pèlerinage de Terre-sainte, et, à la suite d'un séjour prolongé en Égypte et en Syrie, prétendit avoir exécuté dans les autres régions de la vaste Asie des voyages qu'il poussa jusqu'aux portes du paradis terrestre. A son retour, il publia en trois langues (latin, français, anglais), et avec un succès prodigieux, le récit des merveilles qu'il avait vues ; nul livre, nous dit un de ses modernes éditeurs, Thomas Wright, ne fut plus lu à la fin du XIVe siècle, ce qui prouve que les contemporains ont souvent bien de l'esprit. Jusqu'à une date très récente, nous devons l'avouer, nous ne connaissions sir John Maundeville que par extraits, et cet aveu nous est d'autant plus facile que, quel que soit l'intérêt de son livre, il est de ceux qu'il n'est pas indispensable d'avoir lus avant de quitter ce monde ; mais, il y a quelques semaines, notre imagination se trouvant en appétit de

merveilleux, nous eûmes l'idée, pour en émousser la pointe, de nous adresser à lui sur la réputation qui lui a été faite universellement d'être plus crédule que le moine le plus superstitieux du moyen âge. C'est à son égard la phrase consacrée, et les extraits que nous connaissions n'étaient pas pour la démentir. Nous avons donc à peine besoin de dire que notre imagination a trouvé dans son livre toute la pâture qu'elle cherchait; des merveilles, il y en a une par chaque page, bien mieux, par chaque ligne, abondance fort explicable, quand on sait que, non content de celles qui lui appartiennent en propre, il y a ajouté toutes celles qui appartiennent à ses prédécesseurs, plus toutes celles que les compilateurs du moyen âge avaient tirées des naturalistes de l'antiquité. Mais de toutes ces merveilles la plus extraordinaire, assurément, est la surprise qu'il nous réservait. Jugez si elle a été grande, lorsque par derrière cet amas de fables nous nous sommes trouvé en présence d'un homme à la fois hardi et prudent, d'une raison saine et droite, d'une liberté d'esprit presque complète, et qui, s'il est superstitieux, l'est à peu près comme son contemporain Boccace, ou si vous trouvez le nom trop gros, comme son autre contemporain Chaucer, ce qui n'est pas encore l'être beaucoup. Du même coup la raison d'être de cet entassement de choses extraordinaires nous est apparue. Maundeville démontre par des contes, prouve par des fables, insinue par des miracles, suggère par des histoires à dormir debout, appliquant ainsi sous cette forme du récit de voyage, moins usée que les formes de l'apologue et de la parabole, la vieille méthode qu'ont suivie tant de moralistes, prédicateurs populaires, orateurs et philosophes pour se faire entendre des multitudes. Le voyageur s'efface en partie pour faire place à une sorte de Lucien compilateur sans impiété ni irrévérence, ou de Rabelais sans verve comique ni talent d'invention, qui a écrit un livre des plus amusans à l'effet d'insinuer la vérité sous la forme de l'erreur et d'enseigner la vraie religion par le moyen même de la superstition.

Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que cet homme, que des yeux autrement exercés que les nôtres n'ont pas aperçu, n'a pris aucune peine pour se dissimuler. Il ne met, il est vrai, aucune ostentation à s'étaler; mais il reste présent d'un bout à l'autre de son livre, modestement, discrètement, et peut le voir qui veut. L'idée qui fait l'âme de ses récits, idée assez large et assez haute pour avoir suffi, même de nos jours, aux aspirations d'esprits d'une indépendance certaine, circule à travers toutes ces fables en méandres infinis, mais jamais souterraine ou cachée. Maundeville a dit, non pas une fois, mais dix, mais vingt fois ce qu'il pensait, ce qui prouve que ce

qu'on laisse à découvert et à la portée de la vue de tous est souvent ce qui est le mieux à l'abri. Disons tout de suite sommairement quelle est cette idée afin que la valeur en apparaisse clairement. Le genre humain est un, l'esprit humain est un, et, par conséquent, la vérité est nécessairement une. La vérité est donc l'héritage du genre humain par nature et don divin, il n'y a donc pas de race d'hommes qui ne puisse y atteindre ou mériter d'en être privée, et la diversité des religions, loin de contredire cette unité, la confirme au contraire. Assurément il n'y a rien là que le christianisme bien compris n'accepte, et, qui plus est, ne proclame; mais il n'y a rien là non plus dont la philosophie la plus indépendante ne puisse s'accommoder, et opposer au besoin aux intolérances d'un dogmatisme trop étroit ou aux myopies d'une foi trop exclusive. Et puis n'est-il pas vrai que pour les idées tout dépend de l'époque où elles sont prêchées? que telle idée parfaitement orthodoxe de nos jours pouvait être au XIVe siècle de la plus parfaite hétérodoxie? Je crois fort que l'idée de sir John Maundeville était dans ce cas-là, et qu'elle était mieux faite pour être approuvée par un Boccace que par un théologien de la cour d'Avignon, et par un Poggio que par un docteur du concile de Constance.

Je prévois l'objection : comment une idée aussi considérable a-t-elle pu échapper? C'est que, si apparente qu'elle soit, elle n'est pas aisément reconnaissable, si quelque chose ne vous a pas prévenu, et les raisons en sont nombreuses. En premier lieu, l'entassement de merveilles dont elle est flanquée, et qui ne la prouvent qu'en l'étouffant; je répète à dessein l'expression dont je me suis déjà servi : c'est le phénomène des arbres qui empêchent de voir la forêt. Ensuite la prudence et la discrétion que l'époque exigeait; nous allons voir dans un instant que Maundeville a cru devoir prendre la précaution de placer son livre sous le couvert de l'orthodoxie. Autre obstacle, celui-là très fort; l'idée se présente à son premier état de syncrétisme rudimentaire, brut, enveloppé, elle n'a pas traversé l'état analytique, et n'a pas atteint de déduction en déduction sa synthèse dernière. C'est une larve où tous les organes futurs sont repliés, une germination, non une végétation et floraison. Enfin aux époques de transition, surtout lorsque la société déclinante a duré aussi longtemps et aussi puissamment que celle du moyen âge, il se produit un état moral très particulier qui vaut la peine d'être expliqué.

A de telles époques, l'indépendance de l'esprit ne peut jamais être entière, écrasée qu'elle est par le poids des richesses morales de ce passé qui décline, et dont l'individu ne se sépare qu'à contrecœur, malgré lui, avec déchiremens ; quelquefois même c'est à son

insu qu'il s'en éloigne, innovant comme M. Jourdain faisait de la prose, et ces indépendans involontaires ne sont pas souvent les moins hardis. C'est là le secret de la faiblesse des premiers réformateurs et de tous les esprits indépendans à cette fin du XIVe siècle. Cette faiblesse ne vient pas de timidité, mais de ce que l'éducation première reste trop riche et trop encombrante. Songez à ce que le moyen âge avait entassé d'élémens de tout genre dans les esprits et dans quel inextricable filet d'habitudes et de pratiques la vie morale se trouvait engagée. Aussi, à ces dates-là, l'indépendance de l'esprit ne porte jamais sur un ensemble, mais sur un point particulier, qu'on peut facilement ne pas apercevoir, perdu qu'il est dans l'amas de notions transmises et acceptées. Les plus hardis n'y ont point quantité d'idées, ils en ont une seule, et, pour tout le reste, ils gardent celles des siècles qui les ont précédés. Cette idée ainsi isolée et solitaire ne peut se faire jour qu'au moyen des formes du passé, et ces formes se trouvent par la longue habitude si étroitement associées avec des croyances qui n'ont jamais été mises en doute qu'elles trompent sur l'idée qu'elles présentent ou la masquent tout en la montrant. Pour comprendre à quel point est lourd ce poids des richesses du passé, prenez tel autre des illustres de l'époque, Chaucer, par exemple, et voyez au milieu de quel fatras de mauvaise théologie, de leçons apprises par cœur dans les manuels scolastiques, de fausse science et de fausses opinions, d'astrologie, d'alchimie, d'abus des formes allégoriques, de pédanterie syllogistique, de procédés oratoires venus des sermonnaires, cet admirable poète est contraint de se démener; il traîne après lui les habitudes d'esprit de quatre siècles ou davantage. Je ne connais qu'une exception à ce fait au XIVe siècle, celle des grands Italiens d'alors, et très particulièrement de Boccace. Pour celui-là, par exemple, quel que soit le fardeau dont le moyen âge l'a chargé, il le porte si légèrement ou le secoue de ses mâles épaules d'un mouvement si facile qu'il semble n'en avoir jamais senti le poids. C'est peut-être dans toute l'histoire littéraire le seul écrivain qu'on puisse imaginer se réveillant à la façon d'Épiménide dans une autre société que la sienne sans se sentir dépaysé, ce qu'on ne pourrait pas dire de beaucoup plus grands que lui. Nous le voyons aisément entrant dans un salon parisien de nos jours comme s'il sortait des appartemens de la princesse Marie, causant avec nos lettrés comme il causait avec Pétrarque ou Léon Pilate, offrant sa *Généalogie des Dieux* à M. Leconte de Lisle en exprimant le souhait que ce livre puisse intéresser un esprit aussi éminent et à qui la hardiesse ne coûte pas, ou prenant congé de M. Renan, en l'assurant que tout ce qu'il lui a communiqué l'a d'autant plus intéressé qu'il avait lui-même soup-

çonné vaguement quelque chose de pareil. Il va sans dire qu'une telle souplesse n'est pas dans les moyens de sir John Maundeville, qu'on ne peut le séparer du cadre de son époque, qu'il traîne après lui comme Chaucer, et plus que Chaucer, tout le bagage du moyen âge, et que ce bagage encombrant est l'obstacle qui empêche de reconnaître la hardiesse d'esprit discrète, mais certaine, dont témoigne son livre.

Cette hardiesse d'esprit le sépare nettement de tous les autres voyageurs du moyen âge qu'il nous a été donné de lire, lui crée une place à part, et en fait à la fois mieux et moins qu'un voyageur. Ses prédécesseurs méritent à coup sûr plus de confiance, — encore y a-t-il à faire certaines réserves à cet égard, — mais on concevra sans peine que la valeur de sir John Maundeville comme voyageur n'a plus qu'une importance fort secondaire, si l'idée que nous avons exposée sommairement est réellement l'âme de son livre. Elle y circule, avons-nous dit, en méandres infinis; mais puisqu'on la connaît déjà en substance, qu'il nous soit permis de ne l'aborder directement qu'après avoir suivi quelques-uns de ces méandres. Ils sont si fertiles en surprises amusantes et en curiosités poétiques que ce sera notre faute assurément si notre lecteur se plaint du retard que nous lui imposons.

I.

Quoique né à Saint-Albans, sir John Maundeville est presque pour nous un compatriote. Par l'origine d'abord, — son nom indiquant sans conteste qu'il descendait de quelqu'un de ces Français des provinces de l'ouest venus avec Guillaume de Normandie, ou plus récemment encore avec Henri Plantagenet. Il n'y avait pas assez longtemps que cette noblesse était établie en Angleterre, pour qu'elle eût perdu le langage du pays natal; aussi le français du Nord était-il la langue que parlaient encore entre eux les chevaliers, quoique la moderne langue anglaise fût déjà née. Ce fut si bien, en tout cas, celle de sir John Maundeville, qu'il composa son livre en français en même temps qu'en anglais, et que les érudits les plus compétens considèrent la version française comme la première en date. Enfin dirai-je qu'on découvre en lui quelques vestiges d'amour pour son pays d'origine, quelque chose comme un levain de patriotisme français? Pendant qu'il exécutait son voyage, la guerre de cent ans entre la France et l'Angleterre avait éclaté, et 1356, date de son retour, est aussi celle de la bataille de Poitiers; mais les exploits qui se sont accomplis en son absence ne

semblent lui inspirer qu'une médiocre admiration, car il blâme vertement dans sa préface ces seigneurs temporels qui, au lieu de chercher à reconquérir la terre sainte, héritage commun des chrétiens, se montrent beaucoup plus empressés de déshériter leurs voisins. Voilà bien des titres à notre intérêt ; essayons donc de nous le représenter à peu près. La tâche n'est pas impossible, quoique difficile et aventureuse; nous ne savons en effet sur lui que ce qu'il nous a appris lui-même, et cela se réduit à peu de chose.

Il est parti de Saint-Albans, nous dit-il, en 1322, le jour de la Saint-Michel, et il est revenu en 1356. Trente-quatre ans! plus de deux fois le temps que Tacite considère comme un long espace de la vie humaine! Eh bien! vraiment, ce n'était pas trop pour les projets très divers qu'il semble s'être proposés au départ. Il se présente à nous sous le triple aspect de pèlerin, d'aventurier militaire, et d'observateur curieux des peuples et des mœurs. Voilà des stimulans bien variés de vie errante, mais il nous a donné indirectement une explication de cet appétit de voir et de savoir qui est trop de son époque pour que nous l'omettions. Maundeville, comme Chaucer, croyait fermement à l'astrologie judiciaire, et parlant des peuples de l'Inde, il donne pour raison de leur amour du repos et de leur inertie presque extatique, qu'ils habitent le premier climat, qui est celui de Saturne. « Saturne est lent et de mouvement insensible, car il traîne trente ans à accomplir sa course à travers les douze signes, tandis que la lune passe à travers les douze signes en un seul mois. Et comme Saturne est si lent de mouvement, le peuple de cette contrée qui se trouve dans son climat n'a ni inclination ni volonté à se mouvoir, et à désirer connaître les étrangers. Notre pays est tout le contraire, car nous sommes dans le septième climat qui est celui de la lune, et la lune se meut rapidement, et est une planète de progression. Pour cette raison elle nous donne une volonté de nous mouvoir activement, d'aller par différentes routes, de chercher les choses étrangères et les diversités de ce monde; car la lune va autour de la terre plus rapidement qu'aucune autre planète. » C'est la première et non la moins originale explication de l'instinct nomade qui distingue les insulaires de la Grande-Bretagne, et son auteur peut être pris comme le premier en date aussi de ces modernes Anglais qui parcourent la terre en tous sens, sans que leur caractère national en soit altéré, tournant ainsi en éloge et à leur profit le trait philosophique qu'Horace décochait aux esprits inquiets piqués de la tarentule des voyages :

Cœlum, non animum mutant, qui trans mare currunt.

Des trente-quatre années qu'il a passées hors de son pays, sir John Maundeville semble avoir employé les dix-neuf premières au service du sultan d'Égypte qu'il aurait assisté dans ses expéditions contre les Bédouins dont il trace en quelques lignes un portrait presque magistral. Le sultan, nous dit-il, l'avait pris en si grande amitié qu'il l'aurait fait marier avec la fille d'un des grands de sa cour s'il avait voulu changer de religion. Ce prince avait dû l'avoir, en effet, en haute estime pour lui tenir dans l'intimité le discours sur l'opposition qui existe chez les chrétiens entre leur religion et leurs mœurs, propos d'une sérieuse importance et qui portent tous les caractères de l'authenticité. Il est probable que, pendant ce long séjour auprès du sultan, il a eu occasion de faire des excursions répétées dans toutes les régions de la Mésopotamie, de la Syrie et de la Palestine, ce qui expliquerait pourquoi la partie de son livre qui se rapporte à ces contrées est moins sommaire, mieux circonstanciée, et, en définitive, moins fabuleuse que le reste. En quittant l'Égypte, il dit être entré par les régions de l'Inde dans les États du grand khan du Cathay auprès duquel il aurait rempli pendant quinze mois les mêmes offices militaires qu'il avait remplis auprès du sultan.

C'est à peu près tout ce qu'il a cru devoir nous apprendre de ses aventures de chevalier errant (1), soit par réelle modestie, soit qu'il ait eu crainte de nuire par trop de détails personnels à l'unité de son récit, car il y a en lui des élémens d'artiste, et le souci de

(1) Il aurait pu cependant nous en apprendre davantage sans manquer aucunement à la modestie, tant certains détails sont naturels à tout voyageur. Ainsi, il est remarquable qu'il n'indique jamais ses *références* dans ces lointains pays, — appuis nationaux ou chrétiens, lieux naturels de refuge, maisons de crédit, — comme l'ont fait ses prédécesseurs et successeurs. Nous n'entendons pas seulement les voyageurs célèbres du moyen âge, Plan de Carpin, Rubruquis, Marco Polo, dont nous connaissons exactement les voies et moyens, mais les voyageurs plus modestes, qui, après et avant lui, ont fait ce pèlerinage de terre sainte qu'il présente comme son premier et principal but. Nous venons d'en lire deux à son occasion, Benjamin de Tudèla et Bertrandon de la Brocquière. Rien de plus aisé à comprendre que le voyage de Benjamin de Tudèla, allant de communauté juive en communauté juive, se renseignant partout où il séjourne, sûr d'avance de son gîte à chaque étape. De même pour Bertrandon de la Brocquière. Nous savons les noms de tous les chevaliers de Bourgogne avec lesquels il a fait voyage, à quels momens il s'est séparé d'eux et pour quelles raisons, à quels marchands français, génois, vénitiens, florentins, catalans, il a eu recours pour les renseignemens, les questions d'argent, quels périls il a courus et dans quelles villes sa qualité de chrétien lui a valu le plus d'insultes de la part de la canaille musulmane. Mais pour sir John Maundeville, nous sommes obligés d'imaginer ses voies et moyens, de supposer que le sultan d'Égypte aura été suffisamment généreux avec lui, ou que le grand khan du Cathay l'aura traité avec un peu de cette lmunificence dont son aïeul Kubla-Khan avait été prodigue, au siècle précédent, envers les Polo.

la composition se laisse aisément apercevoir au milieu de beaucoup de gaucheries et d'inexpériences. Malgré la rareté de ces informations, nous avons cependant un moyen indirect de nous le représenter assez exactement dans ce rôle de *condottiere* chrétien. Son contemporain Chaucer, qui, de tous les hommes du XIV[e] siècle, fut peut-être le mieux renseigné sur les trois littératures européennes de l'époque (France, Angleterre, Italie), avait certainement lu son livre lorsqu'il écrivit les *Contes de Cantorbéry* qu'on ne peut placer avant 1382, et il n'y a pas grande témérité à supposer qu'il a pu y puiser quelques-uns des principaux traits du plus noble de ses pèlerins, le chevalier qui ouvre la série de ses contes par l'admirable histoire d'*Arcite et Palémon*.

Il y avait un chevalier, un très digne homme qui, du premier jour où il monta en selle, aima la chevalerie, la vérité et l'honneur, la liberté et la courtoisie,.. il avait voyagé aussi loin qu'aucun homme vivant tant en pays chrétien qu'en terre païenne, et toujours honoré pour sa parfaite noblesse. Il était à Alexandrie lorsque la ville fut emportée ; bien souvent il avait tenu le haut bout de la table en Prusse avant les hommes de toute autre nation, et nul chrétien de sa condition n'avait si souvent voyagé en Lithuanie et en Russie. Dans le royaume de Grenade, il avait assisté au siège d'Algésiras,.. il était à Layaz et à Satalie, lorsque ces villes furent emportées, et dans les mers de Grèce il avait fait partie de plus d'une noble armée. Il avait pris part à quinze batailles meurtrières. Il avait combattu pour notre foi à Tramissene dans trois passes d'armes, et il avait toujours tué son adversaire. Ce digne chevalier avait aussi vécu quelque temps auprès du seigneur de Palatie, encore un autre païen de Turquie, et toujours tenu en souveraine estime. En même temps qu'il était vaillant il était sage, et dans sa façon d'être aussi doux qu'une fille ; jamais dans sa vie il ne dit chose vilaine et malséante à son rang. C'était enfin un parfait gentil chevalier,.. il était récemment revenu de ses voyages, et il s'était mis en route pour accomplir son pèlerinage.

Voilà bien sir John Maundeville, tel qu'il se présente à nous, à la fois pieux et aventureux, passant partout sans périls, grâce sans doute à son bon renom, s'introduisant auprès des grands de toutes ces contrées lointaines, et, à coup sûr, le chevalier de Chaucer n'avait pas parcouru plus de pays qu'il ne prétend en avoir traversés. Toute supposition mise à part, le portrait peut être tenu en un certain sens pour celui de notre voyageur, car ce n'est certainement pas une exception que Chaucer a voulu peindre dans son chevalier, et ce portrait prouve que de tels caractères étaient fréquens au

XIVe siècle. Si donc Chaucer n'a pas peint l'individu nommé Maundeville, il a peint le genre dans lequel il rentrait. Un des bons commentateurs de Chaucer, Tyrwhitt, s'étonne que le poète ait fait venir son chevalier d'Alexandrie et de Lithuanie plutôt que de Crécy et de Poitiers : « Cela ne peut s'expliquer, dit-il, qu'en supposant qu'à cette époque le moindre service contre les infidèles était estimé plus haut que les plus splendides victoires remportées sur des chrétiens. » Si l'érudit Tyrwhitt s'était mieux rappelé Maundeville, il se serait dispensé de poser cette question singulière, car le voyageur y a répondu dans la préface de son livre exactement par la raison que suppose le commentateur. Nous avons dit qu'il déplore ouvertement que les princes chrétiens entreprennent de se voler leurs héritages au lieu de conquérir cette terre sainte qui est l'héritage commun des chrétiens. Et puis, piété à part, il n'y avait pas assez longtemps que les croisades avaient cessé pour que les guerres en pays infidèle ne fussent pas restées les guerres par excellence pour toutes les imaginations aventureuses. Or ces imaginations devaient être fort nombreuses et fort inquiètes à ce moment du siècle où Maundeville partait d'Angleterre. Dix ans, en effet, ne s'étaient pas écoulés depuis qu'avait péri cet illustre et puissant ordre du Temple, qui, pendant deux siècles, avait englobé dans ses rangs tout ce que l'humanité chrétienne contenait d'aventuriers dans la meilleure et dans la pire acception du mot. Cette disposition éternelle de la nature humaine avait-elle donc disparu tout à coup avec le bûcher de Jacques Molay ? Et, si elle n'avait pas disparu, comment pouvait-elle trouver satisfaction si celui qu'elle tourmentait n'allait pas guerroyer avec quelque Lusignan de Chypre ou prendre part avec les chevaliers teutoniques à quelque expédition contre les païens du Nord.

Il y a vraiment beaucoup de choses chez sir John Maundeville. Si le coureur d'aventures ne craint pas de se commettre avec les princes musulmans ou païens, en revanche le pèlerin est sincèrement chrétien, et bien de son époque. Il en représente, avec une ardeur qui atteint souvent presque l'éloquence, un des sentimens les plus élevés. Ce sentiment, qui parcourt tout le XIVe siècle comme une plainte étouffée, condamnée à rester sans écho, mais auquel tel illustre d'alors, un Pétrarque par exemple, n'a pas dédaigné, à certains jours, de prêter sa voix, c'est le regret qu'inspire la cessation des croisades et l'espérance de les voir renaître. Tout autre emploi de l'ardeur belliqueuse et des talens militaires semble illégitime à Maundeville, et il considère comme fratricides les guerres que se font les princes chrétiens, oublieux de la foi qu'ils professent. Il s'afflige cependant plus qu'il ne s'étonne, puisque le

centre commun des âmes chrétiennes, c'est-à-dire les lieux saints, leur manque désormais; n'ayant plus ce qui réunit, elles tombent fatalement à ce qui divise. Jamais, en effet, on ne sentit plus le besoin des croisades, et elles ne furent plus réellement nécessaires que lorsqu'elles eurent pris fin. Dès que le royaume chrétien d'Asie eut disparu, l'Europe se vit à son tour entamée. Saint-Jean-d'Acre a succombé en 1294, et la disparition de ce dernier vestige de la domination chrétienne coïncide avec l'agression destinée à être si rapidement victorieuse des fils d'Othman. Le temps n'est plus où Constantinople avait pu soutenir victorieusement deux sièges contre les Arabes, encore animés de l'irrésistible ferveur de la première époque de l'islam. Les siècles, en passant, ont usé ses dernières forces; lorsque hier encore elle applaudissait à la chute de ces maîtres latins qui l'avaient dominée soixante ans et s'était remise sous le joug de ses tyrans grecs, elle avait cru reprendre possession d'elle-même; en réalité, avec ces maîtres latins, disparaissaient ses derniers soutiens. Maintenant que cet empire n'a plus que des Byzantins pour défenseurs, il se sent mourir chaque jour de son indépendance reconquise. Au moment où sir John Maundeville se mettait en route, les Turcs étaient déjà maîtres de toute l'Asie-Mineure; et, pendant le cours de son long voyage, Orchan et Amurat s'introduisaient dans les provinces européennes de l'empire et y jetaient les fondemens d'une domination autrement solide que la tyrannie passagère des Mongols de Batou un siècle auparavant. Un passage de son livre rend, avec vivacité de sentiment, relief et couleur, la tristesse de ce fantôme d'empire. « Devant l'église de Sainte-Sophie se dresse la statue, entièrement dorée, de l'empereur Justinien; il est à cheval, couronne en tête, et primitivement il tenait dans sa main un globe doré; mais ce globe est tombé, et les gens de là-bas disent que c'est un signe que l'empereur a perdu une grande partie de ses terres et seigneuries, car il était empereur de Romanie et de Grèce, de toute l'Asie-Mineure, de la Judée où est Jérusalem, de l'Égypte, de la Perse et de l'Arabie; mais il a tout perdu, sauf la Grèce, et plusieurs fois on a essayé de replacer le globe dans la main de la statue, mais elle n'a jamais pu le tenir. Ce globe signifie la souveraineté qu'il avait sur le monde entier, lequel est rond; l'autre main est levée du côté de l'Orient, en signe de menace contre les agresseurs malfaisans. »

Le monde latin aura-t-il le sort du monde grec? De toutes parts on se pose la question, et on s'inquiète parfois des moyens de détourner le péril, moyens dont le principal et presque l'unique serait dans le rétablissement de l'unité chrétienne par l'union des deux grandes églises. Aussi est-ce l'époque où commencent les né-

gociations si souvent interrompues et si souvent reprises entre Rome et Constantinople, mais que les haines têtues des théologiens ne laisseront jamais aboutir. On trouve dans Maundeville une expression assez forte de l'insolence de ces haines : « Ils ne sont pas obéissans à l'église de Rome, ni au pape,.. et c'est pourquoi le pape Jean XXII leur envoya des lettres pour leur rappeler que la foi chrétienne devait être une, et qu'ils lui devaient obéissance, comme étant le vicaire de Dieu sur terre et ayant reçu de Dieu le pouvoir de lier et de délier; mais ils lui envoyèrent diverses réponses disant ceci entre autres choses : « Nous ne pouvons pas souffrir ton grand orgueil, nous n'avons pas envie d'assouvir ta grande convoitise. Le Seigneur soit avec toi, car Notre-Seigneur est avec nous. Adieu. » Et il ne put avoir d'eux d'autre réponse... Ils ne souffrent pas que les Latins chantent à leurs autels; et, s'ils le font par hasard, immédiatement ils lavent l'autel avec de l'eau bénite. » Les Turcs peuvent donc faire leur œuvre en toute sécurité; toute la résistance qu'ils rencontreront du côté de l'Occident se bornera, à la fin du siècle, à la croisade des chevaliers français contre Bajazet et à leur glorieuse, mais stérile défaite à Nicopolis.

C'est avec ces sentimens de croisé rétrospectif que Maundeville a fait le voyage de Terre-sainte, et ce sont eux, probablement, qui lui ont inspiré le procédé tout de piété et de respect qu'il a employé pour la décrire. Il parcourt la Palestine pas à pas, bourgade par bourgade, hameau par hameau, et à chacune de ces étapes il nomme le souvenir historique, religieux, légendaire ou fabuleux qui est attaché à la motte de terre sur laquelle son pied est posé. Une impression de grandeur dont on ne saurait se défendre sort de cette nomenclature qui, pour tout autre pays, paraîtrait peut-être aride; mais la nature particulière de ces souvenirs dissipe toute sécheresse, et peu de choses nous ont fait mieux sentir à quel point l'histoire de ce petit pays est mêlée à notre vie morale que les pages consacrées à cet itinéraire. C'est pour les lieux saints qu'il réserve toute sa ferveur; mais, dès qu'il sort de Palestine, cette ferveur s'attiédit beaucoup, et il se présente sous un aspect quelque peu inattendu. Il a toute sorte de réserves, de sous-entendus, qui sont d'un demi-sceptique. Il décrit sans trop d'étonnement ni même trop d'horreur les idolâtries qu'il rencontre sur sa route, quelque monstrueuses qu'elles soient. Il compare les croyances les unes aux autres; et, non content d'établir leurs différences, il cherche leurs ressemblances, et il les trouve. Bref, Maundeville devient, dans cette seconde partie de son voyage, un parfait latitudinaire, aussi est-ce surtout dans cette partie qu'apparaît l'idée capitale que nous avons indiquée au début de ces

pages. Il avait si bien conscience du chemin qu'avait fait sa pensée, et se sentait si peu rassuré sur les résultats de son voyage, qu'il nous dit qu'à son retour, en 1356, il passa par Rome (1) et soumit son livre à l'examen du pape, « afin de faire absoudre sa conscience de nombre de points scabreux comme il doit s'en engendrer beaucoup chez les hommes qui ont vu beaucoup de peuples de diverses sectes et de diverses croyances. » Le pape, paraît-il, examina le livre et le couvrit de son approbation; aussi Maundeville le présente-t-il tout triomphant à ses lecteurs en leur disant que, s'il se trouve dans le nombre quelques-uns de ces incrédules réfractaires qui ne croient qu'à ce qu'ils voient de leurs yeux, ils devront se tenir pour avertis que sa véracité est affirmée et prouvée par le saint-père lui-même. Il est permis de croire que sir John Maundeville a soumis son livre à l'approbation du saint-père, un peu avec les sentimens qui furent ceux de Voltaire, lorsqu'il dédia son *Mahomet* à Benoît XIV. La précaution n'était peut-être pas inutile. Le plus ancien manuscrit connu du livre est de 1371; c'est justement l'époque où commençait cette poursuite des partisans de Wiclef, qui allait durer si longtemps, et où l'épiscopat anglais devait se montrer si rigoureux. Quoique les idées de Maundeville eussent peu de chose à démêler avec celles de Wiclef, il n'eût peut-être pas été sans danger, à un pareil moment, de passer pour entretenir des opinions non orthodoxes, de quelque nature qu'elles fussent. Par cette approbation papale, il obtenait deux résultats : il se mettait à l'abri de tout soupçon et faisait passer ses conclusions philosophiques sous les yeux du public avec l'estampille même du saint-siège.

A noter aussi comme significatif le soin qu'a eu Maundeville de publier son livre en trois langues. A vrai dire, la chose avait des précédens; c'est ce qu'avait fait déjà Marco Polo, mais les raisons que donne Maundeville de cette multiplicité de traductions, tant

(1) Il n'y a pas de raisons de douter que Maundeville ait soumis son livre au pape, seulement nous nous demandons comment il s'y est pris pour le trouver à Rome en 1356, ainsi qu'il le prétend. A cette époque nous sommes en pleine papauté d'Avignon, sous le pontificat du magnifique Clément VI, le premier Rogier de Maumont. A Rome, on est au surlendemain de Rienzi, au lendemain de la visite de l'empereur Charles IV, et il n'y a dans la ville éternelle que les Orsini et les Colonna qui y continuent leur guerre acharnée, et se soucient du khan du Cathay et du sultan d'Égypte beaucoup moins que d'Albornoz ou de tel autre belliqueux légat qui met à profit l'absence de la papauté pour lui constituer son futur domaine temporel. Mais cette difficulté à laquelle nous ne trouvons de réponse dans aucune des éditions qui sont à notre portée tient peut-être à une maladresse de rédaction, et il est probable que la présentation du livre a eu lieu à l'époque du retour définitif à Rome, sous le second Rogier de Maumont, Grégoire XI. Seulement le texte est formel, « à mon retour, j'allai à Rome, et je montrai ma vie à notre saint-père le pape. »

dans la copie française que dans la copie anglaise de son livre, n'en sont pas moins curieuses à citer : « Pour ce que plusieurs entendent mieux français que latin, ai-je mis ce livre en roman à cette fin que chacun l'entende, et les seigneurs et chevaliers et autres qui n'entendent pas le latin, » dit-il dans sa copie française. « Et sachez que j'ai traduit ce livre du latin en français, et que je l'ai traduit encore du français en anglais, afin que tout homme de ma nation puisse le comprendre, et que les seigneurs, chevaliers, et autres nobles et dignes hommes qui connaissent peu le latin, et ont fait le voyage d'outre-mer, puissent voir si j'ai erré par défaut de mémoire, et par suite me redresser et me corriger, » dit-il dans la préface de sa copie anglaise. Une version à l'usage exclusif des clercs en langue latine, une version en français pour la noblesse de tout pays chrétien, et une version en anglais pour les gens de toute condition de son pays natal. Outre le désir d'être lu qui est naturel à tout auteur, il est permis de supposer qu'il s'en cachait encore un autre sous cette multiplicité de versions, à savoir celui de faire à ses idées une propagande aussi étendue que possible par des moyens discrets, mais sûrs. Il semble avoir su très bien que les mêmes choses qui sont exprimées dans une langue savante et morte prennent une tout autre physionomie, révèlent une tout autre portée et vont autrement loin, lorsqu'elles sont exprimées dans une langue vulgaire et vivante.

Tout reste obscur et quelque peu équivoque chez ce singulier personnage. Après son retour, il ne semble pas avoir habité l'Angleterre. Une tradition assez bien établie veut qu'il se soit fixé à Liège où il aurait exercé la médecine, mettant ainsi à profit les nombreux secrets qu'il avait rapportés d'Orient. Le choix de Liège s'explique par son origine française, par les rapports intimes qui existaient alors entre l'Angleterre et les Pays-Bas, peut-être aussi par l'esprit doucement hardi et le mysticisme populaire qui distinguaient alors cette contrée où commençait l'institution des béguinages. C'est dans cette ville qu'il aurait composé son livre, et qu'il l'aurait traduit du français et de l'anglais en latin, ce qui justifie l'opinion que nous avons émise sur l'époque où il le soumit à l'examen du pape. Il y mourut selon quelques érudits en 1371, et selon un des manuscrits du xve siècle en 1382 seulement.

II.

Maintenant que nous sommes parvenus à apercevoir une ombre de l'homme, arrêtons-nous devant le conteur de fables. Il en vaut la peine à tous égards, d'abord parce qu'il a en ce genre un vrai

talent, ensuite parce qu'il nous permet de reconnaître quelques-unes des provinces de ce vaste royaume de féerie que Michelet appelait si justement le plus puissant du moyen âge, enfin parce qu'il nous semble découvrir qu'il a laissé des traces assez profondes chez les hommes d'imagination de son pays. D'ailleurs, l'examen de ses qualités de conteur intéresse directement la thèse que nous avons soulevée, à savoir qu'il faut moins chercher dans son livre un voyageur qu'un philosophe qui protège ses opinions des mœurs et des croyances des pays qu'il a ou prétend avoir traversés.

Quel degré de confiance convient-il de lui accorder? Il n'y a pas eu à son sujet de question plus controversée parmi les érudits de son pays, les uns le tenant pour plus digne de foi qu'on ne veut bien le dire, d'autres pour un mystificateur habile qui a eu l'art de servir à ses contemporains un plat conforme au goût qu'il leur avait reconnu, d'autres enfin pour un simple imposteur et son livre pour un tissu de mensonges. Crédule et menteur, telles sont les deux épithètes invariablement accolées à son nom; mais quoiqu'il soit assurément l'un et l'autre, il est beaucoup plus délicat qu'on ne le croirait de se prononcer sur la créance qu'il mérite à moins qu'on ne se range à l'avis que nous proposons. Si, en effet, il s'est proposé un but philosophique, tout s'explique. Il importe peu alors que les choses qu'il raconte soient en partie vraies, en partie compilées et en partie inventées, que non content de parler des mœurs des pays qu'il a vus, et de celles des pays où il n'a visiblement jamais mis le pied, il y ajoute des îles de son invention qu'il baptise des noms d'*Oxydrate* et de *Gymnosophe*, en souvenir de ses lectures de Quinte-Curce. Mais si, comme on l'a toujours fait, on le tient pour un simple voyageur, la question devient de solution beaucoup plus difficile, et cette solution, quelle qu'elle soit, restera toujours douteuse et laissera le jugement mal satisfait, — ce que nous allons essayer de montrer.

Si Maundeville est un simple voyageur, on ne voit pas pourquoi on ne le ferait pas bénéficier de ces circonstances atténuantes que l'on accorde libéralement à tous ses prédécesseurs. Il est crédule, mais tous ces vieux voyageurs du moyen âge le sont terriblement, et leur crédulité ne nous choque pas plus qu'il ne faut, parce que nous en comprenons aisément les raisons. Ils sortaient de civilisations naïves où la religion, suprême magicienne, faisait le tout de la vie morale, et les pays qu'ils quittaient pour aller au-devant des merveilles qu'ils racontent avaient eux-mêmes un *stock* de fables, superstitions, croyances traditionnelles assez bien approvisionné. Ils en avaient été nourris, amusés, effrayés; quelque esprit qu'ils eussent, et souvent même en proportion de l'esprit qu'ils avaient,

ils avaient retenu une bonne partie de ces croyances, de là une disposition latente à acquiescer à tout ce qu'on leur racontait de merveilleux. Cette disposition était bien plus forte encore si le voyageur était un religieux, car pour ceux-là le merveilleux était l'élément même dans lequel ils vivaient, et il n'était certes pas de miracle dont ils ne crussent les démons capables pour tenir en leur possession les parties non rachetées de la pauvre humanité. Avec cette disposition invincible est-il bien extraordinaire que Maundeville n'ait pas été mieux protégé par son esprit éveillé d'aventurier militaire que ne l'avait été Marco Polo par son sens pratique de marchand vénitien?

S'il n'est pas plus crédule que ses prédécesseurs, il est certain cependant qu'il le paraît davantage; mais cette illusion tient à la nature particulière de cette crédulité qui mérite d'être expliquée. Il est *fabuleux* moins par les choses qu'il raconte que par la manière dont il les raconte. Les pays qu'il prétend avoir parcourus après son départ de Palestine sont les mêmes où Marco Polo avant lui avait vécu de si longues années, l'Arménie, le Turkestan, la Mongolie, le Cathay ou Chine septentrionale. Eh bien! que l'on compare les deux récits et on verra que celui de Marco Polo ne le cède presque en rien pour le merveilleux à celui de Maundeville. Tout y est, et les esprits invisibles dans l'air des steppes tartares qui vous appellent par votre nom pour vous perdre, et les diables qui parlent par les idoles, et les populations qui, du premier au dernier, sont adonnées à la magie, et le mystérieux prêtre Jean au royaume plus flottant que l'île de Laputa de Gulliver, et les mille particularités étranges des mœurs et des superstitions de ces lointains pays. Il y a même chez Marco Polo des fables dont on ne trouve pas trace dans Maundeville, qui ne les aurait pas omises s'il l'avait plagié autant qu'on le dit, par exemple cette manière de tirer les diamans du fond de vallées habitées par des serpens au moyen de quartiers de viande que des aigles viennent enlever, histoire à la Munchausen, qui est au nombre des aventures de Sindbad le marin (1). Cependant, toutes ces singularités, quand on les lit chez Marco Polo, paraissent presque simples, et l'on en retrouve sans trop de peine la réalité, tandis que la moindre circonstance, et la plus facilement explicable, prend chez Maundeville un air de féerie. C'est qu'il a naturellement le goût des fables, qu'il met à les raconter autant de plaisir qu'il en a eu à les entendre,

(1) Cette histoire est bien plus vieille que Marco Polo et Sindbad le marin, car elle se rencontre dans Hérodote. Seulement chez l'historien grec, le lieu de la scène est l'Arabie et non pas l'Inde, et c'est la récolte du cinnamome et non plus celle des diamans qui se fait par cet étrange moyen.

et que s'il s'en rencontre chez lui en plus grande quantité que chez ses devanciers, c'est qu'il a l'imagination plus forte et la curiosité plus active. Il a la crédulité *volontaire* de l'artiste et du poète, en sorte qu'il est en réalité moins crédule que ses devanciers tout en le paraissant davantage.

Non-seulement cette crédulité est volontaire, mais elle est très souvent feinte. Il a des momens où il laisse très finement entrevoir qu'il n'est pas dupe des choses qu'il raconte, mais qu'il les raconte tout de même, parce qu'elles amuseront le commun de ses lecteurs comme elles l'ont amusé, et que le jugement des plus sagaces saura bien les prendre pour ce qu'elles valent. « Croira qui voudra ce que je vais rapporter et ne le croira pas qui ne voudra pas, » dit-il avant de commencer son récit des merveilles du Cathay. En Arménie, on lui a raconté que souvent, par un temps clair, on voit l'arche de Noé au sommet du mont Ararat, mais qu'il n'y a jamais eu qu'un moine qui ait pu y atteindre, et cela par une faveur particulière de Dieu ; il y en a d'autres qui se flattent d'y être montés, mais il ne faut pas croire ces choses-là, ajoute-t-il sournoisement. Son histoire de la génération merveilleuse des barnaches est célèbre ; mais quand on la lit attentivement, on s'aperçoit que, loin d'être une preuve de crédulité, elle est une preuve du contraire. « Dans le royaume de Caldilhe, qui est un très beau pays, il croit une espèce de fruits semblables à des grenades. Lorsqu'ils sont mûrs, on les coupe en deux, et on trouve dedans une petite bête en chair et en os, comme qui dirait un petit agneau sans laine. On mange à la fois le fruit et la bête, ce qui est une grande merveille. J'en ai mangé, et je leur racontai qu'il se produit chez nous une aussi grande merveille qui est celle des barnaches. Je leur dis qu'il y avait dans notre pays des arbres qui portent des fruits qui deviennent oiseaux ; ceux qui tombent dans l'eau vivent, et ceux qui tombent à terre meurent aussitôt, et ils sont très bons à manger. Là-dessus ils s'émerveillèrent beaucoup à leur tour, tellement que quelques-uns dirent que c'était une impossibilité. » Est-il bien difficile d'apercevoir la discrète ironie cachée sous ce petit récit? Des habitans gausseurs de ce royaume de Caldilhe lui ont fait probablement manger d'un agneau arraché avant terme du sein de sa mère, tout enveloppé de sa membrane protectrice à la manière de l'horrible industrie d'Astrakan, et voulant s'amuser aux dépens de sa candeur d'étranger, ont essayé de lui persuader que c'était un fruit du pays. Avec la politesse naturelle à un chevalier, Maundeville a feint de les croire, et leur a rendu immédiatement la monnaie de leur mensonge, ce que le vieux proverbe anglais appelle rendre un Roland pour un Olivier.

Crédule! il l'est si peu qu'il y a au moins un point pour lequel l'épithète contraire lui convient parfaitement, celui des pratiques ecclésiastiques. Ce n'est pas qu'il s'emporte à ce sujet, ni qu'il s'y étende jamais longuement; une réserve discrète n'abandonne jamais Maundeville, et il ne dit les choses scabreuses que vite, à la dérobée, ou comme en cachette, sournoisement; mais il en dit assez pour permettre de reconnaître un véritable contemporain de Wiclef, de Chaucer, et du poète de *la Vision de Pierre Ploughman*. Écoutez-le contre la simonie : « Les Grecs disent que l'usure n'est pas un péché mortel, et ils vendent les bénéfices de la sainte église. Et ainsi *font d'autres ailleurs* (que Dieu amende ce vice lorsqu'il en aura volonté), et c'est un grand scandale; car maintenant la simonie est couronnée reine dans la sainte église, que Dieu dans sa grâce y porte remède! » C'est ainsi que parle Wiclef, ainsi que va tout à l'heure parler Jean Huss. Lorsqu'il se trouve en face de quelque fait miraculeux qui lui semble difficile à comprendre, la réserve qu'il observe est tout à fait significative. Les moines du Sinaï lui ont raconté que, lorsque le supérieur du monastère vient à mourir, celui qui officie trouve écrit sur l'autel le nom de son successeur. « Un jour je demandai à quelques-uns des moines comment cela se faisait. Mais ils ne voulurent pas me le dire, si bien qu'à la fin je leur dis qu'ils ne devraient pas cacher ainsi la grâce que Dieu leur faisait, mais qu'ils devraient la publier pour donner au peuple plus de dévotion, et qu'il me paraissait qu'ils péchaient en cachant ainsi le miracle de Dieu. Alors ils me dirent que le fait se passait souvent, mais je ne pus en obtenir rien de plus. » Comme tous ses contemporains à tendances réformatrices, il est très ardent contre les fausses reliques et le trafic qui s'en tire. Crédule tant qu'on voudra, mais sur cet article, on ne le trompe pas. On a beau lui montrer les mêmes en divers lieux, il sait où est le bon endroit. Les habitans de Chypre ne prétendent-ils pas qu'ils possèdent la croix de Notre-Seigneur! mais ce n'est pas vrai, et ils savent fort bien que ce n'est que celle de Dismas, le bon larron. « Mais tous ne le savent pas, observe-t-il, et ils font une mauvaise action, ceux qui font croire cela aux gens pour le profit des offrandes. » On trouve le chef de saint Jean-Baptiste en divers pays. « Quelques-uns disent que le chef de saint Jean-Baptiste est à Amiens, en Picardie, et d'autres disent que c'est la tête de saint Jean, l'évêque. Je ne sais laquelle de ces opinions est exacte, mais Dieu le sait, et de quelque façon qu'on l'honore, le bienheureux saint Jean est satisfait. » L'apparence de cette réflexion est très dévotieuse, le fond n'en est-il pas tant soit peu ironique?

Menteur, il l'est certainement plus que crédule ; toutefois il est souvent assez difficile de dire jusqu'à quel point il l'est. La vérité sur ce sujet délicat nous semble avoir été dite par le docteur Chalmers, qui remarque que Maundeville rapporte plus souvent qu'il n'affirme, et qu'on lui a dit plus souvent qu'il n'a vu. Et quels sont ceux qui lui ont dit ? Des moines grecs ou syriens, des Arabes, des Tartares, tous gens qui n'ont pour la vérité qu'un respect superficiel et qui aiment mieux la trouver toute faite que la chercher. Il faut donc tenir le plus grand compte des peuples parmi lesquels il a voyagé et chez lesquels il a trouvé ses informateurs. L'Orient est le pays traditionnel par excellence, et c'est pourquoi il est le pays éternel des beaux contes. Les voyageurs du moyen âge, en Asie, racontent des fables, par les mêmes raisons que longtemps avant eux, Hérodote, qui s'était enquis nécessairement auprès des mêmes peuples, en a fait la substance même de ses incomparables récits. Nos voyageurs modernes ne sont plus crédules, parce qu'ils apportent avec eux leurs lumières d'Europe et qu'ils n'ont plus recours aussi directement aux Orientaux ; mais nous croyons fort qu'aujourd'hui encore, le voyageur qui se bornerait à les interroger et à rapporter leurs témoignages risquerait de faire un récit qui ne serait pas trop éloigné de celui de Maundeville. Au moment même où nous nous occupions de lui, le hasard de nos lectures nous a fait tomber sur les charmantes *Esquisses de Perse* de sir John Malcolm, diplomate anglais de la première partie de ce siècle qui eut son heure de succès mérité, tant pour les services rendus à son pays dans la Perse et dans l'Inde que par ses talens d'écrivain. Ces *Esquisses de Perse* sont la plus complète justification de Maundeville. Il n'est ni crédule, ni superstitieux, ni menteur celui-là, mais comme en vrai gentilhomme qu'il est, il n'attribue pas à sa science un mérite trop supérieur à la naïve ignorance, comme il tient plus à connaître les peuples parmi lesquels il vit qu'à les éblouir de ses lumières, il interroge familièrement les gens qui l'approchent, guides, bateliers, soldats, interprètes, et il s'ensuit qu'en rapportant les histoires et les opinions qui lui ont été ainsi communiquées, il a écrit un livre qui est une véritable annexe des *Mille et une nuits*. Pas de ville dont l'origine ne soit pas quelque peu l'œuvre des esprits, pas de gorge de montagnes qui ne soit le séjour de quelque variété de démons, pas de localité qui n'ait sa légende.

Ce même livre de sir John Malcolm peut aussi nous servir à atténuer quelque peu le reproche de compilation qui est adressé à Maundeville. Il a beaucoup emprunté à ses prédécesseurs, cela est hors de doute ; mais tous les emprunts qu'on signale sont-ils absolument certains ? Il répète certaines choses qui se trouvent chez

Marco Polo, Rubruquis, ou Oderic de Pordenone, mais c'est qu'aussi il est probable qu'on lui a plus d'une fois raconté les mêmes. Il est généralement admis que l'aventure de la vallée périlleuse gardée par des diables est tirée d'Oderic de Pordenone; c'est très possible, mais les vallées de cette nature abondent évidemment en Orient, et pourquoi Maundeville n'en aurait-il pas rencontré quelqu'une, tout comme le franciscain? Sir John Malcolm, cinq cents ans après l'un et l'autre, en a bien rencontré une toute semblable, entre Ispahan et Koom, et pour plus de singularité, cette vallée était précédée d'une longue plaine stérile assez semblable par sa description à la mer de sable dont parle Maundeville deux ou trois pages avant son aventure. Chez sir John Malcolm, la vallée est occupée par des *ghools*, chez Maundeville par des démons, ce qui n'est pas une différence. Même observation pour les histoires qu'il a compilées des naturalistes de l'antiquité. Les choses s'éternisent en Orient, et il ne nous est pas prouvé que, plus d'une fois, il n'ait pas trouvé vivante la tradition de telle ou telle de ces merveilles. Il y a parfois dans le récit qu'il en fait, des variantes qui porteraient à le supposer. Exemple : Élien raconte que, dans une certaine région de la Grèce il y a des serpens qui ont un amour si véhément de la chasteté qu'ils découvrent d'emblée les filles qui ont cessé d'être vierges, et les dénoncent par leurs sifflemens de fureur à leurs parens et amis. La même histoire se rencontre dans Maundeville, mais avec ces différences importantes que le fait, au lieu de se produire en Grèce, se produit en Sicile, et qu'au lieu de fausses vierges, ce sont les enfans bâtards dont ils dénoncent l'engendrement criminel aux pères et maris abusés. Eh bien, pourquoi voudrait-on absolument que Maundeville ait tiré ce conte d'Élien? Est-il bien téméraire de supposer qu'il a pu le rencontrer directement en Sicile, pays grec par l'origine, par la population, par l'histoire, où il a eu toute sorte de commodités pour s'introduire et s'acclimater, et où il s'est quelque peu modifié pour s'associer au caractère jaloux des Siciliens, moins soucieux de virginité que de fidélité matrimoniale?

On peut supposer que l'érudition de sir John Maundeville en matière de merveilleux était déjà considérable avant son départ; mais ce qui est une certitude, c'est qu'il a mis à profit son voyage en Orient pour l'accroître dans des proportions vraiment singulières. Il a évidemment beaucoup interrogé, beaucoup écouté, les preuves que sa curiosité a été aussi ardente qu'infatigable abondent et surabondent. On demeure étonné de la quantité de faits vrais ou faux que contient son livre, et encore davantage de la variété de provenance de ces faits. Qu'il nous dise que l'impératrice Hélène,

mère de Constantin, était fille du roi breton Coil, il n'y a rien là que de très explicable, il a trouvé cette tradition courante chez les lettrés de son pays, ou bien il l'a prise dans Geoffroy de Monmouth; mais il est plus malaisé de comprendre comment il a pu savoir que la ville de Damas « fut fondée par Éliézer Damascus qui était serviteur et intendant d'Abraham avant qu'Isaac fût né, et *qui avait compté d'être l'héritier d'Abraham.* » C'est une tradition qui se rencontre dans le *Talmud*, et le vieux rabbin qui l'y a consignée était certainement un homme d'esprit et un fin connaisseur de la nature humaine, car il nous dit que l'excellent Éliézer, tout attaché qu'il fût à l'enfant, ne fut pas sans une secrète joie quand il le vit partir pour le sacrifice projeté, et eut le nez quelque peu long lorsqu'il le vit revenir. Comme il est évident que Maundeville n'a pas lu le *Talmud*, et qu'il semble avoir interrogé les Juifs beaucoup moins que les gens d'autres religions, l'anecdote a dû lui venir par une conversation avec quelque chrétien d'Orient, Jacobite ou Georgien, ou quelque musulman versé dans les traditions rabbiniques. Voici qui est plus particulier encore. C'est l'époque où les traditions fabuleuses du vieil Orient si longtemps éparses se réunissent pour se condenser sous la forme de récits composés avec art et unité. Que les élémens premiers des célèbres *Mille et une nuits* existent chez Maundeville en couches aussi épaisses que les cailloux d'or et les diamans dans le pays d'Eldorado de *Candide*, et qu'on n'ait qu'à tourner les pages pour les ramasser par poignées à l'état de substances brutes, de minerais vierges, de pierres précieuses dans leur gangue, cela est curieux et instructif sans avoir rien de trop extraordinaire; ce qui l'est davantage, c'est d'y rencontrer quelques-uns de ces élémens transformés en lingots par le feu de la forge, et ce qui l'est tout à fait, c'est d'y trouver quelques-uns de ces lingots marqués de la main de l'artiste. Parmi les contes des *Mille et une nuits*, il en est un dont Maundeville semble avoir eu positivement connaissance, celui de *Sindbad le marin*. Presque rien ne manque des aventures de Sindbad dans les récits de Maundeville; voici sous le nom de griffon le fameux oiseau Rock, voici les montagnes d'aimant qui émiettent les navires en attirant leurs ferremens, et les pygmées noirs qui s'assemblent par milliers sur le rivage pour se saisir de Sindbad et de ses compagnons, et les géans anthropophages qui mangent la chair humaine comme chair de mouton, et l'île où les maris sont pieusement enterrés vivans avec leurs femmes mortes; il n'y a que la récolte des pierres précieuses par le moyen de quartiers de viande que les aigles viennent enlever qui ne s'y trouve pas, et nous avons dit que Marco Polo nous l'a transmise à sa place. A ces rapports, direz-

vous, rien que de naturel; le conte de Sindbad le marin est un conte de voyages, et c'est pourquoi les mêmes aventures se rencontrent logiquement chez Maundeville qui est un voyageur. La réponse serait excellente, s'il ne se trouvait chez Maundeville certains passages qui offrent une ressemblance tellement étroite avec quelques parties du récit arabe, que c'est à croire qu'il les a pillées d'une manière ou d'une autre dans quelqu'une des premières rédactions de ce conte, ce qui s'expliquerait assez aisément d'ailleurs, s'il est vrai que son séjour en Égypte et en Syrie ait été aussi long qu'il le donne à penser. Puisqu'il a été accusé de compilation, en voilà un curieux exemple que les érudits n'ont, je crois, pas encore remarqué. Je me bornerai à deux de ces passages en laissant au lecteur l'amusement de chercher les passages correspondans dans le conte des *Mille et une nuits*, ce qui leur donnera sans doute envie de le relire et sera tout plaisir pour eux. Le premier se rapporte aux montagnes d'aimant qu'il place entre le Cathay et le royaume du prêtre Jean. « Quoiqu'on puisse avoir ces marchandises à bon compte dans l'île du prêtre Jean, les marchands craignent le long voyage et les grands périls de la mer. Car en de nombreux endroits de la mer, il y a de grands rochers de pierre d'aimant, qui de sa nature attire le fer, et c'est pourquoi il n'y passe pas de navire qui ait d'attaches ou de clous en fer, et, s'il en passe, immédiatement les rochers d'aimant les attirent, si bien qu'ils ne peuvent plus s'en délivrer. J'ai moi-même vu un soir dans la mer comme une grande île pleine d'arbres et de buissons, d'épines et de bruyères en grande quantité, et les matelots nous dirent que tout cela venait des vaisseaux attirés par l'aimant à cause du fer qu'ils contenaient. De la décomposition de ces navires et des choses qu'ils renfermaient étaient nés ces buissons, épines, bruyères, herbes vertes, et autres choses semblables, et les mâts et voiles faisaient comme un bosquet ou un grand bois. » L'autre passage, beaucoup plus curieux encore, se rapporte aux coutumes du royaume du prêtre Jean. « Lorsqu'il sort avec sa suite, on porte devant lui un vase d'or plein de terre, en signe que sa noblesse, et sa puissance et sa chair retourneront en poussière, et on porte aussi devant lui un vase d'argent, plein de beaux joyaux d'or et de pierres précieuses en signe de sa noblesse, de sa souveraineté et de son pouvoir. » Cette fois, c'est textuellement, et presque mot pour mot ce que Sindbad nous raconte de son ami, le roi de Ceylan, toujours escorté de deux hérauts dont l'un crie : « le voilà, le possesseur de mille couronnes, plus grand que le roi Salomon et que le roi Mihrage; et l'autre : le maître de tant de couronnes, il faudra qu'il meure, il faudra qu'il meure ! »

Il n'y a pas seulement chez Maundeville des élémens épars ou des fragmens de beaux contes, il y en a d'entiers et qui semblent des résumés de quelqu'un des récits des *Mille et une nuits*, tant ils en ont la couleur, et tant le merveilleux en est identique. Qu'est-ce qui manque, par exemple, à celui que voici pour trouver place dans cette célèbre collection, si ce n'est le développement et la dramatisation de ses diverses parties.

De Trébizonde on passe par la petite Arménie dans laquelle, sur un rocher, est un vieux château qu'on appelle le château du Faucon. Il s'y trouve un faucon sur un beau perchoir, et une belle dame de féerie qui le garde, et à quiconque veillera le faucon sept jours et sept nuits (d'autres disent trois jours et trois nuits) sans compagnie et sans sommeil, cette belle dame donnera, une fois la veillée finie, la première des choses de la terre qu'il désirera, et cela est arrivé quelquefois. Il advint une fois qu'un roi d'Arménie, qui était un digne chevalier, un preux homme et un noble prince, veilla ce faucon, et au bout des sept jours et des sept nuits la dame vint et lui dit de faire son souhait, car il avait bien mérité de l'obtenir. Il répondit qu'il se trouvait un assez grand seigneur, que ses états étaient bien en paix, et qu'il avait assez de richesses terrestres, et que par conséquent il ne souhaitait pas autre chose que d'avoir à son plaisir le corps de cette belle dame. Elle lui répondit qu'il ne savait pas ce qu'il demandait, et qu'il était un fou de désirer ce qu'il ne pouvait pas obtenir, car il ne devait demander qu'une chose terrestre, et elle n'était pas un être terrestre, mais un esprit. Le roi dit qu'il ne voulait pas demander autre chose. Alors la dame répondit : « Puisque je ne puis pas vous détourner de votre impure témérité, je vais vous faire à vous, et à ceux qui sortiront de vous, un don sans que vous ayez besoin de le souhaiter. Sire roi, vous aurez la guerre sans paix, et toujours, jusqu'à la neuvième génération, vous serez soumis à vos ennemis, et vous serez en nécessité de tous les biens. » Et depuis ce temps ni le roi ni le pays d'Arménie n'ont été en paix ou riches, et ils ont toujours été tributaires des Sarrasins. Une autre fois le fils d'un pauvre homme veilla le faucon, et souhaita d'avoir bonheur et succès dans le commerce. La dame le lui accorda, et il devint le marchand le plus heureux et le plus riche qui fut sur terre et sur mer. Il devint si riche qu'il ne connaissait pas la millième partie de sa fortune, et il fut plus sage dans son souhait que le roi. Un chevalier du Temple veilla aussi le faucon, et souhaita une bourse toujours pleine d'or, et la dame la lui accorda; mais elle lui dit qu'il avait demandé la destruction de l'ordre, par la confiance qu'ils auraient en cette bourse, et le grand orgueil qui s'ensuivrait chez eux. Et ainsi en est-il advenu. Par conséquent, que celui qui veille prenne garde, car s'il s'endort, il est perdu, en sorte que personne ne le reverra.

L'allusion à la destruction, relativement récente, de l'ordre du Temple, est à remarquer, et ce passage a dû faire le sujet de bien des conversations parmi les nombreux lecteurs de Maundeville à cette fin du XIVe siècle.

Une preuve très importante de la véracité de Maundeville à laquelle la critique n'a pas songé, c'est que les fables qu'il raconte ont exactement la couleur et la figure du merveilleux dans les divers pays d'où il prétend les avoir tirées, ce qui conduit à cette conclusion qu'il les a bien trouvées là où il le dit, et pas ailleurs. Chacun de ces contes a une patrie, et il la nomme avec une justesse et une précision irréprochables. S'il ne les avait pas entendus sur place, s'il les avait recueillis au hasard de ses lectures et de ses conversations, les aurait-il *localisés* avec une telle exactitude? Ce château de la dame et du faucon fées se rencontre, nous dit-il, dans la petite Arménie. Nous sommes là dans la région du Caucase, sur la frontière de l'ancien pays des Mèdes, célèbre par ses magiciennes dès la plus haute antiquité, et n'est-il pas vrai que ce conte porte la forme et la couleur du merveilleux persan, qu'il est là ethnographiquement à sa vraie place, et que nous le trouverions quelque peu en désaccord avec le génie des lieux, si le voyageur en avait mis la scène ailleurs au gré de sa fantaisie, en Égypte ou en Palestine, si vous voulez. Les récits qu'il fait de ce dernier pays sont encore un exemple frappant de cet accord entre le génie de la contrée et le merveilleux qui lui convient. Sir John Maundeville donne raison à cette opinion émise autrefois par M. Renan que les sémites de Palestine et de Syrie manquèrent d'imagination dramatique et du don de s'amuser de leurs propres rêves. En dehors des traditions consacrées par les livres saints, nous ne trouvons dans les chapitres concernant la Palestine qu'une seule histoire fabuleuse; mais que le merveilleux de cette histoire est différent de celui dont nous venons de donner un exemple! Ce n'est plus un conte de féerie, c'est un miracle à la façon juive et chrétienne, à portée morale directe. Il s'agit d'une jeune fille condamnée au feu pour avoir été faussement accusée d'impureté, et dont Dieu fait éclater l'innocence en transformant en roses les flammes de son bûcher; quelque chose comme l'histoire de la chaste Suzanne, ayant pour conclusion le miracle des roses de sainte Élisabeth, ou celui des fleurs spontanément nées sur la colline où saint Albans fut décapité (1). Nul autre artisan de miracle que le Tout-Puissant, nulle autre féerie que l'intervention de la divine providence, nul appel à l'imagination

(1) Ce conte pieux de Maundeville n'est vraisemblablement qu'une transformation d'une vieille légende arabe qui raconte que ce même miracle des flammes changées en roses s'accomplit autrefois en faveur d'Abraham, condamné à la fournaise par le roi Nemrod, légende qui n'est elle-même qu'une répétition d'une légende talmudique.

que pour exhorter à la piété et recommander le respect dû à la vertu. Faut-il encore un autre exemple qui paraîtra peut-être le plus probant de tous? Il y a dans Maundeville plusieurs contes de serpens fées, mais ne croyez pas qu'il les ait placés indifféremment dans n'importe quelle contrée. Il les a placés en Grèce, leur vraie patrie, tout comme s'il avait eu notre moderne érudition en matière de *folk-lore*, et qu'il sût que les hommes et femmes cygnes sont tout aussi décidément germano-scandinaves que les hommes et les femmes serpens sont gréco-slaves.

Ces histoires sont trop curieuses et éclairent trop bien sur la provenance première de quelques-unes des plus poétiques traditions de notre Occident, pour que nous ne les mettions pas sous les yeux de nos lecteurs.

Puis on passe par les îles de Colos et de Lango (Cos), dont Hippocrate était seigneur, et quelques-uns disent que dans cette île de Lango habite encore la fille d'Hippocrate, sous la forme et la ressemblance d'un grand dragon de cent pieds de long, à ce qu'ils disent, car pour moi je ne l'ai pas vue, et les gens des îles l'appellent la dame du pays. Elle habite dans un vieux château, au fond d'un souterrain; elle apparaît deux ou trois fois dans l'année, et elle ne fait de mal à personne à moins qu'on ne lui en fasse. D'une belle demoiselle qu'elle était, elle fut ainsi changée en dragon par une déesse nommée Diane, et on dit qu'elle restera sous cette forme jusqu'à ce que vienne un chevalier qui sera assez hardi pour l'approcher et la baiser sur la bouche; alors elle reviendra à sa nature vraie, reprendra sa forme de femme, mais ensuite elle ne vivra pas longtemps. Presque tout récemment, un chevalier de Rhodes, qui était un hardi et preux homme d'armes, dit qu'il l'embrasserait; il monta donc sur son coursier et alla au château; lorsqu'il entra dans la caverne, le dragon leva la tête vers lui, et le chevalier, en la voyant sous cette forme si horrible et hideuse, se prit à s'enfuir. Mais le dragon l'emporta sur un rocher et le jeta dans la mer, où cheval et cavalier périrent. Un jeune homme, qui ne savait rien du dragon, descendit d'un vaisseau et s'avança dans l'île jusqu'au château; là, étant entré dans le souterrain, il s'y avança tellement qu'il trouva une chambre où il vit une demoiselle qui peignait sa chevelure en se regardant dans un miroir, tout ornée de riches bijoux. Il crut que c'était quelque femme prostituée qui demeurait là pour recevoir les hommes à folie, et il resta jusqu'à ce que la demoiselle vît son ombre dans le miroir; alors elle se tourna vers lui et lui demanda ce qu'il voulait. Il répondit qu'il voulait être son amant. Alors elle lui demanda s'il était chevalier, et il dit que non. Elle lui dit qu'en ce cas elle ne pouvait pas être sa maîtresse, mais elle lui conseilla d'aller retrouver ses compagnons et de se faire recevoir cheva-

lier, puis de revenir le lendemain, qu'elle sortirait du souterrain pour aller à son avance, et qu'il devrait l'embrasser sur la bouche et n'avoir aucune crainte; je ne te ferai pas de mal, lui dit-elle, bien que sous la forme d'un dragon; car, quoique tu puisses me trouver horrible et hideuse à regarder, sache que cela est fait par enchantement. Je ne suis pas autre que tu me vois maintenant, une femme; ne crains donc rien, et si tu m'embrasses, tu auras tous ces trésors et tu seras seigneur de toute l'île. Il partit, rejoignit ses compagnons, se fit recevoir chevalier et revint le lendemain pour embrasser la demoiselle. Mais lorsqu'il la vit sortir du souterrain sous la forme d'un dragon, il eut si grand'peur qu'il s'enfuit vers le vaisseau, et elle le suivit. Et lorsqu'elle vit qu'il ne revenait pas, elle commença à crier comme un être qui a un grand chagrin; puis elle retourna à son souterrain, et subitement le chevalier mourut. Mais lorsqu'il viendra un chevalier qui sera assez hardi pour l'embrasser, il ne mourra pas, mais il rendra la demoiselle à sa forme vraie et naturelle, et il sera le maître de toutes les contrées et îles ci-dessus nommées.

Dans un second récit, qui, paraît-il, était connu en Angleterre avant Maundeville, le serpent a perdu tout caractère de féerie sous l'empire du christianisme et s'est transformé en une affreuse allégorie du péché.

Cette ville de Sathalie et le pays d'alentour furent perdus par la folie d'un jeune homme qui avait pour maîtresse une belle demoiselle qu'il aimait passionnément; elle mourut subitement et fut placée dans un tombeau de marbre, et, poussé par le grand amour qu'il avait pour elle, il alla de nuit au tombeau et y entra. Au bout de neuf mois il entendit une voix qui lui dit : « Vas à la tombe de cette femme, ouvre-la et contemple ce qu'elle a engendré de toi; et, si tu manques d'y aller, il t'en arrivera grand malheur. » Il alla au tombeau et l'ouvrit, et il en sortit un serpent, hideux à contempler, qui immédiatement s'enfuit à travers la ville et le pays, et bientôt après la ville fut engloutie.

N'est-il pas étrange que ce soit dans la lumineuse Grèce, le pays par excellence de la beauté radieuse et du goût impeccable, que les deux superstitions les plus noires du vieux monde barbare, les serpens et le vampirisme, aient élu domicile? Pour la première, du moins, celle des serpens, nous l'y trouvons acclimatée dès la plus haute antiquité. D'où sortait-elle, à l'origine? Est-ce, comme on l'a prétendu, un reste du culte des serpens apporté par les vieux Pélasges? C'est possible; mais ne serait-ce pas plus particulièrement

encore une importation des colons phéniciens, car enfin les légendes qui se rapportent à Cadmus sont d'origine phénicienne, et quel lecteur d'Hérodote ne se rappelle comment le Thébain Hercule, voyageant en Scythie, y fit rencontre d'une femme-serpent qui portait le nom très significatif d'Échidna, s'unit à elle et en eut de beaux enfans, dont le plus jeune fut seul apte à bander l'arc de son père et hérita, par suite de cette circonstance, du gouvernement de ces vastes pays (1)? Une autre remarque importante à faire au sujet de ces serpens merveilleux, c'est que, hors de la Grèce proprement dite, dans tous les pays slaves et gréco-slaves, Macédoine, Épire, Serbie, Bulgarie, Russie, ils sont très intimement associés à des idées de puissance politique, de valeur militaire et de souveraineté. Si intimement et si clairement que c'est à peine s'il leur reste quelque chose de mystérieux, et que, leur appliquant la méthode évhémérique comme la seule qui leur convienne, on a bonne envie de voir en eux, non des mythes ou des allégories, mais des chefs de tribus et de hauts seigneurs scythes dont les noms de dragon et de serpent étaient depuis un temps immémorial les titres préférés, comme nous le voyons chez les peuplades américaines, peut-être même la désignation directe de leur pouvoir. Voyez dans les *bylines* russes, si bien et si complètement analysées par M. Alfred Rambaud dans sa *Russie épique*, quelle fière et martiale figure font tous ces dragons et toutes ces *serpentes*. Ils et elles habitent de belles grottes spacieuses au flanc des montagnes, ou des châteaux fortifiés sur les sommets : ils ont la férocité vaillante des guerriers scythes; elles, l'intrépidité des Amazones, leurs parentes. Les princes les plus nobles et les plus preux les combattent sans horreur, sans mépris et sans haine, à armes loyales, comme on le fait avec des égaux, et il faut bien qu'ils soient des égaux, puisqu'on recherche quelquefois leur amitié et presque toujours leur alliance, car ils ont de belles filles qu'on peut enlever de force ou épouser de gré à gré, comme conclusion d'un combat acharné. Et ce n'est pas seulement durant la période mythique et fabuleuse des peuples slaves et gréco-slaves qu'ils se présentent avec ces caractères de domination, le plein jour de l'histoire est arrivé qu'ils les gardent encore. Cette seconde moitié du XIV[e] siècle est justement l'époque où les Turcs pénètrent dans les provinces européennes de l'empire grec, et notre Maundeville était

(1) Il est vraiment singulier de constater l'importance du serpent dans les histoires fabuleuses qui concernent les races sémitiques. On sait le rôle de premier ordre qu'il joue dans les récits bibliques. Dans le *Shah Nameh* de Firdousi, le roi Zohak, personnage figurant une dynastie arabe qui aurait gouverné la Perse avant les dynasties iraniennes, porte aux épaules deux serpens qu'il faut nourrir chaque jour de chair humaine.

revenu depuis longtemps de ses voyages avant que le tsar serbe Lazare fût vaincu à Kossovo et que Marko Kraliewich eût commencé cette série d'exploits qui en font comme le Cid du monde slave. Eh bien! voyez, dans les chants superbes qui composent l'épopée serbe dont M. Auguste Dozon a donné récemment une belle et élégante traduction, le double rôle amoureux et militaire du dragon. Oui, aussi étrange que cela paraisse, dans le siècle même où Boccace écrivit les réalistes gaillardises du *Décaméron* et où Pétrarque inventa l'amour mystique, la femme du tsar Lazare, la belle Militza, était obsédée de l'amour du dragon de l'Iastrebatz. Toutes les nuits il prenait son vol, s'abattait sur la tour où elle habitait et se couchait à ses côtés, après s'être débarrassé de ses vêtemens de feu. Cela dura une longue année, au bout duquel temps Militza prit le courage de faire à son mari la confidence de cet étrange amour; mais aussi vaillant qu'il fût, Lazare ne se jugea pas capable de délivrer sa femme, et l'œuvre ne put être accomplie que par un autre dragon, Vouk, que nous voyons décoré du titre très significatif de despote de Sirmie. La Macédonienne Olympias conçut autrefois d'un dragon le grand Alexandre; mais son histoire s'est répétée bien souvent parmi les princesses de cet Orient européen, vraie patrie d'origine de tous les dragons masculins et féminins que nous trouvons naturalisés ou égarés dans notre Occident. N'était-elle pas, en effet, une des filles d'Élinos, roi d'Albanie, et de la fée Pressina, cette belle Mélusine, qui dut ses malheurs domestiques à la découverte que fit son mari de la fâcheuse habitude qu'elle avait de se déguiser en couleuvre tous les samedis, tout comme si elle eût été une vulgaire lamie, une *serpente* aventurière de l'ordre de celle dont autrefois, à Corinthe, le philosophe Apollonius de Tyane avait délivré un de ses disciples trop épris?

Fabuleux ou véridique, peu de livres anciens donnent une impression plus forte et plus franche de l'Orient. Comme il est avant tout préoccupé de bien faire comprendre à ses contemporains l'infinie diversité des peuples et des mœurs, Maundeville a réussi merveilleusement à faire apparaître les gigantesques contrastes que présente la vaste Asie, les plus puissans et les plus énormes qui se rencontrent sur notre planète. D'immémoriales civilisations obstinément conservatrices accolées à d'immémoriales barbaries non moins obstinément rebelles à toute contrainte; des splendeurs entamées par les moisissures du temps et des laideurs armées de toute la vigoureuse bestialité des instincts primitifs; des cultes très purs qui recouvrent les plus pauvres philosophies, des philosophies admirables qui se sont revêtues de religions puériles ou sanglantes; des flots de parfums et des puanteurs de charogne, des senteurs d'épices et des odeurs de sang toujours fraîchement répandu, voilà

l'ensemble du tableau, mais que de choses y trouvent place qui appelleraient la réflexion! je me contenterai de mentionner la plus curieuse de toutes, la fertilité absolument monstrueuse des combinaisons essayées, adoptées, passées en lois et en coutumes, que le pauvre esprit humain a montrée sur la plus importante des questions concernant notre espèce, celle des rapports et de l'union des sexes. Il n'y a rien de si hideux, de si grotesque, de si abominable, de si ridicule, de si honteux qui n'ait été inventé sans répugnance, et accepté sans hésitation comme conforme à la nature par quelque nation grande ou petite, quelque peuplade ou quelque tribu : bigamie, polygamie, polyandrie, inceste matrimonial à la façon des Parsis, communauté des femmes, servitude de la femme, servitude de l'homme, suppression du veuvage et préservation de la fidélité conjugale par les bûchers brahmaniques, ce qui est un moyen radical d'empêcher que la morale ne reçoive quelque atteinte et que les matrones du Malabar ne déchoient jusqu'au rôle de matrones d'Éphèse, prostitution par religion, par hospitalité, par courtoisie et haut savoir-vivre, prostitution comme moyen d'éducation matrimoniale, ou d'acheminement pratique au mariage par la conquête de la dot probement accumulée par le plaisir donné, non moins qu'agréablement par le plaisir reçu, toutes ces jolies institutions et coutumes se sont pratiquées et se pratiquent encore à la confusion de notre pauvre morale européenne et chrétienne, et comme pour bien lui montrer dans quel petit coin de l'espace elle est reléguée. Lorsqu'au commencement du dernier siècle les premières révélations sérieuses arrivèrent sur l'Orient, le fait de cette infinie variété de coutumes est celui qui frappa tout d'abord nos philosophes. On sait le parti qu'en tirèrent Voltaire et Montesquieu, le dernier surtout, et comment ils s'en servirent pour établir que la morale est affaire de latitude, et qu'il n'y a pas de combinaison si étrange (ce que Fontenelle, du reste, avait indiqué avant eux avec une ingéniosité profonde, mais en l'étendant à l'universalité des mondes) qui ne puisse et ne doive se réaliser sur un point quelconque de l'espace selon les conditions de la matière sur ce point donné. La thèse est fort sérieuse, et elle a été reprise, renouvelée et étendue dans notre siècle ; mais pour nous qui ne nous piquons pas de philosophie, nous devons faire cette confession, que, par la faute sans doute de ce qui reste en nous d'atavisme chrétien, nous n'avons jamais pu porter notre attention sur ce sujet sans épouvante et sans horreur. Les détails et particularités fourmillent dans Maundeville sur les rapports des sexes dans les pays orientaux ; beaucoup sont connus ou peuvent se rencontrer ailleurs, mais dans le

nombre il en est un plus inédit dont nous nous ferions vraiment scrupule de priver nos lecteurs. « Dans une autre île qui est grande, belle et très peuplée, c'est une coutume que la première nuit du mariage on introduise un autre homme auprès de sa femme pour la délivrer de sa virginité, service pour lequel on lui donne un fort salaire et nombre de remercîmens. Il y a, dans chaque ville, un certain nombre de gens qui ne font pas d'autre travail, et on les appelle *cadeberiz*, c'est-à-dire les fous du désespoir, parce qu'on croit que leur opération est fort dangereuse. » C'est la plume de Voltaire qu'il faudrait pour célébrer congrûment une telle coutume; mais comme à notre grand regret nous ne la possédons pas, nous nous bornerons à quelques réflexions très sommaires. La première, c'est que le peuple de cette île était en toute évidence ennemi de toute peine superflue et aurait compris ce mot célèbre de certain pacha sur le plaisir de la danse : « Nous, danser, pourquoi cette fatigue ? nous faisons danser les autres à notre place. » La seconde, c'est que bien décidément les choses ne sont heureuses ou malheureuses, agréables ou douloureuses que selon l'opinion que nous en avons, et que le vieux sophiste Protagoras avait raison lorsqu'il disait que l'homme est la mesure de toute chose. Enfin l'âme humaine est si portée à chercher à ses mécomptes et à ses chagrins des dédommagemens et des compensations de n'importe quelle nature, qu'il y a gros à parier que cette singularité amusante a été pour bien des hommes du XIVe siècle une source d'*interne lle consolacion*.

Nous avons dit que Maundeville avait été beaucoup lu à cette fin du XIVe siècle, mais il est évident que cette période de première vogue passée, il conserva longtemps encore de nombreux lecteurs, car on retrouve sa trace dans la littérature d'imagination de l'Angleterre jusqu'à une époque assez récente. Relever minutieusement ces traces serait une étude intéressante, mais il y faudrait une longue enquête pour laquelle les loisirs nous manquent. Nous nous bornerons à celles que notre mémoire nous permet d'emblée de surprendre, et l'on va voir qu'elles sont encore assez nombreuses.

Pendant la durée du XIVe siècle, il s'opéra un changement assez considérable dans cette région du lointain, de la perspective rendue féerique par la distance, qui est toujours nécessaire à l'imagination, parce qu'elle y trouve pour ses rêves un asile conforme à leur nature, et ce changement fut en partie l'œuvre des voyageurs qui, depuis Plan de Carpin jusqu'à Maundeville, par derrière l'Orient révélé par les croisades, en avaient montré un second autrement vaste, mystérieux et redoutable, celui du monde mongolique. L'empire du Cathay et le fabuleux royaume du prêtre Jean rempla-

cèrent la Syrie et l'Égypte, et le grand khan de Tartarie prit dans l'imagination européenne la place qu'y avaient occupée, depuis le xe siècle, le miramolin d'Espagne et le sultan de Bagdad. Et il y eut entre cette petite révolution d'ordre imaginatif et la grande histoire réelle une concordance parfaite ; le grand khan de Tartarie prenait dans l'imagination la place des chefs traditionnels de l'islamisme, comme, dans la réalité, il les avait effacés en les faisant rentrer sous l'ombre noire de sa domination. Cet affreux souverain mongol sorti si récemment des misères de la vie de horde, il va, grâce aux voyageurs, bénéficier dans des proportions inusitées de toutes les grandeurs de ses vassaux et de ses captifs ; il va concentrer en sa personne les splendeurs décoratives de la Chine, la magie de son cérémonial et celle de ses arts mécaniques, la magnificence fastueuse des princes arabes, la majesté dominatrice des Abbassides, la hauteur impérieuse des Seldjoucides. C'est au sein de cette lumière éblouissante qu'il va trôner jusqu'à la fin du xve siècle, comme le montrent les épopées de Boiardo et d'Arioste, dont les personnages sont autant tartares que musulmans. Quel lecteur de ces poètes ne se rappelle Ferragus, et Mandricard, et l'Argail, et comment le paladin Roland devint fou par amour pour la belle Angélique, fille du roi de Tartarie, et comment cette même Angélique plaça son bien-aimé Médor sur le trône du Cathay? La popularité si tardive de ces personnages ne prouve-t-elle pas à quel point ce merveilleux de la lointaine Asie s'était emparé des imaginations? Cette popularité était dans toute sa force un siècle auparavant lorsque Chaucer écrivait ses *Contes de Canterbury*, comme le prouve le charmant récit, malheureusement inachevé, de son écuyer. A vrai dire, il n'est pas question dans ce conte du grand khan même, mais du khan de Crimée, un Batou quelconque au lieu d'un Gengis khan quelconque : « A Sara, dans la terre de Tartarie, régnait un roi qui guerroyait contre Russie. » A cela près les magnificences de l'état royal de cet excellent Cambuscan sont les mêmes que tous les voyageurs du siècle attribuent à la cour du grand khan du Cathay. Ce qu'ils nous apprennent de la fête de l'anniversaire des souverains, Chaucer ne fait autre chose que le répéter poétiquement. Voici l'immense salle où le souverain trône sous un dais bien haut par-dessus ses convives, et les longues tables chargées de mets recherchés et bizarres autour desquelles prennent place des milliers d'invités, et les *ménestrels* du roi qui accompagnent le repas de leur musique, et les danses sans fin, et les commentaires des mandarins versés dans la magie et l'astrologie à la vue du cheval de bronze descendu à la porte du palais. Auquel de ces voyageurs Chaucer a-t-il donné la préférence? Il était certes

assez versé dans la littérature de son époque pour avoir eu connaissance des récits de Marco Polo; est-il bien téméraire cependant de penser que Maundeville, plus récent, est pour quelque chose dans sa description de ces magnificences mongoliques?

L'île enchantée de la *Tempête* de Shakspeare, déserte en apparence, mais peuplée d'habitans invisibles, où les naufragés, errans de ci et de là à la merci de voix qui flottent dans l'air, sont endormis par des sons de lyre, éveillés en sursaut par des bruits de tambourin, effrayés par des aboiemens, était certainement en germe dans Maundeville, et le grand poète n'a eu qu'à couver ce germe pour l'en faire sortir dans tout son féerique épanouissement. « Dans cette vallée, on entend souvent de grandes tempêtes et de grands tonnerres, et de grands murmures et bruits tant de jour que de nuit, et on y entend aussi des grands tapages comme qui dirait de tambourins, de violes et de trompettes, comme s'il s'y passait une grande fête. » Ailleurs, il rapporte une légende qui reproduit exactement sous une forme chrétienne le vieil antagonisme de l'Iran et du Touran, et, comme ce vieux mythe semble avoir été ignoré des hommes du moyen âge et que Maundeville place sa merveille sur les confins mêmes de la Perse, on peut tenir à peu près pour certain qu'il l'a prise sur place même, ce qui est une preuve nouvelle de ce rapport exact qui existe entre les fables qu'il raconte et les pays où il prétend les avoir trouvées. Il raconte donc qu'un méchant empereur de Perse poursuivant un peuple chrétien pour le détruire, Dieu, sur l'appel au secours de ses fidèles, enveloppa de ténèbres le roi de Perse et son armée, et que depuis lors les persécuteurs habitent cette terre de nuit où personne n'ose pénétrer. « Et les gens du pays disent que souvent on y entend des voix humaines, des hennissemens de chevaux, des chants de coqs, et on sait très bien qu'il y a là des hommes; mais on ne sait pas quels ils sont. » Comme Marco Polo raconte de certaines steppes tartares quelque chose de tout pareil à la première des deux citations ci-dessus, et qu'il avait été fait en Angleterre une traduction de ses voyages vers la fin du XVIe siècle, il ne serait pas impossible que Shakspeare fût redevable au Vénitien du premier germe de son île; mais comme d'un autre côté, les textes de Maundeville serrent de beaucoup plus près la conception de Shakspeare, comme ils contiennent non-seulement le germe de l'île, mais l'indication des terreurs extérieures qui l'enveloppent et en protègent l'accès, tempêtes, tonnerres, ténèbres, il est plus probable que c'est à son compatriote que Shakspeare a emprunté les élémens de son incomparable féerie.

Que John Bunyan ait pu lire Maundeville, cela n'est pour sur-

prendre aucun de ceux qui ont remarqué à quel point cet homme de foi profonde est en même temps littérateur expert, avec quelle habileté il a su choisir ses lectures, de manière à se donner la culture nécessaire pour exprimer dignement ses pensées sans risquer de se détourner des voies d'édification où il marchait, ou de perdre son âme par de vaines curiosités d'intelligence. Qui ne voit assez aisément que son *Pilgrim's progress* est une transformation pieusement familière, volontairement populaire de la grande conception de Dante ? Qui ne voit l'influence que Spenser a eue sur son esprit, et que c'est par la *Reine des fées* qu'il a compris la valeur des allégories pour le but qu'il poursuivait? Qu'il se soit souvenu de quelques vieux voyages en écrivant celui de son pèlerin, cela n'a rien que de très probable, et s'il en a été ainsi, Maundeville a été certainement du nombre. Il est un épisode au moins du *Pilgrim's progress* qui offre une étroite ressemblance avec un chapitre de Maundeville. Le passage du pèlerin à travers la vallée de l'ombre de la mort répète presque exactement l'aventure de la vallée périlleuse. Dans les deux récits la vallée est occupée par des diables, et nul ne peut la traverser sans danger s'il n'est sincèrement chrétien et n'a mérité l'appui de Dieu. C'est mieux qu'une ressemblance générale, les détails des terreurs et des périls sont les mêmes. « Dans le centre de cette vallée sous un rocher, est un diable terrible à contempler, qui ne montre la tête que jusqu'aux épaules. De lui il sort une telle fumée, une telle puanteur, et un tel feu qu'à peine on peut l'endurer. Mais les bons chrétiens qui sont stables dans leur foi entrent sans péril ; car ils se confessent d'abord et se marquent du signe de la croix, en sorte que les diables n'ont pas de pouvoir sur eux. Mais quoiqu'ils soient sans péril, ils ne sont pas cependant sans crainte lorsqu'ils voient les diables tout autour d'eux qui dans l'air et sur terre les raillent, les menacent et les terrifient par des coups de tonnerre et des ouragans... et dans toute cette vallée, je vis une grande multitude de corps morts, comme s'il y avait eu une bataille entre les deux puissans rois du pays, et que la plus grande partie de leurs armées eût été défaite et tuée. » Voilà la vallée, périlleuse de Maundeville ; comparez avec la vallée de l'ombre de la mort de Bunyan. « Au centre de cette vallée, j'aperçus comme la bouche de l'enfer... et la flamme et la fumée en sortaient sans intermittence avec tant d'abondance, tant d'étincelles, tant de cris hideux que Chrétien fut forcé de remettre son épée en place et d'avoir recours à une autre arme qui s'appelle *prière*... Il marcha ainsi un long temps, mais les flammes continuaient toujours à le poursuivre, et il entendait aussi des voix douloureuses et des pas précipités de côté et d'autre, si bien que

quelquefois il pensait qu'il allait être mis en pièces ou foulé aux pieds comme la boue dans les rues... Au bout de cette vallée il y avait quantité de sang, d'os, de corps d'hommes mutilés, même de corps de pèlerins qui avaient auparavant passé par ce chemin, et pendant que je cherchais d'où cela pouvait venir, je vis devant moi une caverne où habitaient deux géans dont la puissance et la tyrannie avaient cruellement mis à mort les hommes dont gisaient là les ossemens. » La vallée périlleuse de Maundeville est, dit-on, empruntée à la relation du franciscain Oderic de Pordenone; mais à coup sûr Bunyan n'a pas lu ce dernier, et c'est bien à Maundeville qu'il est redevable de son épisode.

Il n'a certainement échappé à aucun lecteur intelligent, qu'en écrivant son *Gulliver,* Swift s'est proposé l'imitation des anciens voyageurs afin de circonstancier comme eux ses récits par tous ces détails de temps et de lieux qui donnent à leurs crédulités tant de vraisemblance et à leurs impostures un si grand air de bonne foi. Tout ce qu'il leur doit se borne-t-il à cette imitation générale, et leur a-t-il fait d'autres emprunts? A coup sûr, il n'avait pas besoin d'eux pour l'invention de ses nains et de ses géans, de ses Houyhnhnms et de ses Yahoos, et il lui suffisait pour cela de se souvenir de ses pygmées et de ses cyclopes, de ses Lestrigons et de ses centaures classiques. Et cependant il me semble bien que, pour un au moins des voyages de Gulliver, celui de Brobdingnag, il n'a pas dédaigné de prendre quelques traits à Maundeville. Notre voyageur raconte qu'au-delà de la vallée périlleuse il y a une île dont les habitans sont des géans sauvages qui ont vingt-huit ou trente pieds de haut. « Personne n'ose entrer dans cette île; car, s'ils voient un vaisseau et des hommes dedans, immédiatement ils *entrent dans la mer pour s'en saisir*, et on dit qu'au-delà de cette île il y en a une autre où habitent des géans d'une stature plus grande encore, quelques-uns de quarante-cinq ou cinquante pieds de haut, d'aucuns disent même de cinquante coudées. Je n'en ai vu aucun, car je n'eus aucun empressement à visiter ces régions, parce que personne ne peut entrer dans l'une ou l'autre de ces îles sans être immédiatement dévoré. Et chez ces géans il y a des *moutons aussi grands que nos bœufs*, qui portent de grande laine très rude. J'ai vu plusieurs fois de ces moutons. Et on dit que souvent ces géans prennent des hommes dans la mer, qu'ils enlèvent de leurs vaisseaux, et qu'ils les portent à terre deux dans une main et deux dans l'autre, et qu'ils les mangent, en s'en allant, tout crus et vivans. » Maintenant, rappelez-vous par quel accident Gulliver fut abandonné dans le pays de Brobdingnag. « Je commençais à être fatigué, et ne trouvant rien pour intéresser ma curiosité, je m'en

retournai à tout petits pas vers la crique; mais lorsque j'eus la mer en vue, j'aperçus nos hommes qui étaient déjà rentrés dans le bateau et qui faisaient force de rames comme pour sauver leurs vies. J'étais sur le point de les héler, ce qui eût été bien inutile, lorsque j'aperçus un *être énorme qui les poursuivait dans la mer aussi vite qu'il pouvait; l'eau ne lui venait pas plus haut qu'aux genoux, et il faisait des enjambées prodigieuses.* » Les habitans de Brobdingnag n'étaient pas anthropophages; mais, s'ils l'eussent été, le géant qui poursuivait dans la mer les compagnons de Gulliver n'aurait eu aucune peine à égaler les prouesses d'appétit des insulaires de Maundeville; et, quant à ces moutons gros comme des bœufs qu'il prétend avoir vus souvent, les animaux de Brobdingnag auraient facilement soutenu la comparaison.

Daniel de Foë fut un grand lecteur de voyages, et c'est même en ce genre que consiste l'érudition littéraire qui lui est propre. Toutefois, avant la lecture de Maundeville, nous n'aurions pas osé affirmer que cette érudition s'étendît plus loin que les voyageurs du XVIIe siècle et la collection d'Hakluyt; l'anecdote suivante, qui est commune à la fois au romancier et au voyageur, semble prouver que cette érudition était moins restreinte que nous ne le pensions: « Parmi les hommes riches de cette contrée (une province quelconque de la Chine relevant du khan de Cathay) il y a un homme prodigieusement opulent qui n'est ni prince, ni duc, ni comte; mais il a chaque année, comme rente, la charge de plus de trois cents chevaux en riz et diverses céréales; aussi mène-t-il une grande et voluptueuse vie, selon les coutumes de son pays, car il a chaque jour cinquante belles demoiselles, toutes vierges, qui le servent à ses repas. Lorsqu'il est à table, elles lui apportent ses plats successivement, toujours par groupes de cinq, et elles chantent en les portant. Puis elles lui coupent ses viandes et lui mettent les morceaux dans la bouche, car il ne touche à rien et tient toujours ses mains sur la table, parce qu'il a les ongles si longs qu'il ne peut rien saisir ni manier... et les demoiselles chantent tout le temps que cet homme riche mange; et, lorsqu'il ne veut plus du premier service, cinq et cinq autres demoiselles lui apportent le second, toujours chantant, et elles font ainsi chaque jour jusqu'à la fin du repas. C'est de cette manière que s'écoule sa vie, et ainsi ont vécu ses ancêtres, ainsi vivront ses descendans, sans jamais accomplir aucun fait d'armes, ni rien faire d'autre que de vivre à l'aise, comme un cochon qu'on nourrit dans une étable pour l'engraisser. » Cette anecdote est la tout à fait dernière de Maundeville, et, par une coïncidence singulière, elle est aussi la dernière du *Robinson Crusoé*. De Foë, comme Maundeville, a voulu faire

apparaître cette image d'ignoble volupté comme contraste à la vie de travaux, de privations et de fatigues qu'exigent les carrières du voyageur et du noble aventurier. Chez de Foë, comme chez Maundeville, la scène de l'anecdote est en Chine; seulement le personnage, au lieu d'être une manière de prince, n'est qu'une sorte de hobereau, vaniteux et malpropre, qui de la richesse a les apparences plus que la réalité. « Lorsque nous arrivâmes à la maison de campagne de ce personnage, nous le vîmes mangeant son repas dans un petit emplacement devant sa maison. C'était une manière de jardin, mais il nous était facile de le voir, et on nous donna à comprendre que, plus nous le regarderions, plus il serait charmé. Il était assis sous un arbre, une sorte de palmier nain qui le garantissait très efficacement contre le soleil; mais, sous l'arbre, on avait encore placé une large ombrelle qui encadrait sa tête assez convenablement; son pesant et corpulent individu s'étalait à l'aise, renversé dans un grand fauteuil à bras, et son dîner lui était servi par deux femmes esclaves. Il y en avait deux autres dont peu de gentilshommes, en Europe, accepteraient les services : l'une le faisait manger avec une cuillère, et la seconde tenait le plat d'une main et chassait de l'autre ce qui tombait sur la barbe et l'habit de taffetas de sa seigneurie. Cette grosse et grasse brute jugeait au-dessous de lui de se servir de ses mains pour ces offices familiers que les rois et potentats aimeraient mieux accomplir eux-mêmes que se laisser importuner par les doigts grossiers de leurs serviteurs. » Pour être aussi exact que possible, il nous faut ajouter que Marco Polo raconte pareille histoire de je ne sais quel souverain d'une province du Thibet; mais il est plus probable que c'est à Maundeville que de Foë est redevable de cette silhouette de grotesque voluptueux.

Émile Montégut.

ÉTUDES DIPLOMATIQUES

FIN DU MINISTÈRE DU MARQUIS D'ARGENSON.

I.

L'EXPÉDITION D'ÉCOSSE ET LA PRISE DE BRUXELLES.

Par la paix conclue à Dresde, entre Frédéric et Marie-Thérèse, la France se trouvait de nouveau réduite à un état d'isolement à peu près complet. L'abandon de la Prusse la privait de tout appui dans le nord de l'Europe : elle ne conservait d'auxiliaire qu'au midi, et là, même l'alliance de l'Espagne ne lui prêtait qu'un concours insuffisant, toujours douteux, et que les caprices comme les prétentions d'Élisabeth Farnèse rendaient, à l'occasion, plus incommode que secourable. L'Autriche, au contraire, délivrée désormais de toute préoccupation en Allemagne, allait reparaître en force soit en Flandre, soit en Italie, soit même aux portes de la Lorraine et de l'Alsace, en choisissant elle-même le lieu où elle croirait pouvoir porter le coup le plus décisif.

Une seule chose atténuait, sinon la gravité, au moins l'imminence du péril. Entre le 26 décembre 1745, date du traité de Dresde, et le moment où, suivant la règle encore en usage, les opérations militaires devaient être reprises, trois mois au moins devaient s'écouler.

En supposant même un empressement qui n'était pas dans les habitudes du temps, et encore moins dans celles de la cour de Vienne, il ne fallait pas un moindre délai pour que des troupes engagées au fond de la Bohême fussent ramenées et prêtes à combattre, au-delà soit du Rhin, soit des Alpes : en attendant, l'Angleterre restait aux prises avec une insurrection qui paralysait toutes ses forces; et la Hollande, menacée sur sa frontière sans défense, pouvait redouter à tout moment une attaque victorieuse de Maurice de Saxe. Le champ restait donc libre, momentanément, à l'action des armes françaises. C'était un répit de quelques instans, précieux à mettre à profit, et de véritables jours de grâce dont il ne fallait perdre ni une heure, ni une minute.

Celui qui aurait dû sentir le plus vivement cette nécessité d'aller vite et de frapper fort, c'était le ministre de Louis XV, dont la responsabilité était le plus directement engagée, puisque, averti à temps de la défection de Frédéric, il avait négligé l'occasion, sinon d'en tirer vengeance, au moins de profiter de la liberté qui lui était rendue pour conclure de son côté une paix avantageuse avec l'Autriche. Entre la Prusse, qui se retirait, et l'Autriche qui s'offrait, d'Argenson, j'ai dû le raconter, avait fait un choix dont il continuait à s'applaudir. C'était bien le moins qu'il eût prévu et se tînt prêt à prévenir les suites inévitables de sa préférence. Loin de là, la résignation, le contentement même qu'il témoignait étaient l'indice qu'il ne se rendait qu'imparfaitement compte de la situation nouvelle qu'il avait laissé faire à la France. Il persévérait à penser que la paix particulière, conclue entre notre allié de la veille et notre ennemie, pouvait servir d'acheminement vers une paix plus générale. L'Autriche, suivant lui, venait de faire preuve de dispositions conciliantes, et la Prusse, d'une puissance dont il ne tenait qu'à elle d'user pour imposer sa médiation.

« Je vais, écrivait-il, le 6 janvier, au chargé d'affaires de France en Bavière, vous confier un grand secret : je connais assez votre prudence et votre discrétion pour juger que vous en ferez usage, conformément aux intentions du roi. Pendant le peu de séjour que le comte d'Harrach vient de faire en Saxe, il a eu quelques pourparlers avec le marquis de Vaulgrenant, sur les conditions auxquelles la paix pourrait être faite, entre Sa Majesté et la reine de Hongrie. La conclusion de l'accommodement entre les cours de Vienne et de Berlin n'empêche pas que ces ouvertures aient été suivies par M. de Vaulgrenant, et comme il compte revenir ici à la fin du mois, nous nous en remettons à vous pour écrire, par quelque voie sûre et secrète, au comte d'Harrach, à Vienne (où nous jugeons qu'il est retourné), que le roi, informé des dispositions

qu'il a témoignées de la part de la reine de Hongrie, sur le désir de cette princesse, de pouvoir traiter avec Sa Majesté, — de cour à cour, sans l'entremise d'aucune autre puissance, — est, de son côté, dans les mêmes dispositions ; de sorte que, si la reine de Hongrie voulait faire passer secrètement, à Paris, une personne autorisée pour cette négociation, ce serait le moyen de parvenir à une conclusion, à la satisfaction réciproque des deux cours... La conclusion de la paix, ajoutait-il, du roi de Prusse avec la cour de Vienne, ne change rien au principe d'union intime avec le roi de Prusse ; nous estimons, au contraire, qu'il sera plus aisé d'agir de concert dans une négociation que nous ne l'aurions pu dans les opérations militaires (1). » Et le ministre de France à Berlin, Valori, recevait en même temps l'instruction de représenter à Frédéric la gloire qu'il trouverait dans un rôle de médiateur qui le rendrait l'arbitre et l'auteur de la paix du monde. Pour commencer, on devait le presser d'intervenir, afin d'empêcher au moins la guerre de s'étendre, en s'opposant à tout effort que pourrait tenter l'Autriche pour entraîner les puissances secondaires d'Allemagne à sa suite et faire sortir l'empire de sa neutralité (2).

Tant d'illusion est à peine croyable. Il était clair, en effet (et d'Argenson devait être vraiment le seul à ne pas le reconnaître), que, si Marie-Thérèse avait laissé voir une humeur pacifique, c'était dans l'espoir d'éviter une humiliation et un sacrifice, qu'elle conjurait, en quelque sorte, la France de lui épargner ; mais après qu'on lui avait laissé boire le calice et que le mal était consommé, ce n'était plus que dans les chances d'une guerre heureuse qu'elle pouvait, pour le moment du moins, trouver la compensation de ses pertes et la consolation de ses douleurs. Quant à Frédéric, il n'était pas moins certain que, s'il s'était cru en mesure, ou s'il avait eu souci de jouer le rôle glorieux et désintéressé dont d'Argenson le croyait digne, c'était dans le cours de sa négociation et non au lendemain du traité conclu qu'il y aurait songé ; c'est quand il tenait encore le pied sur la gorge de son adversaire qu'il se serait mis en devoir de dicter les conditions de la paix générale. Mais une fois ses propres intérêts mis à couvert, et l'Autriche ayant respiré et repris haleine, lui demander de se remettre en campagne uniquement en vue du bien public, c'était lui faire à la fois trop de tort et trop d'honneur : il n'avait jamais fait preuve de si peu de prudence et de tant de grandeur d'âme. Des deux côtés, le moment propice

(1) D'Argenson à Renaud, chargé d'affaires de France en Bavière, 6 janvier 1746. (*Correspondance de Bavière*. — Ministère des affaires étrangères.)

(2) D'Argenson à Valori, 24-28 janvier, 10 février 1746. (*Correspondance de Prusse*. — Ministère des affaires étrangères.)

pour agir était passé : il est aussi inutile que puéril de vouloir courir après les occasions qu'on a manquées.

Aussi, la double déception ne se fit pas attendre. Le comte d'Harrach, malgré les bons sentimens dont il avait fait confidence à Vaulgrenant, dans son dernier entretien (et dont nous le retrouverons encore animé dans la suite de ce récit), ou n'obtint pas, ou ne demanda pas lui-même la permission de reparaître : aucune suite ne fut donnée à l'idée d'envoyer un émissaire autrichien à Paris (1).

A Berlin, Frédéric, sans refuser absolument d'interposer (si on l'en pressait) ses bons offices pour arrêter la reprise des hostilités, en offrant même à Louis XV de *tâter le pouls*, pour savoir s'il y avait apparence de calmer les esprits, témoigna aussi peu de désir que d'espoir de rendre son intervention efficace. A quoi il se montra moins disposé encore, ce fut à tenter un effort sérieux afin d'empêcher la nouvelle impératrice d'user de la dignité qu'il venait de lui reconnaître pour peser sur les déterminations du corps germanique. A Valori qui lui représentait qu'il y allait de son intérêt, comme de sa gloire, de ne pas laisser la nouvelle maison d'Autriche opprimer les libertés de l'Allemagne : — « Oh! mon ami, dit-il, il faudrait pour cela que le cas se présentât, et s'il se passe quelque infraction de la cour de Vienne, mon ministre clabaudera comme les autres... » — « Enfin, il a fini par me dire, ajouta Valori, qu'il faudrait être bon pour se remettre en avant, après les orages qu'il avait essuyés, puisqu'il avait attrapé le port, et qu'il se bornerait à admirer notre gloire et à juger des coups. » En définitive, tout ce qu'il fut possible d'obtenir fut une promesse assez vague que, si la question de neutralité de l'empire était posée dans la Diète à Ratisbonne, le représentant de la Prusse voterait pour qu'elle fût maintenue (2).

Le ministre prussien à Paris, Chambrier, eut ordre de tenir, à d'Argenson lui-même, absolument le même langage. — « Pour ce qui regarde, lui écrivait le roi, les idées de M. le marquis d'Argenson touchant la guerre de négociation que je dois faire à la reine de Hongrie, vous lui direz toutes les fois qu'il vous en parlera, que je n'avais nulle envie de m'embarquer dans une guerre

(1) Le comte d'Harrach à Renaud, 22 janvier 1746. Il lui accuse réception de la communication que celui-ci a été chargé de lui faire et promet de la transmettre à Vienne, mais il ne paraît pas y avoir donné suite. (*Correspondance d'Autriche.* — — Ministère des affaires étrangères.)

(2) Valori à d'Argenson, 27 janvier 1746. (*Correspondance de Prusse.* — Ministère des affaires étrangères.) — Frédéric II à Louis XV, 6 février 1746, *Pol. Corr.*, t. v, p. 23.

de chicane qui me conduirait insensiblement à une rupture générale, qu'ainsi je n'y entrerais ni en noir ni en blanc : qu'il ne s'agissait présentement plus de chicaner sur des bagatelles et que, l'élection du grand-duc une fois faite, celui-ci pourrait jouir de toutes les prérogatives qui lui reviennent par la dignité impériale une fois échue sans que je *m'y opposerais* : que si la couronne impériale devenait héréditaire dans la nouvelle maison d'Autriche, la France n'avait à s'en prendre qu'à elle-même : que, quant à mes intérêts personnels, je saurais me soutenir contre tous les mauvais desseins, et contre toutes les mauvaises intentions de la maison d'Autriche ; mais que moi, aussi peu que tous les autres hommes, ne pouvions pas fixer l'avenir par toute notre prudence, et qu'ainsi notre grande application devait être de remplir bien notre tâche pendant notre vie. Si, après ma mort, arrivaient des changemens dans l'état, le sort déciderait en cela du mien comme de tous les autres états qui ont existé depuis qu'il y a eu des règnes en ce monde. » Il ajoutait, en mettant ici tout à fait à découvert le fond de sa pensée : que, « quant à la neutralité de l'empire, elle ne serait pas menacée si la France avait le bon sens de ne pas prendre l'offensive, et qu'il n'avait donc pas besoin de s'en mêler, ce qui le remettrait dans les difficultés avec l'Allemagne. » Enfin, le ministre qu'il envoyait à Dresde, afin de reprendre avec cette cour les relations diplomatiques, recevait pour instruction de se borner, dans ses relations avec le ministre de France, à un simple commerce de politesse, sans chercher à prendre avec lui de liaisons particulières. On voit combien d'Argenson, en recommandant à ses agens une confiance absolue dans leurs collègues prussiens, était loin de pouvoir compter sur la réciprocité (1).

La diplomatie ayant ainsi perdu l'occasion d'agir, c'était à la guerre à reprendre la parole et à se faire entendre ; aussi bien d'Argenson n'était ni seul, ni maître dans le conseil, où son crédit, qui n'avait jamais été très grand, venait de recevoir un rude échec par le démenti si cruellement donné à ses illusions sur la loyauté du roi de Prusse. Le seul des conseillers de Louis XV qui partageât encore ses espérances de paix, c'était Belle-Isle, redevenu tout Prussien et tout pacifique depuis que, rejeté dans l'ombre par les exploits de Maurice, il ne pouvait plus aspirer à jouer le premier rôle sur le champ de bataille ; mais tous les autres, Maurepas, Tencin, Noailles, enfin le roi lui-même avaient un plus juste sentiment de la situation et reconnaissaient la nécessité d'une action militaire aussi prompte que énergique (2).

(1) Frédéric à Chambrier, 27 janvier, 19 février, à Klingkräfen, ministre à Dresde, 30 janvier 1746. (*Pol. Corr.*, t. v, p. 12 et 28.)

(2) Chambrier à Frédéric, 31 janvier 1746. Le ministre prussien, dans cette lettre,

Sur deux points en particulier, la partie déjà entamée, si elle était jouée avec hardiesse et couronnée par un succès rapide, pouvait, avant même que la grande lutte fût reprise, en changer toutes les conditions. Un corps de 11,000 hommes, détaché de l'armée de Flandre, et réuni sur les côtes de la Manche était prêt à partir sous les ordres du duc de Richelieu pour tenter un débarquement en Écosse, et venir en aide au prétendant. Maurice, de son côté, restant au milieu de ses troupes victorieuses, au lieu de venir, suivant son habitude et son goût, jouir pendant l'hiver des plaisirs de la capitale, méditait un coup d'audace, dont le secret, gardé même pour ses amis les plus intimes, attestait toute l'importance.

L'expédition confiée à Richelieu n'ayant pu, comme on va le voir, être menée à fin, d'Argenson se défend vivement dans ses Mémoires de l'avoir jamais conseillée ; il assure même que, comme on le voyait hésiter à s'y associer, il « s'éleva contre lui des orages » semblables à ceux de la Manche qui nous sépare de l'Angleterre; c'était, dit-il, « un déchaînement de seigneurs, de valets, de femmes, d'aventuriers, à qui on avait promis de grosses sommes d'argent, qui devaient leur revenir de la conquête de l'Angleterre, et qui demandaient en attendant quelques louis à compte, comme le Fâcheux de la comédie de Molière. » — J'ai cherché vainement la trace de cette résistance de d'Argenson dans ses correspondances, et je ne vois pas comment elle eût pu être bien vive, puisque, comme j'ai eu occasion de le raconter, c'était lui-même qui, trois mois déjà auparavant, avait expédié, auprès du prétendant, un envoyé choisi parmi ses amis personnels. Depuis lors, le marquis d'Éguilles ne quittait pas le camp des insurgés écossais, où il était assez ouvertement traité comme le représentant de la cour de France. La mission de d'Éguilles n'aurait pas eu de sens et ne se serait pas ainsi prolongée, si elle n'avait été accompagnée de la promesse d'un secours effectif que Charles-Édouard, du reste, ne

rend compte d'une visite que lui a faite Belle-Isle, et qui peint à la fois les dispositions particulières du maréchal et l'état d'esprit du conseil de Louis XV. Après que Belle-Isle l'a assuré de son dévoûment à Frédéric et du service que la Prusse rendrait en intervenant pour obtenir la paix générale : « Mais peut-être, lui dit Chambrier, tout le monde à Paris ne souhaite pas la paix. » Le maréchal répliqua qu'il m'entendait à demi-mot et qu'il passait bien des idées dans la tête de quelques-uns, que l'intérêt particulier l'emportait souvent sur l'intérêt public et que deux ou trois campagnes de plus pouvaient peut-être convenir aux vues particulières de certaines gens, mais qu'il ne se proposait lui, maréchal, que la gloire de son maître et de la France : il croyait penser mieux que ceux qui se laissaient ébranler et séduire par des idées contraires. — (Ministère des affaires étrangères.) Frédéric, informé de ces dispositions de Belle-Isle, l'en fit remercier. (Valori à d'Argenson. — *Correspondance de Prusse.*)

se faisait pas faute de réclamer avec insistance. De plus, pleine autorisation avait été accordée à tous les Anglais ou Irlandais engagés au service de France (ils étaient nombreux, car on sait quel rôle la brigade irlandaise avait joué à Fontenoy), de se rendre auprès du prétendant et de faire campagne avec lui, sans dissimuler leur qualité, ni perdre leur grade. Profitant de cette invitation, le régiment de *Royal-Écossais* et deux escadrons du régiment de Fitz-James, en tout 3,000 hommes, étaient déjà arrivés en Écosse, convoyés par des bâtimens de commerce et conduits par lord Drumond et le brave Lally-Tollendal. Après les avoir poussés en avant, il n'était guère possible de ne pas les soutenir. Enfin, on a vu avec quelle énergie d'Argenson s'était opposé à la prétention qu'avaient émise les Hollandais, de faire servir, pour la défense de la dynastie protestante en Angleterre, les régimens faits captifs à Tournay, qui s'étaient engagés par capitulation à ne pas porter les armes contre la France : une véritable rupture diplomatique avec les États-généraux avait suivi cette controverse dans laquelle d'Argenson, appuyé par le talent de Voltaire, s'était engagé personnellement. Pouvait-on dire d'une manière plus positive que les deux causes de Louis XV et du prétendant n'en faisaient plus qu'une, et comment abandonner ensuite aux chances des combats un client si publiquement adopté?

Ce qui prouverait d'ailleurs que d'Argenson ne fut pas aussi hostile qu'il le dit à l'expédition projetée, c'est que l'auteur de la protestation adressée aux États-généraux fut le même qu'on chargea de préparer un manifeste au peuple anglais, emporté en poche par Richelieu, et destiné à être publié dès que l'escadre française aurait touché la côte britannique. Ce rédacteur fut encore Voltaire et le document figure dans ses œuvres complètes. Le grand écrivain était en même temps un habile homme qui savait ménager son crédit : il n'est pas probable qu'il eût prêté sa plume à la composition d'une pièce de cette importance, s'il n'en avait pas reçu l'ordre formel du ministre dont l'affection l'honorait, ou s'il eût seulement pu craindre de lui déplaire en l'écrivant. Tout fait donc croire que cette fois comme après Fontenoy, les deux patrons de Voltaire s'entendirent, sans contestation, sur le concours qu'ils réclamaient de leur ami commun (1).

En regardant de près même aux termes de ce manifeste, très habilement présenté, il semble qu'on y reconnaît la trace des idées

(1) La résistance de d'Argenson au projet de débarquement en Angleterre, si elle eut lieu, ne fut pas connue. Le duc de Luynes dit au contraire : «Quant aux secours envoyés en Écosse, tous les ministres n'ont pas été du même avis. On prétend que les deux qui ont le plus insisté sont le cardinal de Tencin et M. d'Argenson l'aîné.» (*Journal de Luynes*, t. VII, p. 127.)

propres à d'Argenson. On y retrouve, en effet, à toutes les lignes l'expression du soin scrupuleux qu'il avait mis, on l'a vu dès le premier jour, à bien établir que l'intervention de la France dans les dissensions de la nation britannique n'avait pas pour but de lui faire violence, mais au contraire de rendre à la meilleure et à la majeure partie des citoyens anglais la liberté d'exprimer leur vœu : « Le roi de France, y est-il dit, a cru de son devoir de secourir à la fois un prince digne du trône de ses ancêtres, et une *nation généreuse dont la plus saine partie rappelle enfin le prince Charles Stuart dans sa patrie*. Il n'envoie le duc de Richelieu, à la tête de ses troupes, que *parce que les Anglais les mieux intentionnés ont demandé cet appui*, et il ne donne précisément que le nombre de troupes qu'on lui demande, prêt à les retirer *dès que la nation exigera leur éloignement*. Sa Majesté, en donnant un secours si juste à son parent, au fils de tant de rois, à un prince si digne de régner, ne fait cette démarche *auprès de la nation anglaise*, que dans le dessein et dans l'assurance de pacifier par là l'Angleterre et l'Écosse, pleinement convaincue que le sérénissime prince Édouard met sa confiance dans la *bonne volonté des Anglais, qu'il regarde leurs libertés, le maintien de leurs lois et leur bonheur comme le but de toutes ses entreprises, et qu'enfin les plus grands rois de l'Angleterre sont ceux qui, élevés comme lui dans l'adversité, ont mérité l'amour de la nation*. » — Ce respect des droits d'une nation dans un temps où on ne parlait guère encore que de ceux des rois, exprimé au nom d'un souverain qui ne reconnaissait lui-même pas de limites à son propre pouvoir, est comme la signature du ministre philosophe (1).

Le seul en réalité, parmi ceux qui furent alors appelés à donner un avis, qui ait exprimé ouvertement quelque crainte sur l'issue de l'expédition projetée, ce fut Maurice de Saxe. Tout en donnant ses ordres pour envoyer le détachement de ses troupes qui lui était demandé, il préjugeait l'issue probable de l'aventure où on s'engageait, avec ce bon sens pratique qui l'abandonnait rarement, et dont il devait cette année même donner plus d'une preuve : « Vous êtes bon citoyen, mon maître, vous aimez le roi et vous aimez votre patrie (écrivait-il au maréchal de Noailles) ; ne craignez-vous pas que cet embarquement de Dunkerque ne nous engage dans un nouveau roman qui pourrait être long à soutenir? Le parti protestant subsistera toujours en Angleterre, à cause des biens de l'église qui sont possédés par les seigneurs de la nation, et cette crainte ne les abandonne jamais. Vous diriez peut-être, mon maître, de quoi je

(1) *Journal et Mémoires de d'Argenson*, t. IV, p. 316. Voltaire, œuvres complètes, édition Beuchot, t. XXXVII, p. 543.

me mêle : mais j'aime le roi et son royaume, et quoique je ne dusse demander que plaie et bosse, la vérité m'étrangle toujours (1). »

A dire vrai, si jamais la tentative, — si souvent rêvée par les politiques français, sans qu'ils aient jamais même mis la main à l'exécution, — et dont nos voisins ont pourtant toujours peur, — eut une chance de succès, c'était bien quand un secours militaire était attendu par une insurrection victorieuse, en possession de plusieurs ports de mer. Seulement à la fin de décembre, époque où tout put être prêt pour le passage, il était déjà un peu tard pour se mettre en mer, la mauvaise saison rendant la traversée de la Manche difficile, et la même cause venant d'interrompre momentanément le cours, jusque-là aussi rapide que brillant, des succès de Charles-Édouard. Après une pointe très heureusement poussée au cœur même de l'Angleterre, jusqu'à Derby et Manchester, le hardi guerrier devait rétrograder et regagner l'Écosse; il n'osait pas laisser venir l'hiver au milieu de populations hostiles, qui ne lui fournissaient rien pour sa subsistance, et craignait d'attendre, sur ce terrain ingrat, l'arrivée des forces supérieures que le duc de Cumberland ramenait de Flandre. Cette retraite volontaire n'était pas une défaite matérielle, mais c'était bien déjà un échec moral, dont l'effet fut sensible par la perte de plusieurs des points importans qu'on croyait acquis à l'insurrection, entre autres le port de Montrose, le lieu le plus naturellement désigné pour le débarquement d'une troupe envahissante.

La célérité, qui était une des conditions du succès, avait donc déjà manqué à l'expédition dont Richelieu allait prendre le commandement : le secret, qui n'eût pas été moins important, fit également défaut. Richelieu, fidèle aux habitudes de vanterie et d'ostentation qui lui étaient familières, donna beaucoup d'éclat à ses préparatifs : un nombreux état-major qu'il attacha à sa personne fit sonner très haut les succès qu'il ne pouvait manquer d'obtenir, on annonça d'avance que le chef ne tarderait pas à rapporter d'Angleterre son bâton de maréchal. — « Nos jeunes officiers qui en étaient, dit d'Argenson, prenaient congé en uniforme à la cour et à la ville comme quand ils partent en avril pour la campagne de Flandre. » De plus, pour assurer les moyens de transport, on dut réquisitionner presque tous les bâtimens marchands des ports de la

(1) Le maréchal de Saxe au maréchal de Noailles; Gand, 25 décembre 1745. (*Papiers de Mouchy.*) — Cette lettre, comme la plupart de celles du maréchal de Saxe que j'aurai à citer dans la suite de ce travail, est tirée de la magnifique collection des papiers de Noailles, possédée par M. le duc de Mouchy, et dont il a bien voulu me laisser prendre connaissance avec une extrême obligeance. Cette collection a été classée, mise en ordre et cataloguée avec le soin le plus intelligent.

Manche. Cette suspension du mouvement commercial habituel équivalait, pour le gouvernement anglais, à un avertissement public de se mettre en garde : il n'y manqua pas, et, comme, malgré sa gêne intérieure, il conservait la libre disposition de toutes ses forces maritimes, quand Richelieu arriva à Boulogne, le détroit était déjà gardé à vue par une escadre anglaise de près de trente-cinq bâtimens, croisant le long des côtes de France.

La conséquence fut que, dès que le présomptueux capitaine eut pris connaissance de la situation, le ton de confiance qu'il affectait la veille baissa sensiblement et fit place, presque sans transition, à l'expression du découragement. Il fut même le premier à signaler (comme s'il n'eût eu aucun reproche à se faire) le double inconvénient de n'avoir pas été prêt à temps et d'avoir été annoncé avec trop d'éclat. « Hier, écrit-il le 29 décembre, il fit vent à souhait, et si mon artillerie était arrivée, j'aurais passé en Angleterre avec toute la facilité imaginable. » — Et deux jours après, le 31 : « Je pense que, si le secret avait été gardé à peu près, comme il devait l'être, il aurait été possible de dérober mon passage et que je n'aurais eu risque que de rencontrer par hasard des corsaires... parce que les vaisseaux anglais qui sont aux Dunes ne se tiennent pas la nuit dans le passage, à cause du risque qu'ils courraient pendant la nuit. »

Mais ces facilités une fois perdues, il ne voit plus que difficultés et l'opération ne peut plus (suivant une expression dont il se sert à plusieurs reprises) être menée à bonne fin sans un véritable *miracle*. « Telles sont les craintes, dit-il, et les assurances qu'on peut prendre sur l'entreprise qui m'est confiée ; elle est trop avancée pour se rebuter... Mais je ne dois pas vous laisser ignorer les obstacles tels qu'ils sont, par la conséquence dont ils peuvent être pour les troupes qui me sont confiées. »

Enfin, le 5 janvier, après huit jours de mauvais temps, le désespoir est à peu près complet : — « Je ne sais que faire, dit-il ingénument,.. si le vent ne change pas et quelque miracle ne s'opère pas en notre faveur, comme vous pouvez le voir par le détail de notre situation... Je crois que ceux qui auraient de grands talens militaires ne sont pas plus à l'abri du ridicule que ceux qui en ont moins... Aussi, si je connaissais quelque guerrier intrépide de ce genre, je vous prierais de me l'adresser, car il faut, quoi qu'il arrive, faire contre fortune bon cœur. »

L'attente se prolongea pendant tout le mois de janvier, le départ étant toujours renvoyé d'un jour à l'autre et le moment ne paraissant jamais favorable pour tenter l'aventure. Dans l'intervalle, Richelieu, de plus en plus dégoûté, cherche dans son imagination quelque moyen de se décharger de l'entreprise, sans pourtant oser

encore donner le conseil d'y renoncer complètement. Il propose de changer à la fois le point de départ et le point d'arrivée de l'expédition. Une escadre était préparée dans la rade de Brest, sous le commandement du duc d'Anville, pour aller faire campagne dans l'Atlantique, et reprendre sur les côtes d'Amérique les points dont s'était emparée la marine anglaise : ne pourrait-elle pas, auparavant, jeter les bataillons expéditionnaires sur les côtes du pays de Galles, du comté de Cornouailles ou même en Irlande, partout, en un mot, où les jacobites se vantent d'avoir des amis ? Ou bien, le même service ne pourrait-il pas être rendu par des corsaires frétés dans le port du Havre ? Aucun de ces expédiens n'étant agréé à Versailles, le général dans l'embarras, et tout à fait dépité, ne songe plus qu'à mettre sa responsabilité à couvert, en rappelant que ce n'est pas lui qui a eu l'idée première de l'entreprise : — « Ce n'est pas moi, écrit-il, qui ai formé le projet de porter des secours en Angleterre, aussi je ne suis ni acharné à trouver les moyens d'en faire passer, ni enthousiasmé du zèle jacobite... Mais ayant été choisi pour conduire celui qu'on aurait pu y passer, j'ai cru devoir présenter tous les moyens que je croyais qui pourraient le faire réussir... M. le duc d'York (1) et son parti n'auront ainsi rien à nous reprocher. » — Enfin, vers le milieu de février, il tombe ou se dit malade et demande l'autorisation de revenir à la cour, en laissant le commandement à son premier lieutenant, lord Clare. — « Il revint, dit d'Argenson, jetant les hauts cris contre les ministres de la guerre et de la marine, » et raillant les catholiques anglais et leur prince, le duc d'York, qui n'attendaient le succès de l'expédition que de leurs pratiques de dévotion superstitieuse. En revanche, les quolibets du public parisien ne l'épargnèrent pas lui-même, et comme ces plaisanteries dont les chroniqueurs et les chansonniers tiennent note portaient habituellement sur les mœurs de ce héros favori des dames, elles sont d'ordinaire assez peu décentes. La meilleure est peut-être celle qui le représente comme un barbet qui devait aller chercher un *bâton* de l'autre côté d'une rivière et n'a pas même osé se mettre à l'eau (2).

(1) Le frère du prince Édouard qui faisait partie de l'expédition.

(2) Richelieu au comte d'Argenson, ministre de la guerre, 29-30 décembre 1745, 6-17 janvier 1746. — Barbier, *Journal*, décembre 1745. — Voici une des chansons faites sur l'expédition manquée qu'il n'est pas impossible de citer :

Quand je vis partir l'Excellence
De Richelieu,
Je prévis la mauvaise chance,
Hélas! mon Dieu!
Ce pilote ignore les vents
De l'Angleterre :
Il ne sait qu'embarquer les gens
Pour l'île de Cythère.

L'expédition, sans être officiellement décommandée, était ainsi moralement abandonnée : personne, en France, n'en espérait plus le succès ; et on cessa complètement d'y compter quand deux tentatives de passage, faites par le duc de Fitz-James avec un petit convoi de troupes sur des embarcations isolées, eurent successivement échoué. Il fallut rentrer au port, avant même d'avoir pu prendre le large, afin de ne pas tomber dans les mains des croiseurs anglais.

Mais, même dans de telles conditions, la menace, bien que non exécutée, pouvant toujours l'être d'un moment à l'autre, était loin d'être complètement inutile. Elle tenait le cabinet anglais sur le qui-vive, et la crainte de dégarnir tout à fait sa capitale l'empêchait d'envoyer toutes ses forces à la suite du prétendant en Écosse. Aussi, une première attaque dirigée contre Charles-Édouard à Falkirk, le 4 février, avec des forces insuffisantes, fut-elle repoussée sans peine, et ce nouveau succès, joint à l'attente d'un secours qu'on espérait toujours voir arriver, donna aux vainqueurs la patience de supporter les épreuves d'une campagne d'hiver, que la rigueur du climat et une pénurie pécuniaire à peu près complète commençaient à rendre très rude.

En attendant, à Londres, l'inquiétude se prolongeait, aggravée par les embarras d'une situation ministérielle et parlementaire très compliquée. L'opinion imputait hautement aux ministres (le duc de Newcastle et son frère Pelham) la durée d'un péril qu'ils n'avaient su ni prévoir ni prévenir. Pour regagner la faveur publique qui lui échappait, le cabinet ébranlé eut la pensée de s'adjoindre l'illustre Pitt, l'orateur populaire par excellence, mais l'objet des ressentimens et de l'inimitié personnelle et bien connue du roi. Aussi, dès que la proposition lui en fut faite, George, violemment irrité, crut pouvoir renvoyer, sans autre forme de procès, les ministres qui se permettaient une si insolente exigence et rappeler au pouvoir son ancien favori, Carteret, dont il n'avait d'ailleurs jamais cessé de prendre et de suivre secrètement les conseils. Ce caprice, il est vrai, ne fut que de peu de durée. Carteret, averti de l'impossibilité où il serait de trouver des collègues et de former une administration, dut remettre au bout de quarante-huit heures, au souverain, le mandat qu'il avait reçu, et les Pelham rentrèrent en vainqueurs. Ils assignèrent à Pitt un poste élevé, qui, sans l'associer au ministère, l'en rapprochait et l'y préparait. Mais cette incertitude même, ces brusques allées et venues, cette humiliation infligée à un souverain par ses propres ministres, tout cela était mal compris sur le continent et semblait démontrer l'impuissance où était l'Angleterre, travaillée par des discordes intestines, de venir en aide à ses alliés. L'impression était fâcheuse, surtout en Hollande, et dut

même accroître l'effet de terreur causé par l'entreprise hardie de Maurice, dont le secret venait enfin d'éclater.

Autant Richelieu, en effet, avait fait de bruit de son expédition, autant Maurice avait mis de précaution à dissimuler jusqu'au bout les préparatifs de la sienne. Il est vrai que la publicité donnée à l'une aidait un peu au secret de l'autre, car le seul fait d'avoir laissé détacher une fraction importante des troupes de Flandre, pour la transporter sur les côtes de la Manche, semblait éloigner toute pensée d'employer, contrairement à la coutume, une armée ainsi réduite à des opérations d'hiver. Et quant au soupçon qu'aurait pu faire naître le séjour prolongé à Gand d'un général qui ne passait pas pour aimer la retraite, Maurice avait su employer plus d'un art pour le détourner. Se plaignant qu'un voyage, dans les conditions ordinaires, lui causait, vu son état d'infirmité, d'intolérables souffrances, il faisait construire, sous ses yeux, un carrosse de forme particulière, où il pourrait s'étendre plus commodément et dont il attendait l'achèvement pour se mettre en route. Dans l'intervalle, il ne négligeait aucun moyen de tromper son ennui et de divertir le désœuvrement de son entourage. Il avait mandé auprès de lui sa sœur, la comtesse de Holstein, pour lui tenir compagnie et faire les honneurs de sa maison. Il s'était fait envoyer d'Angleterre des coqs de combat, et semblait prendre un plaisir infini à voir ces animaux se battre sous ses yeux, suivant la mode britannique. Il paraissait, en un mot, si occupé de se procurer tous les genres de divertissement qu'au lieu de lui supposer un dessein caché, on l'aurait plutôt accusé d'oublier ses devoirs dans des plaisirs peu conformes à sa dignité, comme au soin qu'il devait prendre de sa santé.

L'illusion à cet égard était même si complète qu'on la partageait à Versailles, et ses meilleurs amis s'étonnaient de le voir reprendre un train de vie dont il n'avait que trop souffert : « Je souhaiterais, mon cher maréchal, lui écrivait le maréchal de Noailles, que l'on pût vous persuader que vous êtes seulement en chemin de guérison et que vous fussiez assez docile pour vous conduire en convalescent. Si j'avais l'honneur d'être connu de Mme la princesse de Holstein, je la prierais de travailler de concert avec M. le docteur Sénac à vous retenir dans les bornes convenables à cet état de convalescence, et je voudrais vous donner quelquefois des inquiétudes en vous faisant envisager des conséquences dangereuses. » Maurice répondait sur le même ton : « Ma santé n'est pas encore assez bonne pour me donner aucune licence que celle que les plaisanteries peuvent fournir. Je suis même d'avis de n'en prendre jamais d'autres : il y a des plaisirs de tout âge, et encore faut-il qu'ils y soient assortis : il n'y a que ceux qu'un bon estomac peut

fournir qui ne soient point sujets à cette variation et qui constamment soient de bonne compagnie. Vous jouissez de ce bonheur, mon cher maître, et, sans vous envier, sans même l'espérer, je désire un si grand bien. Si on me calomnie et si notre docteur Sénac m'accuse de la moindre chose de quelque nature qu'elle puisse être, c'est un méchant homme. Il est inutile qu'il charge le pauvre malade pour se mettre à couvert (1). »

Il ne négligeait rien pourtant et toutes les dispositions étaient déjà prises, au moins dans sa pensée, pour l'exécution du projet dont il ne fit part qu'au milieu de décembre, même à son ministre, le comte d'Argenson. Il ne s'agissait de rien de moins que de compléter la conquête des Pays-Bas, en mettant la main, par une sorte de surprise, sur la capitale où siégeait encore le représentant de Marie-Thérèse, le comte de Kaunitz, avec la qualité de gouverneur-général. La ville de Bruxelles, alors assez convenablement fortifiée, ne pouvait être enlevée que par un siège régulier, mais Maurice avait lieu de croire qu'elle serait faiblement défendue. Tel était, en effet, le dénûment où Marie-Thérèse (tout occupée à pousser sa pointe contre le roi de Prusse) avait laissé ses possessions flamandes que leur chef-lieu ne contenait, en fait de troupes autrichiennes, que deux escadrons de dragons et de hussards de cent cinquante hommes chacun, de sorte qu'en comptant les états-majors des différens généraux qui résidaient dans la ville, on y aurait trouvé, dit Voltaire, plus d'officiers que de soldats. Dix-huit bataillons hollandais formaient la seule force effective, assez considérable à la vérité, car elle se montait bien à 15,000 hommes, mais on pouvait penser qu'ils ne se feraient pas tuer jusqu'au dernier pour l'honneur d'une souveraine qui prenait si peu de souci de se défendre elle-même.

L'essentiel, pourtant, était d'arriver en force et sans être attendu, afin de ne pas laisser le temps aux autres troupes des alliés, encore éparses dans la province, de se concentrer pour faire obstacle aux premières opérations du siège. Le résultat de la campagne précédente avait été, en effet, de diviser les Pays-Bas comme en deux parties à peu près égales, obéissant à des dominations différentes. Toute la partie occidentale jusqu'à la mer était occupée par l'armée française, puisqu'une série de sièges, suivie d'autant de capitulations, nous avait rendus maîtres successivement de Tournay, de Courtray, d'Audenarde, de Menin, d'Ypres, de Furne, d'Ostende, de Bruges, de Dendermonde, en dernier lieu enfin d'Ath et de Gand. Mais à l'est, les places de Malines, de Louvain, de Charle-

(1) Noailles à Saxe, 27 novembre; Saxe à Noailles, 3 décembre 1745. — *Papiers de Mouchy.*

roi et de Namur étaient encore occupées par les forces alliées, qui tenaient sous leur main toute la contrée avoisinante. La ville de Bruxelles était donc aussi découverte d'un côté qu'appuyée de l'autre, et la petite rivière de Senne, qui la traverse, formait comme la ligne de partage des deux régions. C'était ce cours d'eau que Maurice avait formé le projet de faire passer à ses troupes, sur plusieurs points, en amont et en aval de Bruxelles, par des corps d'armée qui, se tendant la main et se rejoignant sur l'autre rive, compléteraient l'investissement. Une division détachée devait rester en observation devant Mons, la seule place forte, située sur la rive gauche de la Senne, qui fût encore en la possession des Autrichiens. Les mesures semblaient si bien prises, et Maurice pensait être tellement sûr de leur succès, qu'il croyait pouvoir promettre au roi que Bruxelles serait cernée et ainsi moralement prise le 1er janvier, pour ses étrennes.

Mais il avait compté sur la durée d'une forte gelée, très habituelle dans la contrée, à cette époque de l'année, et qui devait favoriser le transport d'un gros matériel de siège. Dans la dernière semaine de décembre, de grandes pluies survinrent, suivies d'un dégel complet qui rendit les routes inabordables pour l'artillerie. La contrariété était très grande, car chaque jour de délai pouvait amener un incident qui donnerait l'éveil à l'ennemi ou révélerait à l'armée française elle-même le plan qu'il importait de lui laisser ignorer jusqu'à la dernière heure. Déjà le retour inattendu de plusieurs colonels qui étaient partis en vacances, et qu'il avait fallu rappeler, faisait causer dans les rangs. Afin d'arrêter les commentaires, Maurice dut se séparer de son confident et de son auxiliaire le plus apprécié, le comte de Lowendal, attendu à Paris, le 1er janvier, pour prendre part à la réception des chevaliers du Saint-Esprit nouvellement promus. L'impatience, qui devait être extrême, ne fut pas pourtant visible sur les traits du maréchal : il la dominait même intérieurement assez bien pour garder l'esprit ouvert aux soins les plus variés. Ainsi, c'est pendant ces jours d'attente forcée qu'on trouve plusieurs lettres écrites de sa main et portant sur des sujets de nature très différente, auxquels il semble s'appliquer avec une attention et même une ardeur égales.

La première est une réponse à un avis qui lui était demandé par le comte d'Argenson, sur le plan général des opérations à suivre pendant la campagne prochaine. Le maréchal discute, avec une rare clairvoyance, les éventualités probables ; il conclut qu'il n'y a rien de sérieux à craindre de la part du corps germanique, toujours lent à se mettre en mouvement et trop travaillé par des divisions intérieures pour qu'on puisse le décider à une campagne d'agression : « Moins même, dit-il, on laissera de troupes en face

de la frontière de l'Empire et même en Alsace, et moins on sera exposé à causer des inquiétudes que l'impératrice pourrait exploiter. Il suffit donc de tenir un corps d'armée en observation auprès de Thionville, prêt à se porter sur le Rhin (s'il y avait lieu), mais pouvant aussi se relier aisément à l'armée de Flandre, quand sa présence en face de la frontière allemande ne serait plus jugée nécessaire. » On verra combien ces prévisions et ces précautions devaient être justifiées par l'événement.

L'autre épître, visiblement écrite sous l'empire d'un sentiment de colère, a trait tout simplement à un incident survenu dans l'administration du domaine de Chambord, dont une concession royale avait doté le vainqueur de Fontenoy. Par je ne sais quelle erreur de bureau, la capitainerie des chasses de la vaste forêt qui s'étend autour du château s'était trouvée démembrée; une part en avait été accordée à un châtelain du voisinage, le marquis de Saumery. Maurice l'apprend, et, dans cet arrangement fait à son insu, il voit un piège tendu par ses ennemis. Il prend feu, et l'idée même lui vient de donner sa démission et de laisser tout là : « Bien que je sois au plus fort de ma besogne, écrit-il, cette affaire me donne un tel déplaisir que j'ai pensé d'écrire à ma cour d'en envoyer un autre pour achever cette opération; mais je suis honnête homme, et j'ai la fatuité de croire que personne n'en serait venu à bout. » — Mais, au moins, il ne veut entendre à aucun accommodement : « Ainsi, ne vous appliquez pas à me faire des assurances de la bonne conduite de M. de Saumery. Je sais de quel bois il se chauffe, et l'idée que j'ai du peu de cas qu'on fait d'un général en France, quand on n'en a pas besoin, ne me laisse que peu de choses à espérer sur les différends que j'aurais indubitablement avec M. de Saumery par la suite, si je laissais le moindre jour à contestation (1). »

Enfin, vers le milieu de janvier, le froid a repris : les routes sont séchées, on peut donc se mettre en campagne. Les troupes réunies sur six points différens (pour que leur rassemblement ne parût trop remarquable nulle part) reçoivent, le 27, leur ordre de départ et leurs provisions de route, et c'est ce jour-là seulement aussi que les généraux, chargés de les conduire, apprennent dans quel sens et vers quel point ils ont à se mouvoir. Tout le monde doit partir le 28 au matin, Maurice lui-même, quittant Gand, dont les portes restent fermées toute la journée, pour ne laisser passer aucun porteur d'avis indiscret. Mais voici le ciel qui se couvre de

(1) D'Espagnac : *Histoire de Maurice de Saxe*, t. II, p. 188, 122. — Saint-René Taillandier : *Maurice de Saxe*, p. 282 et suiv. — *Correspondance de Maurice de Saxe*, publiée par Grimoard. (Paris, 1794, t. II, p. 100.) — Cette collection est en général conforme au texte des mêmes pièces que j'ai pu consulter au ministère de la guerre.

nouveau le soir et la température qui s'adoucit. Va-t-il encore falloir s'arrêter? « Non, s'écrie Maurice et puisque les frais en sont faits (écrit-il sans hésiter au ministre), j'entamerai demain mon opération, dût-il pleuvoir des hallebardes, et le cœur me dit que j'aurai bonne issue : je finis sans compliment. » Ne reconnaît-on pas à ce cri du cœur celui qui a dit dans ses *Rêveries :* « A la guerre, il faut souvent agir par inspiration ; si l'on était obligé de rendre compte pourquoi on prend un parti plutôt que tel autre, on serait souvent contredit : les circonstances se sentent mieux qu'elles ne s'expliquent, et si la guerre tient de l'inspiration, il ne faut pas troubler le devin. »

Effectivement le 28, le mouvement général s'opère. Pendant que trois corps de troupes, sous les commandemens des marquis de Clermont-Gallerande, d'Armentières et de Brézé, quittent Audenarde, Ath et Tournay, pour aborder Bruxelles sur la haute Senne, c'est vers la basse que Maurice en personne, aidé du comte de Vaux, qui vient de Dendermonde, se porte avec vingt-quatre escadrons de cavalerie, vingt et un bataillons, et vingt-cinq pièces de canon. Il s'était réservé à lui-même ce point d'attaque, parce que de ce côté l'accès de la ville était rendu plus difficile par un canal latéral, tracé parallèlement à la rivière : deux passages étaient ainsi nécessaires au lieu d'un seul. La distance de Gand à Bruxelles ne pouvait être franchie en un seul jour; il fallut s'arrêter à Alost la première nuit. Mais, en arrivant, on apprit que l'avant-garde d'un régiment venait de rencontrer, en avant de cette petite ville, un gros de cinquante hussards de la garnison de Bruxelles, auquel elle avait dû donner la chasse et dont elle avait fait vingt-cinq prisonniers. Les autres, qui avaient échappé, ne pouvaient manquer d'aller donner avis de l'incident : on ne pouvait donc plus arriver tout à fait inaperçu, et, de plus, il était à craindre que dans les premiers momens d'alarmes, le commandant de Bruxelles ne prît le parti désespéré de mettre le feu aux faubourgs extérieurs de la ville, pour ne pas les laisser tomber au pouvoir des assaillans, qui y trouveraient un abri et des cantonnemens. C'eût été un grave mécompte, car, les troupes n'ayant point apporté de tentes pour ne pas ralentir la marche, le campement à la belle étoile, en plein hiver, dans un pays dévasté, aurait été une épreuve assez pénible à supporter.

Maurice, sérieusement inquiet de ce contre-temps, prit alors un parti très singulier : ce fut d'écrire lui-même, avant de quitter Alost, au comte de Kaunitz pour le détourner d'une résolution extrême dont l'utilité ne serait pas, lui assurait-il, en proportion du dommage qu'elle pourrait causer. Il faut citer tout entière cette lettre véritablement originale : « Comme je fais faire, dit-il, quelques mouvemens aux troupes que j'ai l'honneur de commander dans ce

pays et qui avoisinent la ville de Bruxelles, ce qui, par un usage établi, pourrait engager Votre Excellence à mettre le feu aux faubourgs de cette belle ville, et que je voudrais lui épargner cette perte et ce dommage, j'ai cru que Votre Excellence ne désapprouverait pas la liberté que je prends de lui en écrire, pour l'engager à conserver un si bel ornement à la ville de Bruxelles. La destruction des faubourgs d'Ypres et de Tournay n'en ont pas rendu la prise plus difficile, et c'est une erreur de croire que ces bâtimens au-delà des glacis puissent être de quelque avantage aux assiégeans. Ils ne peuvent servir à une place qu'en cas de surprise contre laquelle il y a d'autres moyens de se garantir. Votre Excellence ne doit pas soupçonner cette lettre d'artifice, si Elle veut se souvenir de ce que j'ai fait pratiquer moi-même à Lille dans l'avant-dernière campagne : l'armée combinée était campée dans la plaine de Cissoing; mon premier soin fut de défendre à l'officier-général qui commandait à Lille, d'en brûler les faubourgs, et, assurément, je n'aurais pas pris sur moi une telle démarche, si contraire à l'usage, si je n'avais cru pouvoir en prouver l'abus (1). »

Je ne sais si, pour se promettre quelque effet d'une telle pièce, Maurice avait compté sur l'étonnement qu'elle causerait : en ce cas, son calcul ne fut pas trompé. Kaunitz, tout étourdi de la menace imprévue dont il venait d'apprendre la nouvelle, et de la communication plus inattendue encore qui en était la suite, convoqua sur-le-champ son conseil de guerre. Kaunitz, d'ailleurs, aussi médiocre militaire qu'il devait se montrer plus tard habile politique, n'avait nulle confiance (M. d'Arneth nous l'apprend) ni dans ses propres talens, ni dans la force de résistance des troupes qu'il commandait. Dès le commencement de l'hiver, il avait averti l'impératrice que, si les Français faisaient une attaque sérieuse, avant que de puissans renforts lui fussent envoyés, tous les Pays-Bas seraient emportés en quinze jours. Aussi ne trouva-t-il rien de mieux à proposer à son conseil que de mettre à l'abri la garnison en évacuant sur-le-champ la ville, au lieu de compromettre par une défense impuissante cette dernière ressource de la province abandonnée (2).

Pendant qu'on discutait cette étrange proposition, la brigade de Normandie, vivement poussée en avant, arrivait en vue de la ville,

(1) Le maréchal de Saxe au comte de Kaunitz, 28 janvier 1746. — *Correspondance*, p. 48. — Saint-René Taillandier, p. 284. — Cet écrivain, en citant la lettre, y voit une preuve du *bon sens* et de l'*humanité*, qui sont les traits de caractère de Maurice. — D'Espagnac convient cependant (t. II, p. 131) que Maurice avait compté sur les faubourgs de Bruxelles pour loger ses troupes et que la résolution d'y mettre le feu l'aurait jeté dans un grand embarras. — Le biographe allemand, Weber, prête à Maurice l'intention de faire croire à Kaunitz qu'il n'avait pas l'intention de faire le siège de Bruxelles. Ce moyen de détourner les soupçons eût été singulièrement choisi.

(2) D'Arneth, t. VII, p. 213, 455.

jetait des ponts sur le canal d'abord, puis sur la rivière; et le faubourg principal, celui de Laeken, était occupé avant qu'on eût décidé si on le livrerait ou non aux flammes. Maurice y vint prendre ses quartiers le 30, et, dans la journée qui suivit, tous les autres faubourgs reçurent successivement les différens corps exactement arrivés au rendez-vous.

La position n'eût pas été assurée cependant si on ne se fût emparé, sur-le-champ, de quelques points fortifiés, en dehors de la ville, de peu d'importance à la vérité, mais où on ne pouvait laisser l'ennemi logé sur les derrières de l'armée assiégeante. Les forts des Trois-Fontaines, de Grünberghe, et de Vilvorde durent être ainsi enlevés à la baïonnette. La résistance, d'ailleurs, fut presque nulle, les Autrichiens se hâtant de se replier sur Malines, et Maurice, qui ne tenait pas à s'embarrasser de prisonniers qu'il n'aurait su comment garder, ayant recommandé qu'on leur facilitât ce mouvement de retraite : « Je sais, écrivait-il en particulier à l'officier chargé de s'emparer de Grünberghe, que présenter un objet sanglant au roi n'est pas lui faire une chose agréable; aussi je voudrais éviter de prendre la garnison de Grünberghe prisonnière en lui laissant cette nuit le chemin libre de se retirer sur Vilvorde. Nous pouvons bien faciliter cette évasion; vous sentez bien que je ne puis faire de capitulation avec eux et que je suis obligé de les réduire en poussière. Aussi je prends sur moi le moyen que vous pourrez trouver de leur faire sentir la clémence du roi sans blesser sa justice. »

Ces opérations préliminaires ayant pris quelques jours, ce n'est que le 8 février que la tranchée est enfin ouverte, et, dès le 11, le courage des assiégés semble défaillir : Kaunitz fait proposer sous main de remettre la place pourvu que la garnison entière puisse sortir librement avec les honneurs de la guerre. Maurice, qui sent son avantage, n'a nulle envie de se contenter à si bon marché; mais pour ne pas pousser à bout des gens qui faiblissent et les entretenir, au contraire, dans les sentimens d'une crainte salutaire, il ne refuse pas de soumettre l'offre à la décision de Versailles, bien entendu, sans interrompre un seul instant le cours de ses opérations et sans répondre de ce qui peut arriver jusqu'au retour du courrier. C'est ce qu'il explique lui-même à Kaunitz dans une nouvelle lettre que le comte d'Argenson qualifie avec raison de chef-d'œuvre, tant les termes en étaient bien choisis pour donner à réfléchir à son correspondant.

« *Au quartier-général de Laeken.*

11 février 1746.

« J'ai reçu la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire hier, et, assurément, la proposition que Votre Excellence

me fait serait acceptable dans d'autres occasions. Je connais les égards qui sont dus à une nombreuse et brave garnison, et je serais approuvé de lui accorder tous les honneurs de la guerre; mais Bruxelles n'est point une place tenable, il ne serait pas possible d'assembler d'armée pour venir à son secours sans courir risque d'une destruction totale; aucuns moyens ne me manquent, je puis les augmenter en artillerie et en tout autant que je le veux : aussi il ne faut qu'un peu de temps et quelques précautions pour vous forcer à demander des conditions honnêtes, quoique un peu dures... J'enverrai pourtant un courrier sur-le-champ à la cour pour savoir ses ordres : je crains seulement mes propres troupes, elles sentent leur supériorité et jusqu'aux soldats connaissent des défauts à cette grande ville que j'ignorais et que peut-être Votre Excellence ignore elle-même : je crains donc que dans une attaque un peu vive, ils ne forcent de toutes parts leurs officiers à marcher, et lorsque je les aurai une fois dedans, il faudra bien que j'aille à leur secours. Jugez, monsieur, du désordre et de la confusion d'une telle circonstance. Il me serait triste que ma vie fût marquée par une époque telle que l'est celle de la destruction d'une capitale. Votre Excellence ne saurait croire jusqu'où le soldat français pousse l'indiscipline et la hardiesse. J'ai vu plus d'une fois à la reddition des villes, pendant qu'on réglait les formes de la capitulation, toute la ville se remplir de soldats sans savoir par où ils y étaient entrés. A Philisbourg, cela nous est arrivé, cependant les otages en sortaient par un seul petit bateau. A Ypres, qui est assurément une place avec de hauts remparts, couverts d'ouvrages, et de bons fossés, tous les postes étaient garnis de troupes hollandaises : je fus voir M. le prince de Hesse, que je connais depuis longues années, pendant que j'étais chez lui, toute la ville se remplit de soldats français sans qu'on ait su par où ils y étaient entrés. Cela se passait à dix heures du matin. A cinq heures du soir, il envoya chez moi et me fit dire qu'ils y étaient de nouveau. On y envoya des détachemens pour les chasser. Ils sont comme des fourmis et trouvent des endroits inconnus aux autres. Jugez ce que ce serait, monsieur, dans des occasions où ils auraient le pillage pour but et dans une place mauvaise par elle-même. C'est, je vous assure, ce qui m'embarrasse le plus dans la conduite de cette affaire (1). »

Maurice, en tenant ce fier et habile langage, témoignait plus d'assurance qu'il n'en éprouvait en réalité, car il apprenait à peu près en même temps que le prince de Waldeck, qui était resté à Anvers, toujours en qualité de commandant en chef de l'armée hol-

(1) Maurice de Saxe au comte de Kaunitz, 11 février 1746. — (Ministère de la guerre.)

landaise, sortant de son inaction, faisait mine de rassembler toutes les troupes sous ses ordres pour venir au secours de la place assiégée. Des dispositions avaient même dû être prises pour aller au-devant du prince et lui livrer bataille s'il se présentait. La position (Maurice en convient lui-même) n'eût pas été commode si on avait dû soutenir le combat en ayant à dos les 15,000 hommes de la garnison, qui n'auraient pas manqué de sortir au même moment. Mais Waldeck fut, suivant son habitude (Maurice y avait compté sans doute), assez lent à se mouvoir, et, en attendant, il paraît que le tableau des suites d'une prise d'assaut, et la crainte de voir les *fourmis* leur monter aux jambes, firent, sur le gouverneur et les officiers, toute l'impression désirable : car le 20 février, dès que, l'attaque ayant été dirigée contre l'ouvrage à cornes, qui passait pour le plus fort, des grenadiers français se furent montrés sur le haut de la brèche, le drapeau blanc fut arboré, et des parlementaires vinrent discuter les conditions de la capitulation. Ils essayèrent bien encore d'obtenir quelques ménagemens en alléguant que la ville n'était pas réduite à la dernière extrémité et que des secours pouvaient arriver : « Ah! vous avez raison, dit Maurice, il n'y a que des gens sans cœur qui se rendent quand ils attendent du secours : rentrez donc et défendez-vous. » Le défi ne fut pas relevé : toute la garnison dut se rendre à discrétion, et tout ce qu'elle put obtenir fut que ses armes seraient déposées en magasin pour être rendues à la paix. Et encore, en accordant cette condition, Maurice savait-il bien ce qu'il faisait, car comme on lui faisait observer quelques jours après que la garnison captive, n'étant pas suffisamment surveillée, pourrait peut-être échapper : « N'ayez pas pas d'inquiétude, dit-il, les armes du soldat hollandais lui appartiennent; en s'en allant, il nous donnerait droit de les garder, et ne s'exposera pas à les perdre. »

Le siège avait duré trois semaines et ne coûtait pas à l'armée française plus de neuf cents hommes. Le succès matériel était grand: l'effet moral, plus grand encore, fut relevé par la modération que le vainqueur mit dans l'usage de son triomphe. Bruxelles, lieu de réunion de tous les chefs des armées alliées pendant la campagne précédente, regorgeait de richesses qui, étant le bien de l'ennemi, auraient pu être considérées comme de bonne prise. Le duc de Cumberland et le prince Charles de Lorraine y avaient laissé tous leurs équipages. Maurice leur fit restituer le tout sans rien garder: tous les officiers généraux autrichiens reçurent des passeports, et Kaunitz, en se retirant, put emmener les employés civils qu'il désigna. Le seul qui fut menacé un moment d'être retenu était un gazetier de Hollande qu'on avait fait venir, tout exprès,

pour rédiger, sous les yeux des commandans autrichiens, des libelles diffamatoires destinés à être répandus en Europe, contre la France, son souverain, ses ministres et ses généraux. Le pauvre homme, tout effrayé, jurait qu'il n'avait rien écrit que sur des notes transmises et des ordres donnés par ses supérieurs, au nombre desquels il comptait Cumberland et Waldeck eux-mêmes. Maurice fit constater judiciairement sa déposition, après quoi il lui donna son congé. Il n'était pas fâché, laissait-il entendre, de faire voir, à son tour, à quels expédiens des princes et des généraux ne dédaignaient pas d'avoir recours, et à quels ennemis la France avait à faire. Le seul qu'il exceptait de cette réprobation commune, c'était le comte de Kaunitz lui-même, chez qui, une fois la capitulation faite, et dans tous les débats qui suivirent pour en régler l'exécution, il se louait de n'avoir rencontré que des procédés pleins de loyauté et même d'aménité. — « M. de Kaunitz, écrivait-il, m'est venu voir et m'a demandé une quantité de passe-ports... C'est un homme très sage, très aimable et très habile, ou je suis bien trompé; il m'a paru dans le dessein de ne plus servir à cause de sa santé qui est délicate : je voudrais qu'on nous l'envoyât en France, vous en seriez content, car sûrement il plaira à tout le monde. » — Quand on songe que ce vœu, quelques années plus tard, était accompli, et qu'on se rappelle quel parti le même Kaunitz sut tirer de ses relations à Paris, pendant le séjour qu'il y fit comme ambassadeur, ce jugement paraît d'une perspicacité vraiment prophétique (1).

Cinquante-deux drapeaux pris sur l'ennemi avaient été envoyés sur-le-champ, à Paris, pour être portés à Notre-Dame, où un *Te Deum* devait y être chanté : et on ne savait, dit Barbier, quasi où les placer; mais au nombre des trophées militaires si glorieusement conquis, il en était un dont Maurice avait voulu faire un hommage au roi, encore plus solennel : c'était l'oriflamme de François Ier, trouvé dans une des salles d'armes de Bruxelles, auquel étaient joints deux étendards du corps des gendarmes et des gardes du corps, pris en même temps à Pavie. — « J'ai fait retirer ces trois pièces, écrit-il, le 2 mars, et si vous l'avez pour agréable, je me propose de vous les faire porter. » — « Le roi n'a pas cru, répond le comte d'Argenson, qu'il fût convenable que les deux étendards de la maison du roi et l'oriflamme de François Ier, qui se sont trouvés dans la salle d'armes de Bruxelles, fussent rapportés

(1) Maurice au comte d'Argenson, p. 26-27, 6 février 1746. — (Ministère de la guerre, — et *Correspondance*, t. II, p. 142. — Saint-René Taillandier, p. 294. — D'Espagnac, t. II, p. 143 et 144.)

ici avec éclat, et Sa Majesté aime mieux que vous les rapportiez vous-même, ce que je ne saurais trop vous exhorter à faire le plus tôt qu'il vous sera possible, mais je juge par le silence que vous gardez avec nous sur ce point, que vous êtes bien aise de nous surprendre agréablement. »

Effectivement, il n'était plus question ni de la difficulté de voyager, ni de l'attente du carrosse qui était toujours à Gand en construction ; mais plusieurs semaines furent encore nécessaires pour disposer les troupes de manière à garantir la ville occupée contre un retour offensif des alliés. Enfin le 11 mars, tout étant prêt, le vainqueur se mit en route ; sa rentrée en France fut un véritable triomphe. Dans les moindres bourgades, on se pressait sur son passage ; à chaque relais de poste, des jeunes filles, vêtues de blanc, vinrent lui offrir des bouquets. A l'entrée de Paris, des douaniers, chargés de percevoir les droits d'entrée, voulaient visiter sa voiture. — « Que faites-vous, canailles, s'écria le préposé, est-ce que les lauriers sont contrebande ? » A Versailles, dès que son arrivée fut annoncée, le roi se leva, fit quelques pas au-devant de lui et l'embrassa sur les deux joues ; quoique la salle fût pleine, il dit tout haut qu'il aurait bien voulu qu'il y eût plus de monde encore pour être témoin de son compliment. — « C'est une réception, dit le chroniqueur Barbier, qui aura déplu à plus d'un seigneur de la cour. » Tout ne se passa pourtant pas en paroles : le don des *grandes entrées*, faveur de cour d'un prix tout particulier, qui permettait d'aborder le souverain à toute heure, puis l'octroi de lettres de *naturalité* solennelles qui rattachaient, pour la vie, le maréchal à la patrie dont il venait de porter si haut la gloire, furent des témoignages plus éclatans et plus durables de la reconnaissance royale.

Mais c'était à l'Opéra, bien plus qu'à la cour et dans ce monde de théâtre dont il était le favori dès sa jeunesse, que Maurice était sûr de trouver un accueil enthousiaste qui, là du moins, ne faisait pas de jaloux : « Le vendredi 18, dit encore le même Barbier, M. le maréchal comte de Saxe vint à l'opéra d'*Armide ;* tout était plus que plein. Il avait fait retenir les deux premiers bancs du côté du roi. Plusieurs de ses aides-de-camp étaient au second banc ; M. le major des gardes françaises avait fait garder ces deux bancs par une sentinelle. Le maréchal arriva avec M. le duc de Biron, colonel des gardes, et M. le duc de Villeroy : il était entre eux, au balcon, à la troisième place... On dit que M. Berger, directeur de l'Opéra, vint au-devant de lui, lui fit compliment, et lui présenta le livre d'honneur, ce qu'il ne fait qu'aux rois et aux princes du sang. A l'arrivée du maréchal, il y eut grands battemens de mains

au parterre, en criant : « Vive M. le maréchal de Saxe ! » Il salua très poliment le public... Ce n'est pas tout : dans le prologue d'*Armide*, qui était fait en l'honneur de Louis XIV, la gloire paraît tenant une couronne de lauriers à la main et chante ces paroles :

> Tout doit céder dans l'univers
> A l'auguste héros que j'aime.

Ce qui est suivi d'un grand chœur de danse des suivans de la gloire. A la fin du prologue, l'actrice qui faisait la gloire s'avança sur le bord du théâtre, et présenta la couronne à M. le maréchal de Saxe, qui fut surpris et qui la refusa avec de grandes révérences ; mais la *Gloire* insista en lui disant quelque chose de gracieux, et comme le maréchal était trop éloigné dans le balcon pour qu'elle pût lui mettre dans la main, le duc de Biron prit la couronne de la main de la gloire et la passa au bras gauche de M. le maréchal de Saxe. Cette action d'éclat donna lieu à de nouvelles acclamations : vive M. le maréchal de Saxe, à de grands battemens de main et à un bruit général de l'Opéra... Il faut convenir qu'un honneur aussi éclatant vaut un triomphe des Romains. M. le maréchal de Saxe se trouve ainsi couronné par la gloire même, personnifiée, dans un spectacle public et dans la plus belle assemblée de l'Europe, avec l'applaudissement et l'approbation de tout le spectacle. On ne peut rien de plus flatteur. On a été persuadé aussi que cela ne s'est pas fait sans l'agrément et la permission du souverain (1). » — Ce dernier point n'est pas l'avis du duc de Luynes, écho plus fidèle des impressions et des conversations de Versailles, qui, après avoir raconté la même scène, conclut en disant : « M. de Saxe n'a pas été généralement approuvé d'avoir accepté cette couronne. » A quoi il ajoute, non sans quelque malice, que la gloire aussi (personnifiée par Mlle Demetz) y avait trouvé son compte par l'envoi d'une paire de boucles d'oreilles en diamans d'une valeur de 10,000 livres, dont le maréchal lui fit don le lendemain (1).

Faut-il s'étonner qu'au récit de pareilles scènes, un des cliens de Maurice crût pouvoir, sans paraître trop familier, lui en faire, dans une lettre presque officielle, son compliment. — « Monseigneur, lui écrivait le chargé d'affaires qui venait de remplacer à Dresde le marquis de Vaulgrenant, vous avez toujours été un héros qui a eu son essor au-dessus des autres. Jouissez longtemps du privilège d'être adoré par une moitié du monde, et regardé par l'autre comme le plus grand homme du siècle. »

(1) Barbier : *Journal*, mars 1746. — Luynes, t. VII, p. 250 à 257.

Cet éloge délicat le touchait sans doute à un point sensible du cœur. J'aime à croire pourtant qu'il fut plus flatté en recevant d'un de ses lieutenans, le marquis d'Armentières, qu'il avait laissé à Louvain, la lettre suivante : — « Il était à croire qu'une manœuvre aussi belle et aussi hardie que celle que vous avez faite donnerait à penser aux Hollandais. La preuve en est par le prompt départ de M. de Wassenaer. Cette opération va donc être décisive, et le militaire seul aura à s'en plaindre, parce qu'ils cesseront de faire leur métier. » — Effectivement, la première conséquence du siège et de la prise de Bruxelles, c'était le départ pour Versailles d'un employé hollandais, chargé par les États-généraux de venir porter des propositions de paix, et dans la circonstance, cette démarche, si on savait promptement en tirer parti, pouvait terminer par une crise décisive la longue guerre qui désolait l'Europe.

On pourrait signaler dans l'histoire de l'Europe moderne plus d'une occasion où les résolutions d'un petit état, peu puissant par lui-même, ont décidé de l'issue d'une grande lutte, et par là même de la direction imprimée au cours général des événemens. C'est le poids léger qui, jeté à droite ou à gauche dans les plateaux d'une balance, suffit pour la faire trébucher dans un sens ou dans l'autre. Tel était le rôle aussi important que périlleux dévolu, dans cet instant critique, à la république hollandaise. Du moment où les Pays-Bas ne contenaient plus un soldat anglais, et où, de Dunkerque à Ostende, toutes les côtes flamandes étaient occupées par les armées françaises, Londres et Vienne ne pouvaient plus communiquer librement qu'à travers la Hollande. Les ports hollandais étaient les seuls où une flotte britannique pût encore aborder sans combat, le jour où l'Angleterre se croirait de nouveau en mesure de reparaître sur le continent. Le territoire hollandais était aussi le seul point de rassemblement possible pour les troupes alliées et le lieu désigné pour les réunions de leurs chefs. Qu'allait-il donc arriver si la Hollande elle-même, épouvantée par l'essor victorieux des armes de Maurice, perdait courage, demandait grâce à Louis XV et obtenait de lui la permission de rentrer dans un état de neutralité qui, fût-elle même passive et malveillante, l'aurait obligée de fermer les entrées de terre et de mer à tous les ennemis de la France ? Le coup eût été mortel pour la coalition, atteinte par là comme à son nœud vital et séparée en deux tronçons qui ne pourraient plus se rejoindre. C'était la crainte exprimée par les meilleurs juges dans les deux contrées intéressées, où l'on suivait avec une inquiétude chaque jour croissante les progrès des opérations militaires du maréchal de Saxe. — « La France, écrit Horace Walpole

le 7 février, est à la veille de prendre Bruxelles et Anvers, et cette dernière ville est déjà assiégée. En ce cas, je ne vois pas comment nous pourrions envoyer des troupes sur le continent l'été prochain. — Il n'y a point de doute, écrit de Vienne l'ambassadeur vénitien Erizzo, que si les Hollandais, comme on le craint, s'accommodent avec le roi très chrétien, il n'y aura plus moyen de continuer la guerre dans les Pays-Bas (1). »

Mais pour la Hollande elle-même, le concours de circonstances qui, en mettant entre ses mains la clef de la situation politique de l'Europe entière, la désignait en même temps comme le point de mire de la plus redoutable des attaques était la cause d'une grande et véritablement cruelle perplexité. Depuis plus d'un demi-siècle, en effet, le sort des Provinces-Unies était rattaché par un lien étroit à celui de l'Angleterre : l'intimité des deux puissances maritimes était telle que, dans le langage des chancelleries, on ne les nommait jamais l'une sans l'autre. Frédéric a caractérisé cette solidarité des deux états par une image très vive que j'ai déjà eu occasion de citer. — « La Hollande, dit-il, est rangée derrière l'Angleterre comme une chaloupe suit l'impression d'un vaisseau de guerre auquel elle est attachée. » — Fausser compagnie à l'Angleterre, c'était donc couper l'amarre qui reliait la petite embarcation à la grande, au risque de rester ensuite, en pleine mer, isolé au milieu des flots ; aucun politique hollandais n'envisageait de sang-froid une telle résolution, d'autant plus qu'entre la république, fille de la réforme, et la royauté, ennemie du papisme, l'union était affaire de sentimens encore plus que d'intérêt. N'était-ce pas un prince d'Orange qui avait établi à Londres la dynastie protestante? Déserter cette cause aujourd'hui qu'elle chancelait, quel déshonneur dans le présent, quelle imprudence pour l'avenir! Et quant à l'Autriche, les descendans de Charles-Quint n'avaient pas, assurément, les mêmes titres héréditaires que ceux de Guillaume III à l'affection des compatriotes des de Witt et de Nassau ; mais depuis les dernières luttes, qu'avait terminées la paix d'Utrecht, on s'était accoutumé à La Haye à considérer la possession des Pays-Bas, par une puissance rivale de la France, comme la seule *barrière* (le mot était même consacré dans les traités) qui pût être opposée à la pression constante exercée sur cette frontière par l'ambition de la maison de Bourbon. Une stipulation expresse obligeait même, on l'a vu, l'Autriche à confier la défense des principales villes fortes des Pays-Bas à des garnisons hollandaises, placées là comme des sentinelles avancées, chargées

(1) Horace Walpole à Horace Mann, 7 février 1746. — (*Correspondance d'Erizzo*, 5 mars 1746. Archives de Venise.)

de veiller à la défense de la république. Une fois ce rempart tombé, l'indépendance hollandaise se sentait à découvert devant l'ennemi. Parce que cette ligne de défense venait d'être forcée, fallait-il, par une capitulation trop précipitée, se résigner d'avance à ne la jamais relever? Que faire pourtant, si on était menacé chez soi, tout à l'heure, dans ses propres foyers, sans que ni Autriche ni Angleterre fussent en mesure de porter secours? Devait-on périr pour ne pas abandonner des alliés qui s'abandonnaient eux-mêmes?

Telle était la question pleine d'angoisse, véritable cas de conscience à résoudre, qui était débattue non seulement dans les assemblées d'états des diverses provinces, mais dans les lieux publics, dans les cafés, dans les brasseries, dans de nombreuses gazettes, usant sans mesure de cette liberté de presse dont ce coin de l'Europe avait seul alors le privilège. Entre une bourgeoisie pacifique, mais épeurée, et craignant toujours d'être accusée de faiblesse, et un parti fanatique, conduit par un chef ambitieux et appuyé par la populace, la lutte était ouverte et constante, et les agens anglais et autrichiens, présens sur les lieux, n'épargnaient rien pour l'entretenir. De graves souffrances matérielles venaient encore aggraver et envenimer la situation. A la suite du dernier conflit diplomatique, un édit royal avait retiré toutes les faveurs faites par les traités de commerce au pavillon hollandais dans les ports de France : des bâtimens, surpris par cette suspension imprévue, avaient été capturés et leurs cargaisons restaient sous séquestre. D'importantes cités qui vivaient de négoce se trouvaient ainsi atteintes dans les sources mêmes de leur prospérité. Un instant, à la vérité, la paix conclue à Dresde entre Frédéric et Marie-Thérèse avait calmé un peu les esprits. On s'était plu à y voir l'aurore d'une pacification générale. Des envoyés, sur-le-champ expédiés à Berlin et à Vienne, étaient allés, les uns supplier Frédéric de profiter de sa victoire pour intervenir en faveur du protestantisme menacé sur les deux rives de la Manche; les autres, prier la nouvelle impératrice d'user de la liberté qui lui était rendue pour prendre souci de ses possessions flamandes, et arrêter le cours des exploits de Maurice. Mais Frédéric faisait la sourde oreille, ne se souciant nullement de rentrer dans une mêlée dont il avait su sortir à temps sain et sauf, et l'Autriche, qui promettait beaucoup, était lente à tenir; en tout cas, elle ne pouvait être prête avant le printemps. En attendant, Maurice avançait toujours : l'hiver, loin de l'arrêter, ne faisait que faciliter ses mouvemens en raffermissant le sol sous ses pas; encore quelques journées de marche et quelques traits d'audace, la frontière était franchie et la

république pouvait tomber, par surprise et sans défense, entre les mains de son vainqueur.

C'est sous l'impression de cette alarme, devenue très générale, et après une décision très orageuse que les États-généraux venaient enfin de se résoudre à envoyer à Versailles un député chargé de porter des paroles de paix : la mission fut résolue le 1er février, sur la nouvelle de l'arrivée de Maurice devant Bruxelles ; et la prise de la ville, opérée plus rapidement encore qu'on ne pensait, ne put que hâter l'ordre du départ (1). Mais, comme c'est ordinairement le cas des résolutions prises par des autorités partagées, incertaines et peu sûres d'elles-mêmes, la démarche, portant la trace des incertitudes qui l'avaient précédée, garda un caractère équivoque. On voulut ménager, à la fois, ceux qui l'avaient provoquée et ceux qui l'avaient combattue. Le comte de Wassenaer (c'était le nom de l'envoyé, le même qui était venu deux ans auparavant trouver Louis XV à son camp devant Lille) ne fut officiellement chargé que d'offrir au gouvernement français les bons offices de la république, pour travailler à poser les bases d'une pacification générale, afin de les proposer ensuite à l'acceptation de l'Angleterre. Des instructions ostensibles furent rédigées en ce sens et dans des termes de nature à pouvoir passer sous les yeux des cours alliées, sans constituer à leur égard un manque de foi, ou même de convenance. Mais une communication plus secrète autorisait l'envoyé à demander un armistice de quelques mois, pendant lequel l'occupation française devrait être contenue dans des limites définies, et qui pourrait être prolongé si le gouvernement anglais refusait d'entrer en négociation. En réalité, le pas était fait, c'était la neutralité réclamée et promise, car dans les momens critiques où chaque heure compte, un arrangement provisoire équivaut à une concession définitive (2). Aussi faut-il croire qu'une recom-

(1) Chiquet, agent français à La Haye, après le départ de La Ville, 28 janvier 1746. — (*Correspondance de Hollande*. — Ministère des affaires étrangères.) — *Droysen*, t. III, p. 99.

(2) Arnim, ministre de Prusse à La Haye, à Frédéric, 1er février 1746. — *Droysen*, t. III, p. 9. — Frédéric à Chambrier, 15 février 1746. — (Ministère des affaires étrangères.) — On voit par une lettre du maréchal de Saxe au maréchal de Noailles, écrite de son camp devant Bruxelles, le 6 février, que Wassenaer avait dû demander au commandant de l'armée française un laisser-passer pour se rendre en France à travers les Pays-Bas. Maurice dut l'accorder, mais il conçut à l'instant l'inquiétude qu'une négociation entamée à Versailles ne lui permît pas d'achever le siège commencé : « Voici le moment, écrit-il à Noailles, où il faut que je sois instruit de ce que vous faites avec M. de Wassenaer ; je crains qu'on ne me fasse faire quelque fausse démarche,.. m'abuser sur ce point, ce serait vous tromper vous-même... Si les Hollandais retirent leur troupe des places de la reine de Hongrie, je ferai ce qu'on voudra, et il n'y a qu'à mettre des pantoufles ;

mandation plus secrète encore était faite à Wassenaer, de ne lâcher cette parole décisive qu'à la dernière extrémité, et d'épuiser tous les moyens de prolonger la conversation, afin de laisser à l'Angleterre le temps de sortir de ses embarras, comme à l'Autriche de terminer ses préparatifs.

Personne cependant ne s'y trompait, et dès qu'on apprit l'arrivée de l'envoyé hollandais, suivant de quelques jours la prise de Bruxelles, l'opinion générale fut qu'il apportait aux pieds de Louis XV la soumission complète de ces fiers républicains. — « Les Hollandais, écrit l'ambassadeur de Venise à Paris, vont être forcés de subir les conditions que cette cour voudra leur prescrire : on s'apprête à recevoir M. de Wassenaer avec le même ton de hauteur et de supériorité que, pendant les malheurs de Louis XIV, les plénipotentiaires français ont dû subir à Gertruydenberg. » — C'était bien le droit, en effet, et c'eût été le fait également, si le petit-fils de Louis XIV eût été un souverain digne de son aïeul, connaissant sa force, usant de ses avantages et doué d'une volonté qu'il sût imposer à ses ministres (1).

Mais si la division régnait à La Haye, elle n'était pas moindre dans les conseils de Louis XV, et là, non plus, d'une autorité débile et flottante que se disputaient des esprits incertains, on ne pouvait attendre une action d'une simplicité énergique. En réalité, pour un homme d'état qui aurait senti le prix d'une occasion à saisir au vol, il n'y avait qu'une seule chose à faire, c'était d'asséner, sur la tête déjà courbée de la république hollandaise, un coup vigoureux, dont la secousse, l'arrachant à l'Angleterre, aurait frappé la coalition à sa jointure. A aucun prix il ne fallait lui permettre, en soulevant des questions qu'elle n'avait ni droit de traiter, ni pouvoir de résoudre, de confondre sa cause avec celle des alliés dont il importait de la détacher. C'était sa paix particulière dont il fallait lui dicter les conditions en se gardant de lui laisser débattre celles de la paix commune.

Au lieu de viser droit à ce point capital, on se mit à discuter autour de Louis XV, d'une façon en quelque sorte théorique, et comme si on eût été à la veille d'un congrès, la nature et le degré des exigences qu'il conviendrait à la France d'élever dans une pacification générale. La France devait-elle persévérer dans le pro-

mais si ceci doit traîner à une négociation, je ne peux point soutenir cette position. » L'alarme de Maurice ne fut pas justifiée, puisque Wassenaer n'arriva à Versailles qu'après la prise de Bruxelles. (Saxe à Noailles, 6 février 1746. — *Papiers de Mouchy*.)

(1) Correspondance de Tron, ambassadeur de Venise à Paris, 28 février 1746. (Cette correspondance est en copie à la Bibliothèque nationale, où elle a été remise par M. de Mas-Latrie.)

gramme de désintéressement absolu proclamé avec emphase au début de la guerre et se borner à prendre en main les intérêts de ses cliens d'Italie et d'Allemagne? ou bien, revenant à des vues moins chevaleresques, réclamer pour elle-même une extension de territoire comprenant tout ou partie des conquêtes que la victoire avait rangées sous sa loi? Une fois la question posée sur ce terrain (que rien ne pressait d'aborder ce jour-là), un débat des plus vifs s'engagea, soutenu de part et d'autre par des raisons spécieuses ou valables, et qui finit par une sorte de prise personnelle entre le marquis d'Argenson et le maréchal de Noailles.

On sait quelle était, au sujet du rôle qui convenait à la France pour assurer sa véritable grandeur, l'opinion consciencieuse et depuis longtemps arrêtée de d'Argenson. Il a pris soin de la consigner dans ses mémoires, en des termes qui ne sont pas dépourvus de noblesse, pour s'en faire honneur devant la postérité. Dans sa pensée, la royauté française était assez forte, son territoire assez étendu, ses frontières assez bien arrondies, pour qu'aucun accroissement matériel lui fût ni nécessaire, ni même désirable. Loin de là, la seule chose qui compromît et menaçât son autorité, c'étaient les vues ambitieuses qu'on ne cessait de lui prêter et qui tenaient toutes les puissances en méfiance devant elle, toujours prêtes à s'armer et à s'unir pour lui résister. Que sa modération fût une fois mise hors de doute, le roi de France s'élèverait sans peine au poste supérieur d'arbitre et de protecteur paternel de l'Europe entière. L'occasion était propice pour donner cours à ces sentimens, puisque la victoire venait à point pour démontrer leur sincérité. D'Argenson, qui s'accuse dans ses Mémoires de n'avoir pas su assez dissimuler ses principes, n'eut garde assurément de les taire ce jour-là. Ne venait-il pas d'ailleurs de les mettre en pratique d'avance par l'indifférence avec laquelle il avait reçu et laissé échapper les offres de cessions territoriales faites par Marie-Thérèse et portées à Dresde par son représentant? De plus, dans les circonstances présentes, il était convaincu (ses dépêches le redisent à plus d'une reprise) que l'établissement de la Prusse en Silésie assurait à la France, par l'affaiblissement de sa rivale séculaire, un profit suffisant pour compenser les efforts et les sacrifices que la guerre lui avait coûtés. C'était une modification déjà apportée à l'équilibre général de l'Europe, tout à son bénéfice et qui pouvait lui tenir lieu, avec avantage, d'un accroissement territorial. Il s'opposa donc très résolument à toute condition mise dans la négociation de la paix future, en vue d'un intérêt particulier ou d'une prétention personnelle à la France. Un puissant appui lui fut apporté dans ce système d'abnégation par le concours du maréchal

de Belle-Isle. En sa qualité d'instigateur principal et presque d'auteur responsable de la guerre dont il s'agissait de constater les résultats, Belle-Isle croyait mieux que tout autre en représenter l'esprit. Aux jours de son entrée triomphale en Allemagne, il s'était épuisé auprès de tous les petits souverains qui s'étaient fiés à sa parole en protestations de désintéressement. Son honneur lui semblait engagé à voir l'effet répondre aux promesses. De plus, il ajoutait (et dans sa bouche, cette allégation avait une certaine valeur) que les visées supposées de la France à une domination universelle étaient, au-delà du Rhin, le fantôme de toutes les imaginations, et qu'il suffirait à Marie-Thérèse d'en dénoncer, de nouveau, les indices pour surexciter le patriotisme germanique, et décider les cercles encore hésitans à sortir de la neutralité et à venir se ranger sous son drapeau. L'Allemagne, ajoutait-il, considérait, tout aussi bien que la Hollande, les Pays-Bas comme le rempart de sa frontière occidentale, et ne mettrait pas moins de prix à en maintenir l'intégrité (1).

Le thème opposé fut soutenu tout aussi nettement par le maréchal de Noailles. On ne pouvait attendre moins du pieux disciple de toutes les traditions de Louis XIV, de celui qui ne prenait jamais la parole (on l'a vu) sans commencer par ces mots : « Sire, votre illustre bisaïeul, » et il est certain que le grand roi aurait été étrangement surpris d'entendre dire que ses armées devaient se battre et ses généraux remporter des victoires, uniquement pour le compte et le profit d'autrui. Noailles était d'ailleurs de ceux (et le nombre en était déjà grand) qui commençaient à trouver qu'entre l'amitié volage du roi de Prusse et l'hostilité avouée de l'Autriche, la différence n'était pas grande, en fait de résultats, et que, ne pouvant plus compter sur personne, la France ne devait plus songer qu'à elle-même. Des raisons morales de d'Argenson, il n'est pas probable que le vieux maréchal tint grand compte, car d'Argenson convient lui-même que le siècle et la nation n'y étaient pas encore préparés. Mais à Belle-Isle, invoquant les paroles données et les engagemens pris, il ne devait pas être embarrassé de répondre que la France avait pu faire le sacrifice de tous les avantages matériels,

(1) Les principes de d'Argenson en matière de politique étrangère sont exposés par lui-même dans ses Mémoires, t. IV, p. 135, dans les termes que j'ai déjà cités, et on ne pourrait pas compter ni citer toutes les dépêches dans lesquelles il affirme que la conquête de la Silésie par la Prusse était le véritable et suffisant avantage que la France devait tirer de la guerre. Quant à Belle-Isle, ses idées sur les conditions de la neutralité allemande sont exposées dans des lettres adressées à d'Argenson, qui le consulta à plusieurs reprises à ce sujet, et résumées dans une grande épître du 28 juin 1746, qui se réfère à des conversations antérieures. (*Correspondance d'Allemagne*. — Ministère des affaires étrangères.)

tant que, persistant dans le dessein d'enlever aux héritiers de Charles-Quint la dignité impériale, elle poursuivait, à tort ou à raison, un avantage moral qui pouvait en tenir lieu; mais, le but primitif une fois manqué, et la maison d'Autriche remise à la tête du saint-empire, c'était par un accroissement de force et de moyens de résistance qu'il fallait faire tête à sa jeunesse renaissante et à sa vigueur ressuscitée. D'ailleurs, à l'autorité très ébranlée du glorieux vaincu de Prague, Noailles put tout de suite en opposer une autre, plus en mesure de se faire écouter, celle du vainqueur de Fontenoy, dont il était demeuré l'ami, le confident et souvent le conseiller.

Maurice, à peine arrivé à Versailles, prenait, en effet, en mauvaise part, et le disait très haut, la proposition de déclarer par avance que tout le fruit de ses exploits devait s'en aller en fumée. — « Les Anglais et les Hollandais seront, disait-il avec son bon sens énergique, les premiers à *se rire* (il se servait d'une autre expression) de notre prétendue modération et n'y verront qu'un manque de courage ou le défaut de moyens de continuer la guerre. » — Enfin, qu'est-ce que Noailles n'aurait pas pu ajouter s'il avait su qu'au même moment Frédéric haussait les épaules du rôle de dupe que se donnait la France, en disant aux échos, par avance, qu'elle était prête à se contenter à si bon marché? Ce grand connaisseur en fait de manière de tirer parti de la victoire ne pouvait même se tenir de faire parvenir charitablement son avis à l'oreille de d'Argenson : « M. de Borkh, écrit Valori le 19 février, m'a dit, il y a deux jours, qu'il avait à me gronder de la part du roi, son maître, sur la trop grande modération de la France, qui ne demandait pour faire la paix que la restitution du cap Breton et offrait d'évacuer toutes ses conquêtes. — C'est en vérité trop, et il semble juste au roi, mon maître, que vous gardiez Ypres, Furne et Tournay. » — Quel appui l'avis d'un si bon juge n'aurait-il pas apporté aux réclamations de Noailles et de Maurice, s'ils l'avaient connu ! Et au fait, peut-être ne l'ignoraient-ils pas, car on ne se gênait pas (nous le savons) pour parler tout haut de tout à Berlin (1).

Tels étaient les argumens développés de part et d'autre et que j'ai cru utile de résumer, même au prix de quelques longueurs,

(1) Tron, ambassadeur de Venise à Paris, 14 mars 1746. — Valori à d'Argenson, 19 février 1746. (*Correspondance de Prusse.* — Ministère des affaires étrangères.) — Les divisions du conseil de Louis XV sur le point de savoir si on devait garder les conquêtes sont rapportées aussi par Chambrier, 14 mars 1746. « Les uns disent qu'il faut regagner l'amitié de la Hollande en faisant oublier l'ambition de Louis XIV; d'autres que la Hollande ne nous aimera jamais et qu'il faut lui faire peur en gardant le moyen de lui tomber sur le corps. »

parce que la question devait reparaître (on le verra) périodiquement pendant toute la durée de la guerre, c'est-à-dire plus de deux années encore dans les camps comme dans les conférences, à chaque incident nouveau, survenu dans la diplomatie, ou sur les champs de bataille. Pour le moment, le parti de l'audace et de l'action semblait prévaloir, car Noailles, sentant son avantage, s'enhardit jusqu'à demander que la négociation qui allait s'engager ne fût pas conduite par le ministre seul, mais par le conseil tout entier, réuni en conférence pour discuter avec l'envoyé hollandais. Pour le coup, d'Argenson, visé directement, se fâcha et le prit de très haut : « Je lui demandai, dit-il, comme il osait proposer au roi de changer la forme du gouvernement; j'ajoutai que le royaume de France ne deviendrait pas république par ses défiances et par son éloquence. Le roi rougit et changea de propos (1). »

Mais pendant que la délibération durait, Wassenaer était arrivé, et le secret n'est jamais assez religieusement gardé, même dans les plus petites réunions d'hommes, pour que l'écho des discussions un peu vives qui s'y élèvent ne retentisse pas au dehors. D'ailleurs, grâce à un réveil déjà très général de l'esprit public, favorisé par le défaut d'ascendant et d'autorité d'un gouvernement débile, l'habitude s'était répandue dans les cercles de la cour, comme de la ville, de parler tout haut de politique et de trancher, en se jouant, les questions les plus délicates de la diplomatie.

Wassenaer était très connu à Paris, où il avait longtemps séjourné, était apparenté à de grandes familles, et avait beaucoup d'amis, il n'eut qu'à laisser causer devant lui et à ouvrir l'oreille pour savoir à quelles dispositions il avait à faire. Il faut laisser d'Argenson lui-même décrire, avec la spirituelle vivacité de son style, le manège auquel l'habile agent sut se livrer : — « M. de Wassenaer, dit-il, est homme d'esprit : il a fait plusieurs voyages en France, il a lu tous nos bons livres français et parle avec assez d'éloquence : il suivit apparemment ses ordres en se répandant beaucoup dans le monde : chacun se piqua de lui faire fête et de lui parler de la paix : on le regarda à la cour et à Paris comme un sauveur : il parla d'affaires avec tout le monde, chacun se crut négociateur important. Il se moqua de la nation et manda à sa cour que nous étions bien plus grands politiques qu'on ne croyait en Europe, qu'il n'y avait ici, ni *dame*, ni *évêque*, ni *chef* qui ne lui parlât de politique, il dit partout qu'il apportait la paix telle que le roi ne la ferait pas meilleure à Amsterdam, il voulait flatter la nation et s'y rendre agréable. On lui avait dit à La Haye que notre gouverne-

(1) *Journal et Mémoires de d'Argenson*, t. IV, p. 389.

ment était tel que la cour et la ville influaient sur les affaires, que le ministère avait peu de crédit pour les résoudre, il crut devoir nous traiter en république, où l'on doit capter les suffrages de la multitude (1). »

Ce tableau, si piquant et pris sur le vif, n'est pourtant pas complètement exact : les causeurs que Wassenaer cherchait à éblouir n'étaient pas tous des partisans de la paix à tout prix ; il y en avait, au contraire, qui, justement fiers des victoires de Maurice, désiraient qu'il poussât sa pointe, et qui n'étaient pas disposés à laisser les bourgeois d'Amsterdam se faire les arbitres du sort du monde. A ceux-là Wassenaer tint aussi un langage approprié à leurs sentimens : il leur laissa entrevoir que, pour peu qu'on lui permît d'offrir à l'Angleterre des conditions sortables, après que la proposition aurait été rejetée, les États-généraux, se croyant dégagés, seraient libres de traiter séparément pour leur compte. C'est en particulier ce qu'il fit entendre au marquis de Fénelon, que d'Argenson lui avait envoyé pour le sonder et qui avait résidé trop longtemps en Hollande, en qualité d'ambassadeur, pour qu'on pût espérer de lui faire illusion sur la vérité de la situation. — « Vous le verrez, écrivait le marquis au ministre, vous attirer dans le principe d'embrasser à la fois la totalité de la paix générale : il en reconnaît cependant la difficulté et ne paraît pas éloigné de pouvoir en venir à penser que, pour y arriver, il faudra commencer par un bout (2). » — L'avis était donné évidemment à d'Argenson pour le mettre en garde contre le piège qu'on s'apprêtait à lui tendre, en substituant à une capitulation particulière, qui devait être enlevée de haute lutte, une négociation générale qui traînerait indéfiniment en longueur.

Effectivement, ce dont Wassenaer était averti d'avance, même en quittant La Haye, et ce dont il ne pouvait manquer de vouloir profiter, c'était des sentimens de modération instinctive dont

(1) *Journal et Mémoires de d'Argenson*, t. IV, p. 338.

(2) Fénelon à d'Argenson, 24 février 1746. (*Correspondance de Hollande.*—Ministère des affaires étrangères.)—C'est probablement à cet entretien que d'Argenson fait allusion quand il ajoute au tableau que je viens de citer cette remarque : « Il s'est encore engagé, dans plusieurs conversations sérieuses, à dire que si ses maîtres ne pouvaient déterminer à la paix la cour de Londres, les États-généraux la feraient seuls, ce qui *n'était pas vrai.* » D'Argenson se trompait au moins sur les dispositions de Wassenaer lui-même ; car il résulte des dépêches de cet agent, publiées à La Haye, que bien qu'obligé, par ses instructions, à ne négocier que sur les bases d'une paix générale, il inclinait lui-même à accepter une paix séparée avec la neutralité au profit de la Hollande, et qu'il engageait son gouvernement à s'y résigner. (Voir Jonge : *Histoire de la diplomatie pendant la guerre de la succession d'Autriche*, publiée à La Haye en 1852, p. 187 et 189.)

était animé le ministre qui portait la parole au nom de Louis XV. Quand il ne les aurait pas appris par le bruit public, d'Argenson en avait trop souvent fait confidence à son ami, le bon et pacifique Van Hoey, ministre ordinaire de La Haye à Paris (dont j'ai eu plus d'une fois occasion de parler), et Van Hoey s'était trop empressé d'en faire part à sa cour dans son langage emphatique et sentimental; il avait trop souvent juré que Louis XV, servi par d'Argenson, n'était pas Louis XIV servi par Louvois, et que nulle pensée de conquête ne hantait l'esprit ni du souverain, ni du ministre, pour que l'on ne sût pas parfaitement, à La Haye, à quoi s'en tenir. Et, bien que Van Hoey fût complètement discrédité, bien que Wassenaer eût ordre de ne pas communiquer avec lui (ce dont le pauvre ministre se plaignait à d'Argenson dans des lettres désespérées), le renseignement, pourtant, avait été utile à mettre en note. Nul doute que Wassenaer l'eût présent à la mémoire en abordant la première audience qu'il reçut de d'Argenson (1).

Tout embarras, d'ailleurs, lui fut épargné : car c'est d'Argenson lui-même qui nous raconte qu'il le mit, dès les premières paroles, sur le terrain où il désirait certainement être placé. — « Dans une première conférence, dit-il, je lui dis que nos affaires avanceraient bien s'il voulait m'avouer une chose, à savoir s'il était ambassadeur seulement de la république de Hollande, ou, en même temps, de Hollande et d'Angleterre, ou de ces deux puissances et de la cour de Vienne? » — Wassenaer n'avait assurément reçu aucun pouvoir ni de Vienne ni de Londres dont il pût se prévaloir, pour répondre directement à cette interpellation : il lui était cependant trop avantageux de se voir traité, non comme le messager suppliant d'une république aux abois, mais comme le plénipotentiaire officieux des deux grandes cours belligérantes, pour qu'il ne cherchât pas à entretenir cette illusion. — « Aussi, dit encore d'Argenson, il tourna autour de la question, assurant cependant que sa république ne faisait cette démarche-ci que par sa seule volonté et ses seules lumières. » — A travers cette dénégation si peu positive, d'Argenson crut comprendre qu'il venait au moins de l'aveu, sinon de la part de l'Angleterre, et la conséquence, qu'il n'ajoute pas, fut que Wassenaer fut autorisé à mettre par écrit ses idées sur les conditions du rétablissement de la paix en Europe. D'Argenson, à cet endroit même de ses Mémoires, raconte que, plusieurs fois dans le cours des conférences qu'il dut avoir par la suite avec Wassenaer, celui-ci, étonné et charmé de le voir aborder si loyale-

(1) Van Hoey aux États-généraux, 14 février, — à d'Argenson, 20, 21, 23 février 1746. (*Correspondance de Hollande.* — Ministère des affaires étrangères.)

ment toutes les questions, s'écria : « Ah ! monsieur, que vous êtes un honnête homme ! » Il ne nous dit pas si ce fut ce jour-là que, pour la première fois, cette exclamation lui échappa (1).

Ce qui est certain, c'est que Wassenaer sortit tellement encouragé de ce premier entretien, que le projet dont il ne tarda pas à faire remise, non-seulement ne ressembla pas (comme il l'avait annoncé) à la paix telle que la France aurait pu la dicter à Amsterdam ; mais que, si les alliés vainqueurs eussent été à la porte de France, ils n'auraient probablement pas élevé d'autres exigences.

Pour commencer, avant d'entrer même en conversation avec l'Angleterre, la Hollande demandait qu'on lui promît la restitution de la totalité des Pays-Bas à l'Autriche, notamment de toutes les places fortes occupées par l'armée française, et « vous jugerez sans doute (disait la note) que les hautes puissances souhaiteraient que la France voulût bien étendre sa générosité et son affection pour elles jusqu'à rendre ces places en l'état où elles étaient au temps de leur prise, » c'est-à-dire, apparemment, avec leurs remparts relevés et munis d'autant de canons qu'on en avait pris sur les bastions ou dans les arsenaux.

Ce n'était ni tout, ni ce qu'il y avait de plus osé. On sait que, par une stipulation spéciale du traité d'Utrecht, l'un des principaux ports militaires français de la Manche, celui de Dunkerque, d'où l'Angleterre craignait toujours de voir sortir une menace contre elle, avait dû être comblé et ses fortifications rasées, avec défense de les relever. De toutes les conditions subies par Louis XIV dans ses malheurs, il n'y en avait pas de plus douloureuse que cette empreinte d'une main ennemie et victorieuse laissée sur le sol français. La clause étant devenue caduque par ce fait même de la déclaration de guerre, on en avait fait rapidement disparaître les traces, et des travaux venaient d'être opérés à la hâte pour faciliter l'expédition confiée à Richelieu. Wassenaer exigeait que ces travaux fussent détruits, la prohibition remise en vigueur et des commissaires anglais chargés d'en surveiller l'exécution.

Une autre clause du traité d'Utrecht interdisait le séjour de France au chef de la famille déchue des Stuarts. Celle-là aussi devait être non-seulement rétablie, mais étendue du prétendant lui-même à toute sa postérité, afin de bien constater que le prince Édouard était abandonné à son mauvais sort.

L'Espagne, de son côté, devait accepter le rétablissement de ses relations commerciales avec l'Angleterre sur le pied réglé par le

(1) D'Argenson. — Chambrier à Frédéric, 4 mars 1746. — Ce diplomate raconte que d'Argenson lui dit à cette date, probablement le lendemain de la première audience : « Quand je parle à M. de Wassenaer, je crois parler à l'ambassadeur d'Angleterre. »

traité antérieur à la guerre, et dont l'exécution, en donnant lieu à de nombreuses difficultés, avait amené la rupture entre les cours de Londres et de Madrid.

En échange de ces concessions qui constituaient, en réalité, une retraite sur toute la ligne, quelle était l'offre de l'envoyé hollandais? L'espérance (nullement la certitude) de la restitution par l'Angleterre du cap Breton et des points occupés en Amérique, et la promesse d'intervenir pour un établissement quelconque, dont ni l'étendue ni la nature n'étaient spécifiées, en faveur de l'infant don Philippe en Italie.

En lisant ce document, qu'on a peine à croire exact, on n'est pas surpris de trouver à la dernière ligne cette note de la main de d'Argenson : — « J'en ai rendu compte au conseil, et il m'a été *ordonné* de dire que ce n'étaient pas là des offres. » — Ce qui étonne, au contraire, c'est qu'un autre ordre n'ait pas suivi immédiatement celui-là, et que Wassenaer n'ait pas reçu l'injonction de quitter Versailles sans délai et de repasser la frontière flamande en avertissant sa cour que Maurice n'allait pas tarder à l'y suivre et l'y rejoindre (1).

D'où vient cependant qu'un parti si naturellement indiqué ne fut pas pris et que, quelques semaines après, on retrouve encore le négociateur hollandais à la même place, les pourparlers repris, et quelques-unes même des conditions si justement repoussées acceptées pour y servir de base? Tant de versatilité et de faiblesse ne peut être seulement imputé à l'incapacité ordinaire des conseillers de Louis XV. Il y faut voir la suite de la confusion où furent jetés souverains et ministres par la nouvelle d'un désastre imprévu arrivé à la même heure. Une autre négociation engagée sur un théâtre différent, beaucoup plus heureusement conçue par d'Argenson, et qui honore sa mémoire, échouait misérablement, au moment où elle était sur le point d'aboutir, par une véritable fatalité. C'est du côté de l'Italie que l'orage éclatait et qu'il faut tourner nos regards.

DUC DE BROGLIE.

(1) J'ai été arrêté ici par une difficulté que je cherche vainement à résoudre. Les dépêches de l'agent hollandais, publiées à La Haye dans le recueil que j'ai indiqué, ne parlent en aucune manière de la pièce que j'ai trouvée aux archives françaises et qui reçut du conseil du roi un mauvais accueil si bien motivé. Wassenaer affirme, au contraire, que, d'Argenson l'ayant invité à s'expliquer sur les propositions qu'il apportait, il refusa de le faire, attendu que la république *était dans une situation à avoir tout à demander* et rien à offrir; c'était à elle à écouter ce que la France désirait pour en transmettre l'expression à ses alliés. Probablement Wassenaer, craignant de s'être trop avancé et se voyant rebuté, ne voulut pas rendre compte à son gouvernement d'une démarche, qui, ayant mal tourné, pouvait amener une rupture qui lui serait reprochée.

LA CAVALERIE

DANS

LA GUERRE MODERNE

II[1].

Aux époques des longues guerres, l'accord, la cohésion des différens rouages qui constituent les grandes unités de combat, résultent naturellement d'une série d'efforts communs. Sous l'influence de cette action persistante, les troupes se soudent, s'assouplissent, s'entraînent ; les chefs se révèlent, se forment et grandissent. Mais dans la vie des armées modernes, la guerre n'est plus un *modus vivendi*, c'est, de loin en loin, un formidable accident. Plus rares, les campagnes sont aussi plus courtes et plus décisives. On ne peut plus espérer qu'on fera, à la guerre, l'éducation de la guerre ; il faut s'y présenter armé de toutes pièces. Aussi l'axiome en vertu duquel, dès le temps de paix, les armées doivent être organisées et instruites pour la campagne, a pris une force et une extension nouvelles. Il domine l'art militaire. La cavalerie surtout doit s'y conformer, qui, à la première heure, avant les autres armes, ouvre les opérations.

A cette tâche redoutable, par ses institutions du temps de paix, est-elle bien et dûment préparée?

Un principe défectueux semble avoir présidé à son organisation. De ce qu'elle avait à remplir, en guerre, une double mission, l'exploration générale en avant des fronts de concentration, puis la

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre.

protection immédiate des armées, on a conclu qu'elle devait être, en paix, constituée en partie double.

On l'a donc divisée en deux portions à peu près égales : en fortes masses capables de lutter avec la cavalerie adverse ; en groupes relativement faibles, destinés à couvrir, à éclairer, à relier les colonnes. De la sorte, nous avons aujourd'hui deux cavaleries distinctes : les divisions indépendantes et les brigades des corps d'armée.

Pourtant, quand nous avons étudié la participation de cette arme à la guerre, sous cette dualité apparente, l'unité de son rôle et de son emploi nous est clairement apparue. Nous avons vu qu'il ne serait pas trop, aux débuts, de toutes ses forces, pour prendre part à ce terrible prélude d'où doivent jaillir les premiers élémens de supériorité tactique et morale : la lumière et la foi ; qu'ensuite, il faudrait encore grouper la cavalerie en masses variables, mais puissantes, pour qu'elle puisse concourir efficacement à la marche, à la collision des armées. Dans cette répartition, on ne pourra prendre pour guide un barème théorique ; on devra se fonder sur une conception clairvoyante des opérations.

L'exemple des guerres napoléoniennes est, sous ce rapport, instructif. La cavalerie était bien divisée en deux parts : l'une, la principale, était massée en *Réserves* ou en *Corps spéciaux ;* l'autre était répartie entre les différens corps de la grande armée. Mais cette organisation n'avait rien de fixe ni d'immuable ; elle variait avec les circonstances de guerre. Elle ne procédait pas d'une proportion rigide, elle découlait naturellement des nécessités de la campagne. Ainsi, en 1809, certains corps d'armée, le 7ᵉ et le 9ᵉ, disposent de cinq régimens de cavalerie ; d'autres, le 2ᵉ et le 4ᵉ, ont seulement deux ou trois escadrons (1).

La guerre moderne exige une application plus large et plus souple du même principe. Dans la mise en jeu considérable des effectifs actuels, les différentes unités de combat ont perdu leur ancienne valeur. Ce n'est plus entre des corps d'armée, mais entre des armées que doit s'opérer la répartition.

Aussi, quand on se demande à quelle éventualité de guerre correspond notre organisation des brigades de corps, la réponse échappe. Nulle part, ni dans la concentration, ni dans la marche d'approche, ni dans la bataille, on ne peut prévoir leur fonctionnement ou leur emploi. Jamais un chef d'armée ne se privera du concours de sa cavalerie pour la laisser, disséminée par groupes impuissans, à la disposition de ses commandans de corps. Quelle que soit leur répugnance à se séparer de leurs brigades, ces der-

(1) Situation de la grande armée au 1ᵉʳ juillet.

niers sont bien obligés de prévoir que, dès l'entrée en campagne, ils devront se contenter des détachemens nécessaires à leur correspondance, à leur liaison, — détachemens qui leur seront fournis par les réservistes et les chevaux de réquisition. Ils sont bien obligés de convenir que l'organisation existante répond davantage aux commodités, sinon aux besoins du temps de paix, qu'aux nécessités de la guerre; elle peut être territoriale, administrative ou simplement agréable, elle ne sera jamais tactique. En somme, soit indépendante, soit rattachée aux armées, la cavalerie tout entière n'a qu'une formule de son emploi : l'action en masses. Tout entière elle est appelée à explorer et à combattre. Dans sa mission, dans ses services, il n'y a pas dualité, il y a succession. Sa constitution du temps de paix ne ressemble donc en rien à celle que lui imposerait la guerre.

A ce vice fondamental, vient s'ajouter un autre inconvénient. La répartition sur le territoire, ou mieux, la diffusion des régimens de corps écarte la possibilité d'une concentration prompte et sûre. Le principal enjeu de la cavalerie se joue en un moment critique et véritablement aigu. Pour s'y présenter dans des conditions avantageuses, ses forces devraient être échelonnées sur les réseaux ferrés de telle sorte qu'au premier signal du télégraphe elles puissent accourir à la frontière. Ainsi, elles pourraient porter un coup retentissant et décisif. Les difficultés de casernement ou d'alimentation devraient seules faire manquer à cette règle; l'organisation tactique n'y devrait point faillir.

Aussi bien, mieux que tous les raisonnemens, un fait établit l'incohérence et la fragilité du système. Le travail de mobilisation prévoit l'endivisionnement des brigades de corps. Leur répartition en arrondissemens d'inspection n'en est qu'une préparation déguisée. L'anomalie d'une organisation du pied de paix qui, aux débuts d'une guerre, serait complètement remaniée, est donc à ce point flagrante qu'on a dû en prévenir les effets. Alors quels puissans mobiles l'imposent?.. Serait-ce l'unique désir de rendre plus étroits, plus intimes, les rapports entre les deux armes? A cela, la communauté des garnisons, la fréquence du contact, les manœuvres combinées suffisent, sans qu'il soit nécessaire de recourir à un expédient dont la gravité n'exclut pas, d'ailleurs, l'inutilité. Cette distinction dans la forme ne change rien au fond de la situation, et la liaison morale entre les deux armes est assez forte pour qu'elles dédaignent un procédé empirique, absolument contraire aux principes essentiels de leur tactique.

Ainsi, *a priori*, une organisation rationnelle repousse un pareil système. L'éducation, au moins, le réclame-t-elle? Mais cette éducation doit être une, puisque le rôle est un. L'idéal d'instruction

qui hante la cavalerie indépendante ne saurait rester caché à la cavalerie de corps; pas plus, le but poursuivi par cette dernière ne peut demeurer, pour la première, lettre morte... sinon l'une ou l'autre font fausse route, ou bien les deux sont incomplètement préparées. La solution juste ressortira de l'analyse de la question.

Un système d'éducation fortement pensé, fermement suivi, doit être objectif et non subjectif. Il doit procéder d'une notion claire de la guerre et ne pas tendre à lui imposer une formule préconçue. Ces conditions sont, en théorie, acceptées; en fait, sont-elles remplies?

La cavalerie couvre, découvre, combat. Les services d'exploration et de sûreté sont les préliminaires, le combat est la conclusion; ils sont permanens, continus, il est intermittent et bref; ils réclament des efforts disséminés et quasi-individuels, il exige l'emploi de toutes les forces réunies, l'action d'ensemble. Toute l'éducation de la cavalerie repose sur ces deux manifestations distinctes. Elle doit former à la fois un éclaireur et un combattant; un homme isolé qui apportera son intelligence dans l'exploration, un homme du rang qui apportera son sabre dans la mêlée.

Ce n'est pas tout d'un coup qu'on a distinctement entrevu cette double physionomie du cavalier.

Au lendemain de 1870, une erreur, lentement dissipée, lança la cavalerie entière dans la voie unique du service en campagne. Son activité naissante ne s'étendait pas au-delà de ce cercle restreint. Elle s'épuisait en la répétition d'une pièce jamais complètement jouée, en la recherche d'un problème irréductible; il manquait la vraie solution : le combat.

L'impression soudaine ressentie après la défaite n'avait d'ailleurs pas permis encore de procéder à une expérience calme et réfléchie. D'instinct on s'était mis à la besogne la plus pressante, mais on s'y était enlizé. Et comme l'emploi tactique de la cavalerie n'était pas formulé, pour tirer parti des masses ainsi réunies, on s'ingéniait à les distribuer en des dispositifs compliqués, capables d'assurer à la fois la clairvoyance et l'impénétrabilité, sans prévoir que l'arrangement entier était à la merci d'une concentration puissante, d'une offensive vigoureuse et prompte. Trois règlemens successifs (1) préconisèrent à tour de rôle ces dispositifs réputés infaillibles, et cependant différens. La recherche exagérée de la formule aboutissait à l'aveu de son impuissance. Il devint

(1) Instruction pratique de 1875 sur le service de la cavalerie en campagne. — Instruction de 1876 sur le service de la cavalerie éclairant une armée. — Instruction provisoire de 1877 sur le service des marches.

évident qu'on ne pouvait enserrer dans des règles fixes des questions d'application ne relevant que des circonstances variables de la campagne. Cependant, de ces tentatives accumulées, la lumière peu à peu se dégagea. La nécessité de combattre pour voir finit par s'imposer. Un enseignement substantiel et solide ressortit : c'est qu'indépendamment de toute formule théorique la cavalerie opère toujours en deux élémens : un ensemble de groupes isolés pour éclairer ou couvrir, une masse compacte et concentrée pour combattre. Toute la cavalerie devait être préparée à ce double rôle.

Dans le service en campagne, l'unité d'éducation résultait clairement de l'unité d'emploi. S'orienter, marcher, voir, rendre compte, sont des actes abstraits et simples, indépendans des circonstances extérieures auxquelles ils se rattachent. Aussi les groupes chargés de les accomplir fonctionnent-ils d'après des règles et des procédés identiques. Leur nombre ou leur éloignement seuls varient. Qu'ils opèrent pour le compte de la cavalerie ou de l'infanterie, qu'ils s'appellent patrouille, reconnaissance ou avant-garde, qu'ils précèdent un escadron ou un corps d'armée, leur service, demeuré le même, exige une éducation uniforme. Quand les deux élémens qui le composent, quand le chef et le cavalier sont instruits, le système entier, alerte et vigilant, est prêt à fonctionner dans tous les sens et sous toutes les formes. En arrière, la masse compacte interviendra pour dicter la solution : pour combattre. Cela, c'est la fonction cardinale de l'arme. On peut en discuter la forme, on ne peut en méconnaître l'unité. En tout cas, son exacte notion permettra seule de se former une opinion raisonnée sur les questions à l'ordre du jour.

De tous les combats que la cavalerie est appelée à affronter, le plus difficile est sans contredit celui qu'elle livre contre sa propre rivale. Quand elle se précipite sur les autres armes, le coup d'œil et la résolution du chef, la bravoure et l'impulsion des cavaliers, sont des facteurs décisifs et parfois suffisans. Contre un adversaire immobile et qu'il s'agit de frapper de terreur, l'audace, la surprise, l'impétuosité sont plus redoutables que l'habileté de la manœuvre. La force principale de l'attaque résulte de son à-propos et de sa vitesse. D'ailleurs, le chef peut à son gré livrer le combat ou s'y soustraire. Et s'il s'agit d'un sacrifice commandé, la difficulté morale seule subsiste. Droit devant elle, la cavalerie s'élance et frappe. Comme résolution, c'est héroïque ; comme tactique, c'est simple.

Tout autre est la lutte de deux cavaleries. Entre ces deux adversaires de même essence, se ruant avec une égale rapidité et doués d'impulsions identiques, l'espace, le temps, sont supprimés. La vitesse de l'un se double de celle de l'autre ; l'action est brève, fugitive, insaisissable. Les phases du combat : l'approche, la ma-

nœuvre, l'événement, se déroulent et se confondent en une seule et rapide poussée. Mais si toutes les difficultés sont condensées, toutes les facultés du commandement et de la troupe doivent être, en proportion, exaltées. En quelques secondes, il faut accomplir trois actes complexes : prendre une résolution, la transmettre, l'accomplir. C'est le triomphe de la rapidité de conception et d'exécution. Entre ces deux facteurs l'accord doit être intime et instantané. Aussi, quelles que soient les qualités géniales ou acquises des chefs, elles resteraient sans effet si leur outil n'était pas merveilleusement façonné. La lourdeur, l'inertie de l'instrument, paralysant leur initiative, les laisseraient désarmés en face d'adversaires égaux en habileté et en audace, mieux secondés par des troupes plus manœuvrières et plus maniables. En somme, à commandement égal, la lutte de deux cavaleries est une sorte d'escrime, un assaut, où le succès appartient au plus assoupli, au mieux exercé.

Mais s'il est difficile, ce combat aussi est inévitable. De lui dépend toute action ultérieure. Tant que la cavalerie adverse restera debout, elle opposera aux tentatives de l'adversaire la muraille vivante de ses escadrons. En travers de la route, elle surgira, sans cesse renaissante, jusqu'à ce que, démoralisée, épuisée, sentant qu'elle a en face d'elle une volonté supérieure à la sienne, un souffle plus puissant, un bras plus lourd, elle renonce à la lutte ou y succombe.

Ainsi le combat de la cavalerie contre sa rivale est la manifestation suprême et habituelle de son rôle ; c'est aussi la pierre de touche de son aptitude à la guerre. A lui se rattachent non-seulement tous les principes, mais encore toute la puissance, tout l'avenir de cette arme. Quand elle y est bien préparée, elle est, par cela même, prête à tout entreprendre et à tout surmonter.

A ne considérer que l'aspect, cela cependant paraît bien simple : deux masses de cavalerie qui s'aperçoivent et se précipitent. Mais d'où vient que l'une accélère l'allure, tandis que l'autre la ralentit? Pourquoi celle-ci est-elle victorieuse et celle-là vaincue? Quel insaisissable élément a fait pencher la balance, quels invisibles facteurs ont fondé le succès? Pour analyser cet acte fugitif et violent, il faut en découvrir les rouages cachés, surprendre le fonctionnement secret du mécanisme.

L'entité formée par une troupe de cavalerie comprend trois élémens distincts : le chef, le cavalier, le cheval. Chacun possède des propriétés propres et joue des rôles différens. Du commandement dépendent la conception, le coup d'œil, l'habileté, la résolution ; de la troupe, la promptitude et la correction de la manœuvre, l'exécution ; des deux réunis, l'impulsion morale ; du cheval enfin, le fonds et la vitesse, l'impulsion matérielle.

Un système d'éducation rationnel devra combiner ces trois facteurs de manière à en retirer le maximum de rendement.

Le commandement est la clé de voûte. Il constitue le centre de toutes les impulsions. C'est l'élément le plus subtil et le plus fort, — en un mot, c'est l'âme. Dans la cavalerie surtout, son influence est frappante et immédiate. Cette arme ressent vivement. Une étincelle la galvanise ou une contrainte la retient. A la voir passer, on peut deviner qui la commande. Suivant que son chef lui inspire la confiance ou le doute, elle court alerte et vive, sûre du succès, ou bien elle se traîne résignée, par avance vaincue. Cette impression profonde, indéniable, a été ressentie par tous ceux qui ont vu de près des manœuvres de cavalerie. Presque toujours l'entrain ou l'inertie, l'action ou l'inaction, dépendent du caractère du chef; qu'il change, et, sans transition, le découragement succède à la conviction, la passivité à l'enthousiasme. Ces brusques reviremens sont sans doute excessifs; on peut les regretter, mais non les dédaigner ; ils ont la force d'un fait.

Si le commandement est l'agent principal, il faut s'efforcer d'en développer la valeur, d'en rehausser le prestige.

Un jour sans doute on reconnaîtra le péril auquel est exposé un corps d'officiers, dans une société où la concurrence, la poussée vertigineuse de bas en haut, sont érigées en règle ; où les convoitises constamment surexcitées conduisent au dédain des principes méthodiques d'un avancement justifié. On mesurera la difficulté de former et de maintenir intacte, à l'abri d'une contagion quasi-endémique, une race particulière d'hommes uniquement préoccupés de leur devoir. On sentira le besoin d'apporter la plus rigoureuse impartialité dans l'appréciation des titres et la distribution des récompenses. Pourtant, depuis douze années, l'armée, quelle que soit son apparente vitalité, a profondément souffert de l'influence de notre état social. Elle n'a pu complètement se maintenir en dehors des atteintes de la politique. Sans rappeler des exemples où l'on a pu constater trop clairement qu'il était parfois plus avantageux de faire preuve d'attachement aux idées du jour que de capacité, ne voit-on pas les lois mêmes armer la politique contre le haut commandement, en imposant aux chefs des corps d'armée, après trois années de fonctions, l'épreuve d'un renouvellement de pouvoirs, absolument contraire à toute idée de saine hiérarchie, comme à toutes les traditions de discipline? N'a-t-on pas vu des chefs autorisés, longtemps écartés comme suspects, et dont les concurrens avaient parfois pour principal titre d'appartenir à une nuance mieux assortie? N'a-t-on pas vu des ministres portés au pouvoir par de bruyantes coteries et réduits à se préoccuper

avant tout, dans le choix du haut personnel, de l'effet que pouvait produire sur leurs amis politiques telle ou telle nomination? Quelques-uns furent à ce point même entraînés, qu'ils ne durent leur portefeuille qu'à l'étrange condition d'élever tel général ou d'abaisser tel autre sans qu'aucun motif d'ordre militaire pût être invoqué. Chez les puissances militaires voisines, il suffit, pour se distinguer, de faire preuve de capacité et de talent, ici il faut encore produire un mérite originel et nouveau : il faut plaire. Ce n'est pas seulement un aréopage militaire qui juge; il s'y joint un tribunal politique, assisté de reporters différens. Suivant leurs sympathies ou leurs opinions, ces membres anonymes d'une commission occulte s'appliquent à faire ou à défaire les réputations. Là est le mal profond, latent, en général ignoré, connu seulement de ceux qui en souffrent. Et si une réaction salutaire semble se produire, souhaitons qu'elle s'achève vite. Il est temps d'en finir avec des erremens dont on n'a que trop toléré les troublantes manifestations.

L'organisation du commandement ne doit prendre pour base que la valeur militaire démontrée; c'est la première et la plus solide garantie. A ce point de vue, les grandes manœuvres spéciales doivent jouer un rôle décisif. Quand, après une année d'instruction, des brigades sont réunies en divisions, et ces dernières même concentrées, ce n'est plus seulement pour disserter sur des alignemens ou des allures, pour vérifier l'exactitude de l'épure ou de la formule. Ceci, c'est la partie mécanique des manœuvres; c'est l'évolution. Il s'agit surtout d'apprécier l'habile tactique, le tempérament, le caractère, le coup d'œil et l'esprit de décision, de juger enfin de cet ensemble de qualités qui constituent l'aptitude au commandement. Cela, c'est le côté moral, le plus important.

Dans la cavalerie surtout, — arme délicate et coûteuse, — il est nécessaire d'entretenir une pépinière de chefs ardens et jeunes, — jeunes, non pas tant par leur acte de naissance que par leur vigueur physique, leur ressort intellectuel, leur énergie morale. On ne le pourra qu'au prix d'une soigneuse sélection.

Cependant nos institutions sont ainsi faites qu'elles permettent difficilement d'élever les hommes de valeur en écartant les incapables ou les impotens. Le manque de retraite proportionnelle ferme à ces derniers une porte honorable de sortie. On est donc fatalement réduit à un surcroît de rigueur ou à un excès de bienveillance. L'un ou l'autre l'emportent, suivant les tempéramens. Et cette sélection nécessaire, loin de découler uniformément de règles rationnelles et fixes, dépend le plus souvent du caractère variable de ceux qui ont charge de l'exercer. La cavalerie a contemplé ces

reviremens subits ; elle a connu deux systèmes, également remarquables, également animés d'un ardent désir du progrès. L'un, fondé sur une impitoyable énergie, sur un exercice absolu de l'autorité, sur une recherche persistante de la valeur intrinsèque des hommes, faisant volontiers litière des considérations philanthropiques, avait semé dans l'arme entière une activité dévorante et une impulsion vraiment extraordinaire. Le secret mobile était peut-être un enthousiasme mélangé de quelque terreur, mais les effets étaient incontestables et généralisés. L'autre essentiellement bienveillant, circonspect, presque timide, cherchant son point d'appui en la constatation des connaissances purement théoriques, inspirait, il est vrai, une quiétude inaccoutumée, une allure discrète et calme, sous lesquelles ne tardèrent pas à se glisser les principes dissolvans d'une stagnation dangereuse. Ce n'étaient pas là les seules ni les principales différences. Le premier système, sacrifiant l'intérêt des personnes à celui des institutions, agissait par une sélection violente, mais judicieuse, car il ne prenait pas seulement pour base le décevant appareil des formules acquises, mais bien la valeur innée de l'individu, dégagée des qualités manufacturées que peuvent produire le travail et la mémoire réunis. Le second, au contraire, ne s'appliquait pas tant à pénétrer la nature des hommes qu'à apprécier leurs mérites superficiels, par la rigoureuse analyse de leurs travaux et de leurs efforts. L'un s'attachait aux actes et l'autre à l'examen.

L'adoption projetée de la retraite proportionnelle, ou simplement d'une situation nouvelle pour les officiers quittant l'armée avant trente ans de services, permettra, sans doute, de transformer cette élimination jusqu'alors exceptionnelle ou blessante, en une dérivation normale, méthodique et par tous acceptable. Mais qui prononcera sur cette élimination nécessaire ? quelle sera l'épreuve et quels seront les juges autorisés? Dans les divisions de cavalerie indépendante, dès le temps de paix organisées et instruites en fortes masses, les élémens d'appréciation, de comparaison, de compétence, abondent. Dans les brigades de corps, isolées, disséminées par régimens, livrées à elles-mêmes, sans impulsion centrale, sans réunions annuelles où puiser l'esprit et la note de l'arme, ces élémens font défaut. Une fois par an, un inspecteur général, laissé pendant tout le reste du temps sans commandement effectif, sort de cette retraite anticipée pour venir procéder à des opérations méticuleusement définies, et, pour la plupart, purement administratives. Encore se gardera-t-il de s'élever contre les idées particulières du commandant de corps d'armée, dont il n'est pour ainsi dire que le délégué. Pourtant cette opération sommaire suffit ; c'est la seule sanction et la seule garantie. On con-

viendra sans peine que ce n'est pas là une organisation solide, ni rationnelle. Si ce général-inspecteur doit avoir, en temps de guerre, la conduite et la responsabilité des brigades qu'il examine, il est logique et prudent qu'il ait, en temps de paix, le soin de les préparer. A lui seul appartient de façonner l'instrument dont il devra se servir.

Ainsi l'organisation actuelle des brigades de corps, déjà défectueuse au point de vue de leur emploi à la guerre, porte encore atteinte à la bonne constitution de leur commandement.

Si le commandement représente l'élément moral d'une troupe de cavalerie, le cheval en est le plus important facteur matériel. C'est par excellence l'arme du cavalier; il résume le fonds même de sa tactique : la mobilité et la vitesse.

L'évolution qui, depuis quinze années, transforme notre système de remonte, sera bientôt achevée. A un mode défectueux, encombrant nos escadrons de jeunes chevaux incapables de rendre des services immédiats ; à la fluctuation continuelle des effectifs ; au manque absolu de règles fixes dans les achats et les réformes, ont succédé, d'abord l'institution des *dépôts de transition*, débarrassant les corps des sujets trop jeunes pour entrer en campagne ; puis, par la fixité des achats et des réformes, celle des effectifs. Enfin les régimens ont été exonérés, pour la plupart, des prélèvemens périodiques opérés autrefois au profit d'officiers étrangers à l'arme. Les progrès paraissent donc constans et généralisés. Ils le seraient réellement s'ils n'étaient contrariés par des influences politiques d'autant plus nombreuses que le système des remontes se rattache plus étroitement aux questions industrielles et agricoles.

Par une anomalie caractéristique, c'est surtout en vue de satisfaire aux revendications, — d'ailleurs légitimes, — des éleveurs, qu'a été décidée la fixité du chiffre annuel des achats. La cavalerie en a bénéficié dans une large mesure, mais par conséquence, et non à titre d'objectif direct. Ce côté électoral de la question a continué de prédominer. La production chevaline n'est pas égale, en qualité et en quantité, dans toutes les parties de la France. Cette considération aurait dû imposer une répartition rationnelle. Il n'en a rien été. Au lieu de développer les achats là où existe le meilleur cheval d'armes, de les restreindre là où il est défectueux, on semble s'être attaché surtout à offrir aux éleveurs un débouché mesuré à la nuance de leurs opinions encore plus qu'aux mérites de leurs produits. C'est ainsi que le sud-ouest offre une qualité exceptionnelle de chevaux de cavalerie légère dont on est loin de tirer tout le parti possible, alors qu'on achète à profu-

sion, dans le nord-ouest, des animaux très peu propres au service de la selle. Les considérations patriotiques, les efforts des commissions ou des ministres sont impuissans quand ils se heurtent à cette manifestation souveraine du parlementarisme.

Pourtant on a peine à concevoir qu'une partie de cette généreuse race du Midi reste sans emploi, — quand elle n'est pas enlevée par les courtiers de l'Italie, — alors que nombre de nos régimens de chasseurs ou de hussards sont encore encombrés de ce produit hybride, mal équilibré, lymphatique, qu'en termes d'élevage on appelle « le petit normand. » Si on n'achetait des chevaux de cette catégorie qu'après avoir épuisé ceux de la première, du même coup on développerait l'extension des élémens de choix, et on déciderait à faire le cheval de selle certains éleveurs qui semblent réserver pour l'arme leurs sujets défectueux. Dans le même ordre d'idées, il serait à souhaiter qu'un accord plus étroit s'établît entre les remontes et l'administration des haras. Ce dernier service devrait encourager avant tout la production des élémens que lui demande la remonte, et ne pas réduire cette dernière à l'obligation d'accepter, sans réserve, les animaux qu'il a achetés ou primés.

C'est en travaillant pendant de longues années à diriger la production vers les besoins de l'armée que l'Allemagne a pu arriver à créer de toutes pièces une véritable race de chevaux d'armes, et à remonter d'une manière remarquable sa nombreuse cavalerie. Pour l'imiter, il suffirait de s'affranchir du joug électoral dans une question qui n'en relève pas. Et si, à la tribune législative, quelques récriminations intéressées venaient à se produire, la chambre aurait beau jeu à leur imposer silence, en faisant simplement observer que, si l'on veut poursuivre l'idéal de la « nation en armes, » c'est bien le moins qu'on en subisse les plus élémentaires conséquences. Le jour où un fait brutal viendrait à démontrer la fragilité d'une organisation d'armée dans laquelle les motifs d'ordre militaire sont relégués au second rang, ceux-là mêmes qui y poussent le plus ne trouveraient pas de reproches assez lourds pour accabler les éditeurs responsables.

Après le commandement et la remonte, un troisième facteur, indépendant de l'éducation, complète l'outillage de la cavalerie. C'est son armement. Un cavalier qui a confiance en son chef, en son cheval, en son arme, est virtuellement prêt.

L'armement et la tactique sont intimement liés; en termes scientifiques, ils sont « fonctions » l'un de l'autre. Aussi, le débat que soulève aujourd'hui l'apparition de la lance n'est ni indifférent, ni superficiel. Il touche aux principes mêmes de l'emploi de la cavalerie. Il ne se borne pas à une discussion spéciale; il doit aller, de la

cuirasse, — ce vestige d'une époque déjà vécue, — à la carabine Lebel, cette expression la plus récente d'un ordre de choses nouveau. Entre ces deux formules y a-t-il une infranchissable distance? Faut-il arrêter un choix exclusif, ou bien, habilement, les concilier? Quoi qu'il arrive, — qu'on se prononce pour le choc ou le feu, ou qu'on les combine; — il est indispensable, *a priori*, de doter la cavalerie de l'engin le plus redoutable. A une arme si coûteuse, dont l'intervention rapide se produit toujours à des momens critiques, on doit donner l'outil de combat le plus perfectionné. Cette nécessité résulte de sa mobilité et de sa vitesse. Pour retirer de ses qualités propres le bénéfice qu'elles impliquent, en quelques minutes la cavalerie doit produire de grands résultats.

Une arme qui porte avec elle tout un passé de traditions, qui évoque l'idée des époques chevaleresques, et dont l'aspect rappelle les plus héroïques annales de la cavalerie, l'arme à la fois la plus imposante et la plus prestigieuse, — la cuirasse, — a failli disparaître.

L'opinion, sollicitée par l'exemple de l'Allemagne qui décuirassait ses régimens de cavalerie lourde, n'était pas éloignée d'en réclamer la suppression. La question même a été soumise au conseil supérieur de la guerre; et il n'a fallu rien moins que l'autorité de cet aréopage militaire pour réagir contre une tendance irréfléchie.

Devant l'armée, le prestige des cuirassiers est resté et restera toujours intact. On y a le culte instinctif des traditions. Une sorte de voix intérieure, que ne recouvre jamais l'écho de dissensions politiques, semble transmettre la légende de régiment à régiment. Ceux d'aujourd'hui croient aussi avoir entendu ce cri si connu, aux momens suprêmes, des soldats de la grande armée : « Voilà les cuirassiers! » Alors un courant magnétique passait sur le champ de bataille. L'espoir revenait aux cœurs, la terreur glaçait l'ennemi. Cela, c'est un document d'histoire. Lorsque les cuirassiers donnaient, ils faisaient leur trou, comme un boulet. — Wellington, qui les avait vus de près, disait : « Quand je vois un cuirassier français à côté de sa rosse, je ris; quand il est dessus, je l'admire; quand il charge, j'ai peur! »

Lorsqu'une arme possède une tradition pareille, il faudrait être bien présomptueux ou bien puissant pour la dédaigner. Les traditions portent avec elle une force surhumaine, supérieure à la logique, et dont les effets étonnans sont hors de proportion avec toutes les causes apparentes ou connues. Qui n'a médité ce joli épisode raconté par le colonel de Gonneville? C'était en 1809, près de Culmsée. De Gonneville, alors sous-lieutenant de cuirassiers, était en reconnaissance avec une vingtaine de cavaliers. Tout

à coup, il se voit barrer la route par une nuée de dragons et de hussards prussiens. Sans hésiter, il fait mettre le sabre à la main et commande la charge : « Dans cet instant assez solennel, raconte-t-il, une chose me frappa. — Nous avions nos manteaux et de loin, à cause de nos casques, on nous avait pris pour des dragons. Or depuis quelques semaines, une division de dragons, la division Milhaud, avait eu deux ou trois affaires malheureuses qui avaient discrédité cette arme aux yeux de l'ennemi. — *Mais en mettant le sabre à la main, mes hommes, rejetant sur l'épaule la partie droite de leur manteau, découvrirent les cuirasses, et la réputation des cuirassiers était colossale. — Je remarquai alors un mouvement très prononcé d'hésitation dans la tête de colonne* (1). » N'est-elle pas magique et concluante, cette apparition des cuirasses? Depuis, la réputation des cuirassiers a, s'il est possible, grandi. A Borodino, à Waterloo, à Morsbronn, ils ont jeté une lueur d'héroïsme sur le champ de bataille assombri. Même à travers nos désastres, ils sont restés prestigieux et invaincus. Ils respirent la confiance et inspirent la terreur. Ils se croient invincibles, et, par cela même, ils le sont.

Leurs adversaires répètent volontiers que les cuirassiers sont trop lourds pour se plier aux exigences du service actuel de la cavalerie. Encore hantés par les idées en vogue au lendemain de la guerre, ils les déclarent incapables d'exécuter des raids, d'accomplir de longues marches, d'explorer, de garder leurs cantonnemens. Et ils ajoutent, croyant fournir un argument terminal et sans réplique, que cette cuirasse, à laquelle ils sacrifient la plus belle partie de leur rôle, n'est plus qu'un ballast inutile, puisqu'elle ne peut même plus les protéger contre les balles des nouveaux fusils. Cette argumentation est décevante ; les prémisses sont virtuellement exactes, la conclusion est pratiquement fausse. Le principe que la guerre moderne débutera par une grande lutte de cavalerie n'implique nullement pour cette arme une longue période de chevauchées. Le temps n'est plus où l'on transportait les troupes par étapes, d'un camp de Boulogne à un Iéna. Depuis on a trouvé la vapeur ; — et ceci est un détail important. Au jour de la déclaration de guerre, embarquée le matin, la cavalerie sera le soir à son poste de combat, en face de la cavalerie rivale, contre laquelle la cuirasse aura conservé toute sa valeur. Et le terrain même des premières batailles ne sera pas assez éloigné de celui de sa propre lutte, pour que les fatigues de la marche puissent sensiblement diminuer ses effectifs. S'il faut aller plus loin, s'il faut pénétrer en pays ennemi,.. eh bien ! on jettera les cuirasses dans le Rhin ! — La cavalerie d'une armée victorieuse n'a plus besoin

(1) *Souvenirs du colonel de Gonneville.*

d'armes défensives. Mais ce sacrifice même serait inutile, car il est difficile d'admettre qu'on ait jamais recours aux régimens de cuirassiers pour accomplir l'exploration, pour garder les cantonnemens. Confier de pareilles missions à la cavalerie lourde, alors que les divisions comprennent quatre régimens de cavalerie légère ou de dragons, serait méconnaître le rôle spécial et le caractère de cette arme. Son rôle,— le mot *cavalerie de réserve* l'indique,— c'est d'intervenir, masse compacte et irréfragable, pour briser les suprêmes résistances. Ce sera toujours le marteau terrible qui frappera le coup décisif. Tel, au milieu d'une flotte, le vaisseau cuirassé s'avance imposant et superbe, éclairé par des croiseurs légers et rapides, protégé par d'invisibles torpilleurs.

Il importe donc peu que la cuirasse soit aujourd'hui à l'épreuve de la balle ; elle est à l'épreuve du sabre ou de la lance; cela suffit. Pourtant l'Allemagne a invoqué ce prétexte pour la supprimer. Est-on bien certain que cette mesure soit définitive? La cuirasse, en effet, a été déposée dans les magasins d'escadrons. Au pied du lot de ses effets de guerre, chaque cavalier conserve la sienne, soigneusement entretenue. Et comme il doit la prendre pour la tenue de parade, il est encore exercé à la porter. Entre temps, on a expérimenté dans les usines allemandes des cuirasses d'un modèle nouveau, plus légères, à l'épreuve de l'arme blanche seulement. Qu'on prenne garde à une ruse de guerre! La brusque réapparition de cet engin constituerait une de ces surprises dont nos voisins sont coutumiers. Un autre indice est plus caractéristique. L'ordre impérial du 12 mai 1888, armant les anciens cuirassiers de la carabine, prescrivait aussi pour ces régimens l'essai de la lance. Le 1er octobre, ils en étaient tous munis. Ainsi, de ces hésitations plus ou moins réelles, se dégage nettement l'idéal poursuivi : la cavalerie prussienne se prépare surtout à lutter avantageusement contre sa rivale. C'est une profonde entente d'un rôle considérable et nouveau.

Il fut une époque dans notre histoire où la cuirasse tomba en défaveur. C'était après les guerres malheureuses de la succession d'Autriche ; on avait décidé de l'abolir. Voici comment le premier général de l'époque appréciait cette mesure: « Je ne sais pourquoi, écrivait-il, on a quitté les armures. Rien n'est si beau ni si avantageux. S'il y avait seulement dix régimens comme cela (cuirassés) dans une armée, et qu'ils eussent secoué quelques escadrons ennemis, la frayeur s'y mettrait bientôt parce que tout leur paraîtrait cuirasse. Cet habillement met notre cavalerie en état de ne pas craindre celle de l'ennemi, mais au contraire lui fait naître le désir de la joindre au plus vite parce

qu'elle sait que c'est son avantage (1). » Les cuirassiers du premier empire devaient rendre un éclatant hommage à la perspicacité du maréchal de Saxe. Tant que deux cavaleries rivales seront appelées à se combattre, l'argument gardera sa valeur. Aussi, loin de songer à restreindre les élémens matériels du choc, il est plus que jamais nécessaire de les conserver et de les développer. C'est à cet ordre d'idées qu'on doit la réapparition de la lance.

La lance est le point nouveau et passionnant du débat. Supprimés en 1815, après une existence brillante, mais éphémère, les lanciers avaient cependant rendu de tels services dans les dernières années de l'empire, que l'opinion publique accusa formellement les alliés d'en avoir exigé l'abolition. On sait leurs dernières prouesses, et comment, la veille de Waterloo, à Genappe, les 1er et 2e lanciers, formant la brigade Colbert, détruisirent presque entièrement, en une seule charge, la brigade des hussards anglais de sir Hussey Vivian; comment encore le lendemain, les 3e et 4e lanciers se couvrirent de gloire en écrasant la brigade des dragons écossais de Ponsonby.

Cependant l'apparition des lanciers avait été trop courte pour laisser des souvenirs durables. Lorsqu'en 1870, d'un trait de plume, ils furent supprimés, il ne se trouva personne pour réclamer au moins « l'exposé des motifs » d'un aussi subit abandon. Depuis, dix-huit années ont passé sans que l'idée soit venue d'en réclamer la création. Aussi leur faveur spontanée a de quoi surprendre. On se demande quel ordre de choses nouveau, jusqu'alors ignoré, brusquement les réclame. Sans histoire, sans traditions, la lance doit remporter sur l'opinion une victoire complète, non de surprise, de persuasion.

Lorsque le général Marmont, au lendemain des guerres de l'empire, affirmait : « Que la lance était l'arme principale de la cavalerie et le sabre une arme auxiliaire, » il avait une perception nette de la tactique moderne, — cette tactique qui se résume toujours en une manifestation terminale et unique : le choc. Or, par effet matériel ou moral, soit que le choc ait réellement lieu, soit qu'il se résume à une menace (2), la lance en est l'arme souveraine. Si deux troupes de cavalerie s'abordent, le fait est tangible; car l'efficacité de ce choc résulte surtout de la rencontre d'une ligne continue de pointes. La lance est la première des pointes; c'est la plus sûre et la plus longue. Si l'une des cavaleries s'ar-

(1) Maréchal de Saxe, *Rêveries*.

(2) « Les manœuvres de la cavalerie sont des menaces; la plus forte l'emporte. » (Colonel Ardant du Picq, *le Combat*).

rête, ou fait demi-tour avant la charge, c'est que l'effet moral que produit sa rivale est supérieur; sa résolution l'emporte. Mais cette résolution, fruit de la confiance, ne peut naître, — à égalité de nombre et de commandement, — que de la supériorité de l'armement. Or la lance, au suprême degré, est propre à produire cet effet terrifiant. Rien n'impressionne comme le spectacle de cette forêt de pointes abaissées. En somme, par son aspect, par ses effets, c'est par excellence l'arme du choc. Mais après le choc ou après la menace, il y a mêlée. Dans ce corps à corps, la lance perd ses droits; elle devient un outil médiocre, sinon embarrassant. La plupart du temps, d'ailleurs, cette mêlée prendra la forme d'une poursuite. Pourtant, il faut tout prévoir. Après avoir donné la lance au premier rang, qui menace ou défonce, qui prépare le succès, il faut laisser le sabre au second rang qui l'achève. C'est la solution aujourd'hui acceptée, c'est celle aussi que préconisait Jomini, au lendemain des guerres napoléoniennes : « L'armement et l'organisation de la cavalerie, écrivait-il, ont été l'objet de bien des controverses qu'il serait facile de réduire à quelques vérités. La lance est la meilleure arme offensive pour une troupe de cavaliers qui chargent en ligne, car elle atteint un ennemi qui ne saurait les approcher; mais il peut être bon d'avoir un second rang ou une réserve armés du sabre, plus facile à manier lorsqu'il y a mêlée et que les rangs cessent d'être unis. » Et un peu plus loin il ajoute : « Quelques militaires expérimentés penchent même à armer les cuirassiers de lances, persuadés qu'une telle cavalerie renverserait tout devant elle. » Ainsi, réservant les services d'exploration et de sûreté aux seuls régimens de cavalerie légère, l'illustre tacticien revendiquait la lance pour le premier rang des cuirassiers et des dragons.

Un préjugé cependant s'élève contre cette arme. On dit qu'elle convient surtout aux hommes du nord, plus robustes, mais plus méthodiques et plus froids; que le sabre va mieux au tempérament des peuples du midi, nerveux, souples et alertes. C'est là un inexplicable contre-sens. L'histoire prouve que de tout temps le cavalier français a combattu par la pointe qui est, en définitive, l'arme de l'offensive, de la charge en ligne, de la résolution et de l'audace. Par elle, il s'est rendu redoutable. Ses adversaires, les cavaliers allemands et anglais, frappaient toujours du tranchant. Plus vigoureux, mais aussi plus lents, moins « impulsifs, » ils étaient surtout des sabreurs. Ce qui peut surprendre, c'est qu'une vérité si universellement connue soit aussi souvent dénaturée. D'ailleurs, en dépit de toutes les argumentations de détail, le seul fait que la cavalerie allemande se présentera armée de la lance nous dicte la solution. Ce serait courir grand risque que d'exposer nos jeunes

escadrons à la surprise et à l'effet moral saisissant que ne manquerait pas de produire un engin dont l'aspect et les effets leur seraient inconnus.

Mais la question relève de plus haut. Il ne suffit pas, pour justifier son éclosion spontanée, qu'une arme nouvelle réponde à des besoins généraux, à un idéal abstrait. Il faut qu'elle soit en concordance directe avec les tendances qu'elle représente ; elle doit être l'expression précise, et comme la résultante obligée d'une tactique définie. Tel est le caractère et telle la raison d'être de la lance. Elle implique, en effet, l'idée absolue de l'offensive, de l'attaque en lignes compactes, en un mot de cette *cohésion dans la charge* qui est la note caractéristique et originelle des théories récentes.

Qu'est-ce donc que cette question de la cohésion, dont l'apparition a failli diviser la cavalerie en deux camps rivaux ?

Entre ses partisans et ses détracteurs n'existe-t-il qu'une subtilité didactique; ou bien est-elle vraiment le point de séparation de deux écoles distinctes et de deux principes différens ? L'une et l'autre opinion ont été exprimées; en réalité, la cohésion dans la charge est la manifestation normale d'une évolution rationnelle.

Entre la pratique exclusive du service en campagne adoptée après la guerre et le concept moderne de la tactique des masses, le règlement de 1876 a posé un échelon intermédiaire. S'il a revendiqué hautement la part d'action de la cavalerie au combat, il n'a point marqué la liaison naturelle qui devait rattacher les services stratégiques d'exploration ou de sûreté à l'intervention tactique sur les champs de bataille. Ce point de raccord, le *Projet d'instruction de 1879* l'a seulement établi, en faisant entrevoir la lutte fréquente et inévitable contre la cavalerie adverse, en créant la formule : explorer, c'est combattre.

Dès lors, ce combat de cavalerie qui, dans le règlement de 1876, n'était que la manœuvre suprême de l'arme, en devint une fonction accoutumée. La charge, de manifestation exceptionnelle qu'elle était, se transforma en exercice cardinal, il est vrai, mais fréquent. Il ne s'agissait plus d'obtenir cet élan foudroyant et désespéré, où les plus braves, se jetant en tête, entraînaient une masse surexcitée et désordonnée. Une forme nouvelle s'imposait; une impulsion vigoureuse, mais réglée, devait assurer au choc ou à sa figuration, à sa menace, leur maximum d'effet. En avant du rang, les officiers, par essence les plus braves et les mieux montés, devaient imprimer l'élan, régler la vitesse, suivis d'une troupe compacte, cohérente, alignée et soudée comme une barre de fer. Ainsi, le plus souvent, cette démonstration pourrait ébranler le moral de l'adversaire et le maîtriser tactiquement.

Cette évolution terminale fut l'œuvre du règlement de 1882. La

tactique des masses l'imposait. Dans les luttes gigantesques qu'on prévoyait pour l'avenir, c'eût été d'une imprudence incalculable de déchaîner, sans régulateur, de pareils torrens de cavalerie. Leur collision, se réglant par efforts successifs, mais rapides, exigeait que chacun de ces efforts fût calculé, que chaque troupe restât, jusqu'à la minute décisive, dans la main de ses chefs. L'idéal, quelque attrayant qu'il fût, devait céder le pas à la réalité brutale.

La cohésion, d'ailleurs, n'exclut pas l'idée de la charge à fond, telle que l'exécutait la cavalerie de la grande armée; elle y ajoute l'aspect de cette résolution ferme, qui, moralement, aura toujours raison des galopades désespérées. Napoléon, Maurice de Saxe, Wrangel, Jomini, Frédéric-Charles, von Schmidt, tous les généraux qui ont marqué dans l'histoire de la cavalerie, ont préconisé ce principe (1). Le plus fougueux de tous, le légendaire Lasalle, avait coutume de dire à ses cavaliers, quand il voyait l'adversaire se ruer en un galop désordonné : « Ces gens-là sont perdus! » Et Jomini, qui cite cet exemple, Jomini qui, de 1804 à 1814, avait suivi pas à pas, en observateur attentif autant qu'en acteur, toutes les campagnes de la grande armée, va jusqu'à affirmer « que le grand trot lui paraît la meilleure allure pour les charges en ligne. »

La lance, procédant directement de la charge alignée et cohérente, est donc bien la résultante naturelle d'une conception méthodique, la représentation tangible d'une tactique voulue.

Contre son adoption, une seule objection subsiste, — déjà élevée à propos de la cuirasse, — c'est qu'elle prive le cavalier d'une arme à feu. Dans cette grave question, le dernier mot n'est pas dit. Tant que la cavalerie possédera la carabine actuelle, on peut hardiment soutenir qu'elle ne devra user de son feu que dans des circonstances toutes spéciales : l'attaque ou la défense d'un défilé, d'un cantonnement, l'occupation provisoire d'un point éloigné. Alors, si l'on réfléchit qu'il faut des cavaliers pour tenir les chevaux haut le pied, pour les protéger; qu'il faut encore une réserve à cheval, on se rendra compte qu'en toutes circonstances il suffira que le deuxième rang,— c'est-à-dire une moitié de l'effectif, — soit armé de la carabine.

Mais la sphère d'action de la cavalerie par l'emploi du feu peut grandir avec un armement nouveau. Quelque partisan que l'on soit de l'idée maîtresse que la principale puissance de cette arme résidera toujours dans la mobilité et l'impétuosité de son choc, on ne peut s'empêcher de prévoir pour l'avenir un facteur nouveau. La

(1) Wrangel (*Instructions pour les manœuvres*). — Frédéric Charles (*Instructions sur les exercices de l'escadron et du régiment*). — Von Schmidt (*Directives pour les régimens de la 2e division*). — Jomini (*Précis de l'art de la guerre*).

cavalerie armée d'une carabine de petit calibre, — à plus grande portée et à répétition, — pourra produire, par l'emploi rapide et inattendu de son feu en masses, des résultats saisissans. Alors il sera facile de donner la carabine aux lanciers, car cette arme nouvelle, plus puissante, sera encore plus courte et plus légère. D'ailleurs les uhlans, les cosaques n'ont-ils pas à la fois la lance et la carabine, et ne sont-ils pas à juste titre réputés pour des cavaliers hors de pair? Lorsqu'il ne s'agit plus, pour doter la cavalerie de l'arme correspondant à sa tactique, que de résoudre des questions d'arrimage ou de harnachement, on peut dire que la discussion est close et que le problème, virtuellement, est résolu.

La cavalerie moderne sera donc à la fois armée des deux engins les plus redoutables pour le choc et pour le feu : de la lance et de la carabine à répétition. — Cela paraît certain. — Ainsi sa force et son champ d'action seront infiniment agrandis ; mais elle conservera intact le fond même de sa tactique si elle veut demeurer une puissante arme de bataille. Car le combat à pied ne pourra jamais donner lieu à une tactique généralisée ; il s'appliquera à des circonstances, heureuses peut-être, mais exceptionnelles ; en définitive, l'arme blanche seule décidera du dénoûment.

Le danger de l'emploi des feux, danger capital pour la cavalerie, c'est qu'il pourrait l'engager dans la voie funeste de la défensive ; compromettre irrémédiablement son esprit d'initiative et d'audace, sa généreuse et vive impulsion. Si une pareille éventualité devait jamais se produire, mieux vaudrait renoncer à une arme qui désormais coûterait trop cher, en comparaison des services qu'elle pourrait rendre. L'expérience ne serait pas nouvelle et les résultats en sont, par avance, connus.

Frédéric II, qui, avant Napoléon, sut le mieux tirer parti de la puissance de la cavalerie, poussait l'horreur du feu jusqu'au paradoxe : « Vous ne sauriez croire, disait-il au comte de Gisors en 1754, ce que ma cavalerie m'a coûté à exercer. Elle avait la fureur de tirer, et le propre feu de la cavalerie est plus dangereux pour elle que celui de l'adversaire ! » Il est vrai qu'alors la cavalerie ne se contentait pas de tirer à pied ; elle tirait aussi à cheval. Mais l'esprit de l'arme était compromis et c'est ce que Frédéric redoutait le plus. Il sut faire triompher universellement ses idées. Un de ses plus brillans élèves, après Seydlitz et Ziethen, le général Warnery, écrivait : « Les manœuvres défensives sont désavantageuses à toutes les cavaleries du monde. Quelque bien qu'une cavalerie y fasse son devoir, elle succombera tôt ou tard, parce que, à l'exception de celle des Tartares, aucune autre ne fera attention à son feu (1). »

(1) Warnery, *Remarques sur la cavalerie.*

En somme, il peut être prudent d'exercer la cavalerie au tir; il l'est bien davantage encore de ne pas lui en enseigner systématiquement les avantages. Ce serait infuser un poison lent qui, brusquement, se révélerait à des indices funestes. On retrouverait un jour de l'infanterie à cheval! Plus l'arme à feu sera perfectionnée, plus la tentation d'y chercher asile, d'échapper à la terrible échéance du choc, deviendra violente. Pour décider des hommes à se lancer dans une course vertigineuse, au bout de laquelle ils se heurtent inévitablement à l'ennemi, — c'est-à-dire à un danger tangible et immédiat, — ce n'est pas trop de leur démontrer l'impossibilité de s'y soustraire. Si on leur découvre une solution nouvelle, ils seront fatalement tentés de s'y réfugier. En somme, le combat à pied est, pour la cavalerie, une arme à double tranchant; on n'en doit user qu'avec des précautions infinies. Il faut s'y préparer, mais n'en point trop parler.

III.

Ainsi voilà notre cavalerie idéale dans les meilleures conditions, commandée, montée, armée. Elle possède tous les élémens de force, il reste à fabriquer un engin dûment soudé et équilibré, compact et souple. L'éducation de détail a été donnée dans les régimens; ces mêmes régimens ont évolué soit isolément, soit groupés par brigades. Il s'agit de les réunir en corps de combat, en divisions, de les faire évoluer d'abord, puis manœuvrer. En un mot, le moment est venu d'aborder la préparation à la *Tactique de masses.* Ce sera l'objet des manœuvres spéciales d'abord, puis des manœuvres d'armes combinées.

Avant tout, on doit mesurer exactement la valeur de deux termes fondamentaux qui, correspondant à deux ordres d'idées différens, ont cependant donné lieu à de fréquentes confusions.

L'évolution et la manœuvre sont des actions simultanées, mais distinctes. L'évolution est le mouvement régulier, le procédé par lequel une troupe passe d'un ordre à un autre. C'est l'intermède entre deux formations. La manœuvre est l'emploi tactique de ces formations. D'un côté, c'est une partie fixe, réglée, mécanique, ne laissant aucun accès à l'improvisation; de l'autre, une partie variable, imprévue, exigeant l'initiative et l'habileté des chefs. En somme, c'est la conception et l'exécution. Dans la bataille, il est indispensable que ces deux actions soient réunies; la troupe doit traduire nettement et sûrement l'idée tactique que le chef a conçue.

C'est parce que cette distinction capitale n'a pas toujours été observée qu'on a vu parfois des manœuvres s'abaisser aux propor-

tions des exercices du Champ de Mars et ne produire, à la place d'un bénéfice solide et durable, qu'un enseignement banal et purement spéculatif.

Un général qui se borne à être un *évolutionneur*, quelque érudit qu'il soit, n'est pas fait pour diriger la cavalerie. Il peut préparer l'instrument, il ne sait pas s'en servir; il peut obtenir l'exécution merveilleuse de mouvemens compliqués; il est incapable d'en faire jaillir l'étincelle utile, l'idée tactique.

La distinction, d'ailleurs, n'est pas nouvelle. Elle est de toutes les époques; elle a été perçue par tous ceux qui ont eu, à quelque degré que ce soit, l'intuition du combat : « On doit une fois pour toutes, écrivait le maréchal de Saxe, établir une manière de combattre que les troupes doivent savoir, ainsi que les généraux qui les mènent. Ce sont des règles générales, comme qu'il faut garder des distances dans la marche, que, lorsqu'on charge, il faut le faire vigoureusement, que s'il se fait des trouées dans la première ligne, c'est à la seconde de les boucher, etc. Il ne faut point discuter pour cela, c'est l'A B C des troupes. Rien n'est si aisé, et le général ne doit pas y donner son attention. Mais ce dont il doit bien s'occuper, c'est d'observer la contenance de l'ennemi, les mouvemens qu'il fait, où il porte ses troupes; de chercher à lui donner le soupçon dans un endroit, pour lui faire faire quelque fausse démarche; de profiter des momens et de savoir porter le coup de la mort où il le faut. Mais pour tout cela, on doit se conserver le jugement libre et n'être pas occupé des petites choses. » Pour tout cela... il faut que les troupes sachent évoluer, et les généraux manœuvrer. — Comment, dans la cavalerie moderne, ces deux conditions se trouvent-elles remplies?

A toutes les époques la cavalerie a combattu par *échelons* ou *lignes*, — c'est-à-dire par une succession d'actions rapides, mais réglées. — C'est le fond même de la tactique des Frédéric et des Napoléon : « Il ne faut pas oublier, écrivait ce dernier, que la cavalerie est plus ou moins sur quatre ou cinq lignes, et que les lignes de derrière, si elles ne sont pas contournées par la cavalerie qui leur est opposée, peuvent la prendre à dos. » Murat, Lasalle, Montbrun, Kellermann, — comme l'avaient fait Ziethen et Seydlitz, — employèrent toujours ce procédé, et lui durent, avec la possibilité de manier des masses, leurs principaux succès.

Pourtant, cet aspect du combat de cavalerie semble peu compris. On paraît trop souvent croire qu'il exige un théâtre spécial, aplani, démesuré. Cette erreur résulte d'une fausse interprétation.

En langage militaire, une « ligne » n'est pas une droite géométrique; — c'est un groupe spécial, quelle qu'en soit la formation

tactique. — La répartition sur plusieurs lignes n'implique donc pas l'idée d'une série de fronts déployés, mais bien d'une succession de forces disposées en échelons. Cette définition était nécessaire pour combattre la légende assez communément répandue, en vertu de laquelle il ne se trouverait pas en Europe, en dehors des camps d'instruction, de terrains propres à l'action de la cavalerie.

Une telle opinion repose sur une notion bien superficielle de la tactique de cette arme. Quelles expériences, quels faits de guerre permettent de conclure à la nécessité de ces fronts étendus, alors que toute l'histoire militaire montre que les combats de cavalerie, loin de se développer en une ligne continue, se sont presque toujours livrés en profondeur, par échelons, par une succession de groupes jetés l'un après l'autre sur l'objectif commun?

Croit-on qu'à Kollin et à Rosbach, Ziethen et Seydlitz aient conduit à la charge l'un 65 et l'autre 48 escadrons sur un seul front? A Prague, l'on vit de part et d'autre 70 et 80 escadrons entrer en lutte; à Aspern et à Eylau, Bessières et Murat chargent à la tête de 40 et de 80 escadrons; à Kœniggratz, deux divisions de cavalerie se précipitent sur l'ennemi vainqueur. Croit-on que ces masses de cavalerie aient combattu en un seul bloc et sur une seule ligne?

De tout temps, le sol a présenté des obstacles, des fossés ou des barrières; de tout temps, cependant, les cavaleries victorieuses ont agi par grandes masses. Le terrain est un facteur commun aux deux adversaires; mais le tacticien saura toujours en tirer parti pour imposer, — et ne pas subir, — le combat; pour n'engager ses troupes qu'au fur et à mesure des besoins; pour se ménager la dernière réserve. C'est tout le secret et toute la force du mécanisme des lignes. Ce caractère du combat, joint à son instantanéité, exige de chaque chef de ligne ou d'échelon une collaboration rapide et constante. Chacun d'eux, par le coup d'œil, par l'à-propos, par la décision, doit se montrer tour à tour, dans la mesure de ses forces, *un tacticien*.

Or si l'aptitude au commandement est plus ou moins géniale, l'habileté manœuvrière s'acquiert. Elle est le fruit d'une longue pratique, d'une sorte de gymnastique particulière qui, en même temps qu'elle exerce l'ouvrier, façonne aussi l'instrument. Alors le mécanisme agit sans efforts, le jeu des rouages fonctionne sans frottement, la masse se meut promptement et aisément dans tous les sens. Un tel résultat ne s'obtient qu'au prix d'exercices répétés. Même les mouvemens les plus simples sont d'une exécution difficile. Tel un tireur prudent, pour porter avec sûreté un coup droit, doit se livrer à de fréquens assauts; telle la cavalerie, pour arriver à l'instantanéité manœuvrière qui doit caractériser son action,

doit être rompue à son escrime spéciale. Napoléon résumait cela d'un mot : « La tactique, disait-il, est plus nécessaire à la cavalerie qu'à l'infanterie. » Et pour expliquer cette sorte d'axiome, il ajoutait : « Ce n'est pas seulement sa vélocité qui assure son succès; c'est l'ordre, l'ensemble, le bon emploi de ses réserves. »

Mais la cohésion, pour être complète, doit être aussi morale. Un même esprit d'impulsion en avant, de solidarité, de confiance, doit animer les parties de ce vaste corps. Par un accord quasi magnétique, toutes, dès que l'objectif paraît, doivent se ruer à l'attaque. Leurs efforts successifs, mais bien liés, doivent se fondre en une action commune, menée d'une seule traite, en un seul essor.

Telle était la physionomie de ces merveilleux escadrons de la grande armée, à ce point entraînés et « offensifs » qu'ils ne pouvaient apercevoir une cavalerie rivale sans lui courir sus. Leurs chefs, sans doute, étaient par éducation, par tempérament, des entraîneurs. Pourtant, ils n'étaient pas arrivés du premier coup à la sûreté de main qu'ils eurent plus tard. Sous l'impulsion de Napoléon, ils avaient appris, en dix années de guerre ininterrompues, à connaître, dans tous ses rouages, leur outil de combat. Non seulement, ils l'avaient façonné tactiquement, mais encore ils l'avaient moralement pénétré de leur esprit, de leur âme. Ils lui avaient communiqué leur ardeur et leur foi. Pas un général ou un colonel qui ne fût connu d'eux, jugé à sa juste valeur; qui, en retour, ne fût pétri à leur guise, et n'eût placé en eux toute sa confiance.

S'il ne devait pas en être ainsi, si le lien tactique et le lien moral leur faisaient défaut, ces masses de cavalerie ne seraient plus qu'une force aveugle, ayant pour seul guide et pour seule garantie cette divinité capricieuse et décevante qu'on appelle le hasard!

Il serait téméraire, sans doute, de compter qu'on pourra complètement réaliser, dès le temps de paix, le programme d'éducation de la guerre, — mais au moins les institutions doivent-elles se rapprocher le plus possible de l'idéal entrevu. La cavalerie connaît aujourd'hui sa voie rationnelle : la tactique de masses. Elle y progresse trop lentement.

Les premiers essais remontent à 1876. A cette époque une division de cavalerie fut concentrée pour exécuter des manœuvres d'ensemble. Il s'agissait d'expérimenter le règlement paru cette même année et comportant une *Instruction des corps de cavalerie composés de plusieurs armes*. Mais en raison même de leur nouveauté, en raison surtout des changemens profonds que la théorie nouvelle apportait aux idées reçues, ces manœuvres ne pouvaient être et ne furent qu'une tentative rudimentaire aux résultats provisoires et restreints.

L'instruction des corps de cavalerie, d'ailleurs, était encore à l'état embryonnaire. Elle se bornait à des indications générales qu'aucune règle précise ne venait pratiquement traduire. Les manœuvres s'en ressentirent. L'idée des masses réunies pour combattre n'avait pas encore pris une forme solide et arrêtée. Encore sous l'empire du trouble profond causé par la défaite, la cavalerie cherchait sa route. On hésitait à codifier des principes dont l'application avait été peu ou point étudiée. Le règlement de 1876 entr'ouvrait bien une ère nouvelle, mais il ne s'y engageait pas résolument. Dans la maison neuve, c'était la base et non le couronnement.

Cependant la physionomie des guerres futures commençait à se dessiner. Peu à peu on se dégagea des conceptions générales pour se rattacher à un objectif précis. Le règlement de 1882 consacra cette évolution. Dans l'emploi des masses de cavalerie, il fut plus radical et plus explicite ; il ne se contenta pas d'en tracer les règles générales, il indiqua les procédés d'exécution; il créa les écoles de brigade et de division.

Mais les règlemens sont fragiles alors que leur manque la sanction de l'épreuve; celui de 1882 devait se heurter à bien des obstacles. A beaucoup d'esprits non encore ouverts aux horizons de la guerre moderne, l'éducation tactique des masses de cavalerie semblait une utopie; ils n'en pénétraient ni l'utilité, ni l'application. N'entrevoyant dans les combats de cavalerie que le choc de deux fronts démesurés et non l'engagement successif d'échelons accumulés, ils se refusaient à admettre qu'on pût rencontrer des terrains propices à d'aussi considérables engagemens. Enfin ils arguaient de l'impossibilité de prévoir tous les cas particuliers de la guerre pour nier l'utilité d'en réglementer quelques-uns, voire à titre d'exercice ou d'exemple. Alors que les auteurs du règlement avaient cherché à forcer tous les cerveaux à travailler, à méditer, à prévoir, on les accusait de formalisme ; alors qu'ils faisaient appel à l'initiative, qu'ils recommandaient de s'attacher surtout à l'*esprit* des théories nouvelles, on s'obstinait à n'en considérer que la *lettre*.

Quelques écrivains militaires se fondèrent même sur cette étrange confusion pour essayer d'une réaction tardive. Ils avaient d'ailleurs un rôle facile, car ils exploitaient des sentimens faits pour plaire. Ils proclamaient que cette tactique compliquée était de provenance allemande, qu'elle était opposée à nos traditions, qu'il fallait avant tout compter sur l'initiative des généraux, sur la fougue des troupes. Et ils appelaient cela la « tactique française. » — Singulière tactique que celle qui consiste à nier même son utilité propre et qui, sous prétexte d'une confiance, — à coup sûr honorable, mais vraiment

trop accommodante, — dans l'inspiration des chefs et dans le cœur des soldats, semble vouloir nous ramener aux procédés héroïques, sans tenir compte des progrès accumulés. Comme si une seule arme aujourd'hui pouvait échapper à la nécessité constante de travailler et d'agir, comme si la cavalerie, particulièrement, ne combattait pas, ne vivait pas par le mouvement, par l'action! Au fond, que réclament donc ces partisans d'une tactique aussi élémentaire? — De dormir en paix? La trompette allemande se chargerait de sonner le réveil!

Donc il fallait multiplier les champs d'expériences, étudier dans leurs détails ces rouages nouveaux, les faire fonctionner dans tous les sens, en un mot acquérir la pratique absolue du mécanisme; puis, l'instrument prêt, créer des ouvriers habiles à son emploi. Tel était le but des manœuvres spéciales. Si l'épreuve a été longue, elle a été aussi concluante.

Lorsqu'en 1881, on réunit des divisions entières pour manœuvrer dans les plaines de Châlons, de Vézelise et d'Avor, on se trouva en présence de masses dont chaque élément, pris isolément, était souple et alerte, dont l'ensemble était lourd, rigide, inerte. Pour mettre en mouvement le mécanisme complet, il fallait passer par une longue série d'efforts et de répétitions. Cependant, pendant cinq années, ces manœuvres se succédèrent; on y convoquait sans distinction les régimens de cavalerie indépendante ou de cavalerie de corps. Un moment, on put croire que toute l'arme allait venir se retremper à ces sources fécondes et y acquérir le complément d'instruction que l'exiguïté des terrains habituels de garnison ne lui permettait pas d'atteindre. Cet espoir fut déçu. Soit que les dépenses eussent paru trop lourdes, soit que le particularisme naissant de la cavalerie eût semblé suspect, on supprima tout à coup les manœuvres spéciales. Elles reprirent, mais modifiées, en 1887.

Si cette interruption fâcheuse a été de courte durée, elle n'en a pas moins permis de mesurer le chemin parcouru. Entre les manœuvres du début et celles des deux dernières années, on a pu remarquer une différence profonde. Tandis, en effet, qu'en 1881 les généraux étaient obligés d'intervenir dans les détails même des évolutions, d'en faire répéter, pièce à pièce, les plus petites phases; en 1888, au contraire, ils pouvaient se borner à la recherche de l'idée tactique. N'ayant plus le souci du choix des moyens, ils se préoccupaient seulement du but. La mise au point était complète. Ainsi ressort, par l'évidence même des progrès accomplis, l'utilité des manœuvres des masses. Des divisions de cavalerie qui y ont pris part, elles ont fait un outil maniable, bien

emmanché, approprié à son but. En plus, elles leur ont communiqué la vitalité et l'entrain; elles les ont amenées à ce point d'envisager avec confiance l'éventualité d'une lutte implacable avec quelque rivale que ce soit. Cette cavalerie possède à la fois l'unité d'organisation, d'éducation et de doctrine. Matériellement et moralement, elle est prête.

Mais, depuis qu'ont été interrompues, puis reprises, les manœuvres spéciales, leur caractère primitif a été dénaturé; elles ne s'étendent plus à toute la cavalerie; les divisions indépendantes seules y sont convoquées. Les 38 régimens répartis dans les brigades des corps d'armée en sont exclus. Voués aux seules évolutions de brigade, auxquelles succèdent des manœuvres d'armes combinées, ces régimens, au point de vue de leur préparation tactique, de leur emploi en masses, sont absolument sacrifiés. Pourtant, c'est réunis en masses qu'en guerre ils devront agir. Espère-t-on que, par un phénomène imprévu, la liaison et l'entente entre ces élémens, jusqu'alors épars, s'opéreront spontanément? que les chefs des différentes unités se trouveront subitement à la hauteur d'un rôle nouveau? Mais l'expérience des dix dernières années prouve surabondamment qu'une telle espérance est vaine. Pour qu'une division de cavalerie puisse intervenir efficacement dans le combat, il faut au moins qu'entre le divisionnaire et les généraux de brigade, entre ces derniers et les colonels, comme entre les régimens eux-mêmes, règnent cette habitude du même commandement, de la manœuvre commune, cette entente mutuelle, cette confiance réciproque d'où jaillira l'exécution rapide et précise. Croit-on, d'autre part, que leurs évolutions particulières suffisent à préparer les brigades à leur rôle dans le combat? Jamais vérité ne fut moins démontrée. Exercées en dehors de toute action d'ensemble, de tout contrôle supérieur, ces brigades sont trop souvent, — il faut l'avouer, — entre les mains de généraux qui, ne provenant pas de la cavalerie, recherchent dans les évolutions un sujet d'étude et n'y voient que matière à leur instruction personnelle. Et ceux mêmes qui sortent de l'arme, après quelques années de cet exil, loin du centre de tout mouvement et de tout progrès, finissent par perdre leur force d'impulsion; heureux encore quand ils ne sont pas réduits à voir leurs escadrons servir de champ d'expériences à des innovations inutiles, sinon nuisibles. Ce ne sont pas là des argumens imaginés pour les besoins d'une cause. On se souvient encore, dans la cavalerie, qu'un ministre de la guerre (1) fut obligé de rappeler certains commandans de brigades à une observation stricte des règlemens. Enfin, l'essai

(1) Le général Campenon.

retentissant qui fut fait, il y a cinq années (1), d'une tactique toute spéciale d'exploration et de sûreté, prouve à quels dangers peut être parfois exposée cette unité de doctrine que nous avons achetée au prix de tant d'efforts! Les officiers de l'arme qui suivirent ces manœuvres parlent encore avec amertume de la contrainte qu'ils subirent, alors qu'obligés de se plier sans réserve aux barèmes d'entraînement, aux graphiques d'exploration, à tout cet échafaudage scientifique qui leur était imposé, ils se voyaient réduits à l'état de rouages inconsciens d'un mécanisme strictement réglé. Tout esprit d'entreprise, toute velléité d'initiative, tout ce qu'il y a de généreux et de vibrant dans le cœur des cavaliers avait été étouffé sous cette codification étroite. Malgré la rigueur qu'avait mise à l'appliquer celui-là même qui en avait été l'inventeur, le système échoua. Mais jamais n'avait éclaté d'une manière plus frappante la nécessité de mettre la cavalerie sous la protection d'institutions fixes, de rompre avec une organisation qui laissait la porte ouverte à de telles entreprises.

Quant aux évolutions des brigades de corps, il suffirait le plus souvent de constater dans quel état d'esprit elles laissent les officiers qui y prennent part pour avoir de leur valeur une juste idée. Au retour, c'est un concert de récriminations et de plaintes, c'est une expression générale de lassitude et d'ennui, sinon une irritation voisine de l'indiscipline. Que dire de manœuvres qui peuvent produire de tels résultats? L'opinion s'égare parfois; elle peut trop facilement adopter des idées nouvelles, audacieuses, et par cela séduisantes; mais qu'importe! si de cet enthousiasme passager naît une énergie nouvelle. L'excès se corrige et l'équilibre se rétablit. Mais quand l'indifférence, le découragement, le mécontentement, succèdent à l'ardeur et à la foi, le mal est incurable. Les médications ordinaires ne suffisent plus : il faut changer d'air et de climat.

En somme, l'éducation actuelle des brigades de corps vient accentuer le malaise produit par leur organisation; à un vice de forme elle ajoute une erreur de direction. A ce point défectueuses, l'organisation et l'éducation n'ont pas seulement pour effet de priver les troupes de l'aptitude tactique; elles leur refusent encore l'aptitude morale. Aux débuts d'une guerre, les masses formées de ces élémens disparates et anémiés manqueraient à la fois de vigueur, d'habileté et d'âme.

On a coutume de tenir grand compte, en France, de ce qui se passe de l'autre côté des Vosges. Ce n'est pas sans raison; car, outre que nos adversaires se sont depuis près d'un siècle étroite-

(1) Aux manœuvres du 17[e] corps, en 1884.

ment attachés — avec une persévérance et un esprit de suite vraiment remarquables — à consolider et à améliorer leurs institutions militaires, aucun de leurs faits et gestes ne doit nous laisser indifférens. Un mouvement de leur part détermine un mouvement de la nôtre, tout comme une attaque appelle une parade. Aussi l'organisation de leur cavalerie a pu servir, en apparence, à justifier celle de la nôtre. La cavalerie allemande est bien, en effet, répartie sur l'ensemble du territoire, et la plupart de ses régimens sont rattachés administrativement aux divisions d'infanterie. Mais cette distribution, purement territoriale et administrative, pour défectueuse qu'elle soit, n'entraîne pas du moins une division correspondante dans l'éducation et l'emploi. Il n'y a pas, comme en France, deux espèces distinctes de cavalerie. Tous les régimens sont imbus du même esprit et reçoivent la même éducation; tous participent à l'unité d'instruction et de doctrine. La notion de notre infériorité, sous ce rapport, n'a pas échappé à la presse allemande, toujours en éveil. Dès le mois de septembre 1885, la *Gazette de Cologne* émettait cette appréciation qui résume assez nettement les inconvéniens de notre système : « La réunion de douze régimens, au camp de Châlons, paraît trop mesquine; car, en n'exerçant pas annuellement une plus forte fraction, six années seront encore nécessaires à la cavalerie française pour la mettre en état de concourir intelligemment à l'œuvre de la revanche. » Quelle qu'en soit la provenance, le conseil est d'autant plus à méditer qu'en ce moment même les Allemands préparent la constitution permanente de deux nouvelles divisions de cavalerie en Silésie et en Alsace. Tous leurs régimens, d'ailleurs, sont exercés, d'après des méthodes uniformes, au même rôle et au même emploi.

C'est que bien avant nous, et plus méthodiquement, la cavalerie prussienne avait parcouru la série des études et des expériences. Ayant traversé les mêmes incertitudes, elle était arrivée aux mêmes conclusions.

Un ouvrage documentaire, — remarquable recueil où sont enregistrés les efforts et les progrès de l'arme (l'*Histoire de la cavalerie prussienne de 1806 à 1876*), — permet de suivre, pas à pas, cette lente évolution. Les premières manœuvres de masses datent de 1843. Le maréchal Wrangel, le plus renommé parmi les généraux de cavalerie de l'époque, en eut la direction. Il conclut « à l'impuissance des corps de cavalerie non exercés aux manœuvres d'ensemble. » L'expérience, plusieurs fois renouvelée, confirma son opinion : « Il me paraît indispensable, écrivait-il, de former des corps de cavalerie dès le temps de paix et de les exercer tous les ans (1). »

(1) Opinion du général Wrangel sur le développement et l'emploi de la cavalerie prussienne, 1851.

Après 1866, Frédéric-Charles, l'élève de Wrangel, et son successeur à la tête de la cavalerie prussienne, reprit son œuvre. Il professait l'opinion qu'il manquait surtout à la cavalerie, pour être à la hauteur de sa mission, « une préparation suffisante pour l'emploi en grandes masses. »

Malgré son influence et son activité, cette arme n'était pas encore prête en 1870. Et si elle fit preuve d'initiative et d'intelligence dans les services d'exploration et de sûreté, elle fut absolument au-dessous de sa tâche sur les champs de bataille. Tous ses historiens le constatent, non sans amertume : « Les rameaux de laurier qui se penchaient vers la cavalerie prussienne, écrit l'un d'eux, ne purent être cueillis, non qu'on manquât de bonne volonté, mais parce que l'habileté nécessaire aux chefs et aux troupes faisait défaut (1). » — « Les attaques de la cavalerie allemande, écrit un autre, ne furent pas entreprises en grand et ne pouvaient l'être, parce que les conditions essentielles manquaient, tant au point de vue des chefs qu'au point de vue de la facilité de manier l'instrument (2). »

L'œuvre de régénération fut vigoureusement reprise après la guerre. Les manœuvres de 1873, 1874 et 1875, exécutées par des divisions entières, eurent pour principal objectif le mécanisme de l'action d'ensemble. Elles aboutirent au règlement de 1876, contenant des règles fixes pour l'emploi des masses. Quelques mois après paraissait notre règlement qui, lui aussi, présentait une codification nouvelle des écoles de brigade et de division. Chez les deux cavaleries rivales, le même travail d'enfantement aboutissait, à la même époque, au même point. Quant au singulier reproche, adressé aux auteurs du règlement français, d'avoir imité les procédés allemands, il tombe de lui-même, si l'on considère que ces derniers sont le fruit de plus de quarante années de recherches et de travaux ininterrompus, sous une autorité toujours stable et respectée, et chez une nation où toutes les considérations politiques ou sociales sont subordonnées à l'idéal d'une organisation militaire puissante et souveraine.

La conclusion s'impose : il est temps de soustraire la cavalerie de corps à une organisation et à une éducation défectueuses. Et si l'on doit procéder par réformes successives, la plus urgente consistera à réunir annuellement ces brigades en divisions de manœuvres, pour les préparer à la première et essentielle partie de leur rôle à la guerre, à la tactique des masses ; sinon on peut légitimement redouter que, constituées aux débuts mêmes d'une

(1) Kæhler, *Histoire de la cavalerie prussienne de 1806 à 1876.*
(2) Becker, *la Division de cavalerie dans la bataille.*

campagne, ces divisions nouvelles ne soient capables de rendre des services qu'au moment où il serait trop tard pour en profiter.

Ainsi, la première phase d'éducation de la cavalerie à la tactique de masses constitue une période d'entraînement, d'exercice, d'escrime du combat. Pour cette répétition à peu près mécanique, on devra rechercher des terrains doux, élastiques, pas trop accidentés, sur lesquels, sans fatigue pour les chevaux, sans danger pour les cavaliers, on pourra recommencer, autant qu'il sera nécessaire, l'exécution des mêmes mouvemens. Le camp de Châlons avec sa superficie de 13,000 hectares, ses ondulations lentes, son sol également bon par la pluie ou le soleil, est le modèle des « camps d'instruction. » Une telle expression, — évoquant l'idée de ces réunions surannées et stériles dont la dure expérience a condamné les erremens, — pourrait à juste titre paraître suspecte, si cette première préparation n'était elle-même le prélude d'une éducation plus substantielle, dans laquelle la cavalerie préalablement entraînée, devenue manœuvrière et alerte, pourra, dans des conditions analogues à celles de la campagne, s'exercer à son emploi à la guerre.

Alors le moment sera venu de placer ces masses en terrain varié, de les faire marcher, cantonner, vivre, s'éclairer, prendre le contact et combattre. Ce sera l'objet d'une deuxième période, exécutée en dehors du camp, et qui constituera le couronnement nécessaire des manœuvres spéciales. L'application succédera à la préparation. Mais autant la préparation exigeait de méthode, de ménagement et de sollicitude, autant l'exécution impliquera, avant toute autre considération, l'accomplissement habile et vigoureux de la mission reçue, la recherche exclusive de l'idée tactique.

En 1888, au camp de Châlons, le programme des manœuvres comprenait cinq journées d'opération en terrains variés. A la dernière heure, ce projet fut abandonné, l'état peu avancé des récoltes ne permettait pas de le mettre à exécution. Les considérations économiques prirent le dessus. On craignit qu'en face de cette irruption de masses de cavalerie, quelque reporter classique n'évoquât le souvenir des hordes d'Attila dévastant les champs catalauniques ! Cette année on a pu reprendre et appliquer cette deuxième partie des manœuvres ; les résultats obtenus permettent d'espérer qu'à l'avenir, développée et agrandie, elle succédera toujours à la première, tenant lieu à la fois d'épreuve et de sanction.

Pour bien marquer l'importance qu'ils attachaient à cette phase particulière des manœuvres spéciales, les Allemands ont pris soin d'en inscrire l'exécution dans leur *Règlement sur le service de campagne :* « Si plusieurs divisions doivent manœuvrer simultané-

ment, on établit le programme des manœuvres de manière à joindre aux manœuvres mêmes de cavalerie des exercices du service d'exploration et du service de sûreté à grandes distances et sur un front étendu, dans des conditions analogues à celles qui se présenteraient en temps de guerre pour les divisions de cavalerie appelées à devancer les armées (1). »

En résumé, le programme des manœuvres spéciales de cavalerie ne sera complet qu'à la condition de comporter deux périodes : l'une de préparation dans l'intérieur d'un camp, l'autre d'exécution en terrain varié. Ainsi exercé et éprouvé, l'instrument est prêt. Il reste à le livrer aux ouvriers qui auront charge de l'utiliser. En dehors de l'ensemble, sous l'œil de chefs compétens, la cavalerie s'est longuement et méthodiquement préparée : elle sait éclairer, couvrir, combattre. Il s'agit de la faire rentrer dans le concert, de la restituer aux armées. Ce sera l'objet d'une troisième période pendant laquelle elle prendra part aux grandes manœuvres d'armes combinées. Mais ici, nous abordons un sujet agrandi et nouveau. Il nous faut en esquisser le plan général avant d'y adapter le cadre particulier de la cavalerie.

Au point de vue de la guerre, les grandes manœuvres doivent constituer une triple préparation : physique, morale, intellectuelle. De ces trois conditions, les deux premières sont naturellement remplies : elles résultent de l'exécution même des manœuvres et s'accomplissent, pour ainsi dire, *ipso facto*.

Quel que soit le bénéfice technique qu'on en retire, les manœuvres produisent, en effet, une amélioration matérielle et constante : l'entraînement et la cohésion d'élémens qui, jusqu'alors, n'avaient pas été réunis ; la mise au point mécanique d'une agglomération d'hommes s'accoutumant, dans des circonstances spéciales, quoique bien éloignées encore de celles d'une campagne, à remplir régulièrement les trois fonctions primordiales de la guerre : marcher, vivre, dormir.

L'avantage moral est non moins évident. C'est dans ces rassemblemens périodiques que les différens rouages des fortes unités de combat s'agencent et fonctionnent en vue d'une action commune. Ainsi réunies, entrevoyant le but, confondant leurs efforts, ces troupes, hier dispersées et indifférentes, comprennent alors leur admirable solidarité. L'enthousiasme et la confiance leur viennent au cœur quand s'ébranlent les colonnes profondes, quand se déploient les longues lignes, quand s'illuminent les armes et que s'élèvent, en leur troublante harmonie, le grondement du canon

(1) Article 24. — Des prescriptions relatives aux manœuvres d'automne.

et le crépitement des fusils; quand tout enfin leur révèle la poésie entraînante du combat. Mais est-ce bien là le point essentiel? Est-ce dans la répétition purement mécanique d'une scène jamais rénovée que se formera le puissant instrument capable de ramener la victoire sous nos drapeaux? Cette double préparation encore ne suffit pas. Les forces physiques et morales n'auront toute leur valeur et tout leur effet qu'à la condition d'être mises en jeu et dirigées par une force intellectuelle et supérieure; en d'autres termes, à la vigueur et au courage doit s'ajouter l'habileté du commandement. — Au-dessus des muscles et du cœur est le cerveau.

Or, si l'entraînement et la cohésion sont des résultantes quasi obligées, le progrès intellectuel, lui, ne peut jaillir que d'un travail incessant et d'un effort continu. Constamment, il doit adapter la stratégie au caractère des guerres futures, et maintenir la tactique au niveau des progrès sans cesse renouvelés. Car, si la stratégie amène les ennemis en bonne position pour livrer bataille, la tactique seule utilise les forces amassées, tranche le nœud gordien habilement noué. L'accord de ces deux facteurs est indispensable au succès; les plus hautes combinaisons théoriques resteraient sans effet, si le développement régulier des opérations, si la précision des mouvemens ne leur apportaient une sanction matérielle. De nos jours, la tactique acquiert une influence d'autant plus prépondérante que les guerres, accomplies à coups de chiffres et non plus avec les jambes des soldats, renferment pour ainsi dire la stratégie dans cette idée simple d'une accumulation rapide. En 1870, cette puissance de concentration, cette justesse et cette sûreté de manœuvre furent le procédé caractéristique de nos adversaires. Grâce à elles, les armées allemandes purent s'avancer régulièrement, méthodiquement, à la conquête de notre territoire, sans qu'une grande pensée stratégique eût présidé à cette sorte de poussée brutale. Il faut tenir compte d'enseignemens aussi clairs, envisager nettement l'avenir, et bien nous persuader que lorsque 50,000 hommes évolueront avec la même souplesse et la même précision que pouvait le faire, autrefois, une simple brigade, alors seulement l'armée moderne sera à la hauteur de sa mission. Quand on a compris cela, on découvre tout de suite quel est le rôle et quel aussi le point faible de nos grandes manœuvres actuelles. Ce rôle, c'est l'éducation tactique du haut commandement; ce point faible, c'est qu'on n'exécute pas sur une assez grande échelle les manœuvres de masses.

La tactique des masses, nous l'avons déjà dit, est un résultat direct et inéluctable de la guerre de masses. C'est un ordre d'idées nouveau, mais essentiel; il serait peu prévoyant d'en méconnaître

la portée. L'évolution est aujourd'hui complète ; il n'y a plus à la discuter, mais seulement à l'étudier.

Lorsque furent élaborées, en 1881, les premières règles relatives aux manœuvres d'automne, l'idée de cette tactique de masses n'avait évidemment pas assez mûri. On ne pouvait, sans une certaine hésitation, abandonner un ordre de choses étudié, connu, pour s'aventurer de plain-pied sur un terrain inexploré. Au seuil de la guerre nouvelle, on se rattachait encore à ce qui surnageait du passé. Ce qui s'était produit pour la cavalerie se produisit avec plus d'amplitude pour toute l'armée. Une certaine confusion devait s'établir et s'établit entre les *évolutions* qui sont le mécanisme régulier des différentes formations, et la *manœuvre* qui est l'emploi tactique de ces formations. Aussi, dans l'incertitude où l'on était de poser des règles précises pour le maniement des grandes masses, on prit le parti de décorer du nom de « manœuvres » les mouvemens exécutés par des unités secondaires, sans tenir compte que dans les guerres futures, les unités inférieures aux corps d'armée, n'ayant que très exceptionnellement à jouer un rôle spécial et isolé, se borneraient presque toujours à évoluer.

Ces règles, en effet, portaient que chaque année : « Un tiers des corps d'armée de l'intérieur devrait exécuter des manœuvres de brigade, un second tiers des manœuvres de division, et les six autres corps des manœuvres d'ensemble. » Ces prescriptions sont restées stationnaires ; la dernière même n'a pas été observée. Deux corps d'armée seulement exécutent, en effet, des manœuvres d'ensemble ; sur tout le reste du territoire, on s'en tient aux manœuvres de brigade et de division. Et cependant quel peut être désormais le rôle de ces dernières unités, sinon celui de simples comparses, noyés dans le flot montant des nombres infiniment agrandis ! Dans les effectifs considérables des armées modernes, les différens élémens de combat ont, en effet, perdu leur ancienne et relative valeur. Tout est réduit des trois quarts, et la division, qui, sous le premier empire, apparaissait comme une unité tactique essentielle, ne semble plus destinée à sortir d'un rôle subordonné et secondaire (1). Quant à la brigade, elle disparaît complètement dans l'amplitude de l'ensemble. Seul, le corps d'armée, quoique presque toujours encadré, reste une unité cohérente et forte, seul il peut

(1) Napoléon lui-même n'admettait l'emploi de la division isolée que provisoirement et à courte distance : « Une division de 9 à 12,000 hommes, écrit-il, peut être sans inconvénient laissée *pendant une heure isolée ;* elle contiendra l'ennemi, quelque nombreux qu'il soit, et donnera le temps à l'armée d'arriver. Aussi est-il d'usage de ne pas former une avant-garde de moins de 9,000 hommes, d'en faire camper l'infanterie bien réunie, et de la placer au plus à une heure de l'armée. » (Napoléon, *Mémoires*.)

jeter dans la bataille un appoint personnel et puissant; seul cependant, il n'est réuni et exercé qu'à l'état d'exception!

Il est temps d'aborder un ordre d'idées plus rationnel et plus fécond, de reléguer les manœuvres de division et de brigade au second plan, dans le cadre des manœuvres de garnison. Elles sont accessoires et dépendantes; elles doivent servir de prélude et non de but. Le décret de 1881 n'a plus sa raison d'être; il faut lui en substituer un autre, dans un esprit nouveau, et donner pour premier objectif aux manœuvres d'automne : *l'Éducation tactique du corps d'armée*. En même temps on doit chercher à constituer, dans le cercle des grandes manœuvres, si restreint qu'il soit, une plus large et plus solide *école du haut commandement*.

Il est hors de doute, en effet, que c'est là une occasion unique d'exercer les généraux à leur rôle futur. Simples exécutans dans ce vaste concert, les officiers de troupes y jouent leur partition pour ainsi dire par cœur; à peine les colonels aperçoivent-ils le chef d'orchestre! Mais les généraux qui toute l'année sont restés dans la coulisse doivent à leur tour entrer en scène, ils sont les personnages de la pièce; ils en détiennent les rôles principaux. Encore doivent-ils répéter ce rôle dans les conditions mêmes où ils seront appelés à le jouer.

Si les nombres ont grandi, en effet, le champ d'action des unités de combat a proportionnellement diminué. Dans la concentration très dense qu'on entrevoit pour l'avenir, les intervalles se resserrent et chaque groupe apparaît fortement encadré. Les fronts de combat des corps d'armée sont doublement réduits, et par la nécessité de mettre en jeu de formidables effectifs, et par celle d'opposer à des feux plus destructeurs, à une défensive plus puissante, une série d'efforts multiples, rapides, mais successifs, une sorte de *crescendo* offensif qui, du début au dénoûment, ne permet pas à l'adversaire de se ressaisir. Pour ces unités, le combat gagne en profondeur ce qu'il perd en étendue du front.

Sans entrer dans des considérations stratégiques qui évidemment reposeraient sur des données fantaisistes, on peut cependant supposer que les armées modernes se composeront, en moyenne, de quatre à cinq corps d'armée, formés sur deux lignes; c'est-à-dire qu'elles présenteront une première ligne de trois ou quatre corps d'armée. Dans ces conditions, il est difficile d'admettre que ces unités continuent, aux grandes manœuvres, d'occuper des fronts de combat supérieurs à 4 ou 5 kilomètres. A quelle hypothèse de guerre un tel développement pourrait-il correspondre, et quel chef d'armée serait capable de diriger l'ensemble d'opérations aussi démesurément étendues? — Ce n'est pas là une éducation tactique rationnelle. Pour rentrer dans les conditions de la prochaine

guerre, il faut supposer le corps d'armée encadré, faisant partie d'un ensemble, et ramener le développement de son front de combat à 3 ou 4 kilomètres. Si l'on manœuvre avec aisance sur cet espace restreint, alors on se montrera un *tacticien*, non du passé, mais de l'avenir! Du même coup, il faut enfermer dans la collection des exercices du Champ de Mars les manœuvres avec ennemi *figuré* par des fanions, ou *représenté* par des groupes à effectifs considérablement réduits. Ces lignes ou ces colonnes factices se meuvent et se forment avec une aisance et une rapidité invraisemblables. Jamais elles ne produisent un effet correspondant à leur valeur de convention. Trompées elles-mêmes, elles trompent l'adversaire, faussent les idées sur la portée de la menace, sur l'étendue du front de combat, sur la durée de la manœuvre. On peut s'en servir avec fruit dans les manœuvres préparatoires (que nous appellerions plus volontiers évolutions) en les réduisant au rôle de simples plastrons. Mais quand des corps d'armée sont réunis, — on sait au prix de quels sacrifices, — ce n'est plus pour confectionner ces petits tableaux de convention, c'est pour faire utile et grand.

Alors quel programme nouveau permettra d'aborder les manœuvres d'automne dans les conditions les plus rapprochées de la guerre, de les mettre, pour ainsi dire, au point moderne?

A grands traits on peut l'esquisser ainsi.

Une première période, dite *préparatoire,* comprendrait les marches et combats des régimens, brigades, divisions, et servirait en même temps à la concentration de ces différens groupes. Ainsi, le premier jour, les deux régimens de la même brigade, opposés l'un à l'autre, exécuteraient une marche d'approche et livreraient un combat d'avant-garde. A l'issue de la journée, ils se trouveraient naturellement concentrés. Deux exercices analogues réuniraient successivement les brigades en divisions, et les divisions en corps d'armée. Cette période durerait de quatre à six journées.

La deuxième période dite *essentielle* serait uniquement consacrée aux manœuvres d'ensemble des corps d'armée. Deux corps limitrophes, concentrés dans les conditions précédentes, accompliraient, opposés l'un à l'autre, une série d'opérations d'une durée de cinq à six jours, puis, réunis sous le commandement d'un général d'armée, exécuteraient des manœuvres combinées : marches d'approche, déploiemens, changemens de fronts, etc. Et pour donner à cette période une consécration efficace, en même temps que pour en retirer des enseignemens durables, les membres du conseil supérieur de la guerre y seraient convoqués comme arbitres. Réunis, à la fin de la journée, dans des sortes de conférences du plus puissant intérêt, ces futurs chefs de nos armées de campagne

pourraient dès lors échanger leurs observations et leurs idées, mettre en commun leur expérience et rédiger, pour la conduite des opérations de guerre, un corps de doctrine qui, aujourd'hui, nous fait encore défaut.

Ainsi conçues et appliquées, les manœuvres d'automne présenteraient le triple avantage d'exercer les troupes dans les conditions les plus rapprochées de celles de la guerre, c'est-à-dire, par une série de manœuvres à double action, de réaliser l'éducation tactique des corps d'armée et de former les futurs chefs d'armée à l'école de commandement.

Les manœuvres du 6e corps, exécutées cette année, ont d'ailleurs été une première et éclatante manifestation de l'idée nouvelle de la tactique des masses. Sans doute un tel système ne saurait être généralisé, car les dépenses dépasseraient les prévisions budgétaires. Mais il suffirait de l'appliquer, chaque année, à deux corps d'armée limitrophes. En même temps, si l'orientation était définitivement changée, si les manœuvres actuelles de divisions et de brigades, réduites à leur juste valeur, étaient transformées en évolutions destinées à préparer ces unités secondaires à leur rôle intérieur dans le corps d'armée, il serait possible d'y réaliser quelques sérieuses économies. En somme, en ajustant le cadre des manœuvres aux proportions nouvelles de la guerre, en n'attribuant à chaque unité que la part d'indépendance et le rayon d'action qui lui reviennent, il y aurait méthode là où il y a fantaisie, coordination où il y a diffusion, progrès où il y a stagnation. L'économie serait générale et le bénéfice immédiat : on ne perdrait ni temps ni argent à répéter une pièce qu'on ne jouera jamais; au lieu de tourner en un cercle, sans but, on suivrait la ligne droite.

Dans ce cadre général, quelle place sera réservée à la cavalerie, quelle part d'action lui sera attribuée? Le principe de la tactique de masses rejette comme une conception trop étroite et comme une pratique démodée le rattachement accoutumé, dans les manœuvres, d'une brigade de cavalerie au corps d'armée, d'un régiment à une division, de deux escadrons à une brigade. Ce sont là les formes usées d'un ordre de choses terminé. Il faudrait remonter aux premières guerres de la révolution pour retrouver l'exemple d'un pareil morcellement. Alors le système *divisionnaire* était en vigueur. Les régimens de cavalerie, répartis par détachemens dans toute l'armée, participant à la gloire ou à l'effacement des divisions auxquelles ils étaient attachés, étaient bien capables d'enrichir leurs annales de hauts faits individuels, mais ils étaient impuissans à produire un résultat généralisé et décisif. Le génie de Napoléon

opéra la condensation de ces élémens épars, et désormais, en une seule intervention sur les champs de bataille, la cavalerie du premier empire rendit plus de services et récolta plus de gloire que n'avaient pu le faire, en dix années de combats partiels, les héroïques régimens qui avaient servi à la former.

Aujourd'hui, l'idée ne viendrait à aucun général de faire à la guerre un emploi ainsi divisé de la cavalerie. Il est dûment reconnu et admis qu'elle serait réunie en fortes masses. Cependant on continue de l'exercer par petits corps. Personne ne croit plus à l'action des brigades ou des régimens accolés à l'infanterie, et tout le monde paraît trouver naturel qu'on continue de les organiser et de les instruire dans ces conditions. De cette étrange contradiction entre les moyens et le but, nous avons en vain cherché les motifs. Craindrait-on, en enlevant la cavalerie des corps d'armée, de retirer en même temps aux généraux qui les commandent la faculté de s'exercer à leur maniement? Mais ils n'auront à s'en servir que dans des circonstances exceptionnelles. En règle, les commandans d'armée, seuls, devront employer les régimens, groupés en *cavalerie d'armée*. Encore se montreront-ils disposés à lui laisser une indépendance complète dans le choix des moyens, à lui indiquer seulement la mission générale, le but; sinon ils paralyseraient son action; sous prétexte d'en tirer meilleur parti, ils se priveraient des bénéfices qu'elle pourrait, libre et sans entraves, leur procurer. Aussi bien il n'est pas besoin, pour cela, qu'ils pénètrent dans les détails de l'instruction de l'arme. Est-ce que, dans un concert, le chef d'orchestre a la prétention d'enseigner tous les instrumens? Le plus souvent, il ne connaît la pratique que d'un seul de ces instrumens; mais il sait les faire intervenir, tour à tour, dans l'ensemble, — et de leur accord, de leurs notes successives ou mêlées, il obtient l'harmonie. Il dirige et n'instruit pas l'orchestre. De même un général, avec les interventions successives ou simultanées de toutes les armes, livre sa bataille. En somme, un chef d'armée doit savoir employer la cavalerie, — tel Napoléon; — un chef de cavalerie doit l'entraîner et la conduire, — tel Murat. Pourtant les manœuvres des 9[e] et 3[e] corps, en 1887 et 1888, — dans lesquelles des brigades furent constituées en divisions, — semblent marquer un essai de retour vers un ordre d'idées plus fécond et plus rationnel. Mais à ces divisions provisoires, formées la veille même de leur emploi, il manquait, et un commandement solidement constitué et une préparation suffisante pour l'action d'ensemble; il manquait la période d'assouplissement tactique que, seules, des manœuvres spéciales auraient pu leur offrir. Entre ces différentes unités agglomérées, mais non cohérentes, l'entente devait faire et fit défaut. Chefs et troupe n'avaient pas eu le temps de se connaître, de se

souder, que déjà les manœuvres étaient terminées. La dislocation s'opéra avant même que la liaison eût commencé. Et l'on put à juste titre s'étonner de l'emploi incertain qui fut fait de cette cavalerie, de son inaction ou de son intervention exagérée ; en somme, de son impuissance.

Depuis trois années, les Allemands sont entrés résolument dans une meilleure voie. Leur cavalerie n'aborde les manœuvres en liaison avec les autres armes qu'après avoir été exercée à l'action d'ensemble dans sa double manifestation tactique et stratégique. Les ordres du cabinet du 24 février 1887, du 16 février 1888, du 9 février 1889, relatifs à l'exécution des grandes manœuvres, ont en effet prescrit, pour la cavalerie, la division des opérations en deux périodes : une période de manœuvres spéciales de cavalerie, une période de participation aux manœuvres d'armes combinées. Ce programme a été strictement exécuté. En 1887, les troupes de cavalerie stationnées dans le 1er et le 2e corps, après avoir été, pendant dix jours, rassemblées en brigades et en divisions exercées à la tactique d'ensemble, ont ensuite pris part aux manœuvres impériales. La même progression a été observée, l'année suivante, pour les régimens de cavalerie de la garde et ceux stationnés dans le 3e corps. Enfin, en 1889, les deux divisions de cavalerie, formées dans les 7e et 10e corps, marchèrent avec leur corps d'armée dans les manœuvres exécutées devant l'empereur.

Les efforts de cette cavalerie rivale ne se bornent pas d'ailleurs à l'exécution stricte des programmes officiels. Loin d'assister en spectatrice inactive aux manœuvres d'armes combinées, loin de craindre de s'y compromettre en jouant un rôle trop accusé, elle s'efforce au contraire, par tous les moyens et sous toutes les formes, de ressaisir le rôle traditionnel et glorieux de la cavalerie frédéricienne. C'est ainsi qu'aux manœuvres impériales de 1888, exécutées aux environs de Berlin, on a pu voir les deux divisions de la garde et du 3e corps, — soit 60 escadrons (1), — réunies sous un commandement unique, intervenir sur le champ de bataille, par une action en masses, d'abord contre la cavalerie adverse figurée, puis contre l'infanterie. Ces deux charges eurent lieu dans la même journée. On peut trouver qu'elles indiquent un excès d'audace assez explicable quand manque le facteur des balles dans les fusils. Mais la seule progression de ces opérations prouve une conception nette de la tactique de l'arme ; car c'est après s'être débarrassée de sa rivale, que la cavalerie pourra seulement attaquer l'infanterie. Il en ressort surtout un généreux mouvement d'impulsion en avant, un désir manifeste de revendiquer une part d'action trop long-

(1) Les régimens allemands, depuis 1887, sont constitués, pour les manœuvres, à cinq escadrons.

temps abandonnée. Qui, en la cavalerie allemande d'aujourd'hui, exaltée, surchauffée, « mordante, » reconnaîtrait cette arme dont Napoléon pouvait dire : « Les Allemands ne savent pas se servir de leur cavalerie ; ils craignent de la compromettre ; ils l'estiment au-delà de ce qu'elle vaut réellement ; ils la ménagent trop. » Et l'opinion, en Allemagne, accompagne et soutient les prétentions de la cavalerie. Contrairement à l'avis, trop répandu en France, qu'on ne peut employer utilement en campagne de grands corps de cette arme, on se montre plein de confiance, de l'autre côté des Vosges, en la tactique de masses. L'enthousiasme que suscitèrent ces dernières manœuvres eut un écho retentissant dans la presse allemande ; la *Gazette de la Croix*, avec un peu plus d'orgueil que de compétence, fit même remarquer, « que depuis la guerre de sept ans, on n'avait jamais réuni d'aussi grandes masses de cavalerie sous une direction unique. » Cela peut être vrai pour l'Allemagne ; pour nous, c'est inexact.

Ce que nous contemplons, en effet, dans ces tendances d'une cavalerie rivale, c'est simplement un retour à nos propres traditions. Après Frédéric, et plus efficacement encore, c'est Napoléon qui a été l'éducateur de la cavalerie prussienne. Battue par ses escadrons, au moment même où elle se croyait le plus puissante, elle lui a emprunté et ses principes et ses procédés. Ils ne sont ni obscurs ni compliqués. C'est avant tout une organisation rationnelle, appropriée à la guerre. D'une part, une immense réserve de cavalerie ; de l'autre, des groupes d'effectifs variables distribués entre les différentes unités agissantes de l'armée. La réserve de cavalerie est toujours massée, d'abord par divisions entières, puis, l'objectif grandissant, par corps spéciaux. En 1805, elle comprend cent vingt-huit escadrons (1) ; en 1807, cent soixante-dix (2). En 1812, constituée en quatre corps de deux ou trois divisions chacun, elle présente le total formidable de plus de deux cents escadrons (3). Cette réserve, c'est la part du généralissime. Napoléon seul en dispose. Il donne les indications générales. Murat ou Bessières, et au-dessous d'eux Kellermann, Lasalle, Montbrun, Nansouty, Milhaud, Colbert, exécutent. En dehors de ces fortes masses, le reste de la cavalerie est réparti entre les différens corps, non plus d'après une formule empirique et abstraite, mais d'après les rôles attribués à ces corps, et selon qu'ils sont plus ou moins encadrés, plus ou moins agissans. En 1806, les huit corps de la grande armée ont à leur disposition les uns deux, les autres trois, les autres quatre régimens de cavalerie. En 1809, la distribution est plus nettement

(1) Tableau de la grande armée du 1er au 23 frimaire.
(2) Situation de la grande armée au 1er juillet.
(3) Situation de la grande armée au 30 juin.

appropriée : les corps de Bernadotte et de Lefebvre ont chacun cinq régimens; ceux d'Oudinot et de Masséna, la moitié d'un seulement (1). D'ailleurs, cette distribution était encore provisoire; elle variait avec les circonstances de guerre. Plusieurs fois, dans une même campagne, l'empereur puisait dans la réserve pour augmenter les ressources en cavalerie de tel ou tel corps; inversement, il prenait, dans les corps, des régimens pour grossir la réserve (2).

Dans le commandement, dans l'emploi comme dans l'organisation, le même esprit pratique domine. Napoléon voulait toujours, à la tête de la cavalerie, des chefs jeunes encore, ayant gardé intacte cette impulsion ascensionnelle que donnent l'ambition et le goût de la gloire réunis. Les plaçant toujours dans les meilleures conditions pour vaincre, il leur inculquait ainsi cette confiance en la puissance de leur arme, cette résolution et cette audace qu'eux-mêmes ensuite communiquaient à leurs troupes. C'était toute cette pléiade de brillans généraux dont les noms éclatent comme une fanfare prestigieuse dans les annales de notre cavalerie.

Dans l'emploi, le principe de la concentration régnait, imposant l'action en masse et la tactique de décision. A cette idée maîtresse, Napoléon subordonne tout : le cantonnement et l'alimentation, la conservation des hommes et des chevaux. Le but tactique seul domine. Il veut obtenir de sa cavalerie des effets généralisés et décisifs, et, par ce procédé, il les obtient. En fin de compte, il se trouve que tout le monde y puisait gloire et profit.

Sans doute on ne peut espérer de faire revivre, en temps de paix, les institutions du temps de guerre, ni surtout d'en retirer un égal bénéfice. L'état de campagne implique un mouvement, une sélection, qui s'opèrent d'eux-mêmes, sollicités par le développement naturel des opérations. Mais au moins doit-on s'efforcer de se rapprocher du but.

Par ses traditions, — les plus belles qu'une nation militaire puisse revendiquer, — par son tempérament, par la passion de la gloire, par le goût des aventures et le mépris du danger, le Français est né cavalier. Que manque-t-il à nos escadrons pour être à la hauteur des exigences multiples et agrandies de la guerre moderne? — Simplement ceci : une organisation et une instruction correspondant à leur emploi.

Dans les 74 régimens répartis sur le territoire, 36 seulement jouissent de ce privilège, cependant inaliénable, d'être constitués et préparés au point de vue de leur rôle en campagne. Les 38 autres stationnent dans une situation ambiguë, dans des pratiques surannées

(1) Situations de la grande armée au 1er juillet.
(2) Situations de la grande armée au 1er et au 15 février 1807.

ou superflues, sans orientation définitive, sans objectif précis, sans idéal, sans foi. Exclus de la famille, il leur manque à la fois la force matérielle et la force morale. Il est temps de les émanciper, de leur rendre la place au foyer et à la lumière. En somme, cela revient à constituer, dès le temps de paix, les groupemens prévus pour les brigades de corps et à les exercer, — comme on le fait pour la cavalerie indépendante, — à leur rôle tactique, à l'action d'ensemble.

Plus on considère, en effet, l'organisation existante, plus en éclate l'incomparable illogisme. — Partout on en voit les inconvéniens et nulle part les avantages. Ni la répartition, ni l'éducation qui en résultent ne correspondent au but, à l'emploi en campagne. Elle compromet à la fois la rapidité de concentration et la solidité du commandement; elle laisse la moitié de notre cavalerie languir dans un isolement et une stagnation funestes, exposée à toutes les fantaisies, à tous les hasards; elle lui retire, avec la cohésion, la vitalité et la confiance; elle la prive de l'aptitude tactique et de l'aptitude morale. En regard, ses avantages sont nuls ou illusoires. Ni au point de vue du budget, ni au point de vue de la mobilisation, elle ne procure un bénéfice sérieux. Sauf les états-majors des divisions, tous les élémens du commandement existent; il n'y aurait qu'à les grouper. Enfin, l'organisation de la cavalerie territoriale est absolument indépendante de celle de la cavalerie active. Aucune bonne raison ne peut donc la justifier. D'un trait de plume, sans perturbation, sans dépenses, on pourrait rendre à cette partie anémiée et découragée la vitalité et l'énergie. A la tête de ces divisions nouvelles, il faudrait constamment maintenir des chefs ardens, convaincus de la grandeur de leur mission, de la possibilité de la remplir; au-dessus de tous, enfin, le ministre devrait assurer, par son action directe, — sous quelque forme qu'elle se manifeste, — un centre inattaquable et permanent, un foyer de cohésion et de rattachement, une inébranlable unité d'impulsion et de doctrine.

Alors seulement la cavalerie entière, soustraite aux influences latérales, assurée du but, confiante en sa force, pourrait marcher d'un seul et vigoureux essor vers l'idéal entrevu. A la place des doutes, des discussions, des défaillances, brillerait la foi: cette foi ardente et irréfragable sans laquelle on peut bien affronter la mort, mais rarement conquérir le succès.

A une réforme aussi rationnelle, calculée sur les exigences pratiques de la guerre, on a opposé et on opposera encore des argumens philosophiques, d'autant plus sonores qu'ils sont plus vides. On accusera la cavalerie de viser à une autonomie égoïste, et l'on rappellera que le particularisme fut souvent un indice de dégénérescence. Il est vrai, le particularisme est une faiblesse quand

on en use pour se cantonner dans des pratiques étroites ou surannées, pour refuser son concours à l'œuvre commune, pour demeurer isolés et stationnaires au milieu des efforts incessans et des progrès renouvelés. Mais quand on ne le réclame que pour agrandir un champ d'action trop étroitement mesuré, pour faire la place plus large à toutes les manifestations de son rôle, pour rendre plus de services, supporter plus de fatigues et courir plus de dangers, pour aller à la fois plus loin et plus vite; alors il devient une force. C'est un généreux amour-propre et une ambition légitime.

Aussi bien, on peut trouver, chez une nation voisine et rivale, un exemple saisissant. Les transformations matérielles et scientifiques de la guerre, par la variabilité des causes et des résultats, ne peuvent donner de recettes pour le succès; au contraire, les manifestations morales, par leur immutabilité même, fournissent parfois de lumineux enseignemens.

Il fut une époque où la cavalerie prussienne, aujourd'hui confiante et forte, traversa, comme a fait la nôtre, une période de désillusion et de trouble. C'était au lendemain des guerres napoléoniennes. Après un passé traditionnel, cette cavalerie, du faîte des illusions et du prestige, venait de brusquement tomber dans un état d'infériorité et de prostration accablantes. Après Rosbach, elle avait eu Iéna. Tout était analogue dans les situations. Comme la cavalerie française, elle avait un brillant héritage de gloire, comme elle, elle était brave, et, comme elle, elle avait succombé, — succombé à ce point que, des deux cent cinquante-cinq escadrons qui étaient entrés en campagne en 1806, quatre-vingts à peine subsistaient en 1807! La surprise avait été complète et le réveil douloureux, — pas assez cependant pour éteindre jusqu'au désir de renouer des traditions si brusquement brisées. Alors, la paix venue, on rechercha les causes de cette déception soudaine. Le 16 juillet 1816, sur l'ordre du roi, le feld-maréchal Blücher posa à tous les généraux de cavalerie qui n'avaient pas désespéré de l'avenir la question suivante : « Pourquoi la cavalerie prussienne n'a-t-elle pas rendu les services qu'on était en droit d'en attendre pendant les dernières campagnes contre Napoléon? — Par quel moyen faut-il remédier aux inconvéniens qui se sont présentés? » Tous répondirent : « Au lieu de disséminer sa cavalerie dans les brigades ou divisions d'infanterie, Napoléon la groupait en masses aussi fortes que possible. Il en résultait que là où elle rencontrait un de nos régimens, elle pouvait lui en opposer trois; là où nous avions une division, elle en possédait plusieurs. Ceci assurait son succès, et, dans ce succès, la cavalerie française puisa une telle confiance en elle-même que plus tard elle n'hésita pas à nous aborder, n'ayant qu'une cavalerie égale et quelquefois inférieure en

nombre. La cavalerie prussienne a succombé, concluaient-ils, parce qu'il lui manquait l'éducation, l'exercice et une organisation permettant l'emploi en masses. *Ces conditions, ainsi qu'une direction supérieure et unique, devront lui être rendues si à l'avenir on ne veut pas s'exposer aux mêmes échecs* (1). »

N'est-ce pas concluant? Et quand on examine de près l'histoire de cette cavalerie régénérée, on voit qu'elle se résume en trois noms, ceux de trois entraîneurs, Wrangel, von Schmidt, Frédéric-Charles, qui, tour à tour, eurent sur l'arme entière une action et une autorité incontestées. On voit aussi que ses transformations ne sont pas le résultat d'engouemens passagers, mais bien d'une tendance persistante vers l'unité d'organisation, d'éducation et d'emploi.

Certes, l'œuvre fut lente et laborieuse. Commencée après 1815, reprise après Sadowa, elle n'était pas encore terminée au moment de la dernière guerre; — si peu qu'un de ses plus illustres et plus tenaces propagateurs, le général von Schmidt, pouvait, au lendemain de 1870, blâmer à la fois et le manque d'aptitude à la tactique de masses et l'organisation défectueuse de la cavalerie : « Au jour de la bataille, écrivait-il, le Grand Roi (2) réunissait de grands corps de cavalerie et distribuait à leurs chefs des instructions spéciales. Ces corps chargeaient sur plusieurs lignes, que l'on disposât de 30, de 50, de 60 ou de 90 escadrons... Et nous, que faisons-nous? Tout en ayant 84 escadrons à notre disposition, nous les disséminons et nous chargeons avec 4, avec 6, avec 8 escadrons au plus, en une ligne, sans aucune espèce de réserve! Qu'y a-t-il d'étonnant alors si, malgré un dévoûment sans bornes, nous n'avons obtenu que de faibles résultats? » Et, plus loin, il ajoute : « Le service de brigades de corps d'armée n'a pas eu une influence bien favorable sur la cavalerie. La vie, l'énergie, l'élan, l'élément vivifiant de l'arme, s'en vont (3). »

Sans parti-pris, sans exclusivisme, sans comparer plus longuement deux cavaleries égales en traditions et en courage, en souvenirs glorieux comme en profonds revers, nous souhaitons que les dures épreuves de nos rivaux en 1806, comme les nôtres en 1870, rapprochées des lumineux enseignemens légués par les Frédéric et les Napoléon, servent à nous faire entrevoir la vérité.

A. A.

(1) Kœhler, *Histoire de la cavalerie prussienne de 1806 à 1876.*

(2) Les historiens et les écrivains militaires allemands désignent toujours ainsi Frédéric II.

(3) Considérations sur la cavalerie après les expériences de la campagne de 1870-1871 (*Mémoire* rédigé en 1871).

JOSEPH CHAMBERLAIN

ET

LE SOCIALISME D'ÉTAT

Un enchaînement singulier de circonstances a fait d'un radical, M. Joseph Chamberlain, l'arbitre et l'inspirateur de la politique intérieure de l'Angleterre sous un gouvernement conservateur. N'eût-il de portée que pour nos voisins, le fait serait assez curieux et assez rare pour suggérer l'envie d'étudier l'homme et la situation : celle-ci dans ses origines et dans ses développemens, celui-là dans ses talens et dans sa doctrine.

Mais nous avons d'autres raisons de nous intéresser à M. Chamberlain. S'il est l'ami des démocrates américains, il est l'élève des démocrates français, un élève qui, en beaucoup de points, dépasse et corrige ses maîtres. Longtemps on l'a pris, ou l'on a feint de le prendre pour un révolutionnaire. En réalité, c'est un législateur-né, un organisateur, un constructeur de sociétés. Par là, il est l'homme de l'heure présente; il marque le second âge de la démocratie, où, après avoir détruit, elle a la mission et le devoir de rebâtir.

L'Angleterre fera-t-elle l'économie d'une révolution? Résoudra-t-elle, sans verser une goutte de sang, la question politique et la question sociale? Une oligarchie, fondée sur la grande propriété territoriale, ayant pour organe un parlement omnipotent, s'évanouira-t-elle sans secousse, usée, amincie chaque jour, et, disparaissant enfin comme un rideau de gaze, laissera-t-elle voir un état populaire, vigoureusement décentralisé, se gouvernant lui-même,

où la puissance publique sera d'autant plus forte qu'elle se retrempera sans cesse à sa source et s'exercera sans intermédiaires? Ce n'est pas à un étranger de risquer des prophéties : c'est beaucoup pour lui s'il réussit à poser le problème dans ses termes exacts et à présenter les caractères dans leurs lignes véritables. Ce qui est certain, c'est que la tâche dont je parle est à demi accomplie, et que Chamberlain en est le plus robuste et le plus intelligent ouvrier.

I.

Joseph Chamberlain, l'aîné de neuf enfans, est né en 1836, à Camberwell, qui est un des grands quartiers du sud de Londres. Depuis plusieurs générations, les Chamberlain étaient fabricans de souliers en gros. Un de ses biographes a réussi à découvrir qu'en 1662 un de ses ancêtres maternels, appartenant à l'église d'Angleterre, avait perdu son bénéfice pour refus de serment. Je livre ce fait aux amateurs d'atavisme, en les priant toutefois de remarquer que, pour arriver à ce clergyman récalcitrant, il faut remonter six générations; qu'à ce compte M. Chamberlain a soixante-trois autres ascendans du même degré, dont on ne nous dit rien; que, dans le nombre, beaucoup ont pu jeter leur bonnet en l'air à la rentrée de Charles II et mendier les faveurs du nouveau pouvoir; qu'ainsi la goutte de sang non-conformiste se trouverait noyée dans un flot de loyalisme, sinon de servilité; que le mieux est de laisser à ceux qui en profitent les puérilités généalogiques, et d'étudier Joseph Chamberlain en lui-même, sans chercher à l'expliquer soit par le problématique ancêtre de 1662, soit par l'obscure et respectable dynastie de marchands de chaussures d'où il est sorti. Peut-être un jour, à l'âge où l'on se recueille, remontera-t-il vers le passé? Peut-être, à son défaut, quelque témoin survivant de ses premières années nous apprendra-t-il ce que nous aimerions à savoir, ce que fut ce milieu sévère, je pense, à coup sûr laborieux et un peu monotone, où il a grandi, quelles lectures, quelles inclinations, quels spectacles commencèrent sa vie morale.

Nous savons seulement qu'il étudia à *London University College*, qu'à seize ans il entrait dans les affaires et, à dix-huit, partait pour Birmingham, où son père et son oncle Nettlefold s'étaient rendus acquéreurs d'une fabrique de boulons en bois. Il s'agissait d'exploiter le brevet d'une nouvelle invention, achetée à un Américain. Les débuts ne furent pas heureux et les premiers bilans se soldèrent en perte. Ils se relevèrent lorsque le jeune homme, gagnant de l'expérience et des années, fit sentir son influence personnelle. Par

des améliorations, des agrandissemens successifs, par l'absorption de maisons rivales ou plus petites, l'usine devint la plus considérable, en ce genre, de la région. On n'attend pas de moi que je fasse l'histoire de la maison Nettlefold et Chamberlain, et l'on se contentera de savoir qu'en 1874 Joseph Chamberlain se retirait des affaires, ayant passé, par sa propre industrie, de l'aisance où il était né à l'opulence où nous le voyons.

C'est à vingt-trois ans qu'il essaya ses talens oratoires dans la société de discussion d'Edgbaston. Là aussi les commencemens furent difficiles. A part quelques cas de *nervousness*, tous les Anglais parlent facilement et mal. Pour eux, parler n'est pas un don, encore moins un art : c'est une fonction de la vie publique, aussi nécessaire à la société que la respiration ou la nutrition au corps humain. S'ils se faisaient de l'éloquence l'idée que nous en avons, ils n'ouvriraient jamais la bouche.

J'imagine que M. Chamberlain ne plaça point d'abord très haut son idéal oratoire. Mettre ses idées dans le meilleur jour possible, remuer parfois certains sentimens de l'âme chez ses auditeurs, égayer, çà et là, sa discussion d'une anecdote ou la fleurir d'une citation poétique, il n'en cherchait pas plus, on ne lui en demandait pas davantage. Peu à peu il apprit à penser à la tribune, à trouver à la fois les idées, leur ordre, leur expression, à concevoir une réplique en écoutant les argumens de l'adversaire. De sèche et d'hésitante qu'elle était d'abord, sa parole devint abondante, nourrie, véhémente, mais elle garda une sorte de rudesse populaire ou plutôt un arrière-goût de cette bourgeoisie non-conformiste qui regarde sévèrement les grâces et les élégances païennes d'Oxford et de Cambridge. « Je ne suis pas né, a-t-il dit un jour, je n'ai pas été élevé dans la phraséologie des écoles. » C'est dans son âge mûr qu'il a appris à sourire, et qu'il a découvert en lui une puissante faculté de moquerie oratoire.

Son *credo* politique était celui des radicaux avancés et se composait de deux articles principaux, le suffrage universel qui, avant la réforme électorale de 1867, paraissait aux uns une utopie dangereuse, aux autres un progrès lointain, et l'éducation obligatoire qui commençait à passionner les esprits et sur laquelle les deux grandes sections du parti libéral différaient d'avis. Les whigs acceptaient l'obligation sans la gratuité. Lorsqu'ils furent au pouvoir avec M. Gladstone, de 1869 à 1874, ils firent voter une loi sur l'instruction primaire, dont feu M. Forster était le principal auteur et qui était un bizarre compromis entre les erreurs de la veille et les vérités du lendemain. Elle posait le principe de l'obligation sans le rendre universel ni définitif. Elle créait dans chaque centre de

population un comité scolaire (*School-board*), élu au scrutin secret par les contribuables, et qui avait pour mission non-seulement de subventionner les écoles religieuses déjà existantes, mais de créer, à côté de celles-ci ou à leur défaut, des écoles laïques, destinées à servir d'étalons et accessibles aux anglicans comme aux dissidens, aux wesleyens et aux baptistes, aussi bien qu'aux quakers et aux catholiques. Ces *School-boards* nommaient des inspecteurs chargés de visiter les écoles et de veiller à l'exécution de la loi. L'impôt qui devait subvenir au fonctionnement de ces services était perçu sous la forme d'une rétribution scolaire, directement exigible du père de famille. Loi bâtarde, loi de transition, nécessaire peut-être pour déblayer le terrain et préparer l'avenir dans un pays où, jusque-là, tout avait été abandonné, en matière d'instruction primaire, à l'initiative des individus ou des congrégations.

M. Chamberlain applaudissait, cela va sans dire, au principe général de la loi Forster, mais il en condamnait amèrement les détails. Il ne lui semblait pas possible de proclamer l'obligation sans assurer la gratuité et la laïcité de l'école. « Je ne me reposerai, disait-il, que quand nous serons débarrassés de cette taxe infâme. » Il collectionnait comme autant de documens les cas où le maître d'école et l'inspecteur, voulant imposer le versement de la rétribution scolaire, s'étaient trouvés en présence d'un dénûment absolu. Là, il n'y avait pas un penny à la maison; ailleurs les enfans n'avaient pas mangé depuis deux jours; ailleurs encore, on avait mis en gage les couvertures de laine et les vêtemens les plus essentiels pour acquitter la « taxe infâme. » Une femme disait : « Mon mari est trop pauvre pour payer et trop fier pour s'adresser à la paroisse. Il est capable de se faire sauter la cervelle. » Tous ceux qui se sont occupés des classes indigentes autrement que dans les journaux ou à la tribune savent combien il est malaisé de distinguer la misère authentique de la misère jouée. Parfois, on reconnaît la seconde à ce fait qu'elle est plus éloquente et plus touchante que la première. Toutes ces scènes de douleur qui émouvaient les auditeurs de M. Chamberlain ne se reproduisent-elles pas au passage des différens collecteurs qui recueillent l'*income-tax*, l'impôt des pauvres, et, dans les villes, les taxes municipales? S'arrête-t-on, doit-on s'arrêter devant ces plaintes lamentables, devant cette mise en scène, plus ou moins sincère, de la détresse populaire? Si l'instruction primaire est gratuite, il faudra que quelqu'un en paie les frais. La rétribution scolaire ne disparaîtra que pour renaître sous la forme d'une taxe anonyme, perdue dans la masse générale des impôts, et dont le poids pèsera principalement sur ceux qui n'envoient pas leurs enfans à l'école primaire. En d'autres termes,

le riche paiera pour le pauvre. Cette conclusion n'est pas pour effrayer M. Chamberlain, et c'est sans doute une des raisons qui le rendent partisan de l'impôt progressif sur le revenu.

La question de la laïcité est encore plus délicate. Veuillez remarquer que le problème scolaire est susceptible de solutions très diverses, suivant les différens pays où il se pose. Autant je m'empresse de blâmer les malfaisans et imprudens promoteurs de la sécularisation des écoles françaises, autant j'hésite à condamner M. Chamberlain qui, en Angleterre, s'est voué à la même tâche. Dans un cas, laïcité veut dire la guerre, sourde et mesquine, faite aux croyances de ses adversaires par l'athéisme d'état; dans l'autre, il ne signifie qu'une neutralité officielle qui assure le respect des minorités religieuses, en ouvrant l'école aux croyans de toutes les nuances comme un terrain commun et un lieu de trêve. Là où il ne trouve point un maître de sa religion, laquelle vaudra mieux pour l'enfant d'un catholique romain, l'école du gouvernement où il ne lui sera point parlé de Dieu ou bien l'école du ministre anglican où il lui en sera parlé contrairement à sa foi? Le bon sens du lecteur répond. Cependant, pour éviter toute méprise sur l'état de l'opinion, je dois ajouter que le clergé des différens cultes n'envisage pas ainsi la loi de l'instruction primaire. En temps d'élections, les évêques catholiques stigmatisent, dans leurs mandemens, M. Chamberlain et ses amis, et, au cours d'une récente encyclique, Léon XIII a confondu dans une même réprobation l'œuvre qui se poursuit en France et celle qui s'achève en Angleterre.

Quoi qu'il en soit, ce fut cette question de l'instruction populaire qui fournit à M. Chamberlain sa première campagne et le fit sortir de l'obscurité. Membre, puis président du comité exécutif de l'éducation, à Birmingham, il était indiqué pour devenir, dès l'origine, membre du *School-board*, et il finit par y avoir la haute main. En 1869, il était conseiller municipal. Enfin, en 1873, il était nommé maire de Birmingham et, réélu les années suivantes, il signalait son règne de trois ans par une véritable transformation de sa patrie adoptive. Je ne dirai pas qu'il a trouvé un Birmingham de briques et qu'il a laissé un Birmingham de marbre. L'idée d'un Birmingham de marbre ferait sourire ceux qui ont habité ou traversé cette ville de boue, de brume, de bruit et de fumée. Mais de l'immense village, bâti sans plan et sans ordre, mal venu comme les enfans qui ont grandi trop vite, dont le centre n'était qu'un labyrinthe de ruelles infâmes, M. Chamberlain a fait une grande ville moderne, avec de larges artères, des monumens publics spacieux, sinon magnifiques. Il a repris des monopoles dont la ville s'était dessaisie, a fait sentir partout l'autorité municipale, énervée et comme affa-

die, réduite à de vaniteuses parades, à un échange de politesses surannées entre quelques *snobs* provinciaux. Il a déployé à la mairie de Birmingham cette décision énergique et rapide qui avait créé et enrichi la maison Nettlefold et Chamberlain. Il a fait vite, et il a fait grand. Il a montré aux gens de Birmingham ce qui plaît au populaire de tous les pays, l'honnête mélange du dictateur et du tribun, qui sait et qui parle, qui veut et qui agit.

De ce jour date l'affection étrange qui unit l'homme et la ville. Elle ne ressemble pas à ces liens fragiles que noue souvent la popularité politique. Parlez de Chamberlain à un homme de Birmingham; son front s'éclaire, son regard brille. Dans le chef-d'œuvre d'Alphonse Daudet, vous rappelez-vous avec quelle familiarité caressante, quel naïf orgueil de mère ou de propriétaire, les électeurs de Roumestan parlent de leur favori? « Notre Numa! » A Birmingham on dit couramment « notre Joey. »

De son côté, M. Chamberlain éprouve pour cette ville où il est né à la vie publique un sentiment de filiale reconnaissance, auquel se mêle un peu de l'attachement superstitieux du joueur pour son fétiche. Une émotion, qui n'a rien de banal, s'empare de lui lorsqu'il se retrouve au milieu de ses amis de Birmingham : « Même quand je ne connais pas tous les noms, dit-il, les figures me sont familières. » Il y a vingt ans qu'il les revoit, à chaque occasion, ces bonnes faces amicales, épanouies, approbatives, passionnément attentives, qui aspirent ses paroles, clignent de l'œil, hochent de la tête, sourient d'avance à ce qu'il va dire et ne lui ont jamais refusé un hurrah, ni un grognement pour ses adversaires. Quand il se promène dans les rues, « il lui semble qu'il prend conscience de la pensée intime de Birmingham et qu'il s'en pénètre. » Sont-ce là les vaines flagorneries d'un démagogue habile à caresser la foule? Non, car ce sentiment a inspiré la moitié de sa politique. Il croit aux petites patries dans la grande, et il a peut-être raison. Birmingham le connaît comme Athènes connaissait Périclès, comme Florence connaissait Degli Uberti, Gênes Doria, Florence Médicis. Quelle épreuve décisive pour les caractères et les talens que cette vie locale, au cercle rétréci? L'homme qu'on voit passer chaque jour sur la place, dont on connaît tout le passé, dont la vie privée n'a pas de secrets, pourra-t-il longtemps cacher sa tare secrète, sa médiocrité d'âme ou sa faiblesse d'esprit?

J'étais en Angleterre à l'époque où M. Chamberlain n'était encore qu'un grand homme de province. On se moquait de lui, et beaucoup, car il était le premier de son espèce. Les gens du monde colportaient, sur lui, de ces anecdotes où se complaît, dans tous les pays du monde, l'ineffable bêtise des salons réactionnaires. Les

reporters et les caricaturistes lui avaient fabriqué, de toutes pièces, une sorte de légende moitié effrayante, moitié grotesque. Birmingham et son Joseph étaient l'objet de *lazzi* sans fin et surtout sans sel. Athée, républicain et partageux, c'est sous ce triple aspect qu'on le montrait aux bourgeois conservateurs. Je ne serais pas étonné d'apprendre que, dans les *nurseries* aristocratiques, les sous-nourrices de quelque jeune lord récalcitrant lui aient dit plus d'une fois : « Si Votre Seigneurie continue, je la donnerai à Chamberlain! »

Vers ce temps, — c'était, pour préciser, en novembre 1874, — le prince de Galles annonça sa visite à Birmingham. Qu'allait faire le prétendu *leader* républicain? Fermer au nez du royal visiteur les « portes » de Birmingham? Mais Birmingham, l'heureuse ville, n'a point de portes. Se retirer sous sa tente et protester par son absence? Ou bien organiser un charivari dont il serait le chef d'orchestre et, au passage du Présomptif, enfoncer son chapeau sur ses yeux, avec un : « Vive l'Irlande, monsieur! » qui eût agréablement rappelé d'autres temps et d'autres lieux? Le public s'attendait à quelque solennelle incongruité.

On dira du prince de Galles tout ce qu'on voudra, on ne peut méconnaître un trait charmant de son caractère : la crânerie avec laquelle il marche droit à l'ennemi, c'est-à-dire à l'homme politique, excentrique et réfractaire, qu'il veut apprivoiser. Dans ces momens-là il est vraiment prince. Beaucoup de tact caché sous beaucoup d'aisance. Son abord est si simple! Sa poignée de main si naturelle, si chaude, si engageante! Le regard de son œil bleu indique une si franche et si cordiale curiosité! Les supériorités intellectuelles l'attirent; auprès d'elles, son air amusé et charmé suffirait à inspirer, à mettre en verve : notre Gambetta en a su quelque chose, et, avant lui, Joseph Chamberlain.

De son côté, le maire de Birmingham ne montra ni embarras, ni raideur. Une chose lui rendit son rôle facile, c'est qu'en Angleterre, pays d'aristocratie, on se trouble moins, on s'incline moins bas devant les grands qu'en France, pays démocratique. M. Chamberlain reçut son hôte avec une parfaite convenance, et l'on m'a assuré que le prince eut conscience, ce jour-là, d'avoir serré la main de son futur premier ministre.

II.

Il paraîtra tout simple au lecteur français que les dignités municipales acheminent un homme vers les honneurs parlementaires. Dans notre hiérarchie, en forme pyramidale, un degré mène à l'autre. Mais il n'en va pas ainsi chez nos voisins. Non seulement

les magistratures locales ne conduisent pas à Westminster, mais elles en éloignent. En réalité, le parlement et les conseils municipaux se recrutent dans des classes différentes, le parlement parmi les cadets de famille noble, les grands propriétaires ruraux, les membres du barreau ou de l'église établie, les professeurs des universités, les industriels de premier ordre, les représentans de la banque et du haut négoce; les assemblées municipales parmi les marchands de biens, les maîtres d'école, les négocians au détail et les médecins. Les conseils généraux (*county-councils*), qui datent d'un an à peine et qui sont, pour ainsi dire, la création de M. Chamberlain, amèneront la formation d'un personnel mixte. Les politiciens de Westminster et les politiciens locaux s'y croiseront, si je puis dire, et produiront, dans tout le corps social, une circulation plus active et plus libre de la vie politique. Mais, il y a quinze ans, rien n'était venu combler l'abîme entre les deux classes que j'ai indiquées. Les mairies de province étaient des impasses; elles n'avaient d'autre utilité que de procurer, de temps à autre, à un vieil épicier le plaisir de porter la santé de la reine dans un banquet et d'être appelé *Your Worship* par ses cliens.

M. Chamberlain, en se présentant au parlement, tentait donc une sorte de révolution non contre les lois, mais contre les mœurs. Tout d'abord, il ne réussit pas : il semble que ce soit la destinée de cet homme d'état de commencer toujours par l'échec et de finir par le succès. A Sheffield, où il se porta en 1874, il avait pour concurrent un vieux comique parlementaire appelé Rœbuck. Tory radical à une époque où ce n'était pas la mode, M. Rœbuck était toujours seul de son opinion et eût immédiatement cessé d'en être si quelqu'un s'était avisé de la partager. Bonhomme, mais caustique, il avait effarouché de ses audaces inoffensives deux générations de députés. Bien qu'un peu momifié en 1874, les électeurs de Sheffield y tenaient encore et ne voulurent pas du grand homme que leur prêtait Birmingham. Mais, en 1876, une vacance s'étant produite dans sa ville même, M. Chamberlain fut envoyé à Westminster par ses compatriotes d'adoption. Le parlement où il entrait est ce parlement de Disraëli que j'ai décrit l'an dernier à propos de lord Randolph Churchill. Car le petit-fils de Marlborough faisait ses débuts dans la vie parlementaire en même temps que le manufacturier de Birmingham, seulement l'un avait vingt-six ans, l'autre quarante.

A Westminster, M. Chamberlain commença par se taire. D'abord ce grand parlement, où ont retenti des voix si éloquentes, où se discutent de si vastes intérêts, impose à un nouveau-venu. Là-bas, on était tout, ici, rien ; du moins, rien qu'une monade parlemen-

taire, isolée et sans attraction. On entre et on sort inaperçu, on a quelque peine à se faire connaître des *messengers* qui gardent la porte et distribuent les lettres. Il faut s'initier peu à peu au règlement, qui n'est écrit nulle part, et faire une connaissance sommaire avec ces *Standing orders*, dont quelques-uns remontent plus loin que le règne d'Édouard Ier, et qui n'ont jamais été réunis, si ce n'est dans la tête du vénérable Erskine May, aujourd'hui défunt. Il faut se familiariser avec le couloir des *oui* et le couloir des *non*, s'habituer à saluer le *Speaker* en entrant et en sortant; savoir, à point nommé, à quel moment il convient d'ôter son chapeau et en quelle circonstance il est prescrit de le remettre; s'étudier à ne jamais passer entre le fauteuil présidentiel et l'orateur; s'efforcer à « saisir le regard du *Speaker*, » puisque c'est la seule manière de demander la parole; apprendre par cœur la liste des circonscriptions et la profession de ses six cent soixante-dix collègues, car il est interdit, à la chambre, de les appeler par leur nom, et, en les désignant par le lieu qu'ils représentent, il ne faut pas oublier de donner l'épithète de *learned* aux professeurs et aux gens de loi, de *reverend* aux ministres et de *gallant* aux officiers, sans oublier le *Right honourable* des membres du conseil privé, ni l'*honourable,* sans épithète, des fils de barons et de vicomtes et la « seigneurie » qu'on accorde, par politesse, aux fils de ducs et de marquis. Surtout, il faut bien connaître la fameuse ligne rouge au-delà de laquelle un orateur doit se garder de marcher dans le feu de l'improvisation : tout le monde sait, en effet, que, cette ligne rouge franchie, la Constitution est en péril et le lion britannique n'a plus qu'à se voiler la face avec sa crinière.

Quand M. Chamberlain sut toutes ces belles choses, il parla. Dans son *Journal de deux parlemens*, M. Lucy veut que ce début ait eu lieu en février 1877, à propos d'une loi sur les prisons. Mais M. Skottowe, auteur d'une biographie digne de foi et en quelque sorte autorisée, rétablit la vérité. C'est le 4 août 1876 que M. Chamberlain prononça son *maiden speech* sur le bill de lord Sandon, relatif à l'instruction populaire.

Parfaitement froid, poli, correct, maître de lui-même, sans un éclat de voix, sans un geste, il prit un plaisir intime à désappointer ceux qui s'attendaient, ou feignaient de s'attendre, à une éruption de volcan ou à une explosion de dynamite. « Après tout, il est très bien, Chamberlain; c'est un gentleman, vous savez! » Une chose stupéfiait : son air d'extrême jeunesse. A quelques pas, on ne lui eût pas donné plus de vingt-cinq ou trente ans. Sa taille mince, la rapidité juvénile de ses mouvemens, l'élégance presque recherchée de ses vêtemens, la fleur de prix qui ornait sa bou-

tonnière, tout aidait à l'illusion. On ne peut dire qu'il soit beau : ses traits, pris à part, ne sont pas réguliers ni d'une proportion qui flatte l'œil, mais l'ensemble attire par une belle expression d'audace réfléchie, de vigueur calme, d'autorité intelligente. Le menton est plein et fort, le front large, carré, aplani ; on sent qu'un ordre peut et doit tomber de cette bouche ferme, aux contours arrêtés ; on devine qu'il sera bref, clair, précis. Point de moustaches pour nous dérober les mille plissemens qui se creusent ou se comblent autour des lèvres, suivant le jeu des émotions de l'orateur. La face, rasée, sauf deux minces favoris, qui ont disparu récemment, se livre franchement tout entière. Elle ne grimace pas comme celle d'un mime, mais, par le sérieux, l'intensité de l'expression générale, elle impose à l'auditeur un sérieux égal, une intensité correspondante de l'attention. Les cheveux sont noirs, coupés assez court, rejetés en arrière ; les yeux, d'un bleu d'acier, assez voisins l'un de l'autre, ont une pointe qui, par momens, en rend le regard difficile à soutenir. Pourtant M. Chamberlain est myope, et fait usage, pour aider sa vue, d'un carré de verre fiché sous l'arcade sourcilière par un effort qui, à la longue, a creusé une ride entre les yeux. Ce monocle ne ressemble guère au lorgnon fantaisiste avec lequel jouait Disraëli et qui se retrouvait invariablement dans son dos, où les collègues complaisans du second gradin s'empressaient à le ressaisir. Le monocle de M. Chamberlain est un monocle utilitaire, toujours à son poste quand on a besoin de lui. Ses chutes périodiques amènent un changement immédiat dans la physionomie de celui qui le porte, surtout quand il écoute. La tension des muscles s'efface, le sourire, imperceptiblement ironique, devient vague ; le regard se brouille et se voile, l'œil se referme à demi. L'intérêt qui s'attachait aux choses voisines se reporte sur une pensée intérieure ou lointaine ; on sent confusément, derrière l'homme d'action et d'autorité, une autre nature, affective, rêveuse, indéterminée. Sans cette duplicité du moi, M. Chamberlain serait-il un véritable Anglais ?

J'ai dit qu'il parlait sans remuer les bras, le corps presque immobile. Point de tics, point de mouvemens spasmodiques et involontaires. L'articulation est facile et distincte ; la voix bonne, agréablement timbrée. S'il s'agit de remplir de grands vaisseaux, comme l'immense salle du *Town-hall*, à Birmingham, elle monte, s'enfle peu à peu, atteint des sonorités de clairon qui donnent à ses péroraisons, malgré la virile sobriété des mots, je ne sais quelle entraînante et héroïque vibration.

On devinait dans lord Randolph Churchill, à ses débuts, l'aplomb de l'enfant gâté, qui se met à l'aise et lâche la bride à son inspira-

tion. M. Chamberlain montrait, en tout, la circonspection de l'homme mûr qui se sent épié, surveillé par tous les regards, et qui s'avance au milieu de ses ennemis, armé de prudence et cuirassé de sang-froid. Un seul jour, on l'a vu en colère.

C'était au temps où lord Hartington était censé diriger le parti libéral. Il s'agissait de l'abolition du fouet. La modération somnolente du noble *leader* fit perdre patience à l'orateur radical. Au cours d'une vigoureuse improvisation, il désigna le marquis de Hartington comme « l'ancien chef du parti libéral. » Rien de plus, mais c'était assez. Il y avait dans ce seul mot une révolte, comme il y avait une punition dans le *Quirites* du général romain. Ce jour-là, le calme de lord Hartington fut à la hauteur de la violence de M. Chamberlain. Aujourd'hui, ils marchent la main dans la main. M. Chamberlain va faire le boniment devant les électeurs du marquis, et le marquis écrit à l'orateur de Birmingham des lettres approbatives qui commencent par : *my dear Chamberlain*. Quel politicien se rappelle une insulte vieille de dix ans?

En 1876 et en 1877, nous voyons M. Chamberlain occupé surtout de la question des *public-houses*. Il faut un certain courage à un homme politique pour rompre en visière aux cabaretiers, surtout dans un pays où l'ivrognerie a été longtemps un des principaux facteurs électoraux. Tout le monde sait, en Angleterre, qu'une des causes de la chute de M. Gladstone a été le bill de son ministre Bruce (lord Aberdare) qui a fait passer aux mains des magistrats le pouvoir d'accorder ou de refuser les licences, c'est-à-dire d'ouvrir ou de fermer les cabarets. Chez nos voisins, le marchand de *spirits* est naturellement réactionnaire, comme, de notre côté de la Manche, le marchand de vin est, non moins naturellement, un radical avancé. La liberté à outrance fait les affaires de celui-ci; pour celui-là, il s'agit de conserver un monopole. Mais, en 1874, l'influence des *licensed victuallers*, de molle et d'incertaine qu'elle avait été, devint soudain énergique et décisive. Ils se tournèrent comme un seul homme contre ceux qui avaient tenté de limiter et de moraliser leur industrie. Ce sont les cabaretiers qui ont ramené au pouvoir le plus lettré, le plus aristocratique, le plus dédaigneux des Anglais, et on donnait au parlement de Disraëli le surnom significatif de « parlement de la bière. » Donc, avec sa perspicacité ordinaire, en attaquant la question des *public-houses*, M. Chamberlain frappait au point vulnérable, au point vital. Il déchirait en deux ce parti qui s'appuie d'une part sur les clergymen, de l'autre sur les marchands de bière, et qui ne peut vivre sans les uns ou sans les autres. L'Ivrognerie bénie par la Religion, quel plus beau sujet d'allégorie... pour le *Punch !*

Sur ce terrain, si bien choisi par M. Chamberlain, deux radicaux l'avaient précédé, un libéral l'y suivit. M. Cowen réclamait la création d'un *licensing board,* assemblée élective, spécialement chargée de donner ou de refuser les permissions de débit. Sir Wilfrid Lawson reproduisait d'année en année, avec un certain bruit, son *Permissive bill* qui devait autoriser chaque ville ou chaque paroisse, après une consultation solennelle et directe des contribuables, à permettre ou à proscrire d'une façon absolue la vente au détail des boissons enivrantes. En face de ce terrible champion de la sobriété, se montra M. Lowe, l'ancien chancelier de l'échiquier sous Gladstone, qui, depuis, est allé s'éteindre à la chambre des lords comme une fusée dans un étang, mais qui alors mettait au service de ses paradoxes une malice bourrue, une raison subtile et des connaissances infinies. Selon lui, le seul moyen d'en finir avec l'ivrognerie, c'était... de multiplier les cabarets et de donner toute liberté aux cabaretiers. Il prouvait son dire avec l'aide de la statistique, personne complaisante, qui a des chiffres au service de tous ceux qui lui en demandent. C'était justement dans les villes où il y avait le moins de débits de boissons qu'on avait arrêté le plus de gens ivres. D'où, par induction, cette loi comique : le nombre des ivrognes est en raison inverse de celui des marchands de vin.

M. Chamberlain prit place dans une position moyenne, à égale distance de tous ces exagérés. Le *licensing board* de M. Cowen avait le défaut d'ajouter un nouveau corps électif à ces assemblées locales déjà trop nombreuses. Le *Permissive bill* ruinait les débitans sans leur offrir aucune compensation. Là où les contribuables l'auraient repoussé, le mal subsisterait dans toute sa force ; là où il serait adopté et mis en vigueur, comme toutes les lois draconiennes, il ferait naître la fraude et la contrebande. Quant aux fantaisies de M. Lowe, M. Chamberlain, avec tout le public, s'en égayait. Que proposait-il donc? Le système de Gothembourg.

Vous rappelez-vous le système de Gothembourg, qui a failli devenir une légende, un des « contes de ma mère l'Oye » de l'économie politique, tout comme ces fameux « pionniers de Rochdale » dont on nous a rebattu les oreilles quand nous étions de pauvres petits jeunes gens sans expérience, sans défense contre la statistique? Dans la ville maritime et commerçante de Gothembourg, en Suède, une compagnie s'est formée en 1865 pour racheter et exploiter les cabarets au profit de la commune. M. Chamberlain, avec son ami et collègue Jesse Collings, se rendit en Suède pendant l'automne de 1876, visita les débits de boissons de Gothembourg, interrogea les gérans de ces maisons, le surintendant de police et

les notables. Ce voyage eut pour résultat un article de la *Fortnightly Review*, où M. Chamberlain racontait son enquête avec une parfaite sincérité (1), et une proposition de loi, déposée sur la table du parlement en mars 1877. Ce bill donnait aux villes le pouvoir de racheter les *licenses* et de les exploiter directement, comme le service de l'eau et du gaz, si elles y étaient autorisées par la majorité des *ratepayers*. « Quoi! dit-on à M. Chamberlain, vous voulez que la commune se fasse marchande de bière et marchande de vin? » — « Pourquoi pas? répliqua-t-il. On reprochait, un jour, au révérend Spurgeon ses excentricités de parole. Savez-vous ce qu'il répondit? Je prêcherais la tête en bas et les pieds en l'air si je croyais, dans cette posture, ramener plus d'âmes à Dieu. — Moi, messieurs, continuait M. Chamberlain, je mettrais un tablier et j'irais servir au comptoir, si j'espérais, par ce moyen, réduire de quelques cas le nombre des ivrognes, à Birmingham. » La curiosité de voir M. Chamberlain dans le costume et dans les fonctions de sommelier du peuple ne prévalut pas sur les idées de la majorité. La proposition n'eut aucun succès. Ces formes plébiscitaires, cet empiètement sur le terrain de l'industrie privée, ce monopole créé en faveur de la commune, tout cela effarouchait le parlement. Il ne paraissait pas moral d'inscrire l'ivrognerie, restreinte, mais conservée et en quelque sorte légalisée, comme une recette régulière du budget municipal. Depuis, le mal s'est atténué, non par la mise en pratique de quelque expérience législative, mais par l'effort patient et continu des apôtres du peuple, des femmes et des différens clergés. Ces influences morales qui sont sans cesse à l'œuvre, mais qui n'ont point de place dans les belles colonnes verticales et horizontales des tableaux statistiques, sont, après tout, les plus puissantes. Je donnerais tous les *Permissive bills* et tous les systèmes de Gothembourg pour un seul père Matthews qui fait sangloter les coupables et leur arrache un serment trempé de larmes.

M. Chamberlain ne s'était pas borné à visiter les cabarets de Gothembourg. De Stockholm il était remonté en steamer jusqu'au fond du golfe de Bothnie et s'était enfoncé jusqu'aux confins de la Laponie suédoise. Dans le récit que publia la *Fortnightly Review*, je vois reparaître, à chaque ligne, l'administrateur, le réformateur populaire qui examine l'état des routes, pèse les truites, mesure de l'œil le diamètre des arbres et s'inquiète du mode d'exploitation des bois et des cours d'eau, qui se penche curieusement sur le pot-au-feu perpétuel du Lapon où vient tomber tour à tour tout ce qui

(1) *Fortnightly Review*, 1er décembre 1876. Voir aussi les nos du 1er mai 1876 et du 1er février 1877.

peut se cuire et se manger. Mais il cherche aussi à deviner ce qui se passe dans les petites maisons de bois et surtout dans l'âme des colons qui les habitent pendant la nuit froide de ce long hiver. Le charme, à la fois sauvage et solennel, de ces solitudes, placées hors des voies de la civilisation, le silence de ces forêts primitives, si étrange et si doux à une oreille encore remplie des rumeurs de Londres et de Birmingham, éveillent en lui des impressions nouvelles, et il les rend, bien qu'avec la sécheresse d'une plume un peu novice.

Il a fait beaucoup de voyages semblables, toujours en compagnie de M. Jesse Collings. On les a vus en Allemagne, en Suisse, en Espagne. Un jour, à Malaga, voulant se rendre par mer à Gibraltar, ils prirent passage à bord d'un petit caboteur. Le capitaine avait cédé son lit à M. Collings : « Quant à ce garçon, dit-il en désignant le grand orateur, il s'arrangera du sofa. » M. Chamberlain « s'arrangea du sofa, » comme d'un hommage rendu à ce que Justin Mac-Carthy appelle son « éternelle jeunesse. »

Le train du samedi emportait chaque semaine M. Chamberlain qui allait se reposer de ses fatigues parlementaires dans le paisible cercle de la famille. Nous pouvons le suivre dans sa belle et opulente résidence, dans ce cabinet de chêne et de cuir vert, où les biographes et les *reporters* s'efforcent, sans succès, de trouver quelque chose à décrire. Les *débats parlementaires* de Hansard remplissent la bibliothèque, avec d'innombrables volumes de références, de politique, d'histoire, d'économie sociale. Beaucoup de romans français, mais ne vous hâtez pas de triompher : la plupart ne sont pas coupés.

M. Chamberlain a deux passions, les enfans et les fleurs. Ce dernier goût, poussé très loin, lui a valu beaucoup de moqueries et beaucoup d'attaques. Dans un pamphlet de M. Marriott, un collègue et un ennemi, il est dit que le prix consacré à l'entretien de ses serres « ferait vivre bien des familles pauvres. » M. Lucy raconte, à ce sujet, l'anecdote suivante. C'était à Paris, sur le quai aux fleurs. M. Chamberlain aperçoit un spécimen rare d'orchidée. « Combien ? » — « Cinq cents francs, monsieur : c'est le seul de cette espèce qui existe en France. » — « Voici les cinq cents francs. » M. Chamberlain prend la fleur, la déchire, en foule aux pieds les débris et s'écrie : « Je l'ai dans ma collection, mais je ne veux pas qu'un autre que moi, un Français, en possède une semblable ! »

Si l'histoire est vraie, Chamberlain le collectionneur d'orchidées est un homme différent de Chamberlain le démocrate. L'un déteste la France et l'autre l'aime ; l'un veut répandre partout la vérité et le bien-être, et l'autre veut monopoliser les belles choses ; l'un est

un raisonneur et l'autre un passionné. Mais ne nous mettons pas en frais d'antithèses : il est probable que l'histoire est fausse.

III.

Les élections générales de 1880 ramenèrent les libéraux au pouvoir. M. Gladstone fit la part des radicaux, et personne ne la trouva exorbitante. Sir Charles Dilke reçut la sous-secrétairerie d'état aux affaires étrangères, où il allait déployer les plus rares talens. On offrit à M. Chamberlain une simple place dans le ministère, il réclama un siège dans le cabinet. « On céda, car il était moins à craindre dedans que dehors, » nous assure M. Marriott dans la brochure que j'ai citée, et où il amalgame, dans un plaisant désordre, les théories économiques, les préjugés de classe, les critiques personnelles et les « potins » de couloir, où il accuse à la fois M. Chamberlain de saper la monarchie et de trop aimer les orchidées. Est-il vrai que M. Gladstone ait fait entrer M. Chamberlain dans le cabinet, pour l'annuler, à peu près comme M. Jules Ferry, au 4 septembre, escamota M. Rochefort en le précipitant dans la salle où se tenait le gouvernement ? Le cas est, à coup sûr, bien différent. M. Rochefort était aussi dangereux qu'il était nul. M. Chamberlain était difficile à conduire, mais capable de faire beaucoup de bien. M. Gladstone le savait, car il peut apprécier les hommes et il n'a jamais eu peur des radicaux. Il ne me démentira pas si j'affirme que son aile droite lui a donné, dans son long commandement, plus de tracas que l'aile gauche.

Quant aux sentimens de Joseph Chamberlain pour son chef, les chercherai-je, avec le même M. Marriott, dans des articles de la *Fortnightly Review* qui remontent à 1873 et à 1874 ? Dans ces articles, M. Chamberlain accusait le premier ministre de faiblesse, de pusillanimité, d'égoïsme ; il le traitait de « *leader* sans programme, d'homme d'état sans principes. » C'était au moment où M. Gladstone venait d'accomplir des merveilles, vers la fin de ce grand et mémorable ministère qui marquera dans l'histoire d'Angleterre plus que la révolution de 1688. Je serais porté à blâmer les expressions de M. Chamberlain, si je ne me rappelais avec quelle ingratitude et quelle injustice parlaient alors du *grand old man* ses lieutenans favoris. J'étais au *Reform-Club* le jour où on le déposa en quelque sorte : les paroles les plus sévères du publiciste de la *Fortnightly Review* étaient des douceurs, comparées à ce que j'entendis sur l'escalier de la bibliothèque et dans l'*atrium* du

Club. Retournant un mot célèbre, j'en appellerai de Chamberlain à jeun à Chamberlain rassasié, c'est-à-dire du tribun ambitieux, encore vierge d'honneurs publics, au ministre rassis et agissant. Or voici comment il parlait de son *leader* en 1885. Il sera, disait-il, « lorsqu'il paraîtra devant la postérité, moins grand par son éloquence extraordinaire, son habileté politique, son énergique volonté et sa puissance créatrice que par son caractère personnel et par l'élévation morale qu'il a introduite dans la politique. » Voilà de belles paroles : je les cite avec joie. Elles définissent bien M. Gladstone et elles font connaître M. Chamberlain. Car nous nous peignons par le bien que nous disons de nos maîtres et par le blâme que nous infligeons à nos adversaires ; nous indiquons clairement par là et ce que nous croyons être, et ce que nous voulons n'être pas.

Mais enfin, voici M. Chamberlain ministre du commerce sous le nom de président du *Board of Trade*. Étudions-le dans ce nouveau rôle. Il faut l'isoler de l'action générale du cabinet, où il a peu de part. Le ministère est d'abord occupé à liquider la politique funeste de ses prédécesseurs, en attendant qu'il puisse commettre des fautes pour son propre compte. Et il n'y manque pas. La tragi-comédie égyptienne se déroule : le bombardement d'Alexandrie, Tell-el-Kébir, la perte du Soudan et l'aventure lamentable de Gordon. Sur ce sujet, tous les politiciens anglais, sans distinction de parti, ont prononcé, à leur heure, la même phrase : « Nous nous retirerons de l'Égypte dès que nous le pourrons. » Toute la politique anglaise tient dans cette phrase, que je ne qualifierai pas très cruellement en la taxant de demi-sincérité. M. Chamberlain l'a répétée comme les autres. Glissons sur ce point : nous y trouverions peut-être de bonnes raisons pour nous frapper la poitrine. Glissons aussi sur la question des tarifs. Elle est trop controversée et, en même temps, trop vitale pour être traitée ici sans une compétence et une autorité particulières. Je dirai simplement qu'il n'a pas dépendu de M. Chamberlain de maintenir les traités de 1860. Lorsqu'il s'est trouvé, dans le parlement, en présence d'un parti protectionniste renaissant et chaque jour plus audacieux, il a repoussé tant qu'il a pu l'idée des représailles économiques, plus nuisibles, parfois, à celui qui les exerce qu'à celui qui les subit.

M. Chamberlain a fait voter deux lois, l'une sur les brevets (*patent law*), l'autre sur les faillites (*bankruptcy law*.) La première loi laisse la durée du brevet d'invention fixée à quatorze ans, mais en réduit le coût de 177 livres sterling à 154. Une concession plus importante fait descendre de 10 livres à 4 livres le prix du brevet provisoire valable pour quatre ans. De ces quatre livres, une seule

est exigible immédiatement. De sorte que, pour vingt-cinq francs, tout inventeur peut, sous la protection de l'état, commencer l'exploitation de son idée et la conquête des millions. La loi sur les faillites a plus d'envergure. Elle pose, ou plutôt elle rétablit un principe que la loi précédente avait renversé. En effet, en 1869, après une longue enquête, le parlement avait cru devoir donner aux créanciers et aux débiteurs le droit de s'entendre directement. Quatorze années d'expérience avaient démontré les inconvéniens du nouveau système et surtout l'abus des *proxies* (votes par écrit des créanciers absens) (1). La loi Chamberlain n'a pas fait revivre l'ancienne bureaucratie oppressive et tracassière, mais elle a créé, entre les débiteurs et les créanciers, des intermédiaires indispensables, sur un plan analogue à celui de nos institutions françaises. Leur autorité n'est, d'ailleurs, qu'arbitrale et reste soumise au contrôle supérieur du *Board of Trade*.

En somme, de ces deux lois auxquelles M. Chamberlain a attaché son nom, l'une perfectionne ce qui est, l'autre est un retour intelligent au passé. Quoi de moins révolutionnaire?

Bien autrement important était *l'Acte sur la marine marchande*, si les préjugés et les passions avaient permis à M. Chamberlain de le mener à bonne fin.

Deux mots d'explication sont nécessaires pour faire connaître les origines de la question et les termes où se posait le problème.

Lorsqu'un navire devient, par sa vétusté et son délabrement, impropre au service, l'armateur auquel il appartient n'a que deux partis à prendre. Dépecer ce navire et le débiter comme bois à brûler : dans ce cas, le capital initial est perdu. Ou bien l'envoyer à la mer jusqu'à ce qu'un gros temps en disjoigne les planches et envoie au fond de l'eau l'équipage et la cargaison : dans ce cas, le capital est sauvé. Ce n'est pas assez dire. Un naufrage est une bonne affaire, un coup de fortune, grâce aux lois qui permettent d'assurer un navire et son chargement au delà de leur valeur. On a ri de la formule cynique : « Enfin, nous avons fait faillite! » Que de larmes a coûtées cette autre formule, effrontément tragique, qui pourrait être celle des armateurs anglais : « Enfin, nous avons fait naufrage! »

Certes, tous les armateurs ne sont pas coupables de ces affreux calculs, car ils seraient pires que ces misérables, qui, au moyen âge, allumaient des feux pour conduire les vaisseaux sur les récifs, dans l'espoir de recueillir les épaves, et « la corde, comme l'a dit

(1) Voir Gotobed, *Remarks on Mr Chumberlain's bankruptcy act*. London, 1882; Macmillan.

M. Chamberlain, serait trop bonne pour eux. » Mais tous profitent de ce scandaleux état de choses.

En 1875, un membre du parlement, nommé Plimsoll, entreprit de dénoncer cet abus. Seul, sans autre appui que sa rude parole, il alla à travers le pays, dénonçant les coupables, soulevant les colères, organisant le pétitionnement et les protestations : partout la conscience publique lui répondit. Un jour, dans le parlement, il s'oublia jusqu'à nommer, jusqu'à menacer des collègues... Le *Speaker* intervint, lui commanda de se rétracter. Il refusa, et sortit, l'œil fulgurant, blême d'une rage d'honnête homme, pareil à un prophète de l'ancienne loi qui vient de défier un roi d'Assyrie.

Puis, il réfléchit. A quelques soirs de là, Plimsoll, repentant, parut à la barre et s'humilia. J'assistais à cette scène et je ne l'oublierai pas. Mon sang se soulevait en voyant à leurs bancs, dans la joie du triomphe, ces hommes que tant de naufrages avaient enrichis. Je songeais à ces cadavres immobiles dans l'obscure profondeur des eaux, à ces veuves sans foyer et sans pain, à ces jeunes filles errantes, le soir, sous le vent et la neige, dans les ruelles douteuses de Liverpool et de Newcastle !... Et je m'indignais de cette rétractation comme d'une lâcheté... Tout à coup, je compris que le pauvre Plimsoll ne demandait point pardon à ces assassins, mais au parlement, insulté dans la personne de quelques-uns de ses membres, au parlement, incarnation suprême de la puissance populaire, source sacrée des lois, principe de toute autorité, image vivante de la patrie ! Je compris tout cela, et en un instant, mon émotion changea de nature. Par un revirement soudain, la colère était devenue du respect. Jamais le peuple anglais ne m'avait paru si grand.

L'agitation Plimsoll n'aboutit à aucun résultat pratique. Le gouvernement promit d'étudier la question, « de faire quelque chose : » on s'en tint là. M. Chamberlain, une fois au ministère, reprit en main la cause des marins. Il essaya de séparer les armateurs honnêtes des coquins, et ne put y réussir. Il obtint des aveux utiles, mais point de concours. Alors il connut la vérité de ce mot de Napoléon III à Cobden : « Les intérêts sont disciplinés et marchent comme des régimens ; les grandes idées de justice et d'humanité n'ont pour elle que des individus isolés et l'âme des foules. » En effet, les armateurs se levèrent tous ensemble contre l'ennemi. Très audacieusement, ils prirent l'offensive et vinrent se plaindre des excès du droit de visite, exercé par les inspecteurs du *Board of Trade* à bord des navires en partance. Peut-être croyaient-ils intimider le ministre. C'était mal connaître M. Chamberlain. Il les reçut, les écouta poliment, mais froidement, leur fit entendre de

nobles et sévères paroles, accueillies par un silence maussade. Après de longues et patientes études, il proposa un projet de loi au parlement et, en réclamant la seconde lecture, parla longuement dans les communes.

Les discours « de mylord Carteret et du chevalier Wyndham » faisaient songer Voltaire aux beaux jours de Rome et d'Athènes. De notre temps, il n'eût pas refusé son admiration à cette belle harangue de M. Chamberlain. Ce n'est pas que la forme en soit achevée, ni qu'elle fasse appel aux émotions de l'âme, comme on pouvait l'attendre d'un orateur ordinaire en un tel sujet. Le mérite de ce discours est d'avoir écarté les personnalités et les violences, d'avoir dédaigné la sentimentalité vulgaire, d'avoir, en un mot, traité cette loi d'humanité comme une loi d'affaires. « Je sais, dit-il, qu'il n'y a pas de plus puissant mobile que l'intérêt : c'est pourquoi je trouve mauvaise une législation qui place l'intérêt en contradiction avec l'humanité, et je veux essayer de mettre l'égoïsme du côté du bien. » Parole indulgente et profonde qui donne toute la philosophie du discours.

Si j'avais encore l'honneur d'être professeur de rhétorique, j'aimerais à expliquer et à commenter ce discours devant des jeunes gens, tout autant et mieux que la Milonienne et le *Pro cœlio*. Je le ramènerais à un syllogisme ou plutôt à un sorite, c'est-à-dire à une succession de syllogismes. J'y ferais admirer, non les beautés littéraires ou les grâces académiques de l'expression, mais l'enchaînement, la progression, ces milliers de faits rangés à leur place, ces objections réfutées en leur temps, ce crescendo formidable de faits, de preuves et de raisons. Le temps n'a point passé sur cette harangue comme sur celles de l'antiquité. Il n'a point répandu sur elle ce prestige de la vétusté, cette « patine » des vieux ors et des vieux marbres, si chère aux amateurs, cette tranquille beauté classique des choses qu'on ne discute plus. Mais à tous ceux qui veulent bien se résoudre à admirer leur temps, je l'offre comme un modèle de la nouvelle éloquence qui convient à un âge de démocratie et d'affaires, où les questions de sentiment prennent un caractère d'utilité publique. Je sais que bien des gens voudraient bannir entièrement l'éloquence des parlemens. Mais qu'ils y prennent garde : le jour où ils en auront chassé la bonne rhétorique, c'est la mauvaise qui se glissera en sa place, cette fausse rhétorique, dont William Hamilton, pour s'amuser et se venger, a posé les principes, et que M. Joseph Reinach nous a fait connaître avec tant de malice et d'à-propos. La dialectique de l'erreur serait, encore une fois, pratiquée, sinon professée; ce serait un talent d'être obscur, un art d'être ennuyeux et plat avec préméditation,

d'étouffer les bonnes raisons sous les mauvaises, de noyer une goutte de bon sens dans un torrent de sophismes. Jamais une grande pensée, une émotion généreuse ne traverserait cette atmosphère, raréfiée et appauvrie, des intérêts chétifs et des passions naines. Le public, dont l'encouragement et le contrôle sont si nécessaires, se dégoûterait de suivre ces arides débats et cesserait de voir clair dans ses affaires. Comme les actionnaires de certaines compagnies, il apprendrait que tout va mal, le matin même de la catastrophe, juste à temps pour assister à sa ruine.

M. Chamberlain, dans ce grand discours, aboutissait à cette conclusion pratique : il fallait remanier les lois relatives à l'assurance maritime de telle sorte qu'un naufrage ne pût jamais être un gain pour le propriétaire, et il fallait étendre aux armateurs les stipulations de la loi sur la responsabilité des patrons. On aura peine à croire et on a honte d'écrire que ces conclusions, si fortement motivées, ne furent pas agréées du parlement. Il se trouva une majorité d'honnêtes gens pour couvrir les agissemens de quelques coquins. Sentant le nombre contre lui, M. Chamberlain dut retirer la loi. On enterra la question décemment en la confiant à une commission parlementaire, chargée de faire pousser un rapport sur sa tombe au printemps suivant. Les « naufrageurs » continuent à tenir un rang distingué dans la société anglaise. J'ai pu suivre la carrière de l'un d'eux, que M. Chamberlain a nommé en toutes lettres. C'est un homme né sous une bonne étoile : il a, en peu d'années, perdu onze bateaux sur douze. Sa fortune est faite de ces ruines et de ces deuils. On le salue, on lui serre la main, on vante sa charité, et la petite ville où il habite reçoit ses dons avec une abjecte reconnaissance.

Après ce revers, M. Chamberlain avait voulu quitter le cabinet; le premier ministre réussit à le garder auprès de lui. Mais le *leader* radical, plein de déférence pour son chef et de ménagemens pour ses collègues, à la table du conseil et dans l'enceinte parlementaire, donnait à sa pensée un libre essor lorsqu'il se retrouvait devant les électeurs. Sa parole, autrefois agressive et froidement violente, presque haineuse, avait pris de l'ampleur et de la sérénité; mais ses idées, à part le progrès qu'apportent la maturité de l'âge et l'expérience du pouvoir, n'étaient pas sensiblement différentes de celles que soutenait le jeune Chamberlain dans le club d'Edgbaston.

Entre le parti tory qui représentait le principe monarchique et le parti whig qui personnifiait l'Angleterre aristocratique, quel était donc le défenseur des intérêts du peuple, si ce n'est le parti radical? « La politique était la science du bonheur social, comme

l'économie politique, sa demi-sœur, est la science de la richesse sociale. Jusqu'à ce jour n'avait-on pas sacrifié constamment la première à la seconde, fait consister le progrès dans l'accroissement du chiffre total de la fortune publique et non dans l'amélioration du sort des individus? La prospérité de l'Angleterre augmentait chaque jour, et chaque jour augmentait, dans un même rapport, la détresse des classes qui sont les ouvrières de cette prospérité. Était-ce logique? Était-ce juste? Cela pouvait-il durer? »

Ainsi Birmingham se posait comme l'antagoniste de Manchester; la démocratie humanitaire s'affirmait à l'encontre de l'utilitarisme bourgeois.

Tout d'abord il fallait faire entrer dans la cité ces millions de laborieux parias, leur donner une place et une voix dans l'État : « Une minorité de la population, disait M. Chamberlain, possède le droit de suffrage; grâce à la répartition vicieuse des circonscriptions électorales, une minorité parmi la minorité, — un cinquième environ, — crée la majorité de la chambre des communes. Et quand cette minorité dans la minorité a réussi à faire passer une mesure utile dans les communes, vient une minorité imperceptible, infinitésimale, que personne n'a élue, qui ne représente personne et qu'on appelle la chambre des lords. Elle met son véto, et la mesure proposée et votée tombe dans le néant. » Voilà la meilleure définition que je connaisse de l'oligarchie anglaise, telle qu'elle existait encore il y a quatre ans : c'est le gouvernement des minorités. La voilà, en quelques traits énergiques, cette constitution tant vantée vers laquelle, pendant un siècle et demi, de Voltaire à Tocqueville et à Montalembert, nous avons poussé des soupirs de convoitise!

Mais déjà les deux partis s'étaient presque mis d'accord pour opérer la grande et double réforme : l'extension du droit électoral, presque équivalente à l'établissement du suffrage universel et le remaniement des circonscriptions d'après le chiffre de la population. Restait à réformer le parlement lui-même. Il ne suffisait pas de définir et de fortifier l'autorité du président, d'introduire l'ordre dans les débats et d'en simplifier la forme, de mettre le parlement à l'abri d'une poignée d'obstructionnistes qui troublaient ses délibérations. Il fallait, par une décentralisation vigoureuse, saigner le parlement qui mourait de pléthore, transporter la besogne dont il était encombré, écrasé, à des conseils locaux, qui réuniraient dans leurs mains les attributions maladroitement disséminées, par une série de créations inintelligentes, entre une foule de petites assemblées électives, sans solidarité, sans prestige et sans avenir. Il fallait ouvrir plus largement les portes de Westminster à toutes les classes

en attribuant une indemnité au mandat parlementaire... « Mais vous allez naturaliser en Angleterre les politiciens de profession? — Hé bien, pourquoi pas ? Pourquoi la politique serait-elle abandonnée à ceux qui en font une distraction et une distinction, aux simples amateurs ?... »

Est-ce tout? Non, ce n'est rien encore. Ici se dresse la question sociale, la question de la misère. D'abord que de réformes réclamées par les libéraux et même par plus d'un conservateur! En premier lieu, l'impôt. Combien d'anomalies dans la répartition des taxes de consommation! Lord Randolph Churchill l'a signalé comme M. Chamberlain, le tabac du pauvre homme paie 1,400 pour cent, les cigares du riche six ou sept. Avant tout, considérez de quel poids pèse l'impôt direct sur les familles des travailleurs. D'après les calculs du professeur Leone Levi, les classes riches et les classes moyennes paient six et demi pour cent de leur revenu, les classes pauvres sept et demi. Mais si, avec l'économiste Giffin, on retranche du revenu des prolétaires les 12 livres sterling (300 francs) nécessaires à la vie de chaque individu, la moyenne se relève à 13 1/2. Ce qu'il faut établir, ce n'est pas l'égalité d'impôts, mais l'égalité de sacrifices entre tous les citoyens. Or il n'y a qu'un système qui puisse l'assurer, c'est l'impôt progressif et proportionnel sur le revenu.

Les vieilles lois qui régissent la propriété foncière doivent être successivement remaniées, en commençant par les abus les plus criansetpar les réformes partielles. Les propriétaires de redevances emphytéotiques doivent être soumis à l'impôt; les artifices légaux qui permettent d'éluder la loi générale des successions doivent être déjoués. Le droit de substitution doit disparaître non seulement, comme le demande lord Randolph Churchill, dans le cas des existences à venir, mais dans tous les cas. Le droit de primogéniture doit être aboli, lorsqu'il y a absence de testament. Le transfert de la terre sera simplifié, rendu à la fois plus facile et moins coûteux. Les lois sur la chasse seront sévèrement revisées, dans un esprit opposé à celui qui les a inspirées. Enfin, les terres usurpées depuis un demi-siècle seront reprises et rendues à l'usage public. On les a volées au peuple : qu'on les lui rende!

« Volé! » l'expression était dure, et ceux qu'elle atteignait regimbèrent sous l'outrage. Par malheur pour eux, elle était strictement et historiquement vraie. Ceux qu'il avait appelés voleurs avaient beau répondre en le traitant de socialiste, il était visible que, pour les gens sérieux, ce mot avait perdu quelques-unes de ses terreurs. En s'enfonçant dans l'histoire, chez les Aryens comme chez les Sémites, chez lesCeltes comme chezlesSaxons, onretrouve,

à l'origine des sociétés, ce seul et unique mode de propriété. On le revoit encore, alternant avec la propriété individuelle dont il corrige les excès, à l'époque où la pensée catholique gouvernait le monde, avant les abominables sécularisations du XVIe siècle. Enfin, il reparaît partout de nos jours, sous la forme de l'association que les économistes bourgeois ont prônée et encouragée de toute leur force. Quant au socialisme d'état, est-ce une nouveauté? Pour rester en Angleterre, la loi des pauvres, déjà ancienne, la loi sur la gratuité de l'enseignement, n'est-ce pas du socialisme d'état? La conception même de l'état n'est-elle pas socialiste?

Mais les penseurs auraient pu longtemps agiter ces questions dans l'enceinte fermée des écoles ou dans les gros livres érudits qui préparent, patiemment et obscurément, la voie des siècles à venir, si la crise aiguë de la terre n'exigeait impérieusement une solution. Que voyait-on! Une minorité infime de propriétaires en face d'une multitude de travailleurs mercenaires; les salaires agricoles tombés si bas qu'ils n'assuraient même plus le pain des paysans. Contraste inattendu et lamentable : la terre manque de bras et le laboureur manque de travail. La fortune vient, en dormant, au riche *landlord* par la plus-value de son domaine, et nulle compensation n'est assurée au fermier qui, par son industrie ou son capital, a produit cette plus-value. En quinze ans, huit cent mille paysans ont quitté les campagnes et sont venus grossir la foule des ouvriers de l'industrie; ils ont, par leur compétition, fait baisser le prix des salaires en même temps que leur affluence dans les villes faisait hausser le prix des denrées. Ainsi le peuple tout entier est atteint, et il souffrira tant que la question de la terre ne sera pas résolue.

Comment la résoudre? En écrasant le *landlordism*, comme le veut M. George, le grand socialiste américain, d'un impôt supérieur au revenu? Ou en décrétant une brutale confiscation, comme le conseillent des théoriciens encore moins scrupuleux? Les adversaires de M. Chamberlain auraient bien désiré faire croire qu'il inclinait vers ces moyens violens. Mais il ne se lassait point de leur donner des démentis : « Je ne suis pas un communiste, quoique certaines gens le prétendent. » Et encore : « On parle de confiscation, de pillage! c'est de la poussière qu'on soulève pour empêcher les gens de voir clair. Ceux qui me discutent avec de telles expressions sont trop prévenus pour me lire ou trop stupides pour me comprendre. » Il ne veut pas de la confiscation « parce qu'elle détruirait le désir d'acquérir » et « la sécurité attachée à la propriété. » Que veut-il donc? Simplement ceci : donner aux assemblées locales, existantes ou à créer, les pouvoirs nécessaires pour racheter, sur expertise, des terres qui seront distribuées aux cultivateurs et dont ils devien-

dront propriétaires par le paiement d'un certain nombre d'annuités. Ce plan est-il financièrement impraticable, ainsi que lord Randolph Churchill essayait de le démontrer aux électeurs de Norwich dans un discours resté célèbre? Je ne risquerai point d'opinion sur ce point, je ferai seulement remarquer que, dans la pensée de M. Chamberlain, de M. Collings et de leurs amis, il ne s'agit point d'un vaste système qui entrerait en application partout, le même jour et à la même heure, mais d'une expérience facultative, que les assemblées locales tenteraient à leur moment, après avoir consulté les circonstances et les ressources, et dont elles seraient libres de limiter ou d'étendre le champ à leur discrétion. Pris en lui-même, ce plan a-t-il rien d'effrayant pour nous, Français? N'est-il pas le contraire du socialisme que nous redoutons? Ne tend-il pas à l'institution d'une démocratie de paysans-propriétaires, semblable à la nôtre? M. Chamberlain ne serait-il pas le premier à reconnaître que l'utopie des « trois acres et une vache, » caressée par les radicaux anglais, est, en France, une belle et bonne réalité, et que, là où le paysan possède le sol nécessaire à sa subsistance, — à part la vieille querelle du capital et du travail, — il n'y a pas de question sociale?

IV.

En juin 1885, le ministère tombait, mis en minorité dans la discussion du budget, à propos des droits sur la bière. Décidément la bière était une auxiliaire inestimable pour les tories. Elle avait ramené Disraëli en 1874; elle donnait, en 1885, le pouvoir à lord Salisbury. Cependant le pays ne paraissait pas lassé des libéraux, ni même des radicaux. Une campagne vigoureuse s'engagea et se poursuivit pendant tout l'automne; M. Chamberlain y grandit en influence et en talent. Une circonstance le servait, sans qu'il l'eût désirée et, j'oserai dire, malgré lui. Le seul homme qui, dans le parti radical, eût partagé avec lui l'attention publique et dont la notoriété balançait la sienne, sir Charles Dilke, venait de quitter momentanément la vie publique à la suite d'un de ces procès ridicules où l'on voit la justice anglaise, tout emperruquée, coller son œil au trou des serrures et compulser, avec un grave et sournois plaisir, le linge sale des hôtels garnis. Les naufrageurs pouvaient se carrer impunément sur les banquettes parlementaires; Westminster ne devait plus donner asile à un homme convaincu d'avoir eu pour maîtresse une courtisane mariée. La démocratie anglaise perdit un serviteur éminent, la France son meilleur ami au-delà du détroit.

Resté seul sur la brèche, M. Chamberlain montra une infatigable énergie. Son attitude était, comme toujours, nette et franche. Son programme ne s'opposait pas au programme de M. Gladstone, il s'y ajoutait pour le compléter et pour l'accentuer. L'un était un minimum de réformes nécessaires, l'autre un maximum de réformes possibles. On devait passer et on passerait par le premier pour arriver au second, mais on serait contraint d'y venir, et plus vite qu'on ne pensait. En route, il y aurait à vaincre de grandes difficultés. « Mais à quoi servent les gouvernemens, si ce n'est à surmonter les difficultés? » Au surplus, si les libéraux triomphaient, et si son programme n'était pas accepté, il ne serait pas ministre. Dans ce cas, il prêterait loyalement son concours au cabinet pour l'exécution du programme restreint. Ce qu'il ne pouvait admettre, c'est qu'on niât l'existence d'un problème à résoudre, d'un mal à guérir, d'une catastrophe à conjurer. « Les moyens que je propose sont insuffisans, j'en ai le triste sentiment. Ils sont peut-être illusoires. Qu'on m'en suggère de meilleurs : je les accepterai avec joie. Mais je proteste contre l'égoïste apathie qui refuse de voir la misère fourmiller sous notre opulence et se contente de marmotter des platitudes sur les lois éternelles, l'identité des causes et l'appropriation des moyens aux fins. »

On se souvient que les libéraux obtinrent sur leurs adversaires une majorité considérable. M. Chamberlain reprit sa place dans le ministère. En d'autres temps, ce portefeuille offert et accepté eût équivalu à l'endossement ou, tout au moins, à la prise en considération des réformes radicales. Mais, en ce moment, la question irlandaise occupait toutes les pensées du gouvernement aussi bien que celles de l'opposition. Tout s'effaçait devant elle, au grand déplaisir de M. Chamberlain, qui en voyait la solution dans un ensemble de mesures communes à l'île sœur, à l'Angleterre propre, à l'Écosse et au pays de Galles. Très peu de temps après son entrée aux affaires et après l'ouverture de la session, M. Gladstone proposait au parlement deux lois, l'une politique et administrative, l'autre financière. La première rétablissait le parlement de Dublin, supprimé, en 1800, par l'acte d'union. La seconde rachetait la terre à ses propriétaires anglais pour la rendre aux Irlandais. Opération gigantesque qui ne comportait pas, d'après les calculs les plus modérés, un capital inférieur à trois milliards de francs. La somme devait sortir tout d'abord des poches du contribuable anglais, mais le remboursement en était garanti par certains revenus du futur gouvernement irlandais. L'Irlande allait vivre de sa vie propre, puisque ses représentans étaient désormais exclus de Westminster.

Néanmoins, elle ne devenait pas une nation, puisqu'elle n'aurait d'autre politique extérieure, d'autre armée, d'autre marine que celle de la Grande-Bretagne. Les deux lois, dans la pensée de M. Gladstone, étaient connexes. Soit amour-propre d'auteur, soit bizarre logique et entêtement de vieillard, soit engagemens pris envers un inspirateur occulte, le premier ministre ne permettait pas la disjonction des deux mesures. Il fallait les accepter ou les rejeter en bloc.

Quelques jours après, M. Chamberlain quittait le ministère et suivait le marquis de Hartington dans son schisme. Scission mémorable, moins dramatique dans ses circonstances extérieures que la séparation de Fox et de Burke (M. Chamberlain n'est ni un homme d'effusion, de premier mouvement, comme Charles-James Fox, ni un tragédien parlementaire comme Burke), mais qui aura peut-être plus d'importance dans l'histoire. La démarche avait lieu de surprendre. Passe pour lord Hartington. Ce grand seigneur semblait un peu dépaysé au milieu du parti libéral, depuis que ce parti, auquel l'attachent des traditions de famille plutôt que des goûts personnels, est devenu le représentant de la bourgeoisie et du peuple. Un vieux whig, d'ailleurs, n'est-il pas plus conservateur qu'un jeune tory? Mais M. Chamberlain, le radical, le socialiste, l'homme de l'impôt progressif et de la loi agraire, quel bond invraisemblable lui faudrait-il faire, par-dessus tout le parti libéral, pour rejoindre la queue de lord Salisbury, de ce lord Salisbury, dont, hier encore, il dénonçait amèrement « l'ignorance, la présomption, la jaunisse politique! » « Renégat! » criaient les uns. « Maladroit! » murmuraient les autres. « Vous avez tué votre avenir politique, lui disaient ses amis, vous vous suicidez. »

M. Chamberlain n'était ni un maladroit, ni un renégat. Il y a, dans les existences d'hommes d'état, une crise d'action, comparable à la crise des croyances chez le penseur. C'est l'heure décisive, ou, comme disent les Anglais, le *point tournant* de leur vie. S'ils aiguillent mal, la collision ou le déraillement ne sont pas loin. C'est le moment de les étudier, de regarder leur âme au microscope. Les uns réfléchissent longuement, les autres se fient à leur instinct. Pour les premiers, c'est une agonie d'incertitude dont ils s'efforcent de nous dérober le spectacle. Les autres vont droit leur chemin, avec une sorte d'innocence, — si le mot peut s'appliquer à un homme politique; — on dirait qu'ils n'ont pas vu le danger, le doute, les deux routes ouvertes. Et pourtant, du parti qu'ils prennent, dépend leur sort, souvent le nôtre. Du second rang ils passeront au premier ou redescendront au troisième, et pour jamais. Deux popularités restèrent debout, en France, après la fatale

guerre de 1870 : Thiers et Gambetta. Thiers, parce qu'il avait, seul et contre tous, condamné cette guerre; Gambetta, parce que, follement, mais patriotiquement, il avait voulu la continuer jusqu'à la mort. Chacun, dans sa crise, avait vu le rôle à jouer, bien qu'en sens contraire. Chamberlain eut, au printemps de 1886, une vision de ce genre; non-seulement il désarma les méfiances, mais il attira vers le radicalisme un immense courant de sympathie en montrant qu'il était plus anglais que le vieux libéralisme. Cette manœuvre, ou cette inspiration, allait mettre la politique du pays entre ses mains.

D'abord, il protestait contre la solidarité arbitraire, établie entre les deux mesures, l'une politique, l'autre fiscale. « Mon opposition au *home-rule* n'est que relative et conditionnelle; mon opposition au *land bill* est absolue. » Il ne veut point faire d'un seul coup, en Irlande et au profit du paysan irlandais, avec l'argent du contribuable britannique, l'expérience qu'on ne lui permet pas de tenter en Angleterre, isolément, graduellement, prudemment, en faveur de ses propres compatriotes, les cultivateurs anglais. Sur quoi donc est garanti le remboursement de cette dette de trois milliards ? Sur le futur budget irlandais ? Mais l'Irlande devra suffire d'abord à l'entretien de son gouvernement et de sa police, au paiement de sa part proportionnelle dans les dépenses militaires et navales et dans l'amortissement des emprunts d'état. En somme, le remboursement est gagé sur le loyer de cette terre qui ne paie plus, qui ne peut plus et ne veut plus payer de revenu. C'est un prêt de trois milliards sur troisième ou quatrième hypothèque fait à une nation étrangère, car c'est là ce que veut être, ce que va devenir l'Irlande. Les Irlandais ne cachent point leur rêve : ils ne se reposeront que quand ils auront obtenu la séparation pure et simple, rompu le dernier lien qui rattache l'une à l'autre les deux îles. Ainsi, pour obtenir son indépendance, l'Irlande cessera d'être co-propriétaire de l'empire britannique, mais prononce-t-on la dissolution d'une telle société ? Liquide-t-on un empire qui compte plus de deux cents millions de sujets et qui est l'œuvre des siècles? Qui rendra à l'Irlande sa part des sacrifices accomplis, du sang versé sur les champs de bataille, de la gloire conquise en commun?

Telles étaient, en substance, les critiques de M. Chamberlain. Cependant il ne niait pas la nécessité d'un grand effort pour résoudre la question irlandaise. N'avait-il pas défini le gouvernement de l'Irlande par l'Angleterre « un système fondé sur cinquante mille baïonnettes, le système de centralisation bureaucratique avec lequel la Russie gouverne la Pologne, avec lequel l'Autriche gouvernait Venise? » N'avait-il pas ajouté : « Un Irlandais ne peut, à

l'heure actuelle, faire un pas, lever le doigt pour s'occuper des choses de la paroisse, de la ville, de l'école, sans se heurter à un fonctionnaire étranger, choisi par le gouvernement et sans l'ombre d'autorité représentative ? » N'est-ce pas encore lui qui avait dit : « Il est temps d'en finir avec cette absurdité irritante qui s'appelle le château de Dublin ? »

Oui, il avait dit tout cela et le pensait encore. On lui offrait le choix entre l'Irlande entièrement livrée à elle-même et l'Irlande conduite au bâton. Il repoussait ces deux systèmes. La force, il la détestait : *I hate coercion.* Que proposait-il ? D'accorder à la patrie de Grattan non le *home-rule* de Parnell, mais le *home-rule* d'Isaac Butt ; de lui assurer une large part de libertés locales qui mettraient l'Irlande hors de la portée des tracasseries britanniques et l'Ulster à l'abri de la tyrannie irlandaise ; de donner à ces deux moitiés inégales de l'île sœur des parlemens provinciaux, au-dessus desquels s'élèverait, dans son majestueux isolement et dans sa souveraineté indiscutable, le parlement impérial de Westminster, à peu près comme le parlement central d'Ottawa s'élève au-dessus des assemblées particulières et subordonnées qui forment la fédération du *Dominion.*

Cette suggestion ne fut pas discutée, ni même sérieusement écoutée. L'été se passa en discussions presque ridicules entre M. Gladstone et les libéraux dissidens. La premier ministre fit des concessions partielles qui rendaient sa loi encore plus boiteuse et illogique. Il proposa de soumettre l'Irlande à la douane et à l'excise anglaises, en sorte qu'elle devrait obéir à des lois sans les avoir votées, payer des impôts qu'elle n'aurait point consentis. C'était la violation du principe primordial de la constitution anglaise, et c'est d'une violation analogue, — le souvenir était de fâcheux augure, — qu'était sortie l'indépendance des États-Unis d'Amérique. Pour donner une demi-satisfaction à ses critiques, M. Gladstone imaginait des députés irlandais qui paraissaient et disparaissaient à Westminster suivant les questions en jeu, entrant et sortant comme les jeunes filles qu'on envoie chercher une broderie oubliée sur un banc du jardin lorsqu'on se prépare à raconter une histoire scabreuse. C'était là ce que M. Thiers a appelé des chinoiseries. Les énoncer, c'est les condamner sans appel.

On proposa plusieurs transactions : toutes furent acceptées de M. Chamberlain et rejetées par M. Gladstone. On sait ce qui s'ensuivit. La loi fut repoussée et les conservateurs rentrèrent au pouvoir, appuyés sur le nouveau parti unioniste, formé des amis de lord Hartington et des amis de M. Chamberlain.

Le pays, par les élections de juin-juillet 1886, s'était prononcé

contre le « grand vieillard, » et la parole de M. Chamberlain avait contribué, dans une large mesure, à ce résultat. Son talent oratoire était à l'apogée. Jamais il n'avait été plus maître de lui-même, plus lucide, plus animé et plus calme tout à la fois. Il était si sûr d'avoir raison que le sourire ne quittait plus ses lèvres : il avait la gaîté de la force. Ses discours de ce temps sont ponctués par de grands rires mêlés d'applaudissemens. Non-seulement il avait appris à supporter les interruptions, mais il s'en servait, il les provoquait. Dans le parlement, vers la fin de son discours contre le bill du *home-rule*, il trouve moyen de rappeler que M. Gladstone, en 1862, a prédit la séparation des États-Unis en deux nations distinctes. Un *hear! hear!* sonore du premier ministre fait connaître qu'il admet l'exactitude historique de ce souvenir. « Hé bien! crie M. Chamberlain, qui vous dit qu'il ne se trompe pas aujourd'hui en prédisant que l'Angleterre et l'Irlande resteront unies? » Est-ce que cette interrogation victorieuse ne vaut pas le fameux : 'Ακούεις ἃ λέγουσι, de Démosthène à Eschine? Un autre jour, il place devant ses collègues d'Irlande la déclaration faite par l'un d'eux en Amérique, il les somme de dire si ce député a traduit leur pensée en affirmant qu'ils ne voulaient rien de moins qu'une séparation totale, définitive, absolue. Et voilà que ces hommes, si ardens à l'interrompre, deviennent silencieux. « Pourquoi ne parlez-vous pas? » demande M. Chamberlain de sa voix la plus pressante, la plus impérieuse, et la Chambre salue de ses acclamations enthousiastes ce silence qui vaut un aveu. Hors du parlement, l'orateur ose plus encore. Il saisit un adversaire qui a lancé un mot agressif, joue avec lui, le pousse, le harcèle et le laisse ahuri, risible, écrasé d'un dernier coup : « Allez apprendre votre histoire : vous en avez besoin. » Ce puissant maître des foules ne craint pas d'employer l'interrogation socratique avec un auditoire de quatre mille personnes. Il dialogue avec le peuple et le questionne : « Le bill est-il encore vivant? — Oui... Non. — Vous avez raison de dire oui et raison de dire non. Le bill n'est ni vivant ni mort. Si nous disons qu'il est encore vivant, les gladstoniens sont indignés, et ils entrent en fureur si nous disons qu'il est déjà mort. » Dans une autre réunion, il se félicite d'avoir été interrompu. Il va jusqu'à dire : « S'il y a quelque chose que vous ne compreniez pas, arrêtez-moi. » C'est là un mot de professeur, et, en effet, M. Chamberlain, l'homme aux paradoxes sociaux, s'est trouvé, finalement, n'être qu'un professeur de bon sens politique.

Tout espoir de réunion n'était pas perdu. Les conférences dites de la Table ronde commencèrent à la fin de 1886 et se prolongèrent dans l'hiver de 1887. L'ultimatum des unionistes, formulé par

lord Hartington, contenait les quatre articles suivans : « 1° la présence des députés irlandais à Westminster; 2° la suprématie du parlement impérial maintenue; 3° l'indépendance de l'Ulster garantie; 4° l'ordre et le respect de la loi assurés en Irlande. Les conférences n'aboutirent pas. Pourquoi? M. Morley explique cet échec par quelques mots amers échappés à M. Chamberlain dans un article de revue. M. Chamberlain attribue la rupture des négociations à un veto de M. Parnell. La vérité est que, de part et d'autre, la défiance croissait chaque jour, et, malgré la rondeur de la table, la ligne de démarcation était de plus en plus nette entre les deux partis. Les déclamations passionnées de M. Redmond à Chicago, surtout le fameux plan de campagne de M. Dillon (ce nom porte malheur) et les excès qui en furent la suite, avaient achevé d'ouvrir les yeux à M. Chamberlain et à ses amis.

Au printemps de 1887, il annonça le désir de visiter le nord de l'Écosse et les îles voisines. Aussitôt des lettres menaçantes lui parvinrent. L'un de ces correspondans lui promettait, s'il mettait le pied dans l'île de Skye, « qu'une royale volée d'œufs pourris y saluerait son débarquement. » Un autre, plus exalté, jurait que l'apostat ne sortirait pas vivant du territoire écossais. M. Chamberlain vint, n'essuya aucun outrage, ne courut aucun péril et ne se vit offrir que des œufs frais. Il étudia sur place et par lui-même la question des *crofters* et parla aux libéraux de Glascow de façon à leur faire entendre que le véritable Chamberlain existait encore et n'avait pas abdiqué ses théories. Il leur donnait encore quelque vague espoir de réconciliation. Rien de semblable dans ses discours d'automne, lorsqu'il parcourut en triomphe l'Ulster.

Vers ce moment, il acceptait de lord Salisbury la mission d'aller, en qualité de commissaire spécial, régler la question, toujours pendante, des pêcheries du Canada. « Il fuit la lutte, crièrent ses anciens partisans, devenus ses adversaires ; il n'oserait se montrer à Birmingham ! » Dès le lendemain, il paraissait devant ses électeurs, le front haut, et obligeait les membres du fameux *Caucus* radical à saluer d'un grognement le nom de Gladstone, à applaudir des paroles courtoises et modérées sur lord Salisbury.

Si le « cousin Jonathan » n'est pas très expert à caresser et à flatter, il faut convenir que ses filles et ses sœurs s'en acquittent à souhait pour lui. La haute société de Washington choya M. Chamberlain de mille façons. Entre temps, il négociait avec M. Bayard un traité dont il annonça la conclusion à lord Salisbury avec la satisfaction naturelle à un diplomate débutant. Dans un banquet de trois mille couverts, offert par la Société des Fils de Saint-George, il caractérisa complaisamment son œuvre. C'était mieux qu'une

convention de pêche, c'était un traité d'alliance et d'amitié entre la Grande-Bretagne et la « plus grande » Bretagne, un véritable pacte de famille entre la fille et la mère. Il serait cruel de rappeler ce qui advint du traité Bayard-Chamberlain. Une seule union devait résulter de ce voyage diplomatico-sentimental : celle du grand orateur, veuf depuis quelques années, avec miss Endicott, fille du secrétaire d'état de la guerre, la grâce et le charme des salons de Washington.

N'est-il pas singulier, et même significatif, que lord Randolph Churchill et M. Chamberlain aient épousé tous deux des Américaines? Les milieux d'origine sont, d'ailleurs, tout différens. Miss Jerome est la fille d'un spéculateur de New-York. Miss Endicott descend d'une longue lignée de colons puritains. On sait qu'il y a une sorte d'aristocratie aux États-Unis : elle consiste à pouvoir revendiquer un ancêtre sur la *Mayflower* qui amena, en 1628, sur les dunes du Massachusetts, une élite immortelle de proscrits. J'ignore si miss Endicott avait un ascendant direct sur le bienheureux bateau. Mais elle se rattache par une filiation certaine à cette forte race qui peupla le rivage oriental de l'Amérique et fut, cent cinquante ans plus tard, le plus énergique agent de son émancipation.

Le mariage fut célébré le 15 novembre 1888, M. Chamberlain ramena sa femme en Angleterre. Birmingham la reçut comme une jeune reine ; après quoi, elle parcourut l'Écosse au bras de son mari, au milieu des hurrahs, prenant avec un sourire les bouquets que lui apportaient les jeunes filles, tandis que M. Chamberlain remerciait en quelques mots sobres et graves. Ainsi, de meeting en meeting, d'ovation en ovation, le tribun promena sa lune de miel. Ce fut pour lui, sans doute, une heure très douce, une joie profonde de pouvoir montrer à la femme aimée combien il était grand dans son pays et de lui offrir ces fêtes de la popularité que les empereurs et les rois ne connaissent plus.

V.

Au printemps précédent, M. Chamberlain était revenu en Europe pour assister à un curieux spectacle : la mise en pratique de ses propres idées par le parti qu'il avait combattu toute sa vie. Puisque M. Parnell était devenu le mentor de M. Gladstone, pourquoi donc M. Chamberlain n'aurait-il pas été l'inspirateur de lord Salisbury ?

Ce n'était pas là, — qu'on le comprenne bien en France, — une de ces coalitions honteuses qui se nouent sans scrupule à la veille

du combat et se dénouent, sans vergogne, au lendemain de la défaite. Dans nos parlemens français, on a vu de petits groupes, formés de politiciens douteux qui louvoyaient sur les confins de tous les partis, vendre leurs votes au moment décisif et devenir, pour quelques heures, les arbitres de la politique. Vous les reconnaîtrez à ce signe, qu'ils se disputent des places au lieu de négocier pour des principes. Ici, rien de semblable. L'appoint des quarante ou cinquante voix que M. Chamberlain apportait en dot au parti tory était précieux sans doute, mais non indispensable. Ce qu'on voulait surtout de lui, et ce qu'il pouvait prêter sans bassesse, c'était son nom, son éloquence, sa puissance populaire, seule capable de balancer celle de Gladstone auprès des masses libérales; c'était enfin son programme de réformes, plus social que politique, et compatible, par conséquent, avec le vieux *credo* conservateur. L'emprunt n'était ni illogique, ni immoral; ce n'était même pas une nouveauté. Deux fois déjà, dans ce siècle, le parti tory s'est retrempé et rajeuni par ces transfusions de principes. Salisbury ne faisait que suivre l'exemple de Robert Peel et de Beaconsfield. Mais c'est à Randolph Churchill que revient l'honneur, — car c'en est un! — d'avoir préparé cette brillante évolution.

Dès 1885, M. Chamberlain l'avait prévue et prédite. Il s'écriait: « Voilà les tories au ministère et les radicaux au pouvoir! » Les conservateurs, n'ayant pas de programme, devaient fatalement prendre celui de Birmingham : « Ils m'ont volé ma politique, disait-il gaîment à ses électeurs; me voici nu et dépouillé, jusqu'à ce que j'en invente une autre... qu'ils me voleront encore! » Il disait dans une autre circonstance : « Jusqu'où iront-ils? Si je demande la séparation de l'église et de l'état, l'abolition de la pairie héréditaire, la laïcité des écoles, me les donneront-ils? L'autre jour un membre de la chambre est venu à moi et m'a dit : « Mon cher ami, faites bien attention à ce que vous demanderez : car si vous critiquiez les commandemens de Dieu, Balfour déposerait immédiatement un bill pour les supprimer. »

Ce n'était alors qu'une piquante plaisanterie. Aujourd'hui que ces paroles traduisent l'exacte situation des choses, M. Chamberlain se garderait bien de les prononcer. Il est trop habile pour se vanter de cette dictature impalpable et insaisissable. Mais voyons comment il l'a exercée.

Il n'a pas « critiqué » les commandemens de Dieu, comme beaucoup de ses contemporains, il les pratique sans y croire. Sagement il laisse mûrir le problème de l'impôt progressif et celui de la séparation de l'église et de l'état. Quant à la chambre des lords, dont il réclamait énergiquement la suppression il y a dix-huit ans,

il semble avoir pitié de sa décrépitude. Il a dit un jour dans le parlement : « Je regrette d'avoir à discuter les idées de lord Salisbury en son absence. Mais il ne peut descendre vers moi, et, *quand je le pourrais, je ne voudrais pas monter jusqu'à lui.* » Remarquez ces paroles par lesquelles il se ferme à jamais les portes de la haute assemblée. La vanité d'une jeune femme, tendrement aimée, pourrait le faire changer d'opinion. Mais non, au plaisir de timbrer ses lettres d'un tortil de baronne ou d'une couronne comtale, Mrs Chamberlain ne sacrifiera pas le nom glorieux du parvenu de Birmingham, ni cette belle lignée d'ancêtres puritains, pure de toute mésalliance patricienne, et qui vaut mieux que les seize quartiers d'une chanoinesse allemande.

Ou la chambre des lords vivra et prouvera ainsi qu'elle méritait de vivre ; ou elle s'éteindra dans une pompeuse léthargie qui nous dérobera la vue de son agonie. Elle n'a pas eu John Bright ; elle n'aura ni Gladstone, ni Chamberlain. La sève populaire, le sang jeune et chaud n'arrivera plus à ses veines. Embaumée dans ses honneurs nominaux, sa rigidité majestueuse fera longtemps illusion, et on la croira vivante qu'elle aura, depuis bien des jours, cessé de respirer. Quand on viendra pour l'achever, on ne trouvera plus qu'un squelette sous la pourpre et l'hermine, et on n'aura qu'à lui décerner d'imposantes funérailles.

Donc M. Chamberlain, laissant de côté les problèmes irritans que le temps se charge de résoudre, est allé droit au plus pressé, à la constitution des assemblées de comté et de district, qui correspondent à nos conseils généraux et à nos conseils d'arrondissement, et qui centraliseront dans leurs mains les attributions éparses des divers corps électifs locaux, en y joignant des pouvoirs empruntés à l'omnipotence pléthorique du parlement. Ces conseils fonctionnent depuis un an à peine : il serait prématuré de porter un jugement sur leur vitalité et sur leur avenir. Plus que toutes les autres, et en Angleterre plus qu'ailleurs, les institutions représentatives veulent du temps pour s'implanter, fleurir et porter fruits. Dans un quart de siècle, si nous sommes encore là, nous saurons si l'enfant de M. Chamberlain était viable, si les conseils de comté et de district ont créé une nouvelle classe de politiciens, transformé une aristocratie de seigneurs terriens en une démocratie de petits propriétaires. Car c'est à ce grand rôle que les destine celui qui les a créés. Tâche bien difficile à remplir avec un gouvernement tory ! M. Chamberlain le sait, et il a dit, si je me souviens bien, que « charger les conservateurs d'exécuter la réforme de la propriété foncière, c'était donner la crème à garder au chat. » Mais, à son tour, il garde le chat.

Déjà cette révolution sociale commence. La mise en pratique de la loi sur les *allotments*, de M. Jesse Collings, qui est comme le préambule des lois agraires de M. Chamberlain, va être remise aux mains des conseils de district. Les terrains usurpés par les particuliers sur les communes seront repris, divisés en lots, remis aux travailleurs qui les occuperont dans une situation mixte entre celle des locataires et celle des propriétaires. L'esprit anglais et l'état de la législation permettent ces compromis que repousse notre esprit latin, absolu et symétrique. Ce sont des étapes qui rendent plus facile la marche d'une société, de l'erreur à la vérité, du privilège à la liberté et de l'abus au droit.

On comprendra maintenant la place que tient M. Chamberlain en Angleterre, surtout si j'ajoute que les esprits se sont lentement convertis à la solution qu'il indiquait, dès le début, à la question irlandaise. Que M. Parnell et ses amis y consentent, cette question sera réglée demain. L'Irlande aura son autonomie administrative; elle sera maîtresse chez elle, sans cesser d'exercer à Westminster sa part legitime de souveraineté.

Un homme a singulièrement aidé, qu'il l'ait voulu ou non, au triomphe des idées de M. Chamberlain, c'est lord Randolph Churchill, dont j'ai essayé d'esquisser, l'an dernier, la curieuse physionomie. Le député de Birmingham, toujours équitable et courtois envers son jeune collègue, même quand celui-ci perdait la mesure, l'a défini un « tory démocrate, plus démocrate que tory. » La situation actuelle disparaîtra, chacun reprendra sa place naturelle, son rôle logique: ces deux hommes resteront ce qu'ils sont, et, si Dieu leur prête vie, alterneront au pouvoir comme ont alterné Disraëli et Gladstone. Et le pays ne sentira point cette effroyable secousse qu'éprouverait la France si le comte de Mun succédait à M. Jules Ferry, ou M. Clémenceau à M. Paul de Cassagnac. L'un restaurera, l'autre réformera : deux manières d'agir qui aboutissent quelquefois au même résultat. M. Chamberlain croit à la raison humaine et au progrès, lord Randolph Churchill est un chrétien ferme et déclaré. M. Chamberlain a confiance dans l'efficacité des principes plus que dans l'infaillibilité des hommes : *Measures, not men!* Lord Randolph est plutôt de l'école de Carlyle : « cherchez l'homme capable, *the able man*, et donnez-lui carte blanche! » Mais, quelles que soient leurs divergences, apparentes ou réelles, jamais l'un de ces deux hommes ne se donnera pour mission de détruire l'œuvre accomplie par l'autre.

Que seront-ils pour la France? Il est permis d'espérer en lord Randolph et il est logique de compter sur Chamberlain.

L'orgueil anglais est à la fois une force et une faiblesse : vous

n'en trouverez chez M. Chamberlain que les côtés admirables et non les côtés ridicules. Ce n'est certes pas lui qui méprise les étrangers et les croit indignes d'imitation. Il connaît, je pense, ce beau passage où Montesquieu nous montre Rome empruntant quelque chose à tous ses ennemis, soit une arme de guerre, soit un outil de gouvernement. Ainsi a fait M. Chamberlain avec ses amis d'Amérique et de France. Récapitulons tout ce qu'il nous doit. Sans parler d'emprunts insignifians, comme la loi sur les faillites, chez qui a-t-il trouvé le suffrage universel, l'instruction populaire obligatoire et gratuite, l'unification des pouvoirs locaux? Où a-t-il vu ce puissant organisme d'une nation de paysans propriétaires, qui défie la révolution sociale parce qu'elle l'a devancée? Quels charmes peuvent avoir le caporalisme et le piétisme prussiens pour ce grand disciple de la pensée française, dont nous revendiquons avec fierté la sympathie? Il se souvient de Thiers avec respect; il a salué, d'une phrase émue et vibrante, la mémoire de Gambetta, dont il a été l'ami; il a parlé de l'Alsace-Lorraine comme en eût parlé un Français. Peut-être, lorsque le traité de Francfort, qui nous lie les mains, ne sera plus qu'un morceau de papier historique, est-il réservé à sa vieillesse de reprendre, avec nos hommes d'état, l'œuvre de la liberté commerciale, la grande œuvre de Cobden et de Napoléon III. Mais, quoi qu'il arrive, j'ose en répondre, Joseph Chamberlain ne sera pas un second Crispi!

AUGUSTIN FILON.

LE

CONGRÈS ANTIESCLAVAGISTE

La façon dont les puissances européennes ont procédé au partage d'une grande partie du continent africain ne pouvait soulever de difficulté. En matière d'expropriation de ce genre, il ne s'agit, pour les hommes habiles dont un congrès se compose, que de bien s'entendre à l'avance sur ce qui convient le mieux aux pays qu'ils ont l'honneur de représenter.

Quant aux expropriés, qu'ils le soient de gré ou de force, nul scrupule à leur sujet ne saurait venir à l'esprit de personne.

Le sultan de Zanzibar, par exemple, Sa Hautesse Saïd-Bargash, a bien murmuré contre le sans-gêne avec lequel on lui a pris « en fermage » des villages et des centaines de lieues de côte, mais ses plaintes n'avaient pas plus de chance d'être entendues que celles d'un malheureux pigeon aux serres d'un vautour. Ce souverain a donc fini par vouloir tout ce qu'on voulait de lui et surtout de ses biens; il a eu même l'esprit de se montrer satisfait, d'envoyer une ambassade en Europe, et c'est ce qu'il avait de mieux à faire. En somme, il doit s'estimer heureux qu'on ne l'ait pas entièrement dépossédé, car on n'avait pas plus le droit d'enlever à Bruxelles un grain de sable à ses domaines que de lui prendre ceux-ci tout à fait.

Une seule fois, il y a quelques années, l'opinion publique a eu raison d'une entreprise par trop brutale, c'est lorsque l'archipel des Carolines, un instant dérobé, fut restitué, après arbitrage du vénérable Léon XIII, à ses légitimes propriétaires.

Donc en dehors des lamentations de Saïd-Bargash et des regrets peu motivés qu'éprouve M. Crispi de nous voir à Carthage, je ne sais personne ayant à se plaindre du partage qui s'est fait à Berlin de l'Afrique. Qui donc aurait pu mettre opposition à la création d'un état libre du Congo par Sa Majesté le roi des Belges, d'un autre Congo non moins libre par la République française, et à l'ouverture de comptoirs portugais, allemands, italiens et anglais sur les rivages de l'Océan-Indien, de l'Océan-Atlantique et de la Mer-Rouge? Personne que je sache; ceux qui, comme les madhistes ou les Abyssins, ont osé le faire, en ont été punis par une répression sanglante.

Tout le monde est donc d'accord pour tolérer certains actes arbitraires, vu qu'il y a urgence à porter la lumière jusque dans les profondeurs du continent noir, de même que l'Angleterre et la France se trouvèrent d'accord, il y aura bientôt trente ans, pour forcer sans excuse valable les portes de la Chine et du Japon; mais on est unanime aussi pour déclarer que de très grands devoirs, de très sérieuses obligations s'imposent aux gouvernemens ayant fait acte de souveraineté dans leurs récentes acquisitions. Un engagement solennel avait été pris de s'opposer à la vente et aux transports des esclaves, aux hideux trafics dénoncés au monde chrétien par des hommes comme Livingstone, Gordon, le commandant Cameron, Pinto, Speke, l'aventureux Stanley, et par ces pères blancs d'Afrique, dont le témoignage, selon une magnifique expression de Pascal, ne peut être suspect puisqu'il est attesté par le martyre de ceux qui ont témoigné. L'a-t-on fait? La traite est-elle morte? Non. A l'heure où j'écris ces lignes, des noirs, courbés sous le fouet et de lourds fardeaux, s'acheminent-ils encore vers le port où ils doivent s'embarquer pour un exil éternel? Oui, et par milliers.

De mesquines rivalités entre puissances par trop industrielles, des guerres sans merci faites par des officiers sans mandat sérieux à des Arabes qui, en somme, combattent pour garder un sol qui leur appartient, ont mis en contradiction de solennels engagemens, les belles théories qui servaient d'excuse aux entreprises africaines. Que l'on y prenne garde si l'on ne veut pas entendre dire que l'intérêt que l'on a porté dans ces derniers temps aux nègres esclaves n'est qu'un masque sous lequel se cachent de tristes compétences et des rivalités de boutique.

Il est une politique appelée la politique de l'extension coloniale, celle dont avec un succès non interrompu s'est servie l'Angleterre depuis le commencement du siècle et que l'Italie, la France et l'Allemagne s'efforcent d'imiter. De toutes les politiques, c'est la moins honnête, s'il en est une qui le soit, car elles ne pêchent toutes

qu'en eau trouble. La politique coloniale a presque toujours été victorieuse au-delà des mers, parce que, à ses fusils à tir rapide, aux vaisseaux cuirassés qu'elle a à son service, il ne lui a été opposé que des flèches et des lances, des fortins en torchis et couverts de paille comme ceux que l'exposition nous a montrés. Son excuse est en ce qu'elle obéit et cède inconsciemment à cette loi inéluctable, mystérieuse, qui veut que la lumière triomphe des ténèbres, la civilisation de la barbarie.

Que cette politique réussisse à supprimer en Afrique les marchés à esclaves, qu'elle en fasse disparaître la vente, l'achat et le transport, et alors il lui sera beaucoup pardonné, car des millions d'êtres humains lui devront la vie et la béniront au lieu de l'accuser; personne n'osera plus lui dire ce qui lui a été reproché tant de fois, c'est qu'elle n'asservit que des êtres faibles, incapables de lui résister, et dont elle n'a eu cure ni souci dès qu'elle les a vaincus. Tout pour l'envahisseur, rien pour l'indigène, telle paraît être trop souvent la devise égoïste des vainqueurs.

I.

A diverses époques très distinctes de l'histoire, deux grands assauts ont été donnés à l'esclavage, lequel, sans aucun doute, remonte au jour où la terre compta jusqu'à deux habitans d'inégale force. Dans la Rome primitive, un fils pouvait être déjà vendu par son père jusqu'à trois fois, et, bien plus tard, c'est-à-dire 72 ans avant Jésus-Christ, si nombreux étaient les captifs dans la capitale du monde, que Spartacus, qui les commandait, ne craignit pas de se mesurer à des légionnaires réputés invincibles. « Au Ier siècle de Rome, dit Montesquieu, les maîtres vivaient avec leurs esclaves; ils avaient pour eux beaucoup de douceur et d'équité. Les mœurs suffisaient pour maintenir la fidélité; il ne fallait pas de lois; mais lorsque Rome se fut agrandie, que les esclaves ne furent plus les compagnons de travail de leurs maîtres, mais les instrumens de leur luxe et de leur orgueil, il fallut des lois terribles pour établir la sûreté de ces maîtres cruels qui vivaient au milieu de leurs serviteurs, comme au milieu de leurs ennemis. »

C'est l'évangile de Jésus, prêché par ses apôtres, qui porta le premier coup à l'esclavage païen. Des gladiateurs captifs, dressés pour les sanglans combats du cirque, apprirent de la bouche de martyrs chrétiens qu'il y avait plus de gloire à mourir pour un obscur crucifié que pour un césar romain. C'était l'époque où Néron enveloppait les briseurs d'idoles de peaux d'animaux pour mieux les faire déchirer

par ses chiens, et où leurs corps, enduits de résine, éclairaient de sinistres lueurs les jardins de ses palais. D'année en année, de siècle en siècle, la religion nouvelle progressa de ce que la servitude perdait, jusqu'au jour où celle-ci disparut du monde chrétien. Rome, au temps de sa toute-puissance, avait regorgé de captifs, et cependant, au ve siècle de notre ère, rien n'eût été plus facile que de faire le dénombrement de ceux qui s'y trouvaient encore.

C'est en débarquant en Terre-sainte que les croisés apprirent, — quelques-uns à leurs dépens, — qu'un assez grand nombre de leurs semblables, fidèles à leurs croyances, vivaient dans une étroite servitude chez les musulmans. Ils en furent surpris à faire croire que le christianisme avait effacé de leur esprit jusqu'au mot avilissant d'esclavage. Ce qu'il y eut d'attristant par la suite, c'est que, les croisades terminées, les Vénitiens, qui n'avaient plus de pèlerins soldats à transporter d'Europe en Palestine et de Palestine en Europe, imaginèrent d'aller acheter des captifs en Tunisie, puis de les revendre dans divers ports d'Asie, ports qui, alors comme aujourd'hui, sont les meilleurs débouchés pour ce genre de négoce. Les papes fulminèrent contre ces odieux traitans, mais sans aucun succès. Les Portugais et les Espagnols, alors les maîtres de la mer, et qui avaient, eux aussi, des bateaux à utiliser, s'abattirent comme des oiseaux de proie sur les rivages africains, en dépeuplèrent les villages et remplirent Lisbonne et Séville de nègres asservis. C'est le prince Henri de Portugal qui se signala le plus par l'habile et implacable direction qu'il sut donner à l'exploitation des côtes d'Afrique. Longtemps avant la découverte du Nouveau-Monde, on pouvait voir à Séville beaucoup de noirs qui, quoique baptisés, étaient tenus en dehors de la population blanche; ils y cultivaient la canne à sucre, importée par les Maures; relégués dans une sorte de *ghetto*, ils avaient une église à eux, une police et des lois particulières. Leur existence n'avait rien de pénible.

On a accusé un homme vraiment bon, l'évêque de Chiapa Bartolomé de Las Casas, d'avoir transporté en Amérique le germe de l'esclavage.

La façon dont les conquérans espagnols traitèrent les malheureux Indiens, le dur travail des mines auquel ils étaient attachés sans trêve ni repos, donna au saint évêque l'audace d'accuser le roi d'Aragon et de Castille de faire anéantir par des lieutenans très âpres à la curée ses sujets du Nouveau-Monde. Il remontra à son royal maître que la race caraïbe était menacée d'extinction si l'on ne venait charitablement à son secours. Pour ne pas la voir disparaître et continuer l'extraction de l'or, l'évêque conseillait de rem-

placer les Indiens aux mines par des nègres robustes qui végétaient sans grande utilité pour personne à Séville. Le cardinal Ximénès, à cet époque régent d'Espagne, répondit avec raison qu'il lui paraissait peu logique de soumettre les noirs aux travaux forcés pour en préserver une autre race. En 1517, Charles-Quint fut moins scrupuleux : un gentilhomme des Flandres obtint l'autorisation d'introduire 4,000 Africains à Hispaniola, aujourd'hui Saint-Domingue. Il est certain, pourtant, qu'un certain nombre de noirs avait été envoyé dans cette île de 1501 à 1506, avec l'étrange condition d'enseigner aux Caraïbes le catéchisme qu'ils avaient appris à Séville.

L'autorisation accordée par l'empereur Charles-Quint fut donc le point de départ du commerce des esclaves; il doit peser sur sa mémoire et laver celle de Las Casas de l'accusation qui pesait injustement sur elle.

Lorsque les Espagnols des Antilles et du Mexique eurent constaté qu'un nègre des côtes d'Afrique faisait quatre fois le travail d'un Indien, le nègre fut très demandé. Les rois, et quelquefois même les reines d'Espagne, ont eu des favoris besogneux; c'est donc à des hommes de cour que furent accordées les *reales asientos* ou royales autorisations de s'enrichir en faisant ouvertement un commerce réputé infâme aujourd'hui.

Les Portugais, les Génois, les Anglais, les Français, les Danois et les Hollandais, qui avaient également des bateaux à voile à utiliser, demandèrent à leurs gouvernemens, qui la leur accordèrent, une autorisation que l'Espagne ne refusait plus à aucun de ses voiliers. La France jeta son dévolu sur les côtes du Sénégal et de la Gambie; les Hollandais s'installèrent dans le voisinage de cette rivière; les Anglais, ne pouvant tout absorber, se contentèrent du littoral de la Guinée septentrionale, de la côte d'Ivoire, de la côte d'Or et des baies de Bénin et de Biafra. Les Brésiliens s'adjugèrent la Guinée, avec les ports d'Ambriz, Loanda, Benguela, Zaïre et Cabinda. Les Portugais avaient leurs établissemens dans la Guinée méridionale, aux royaumes d'Angola et de Benguela; leur pavillon flottait encore des îles du Cap-Vert à Sierra-Leone, de l'archipel de Bissaos aux embouchures du Rio-Nunez et du Rio-Pongo. Sur la côte orientale d'Afrique, ces habiles navigateurs avaient de plus Mozambique et deux autres refuges dont les noms m'échappent. Le Portugal est de toutes les nations celle qui, assure-t-on, a prêté à la traite le plus constant appui. C'est peut-être pour cela que les Brésiliens, — des Portugais émancipés, — ont été les derniers à affranchir leurs serviteurs. La loi d'émancipation, ou la « loi dorée, » comme on l'appelle au Brésil, date en effet d'hier.

Pour l'Espagne, s'il est vrai qu'elle ait la première mis en pratique « l'iniquité monstre, » ainsi que Livingstone nomme la traite, elle fut aussi la première qui ait songé à faire participer au bienfait des institutions quelques-uns des deshérités dont nous nous occupons. Bonaparte fut bien moins tolérant ; après avoir rétabli la servitude abolie dans nos colonies par un décret du 18 pluviôse an II, il crut devoir interdire le territoire français aux gens de couleur, « pour prévenir un mélange contraire à notre race. » Il y eut les exceptions que chacun connaît. D'autres griefs, à ce point de vue, peuvent être formulées contre nos gouvernans. Bien avant Bonaparte, le grand Colbert, qui voulait encore plus une marine que des colonies, employa toute son influence pour que la France obtînt le monopole du transport des noirs au Nouveau-Monde, mais il ne put y parvenir. Nos colonies ont néanmoins regorgé d'esclaves, et Louis XIV décréta cette monstruosité, que les enfans nés du commerce des blancs avec les négresses seraient captifs comme leurs mères. Tous les emplois leur furent fermés : « Dans un pays où il y a quinze noirs contre un blanc, on ne saurait tenir trop de distance entre les deux espèces. » Autre immoralité : Louis XV défendit le mariage entre les deux races, et pourtant les enfans dits « de couleur » naissaient par milliers dans nos possessions. Inconséquence bien extraordinaire chez des souverains qui légitimèrent en si grand nombre leurs fils naturels.

Ces anomalies, un nombre infini d'ordonnances touchant à la servitude, la publication du code noir, dans lequel il était dit que le nègre était la propriété absolue de son maître, quelque vague connaissance de la façon dont se faisaient les recrutemens sur la côte d'Afrique, et enfin l'état misérable dans lequel les esclaves débarquaient en Amérique, éveillèrent l'attention de quelques esprits, et plus particulièrement de deux grands philosophes, Montesquieu et Voltaire ; c'est une de leurs gloires d'avoir été des premiers, dans les lettres, à stigmatiser « l'iniquité monstre. » Plusieurs pontifes, — alors des souverains, — réclamèrent aussi contre le trafic criminel et le frappèrent d'anathème. Mais ni les lettres apostoliques de Paul III, en 1537, ni celles d'Urbain VIII, en 1639, du pape Benoît XIV, en 1711, ne furent prises en considération par les rois très chrétiens, ou qui, du moins, se qualifiaient de la sorte. Il est difficile de se faire une idée de l'activité qui se déployait pour dépeupler l'Afrique. Je n'en donnerai qu'un aperçu. Lorsque les Anglais, qui, pendant un demi-siècle, gardèrent le monopole de l'odieux commerce, s'emparèrent de l'île de Cuba, en 1762, il n'y avait à La Havane que très peu d'esclaves. A leur départ, on en comptait 60,000. Les descendans de Cham sont, très heureusement

pour eux, plus prolifiques que les descendans de Japhet; sans ce privilège, le centre du continent africain, qui perd encore tous les ans 500,000 de ses enfans, — c'est le chiffre donné par M. le cardinal Lavigerie et ses pères, — serait aussi dépeuplé que le Sahara.

II.

L'opinion devenait chaque jour de plus en plus attentive aux récits des drames maritimes et terrestres que faisaient les capitaines négriers et leurs armateurs, et cela malgré le silence qui régnait à Baltimore, Savannah, Charleston et la Nouvelle-Orléans, lorsqu'on sommait ces villes de dire si elles traitaient leurs serviteurs avec bonté et comme des créatures de Dieu devaient l'être. Par les négriers on sut que les roitelets d'Afrique se battaient sans répit, afin de se procurer les noirs qui leur étaient demandés, ce qui permettait de dire aux esclavagistes que beaucoup de prisonniers, s'ils n'avaient été achetés par eux, auraient été sacrifiés aux fétiches ou mangés. Mais ce que les ennemis des nègres ne disaient pas, c'est que la traite alimentait la guerre; ce qu'ils ignoraient alors, c'est que les mangeurs d'hommes étaient aussi rares en Afrique qu'en Océanie, et qu'il n'y avait guère que les rois de Dahomey ou les rois des Achantis qui se donnaient le luxe des grandes hécatombes.

Comme aujourd'hui encore, les esclaves n'arrivaient pas tous à leur port d'embarquement. C'est ainsi qu'il advint, un jour, qu'une caravane de captifs formée en Nigritie pour être dirigée sur le littoral, et n'ayant pas rencontré de l'eau dans une oasis où d'habitude il s'en trouvait, périt tout entière de soif. Elle se composait de 2,000 individus et 1,800 chameaux. D'une autre caravane de ce genre, comptant 1,000 prisonniers, il ne s'en sauva que 21. La façon de faire voyager les noirs était identique, ainsi qu'on le verra, à celle en usage à notre époque : colliers de cuir, carcans de fer, fourches, jougs, la jambe droite de l'un enchaînée à la jambe gauche de l'autre; les conducteurs à cheval; coups de lanières ou de fouets pour accélérer la marche; mort violente pour ceux qui, à bout de forces, ne peuvent suivre le sinistre convoi. Résultat : 40 noirs sur 100 périssent dans le trajet.

Par les armateurs, on sut qu'en échange d'une pièce d'andrinople ou de cotonnade bleue d'une valeur de 100 francs, leurs capitaines avaient un nègre qu'ils revendaient 1,000 francs aux planteurs de Cuba. Une pétition d'armateurs français apprit au

monde indigné que tous les ans il était jeté à la mer un chiffre approximatif de 1,500 moribonds. C'était lorsque le capitaine découvrait qu'un nègre esclave ne pouvait supporter la traversée qu'il s'en débarrassait de cette façon sommaire. Les capitaines déclaraient « sur l'honneur » à des compagnies d'assurances, constituées à cet effet, que l'homme noyé n'aurait pu vivre, et les assurances payaient un prix convenu d'avance. Un autre document semi-officiel fit savoir qu'un quart des Africains embarqués sur un bateau à voile périssait en route.

« La plupart des esclaves, a écrit un ancien chirurgien de négrier, semblaient en proie à un abattement insurmontable, à une morne mélancolie. De temps en temps des sanglots leur échappent, ou bien ils déplorent, dans un chant plaintif, la perte de leur famille et de leur patrie ; et tel est sur eux l'empire du chagrin que beaucoup cherchent à se donner la mort, soit en se jetant à la mer, soit en se heurtant contre les parois du navire, ou en s'étranglant avec leurs chaînes. D'autres refusent obstinément de manger ; et, quand on veut les forcer à prendre de la nourriture, soit par le fouet, soit par tout autre moyen violent, ils regardent en face les négriers en leur disant dans leur langage : « Laissez-nous ; que ce soit fait de nous. » L'accablement de l'esprit produit chez eux une langueur générale et une faiblesse qu'accroît l'obstination insurmontable qu'ils mettent à ne point manger, obstination due soit à la bouderie, soit à la maladie. Il en résulte bientôt la dysenterie, qui se propage dans la cargaison et enlève les malheureux par douzaines, sans que la puissance de la médecine puisse arrêter le fléau. »

On pourrait supposer que les noirs installés dans les plantations pouvaient se créer un foyer, une famille, et qu'ainsi leur exil eût été plus léger, moins douloureux. Une femme, des enfans, un père et une mère à vénérer, eussent peut-être, à la longue, fait germer dans leurs âmes des sentimens que leur triste condition d'esclaves les empêchait de connaître. Mais sans tendres liens était-ce possible? Or, ces liens leur étaient inconnus, n'existaient pas pour eux. La famille est le fondement des sociétés ; mais, pour que la famille existe, il faut que ceux qui en font partie ne puissent être soudainement séparés et vendus selon le caprice d'un maître.

Naufragé aux îles du Cap-Vert, je fus témoin de la vente d'un groupe d'esclaves ayant appartenu à une vieille dame portugaise morte sans héritier. La vente se fit sur la place publique de Boa-Vista, par autorité de justice, et je vis toute une famille de noirs dispersée au vent des enchères. Il n'y eut aucune scène déchirante, de celles qui, au moment d'une séparation, éclatent entre gens qui

s'aiment et se connaissent depuis longues années. Une personne présente me dit qu'on s'était bien gardé d'éveiller dans le cœur de ces infortunés des sentimens qui eussent pu nuire à l'autorité de ceux qui en disposaient. Le dernier lot se composait de deux enfans, le frère et la sœur : l'un fut vendu à un planteur de San-Iago, l'autre à un colon de l'île de San-Vicente. L'adjudication faite, on sépara les deux petites créatures, qui se regardaient en souriant, comme confuses de l'attention qui s'était portée sur elles, mais sans paraître comprendre qu'elles étaient à l'heure d'une séparation sans doute éternelle.

De telles iniquités, de pareilles infractions aux lois de l'humanité, devaient soulever des protestations indignées chez les nations civilisées. J'ai dit déjà qu'elles avaient été flétries, pour la première fois en France, par des écrivains de grand renom. En Angleterre, en 1780, un membre de la chambre des communes voulut que le parlement déclarât que la traite des noirs était contraire aux lois de Dieu et aux droits des hommes. Un petit et vaillant royaume, le Danemark, prit contre le transfert des noirs par les bâtimens de sa nationalité de sérieuses mesures, et, le premier des états européens, il interdit ce négoce par décret royal. La Convention, comme jalouse de cette généreuse initiative, se hâta de l'imiter. En 1794, les Américains, réunis en congrès, condamnèrent aussi l'infâme commerce; mais, bien entendu, sans abolir l'esclavage. Celui-ci était pour la marine marchande des ports anglais une source de profits énormes, aussi est-ce chez nos voisins que les plus ardens antiesclavagistes, Thomas Clarkson et Wilberforce au premier rang, Pitt, Fox, Shéridan, lord Grey et le marquis de Lansdowne à la suite, rencontrèrent une violente opposition. De 1787 à 1807, c'est-à-dire pendant vingt ans, à chaque nouvelle session du parlement, Wilberforce déposa une motion d'abolition de la traite. Il triompha finalement, et dès lors, il faut le reconnaître à la gloire de l'Angleterre, les négriers de toute catégorie, de toutes les nationalités, n'eurent pas d'ennemis plus acharnés qu'elle.

La philanthropie des Anglais devint proverbiale, et c'est dans la campagne entreprise par eux contre l'esclavage qu'il faut chercher l'origine du bruit qu'on en faisait. Cette philanthropie a paru parfois bien surfaite et très souvent elle a été accusée de servir de prétexte à des intérêts où l'amour de l'humanité n'avait que faire. Ainsi, au temps des croisières, une partie des cargaisons humaines saisies par nos voisins ne retournait pas dans leurs tribus; au lieu de leur faciliter les moyens de s'y rendre, on les transportait dans des établissemens de la côte d'Afrique, où des colons anglais, protégés par leur marine de guerre, louaient pour vingt et trente

ans les pauvres noirs. De tels engagemens imposés à des gens qu'on vient d'affranchir se passent de commentaires.

Ce qu'il y a de fâcheux, c'est que les Allemands accusaient, il y a très peu de jours, les Anglais de violer le blocus de Zanzibar, d'y importer des armes et d'acheter, à marché ouvert, pour 40 shillings par tête, tous les esclaves mis à la côte. Sauf l'importation des armes, dont les Anglais sont coutumiers, — ils en importaient en Chine étant en guerre avec les Chinois, — il est permis d'émettre quelque doute sur cette monstrueuse accusation d'acheter des noirs à marché ouvert, et, probablement, il n'y faut voir que le dépit éprouvé en Allemagne à la nouvelle que l'amiral Freemantle avait saisi et mis en pièce un de leurs bateaux, le *Néæra*.

III.

Quoi qu'il en soit, l'Angleterre à Paris en 1814, à Vienne au Congrès de 1815, à Vérone en 1822, prit constamment et avec ardeur la défense des noirs opprimés. L'abolition de leur trafic fut la préoccupation constante de ses hommes d'état et de ses philanthropes, réussissant ainsi à obtenir de tous les pouvoirs européens la promesse qu'ils réuniraient leurs efforts. Les prières, les menaces ne suffisant pas toujours auprès de ceux qui se montraient hésitans et de mauvais vouloir, elle achetait leur adhésion. Celle du Portugal fut payée. L'Angleterre offrit la Guadeloupe à la Suède, mais à la condition expresse que celle-ci adhérerait à son programme. Elle donna 10 millions de francs à l'Espagne pour qu'elle ne tolérât plus la traite dans ses colonies des Antilles, et Dieu sait si l'Espagne s'en priva jamais. Elle fit partout et pour son propre compte la police des mers, se déclara la protectrice de tous les noirs. La première, elle défendit que la peine du fouet fût appliquée aux femmes noires.

Les négriers, gens de sac et de corde, car on les pendait s'ils étaient pris, soutinrent dès lors contre les marines de guerre des états antiesclavagistes une lutte à outrance. Ceux-ci établirent partout des croisières qui coûtèrent la vie à des millions de noirs jetés à la mer quand le bateau qui les transportait était serré de trop près par un navire de chasse. Chose monstrueuse, on vit les plus riches armateurs de Boston, de New-York, de Charleston et de la Nouvelle-Orléans se former en société au prix de 5,000 fr. par action pour continuer le trafic défendu. Leurs bateaux partaient ostensiblement chargés de barriques de rhum pour l'île de Cuba, mais cachant à fond de cale de mauvais fusils, des menottes et des fers destinés à la cargaison vivante qu'ils allaient prendre à Mozam-

bique ou en Guinée, le but réel de leur voyage. Ils y avaient établi des agens qui allumaient de grands feux sur le rivage lorsqu'un bâtiment des croisières naviguait dans leurs parages. Les risques étaient grands, car, généralement, sur trois négriers un seul parvenait à tromper la surveillance des croiseurs. On juge si elle était active des deux côtés: pour l'un, la pendaison en perspective; pour l'autre, une forte prime par chaque noir délivré. Tout à fait au début de la traite, les compagnies d'assurances prenaient 11 pour 100 seulement de prime sur une cargaison de nègres. Avec l'interdiction de la traite, le droit de visite de tout bâtiment suspect, elles exigèrent 40 pour 100 à l'aller comme au retour. Le prix d'un bon Africain variait de 7,000 à 15,000 francs. Un chargement se composait de 650 esclaves, qui, nuitamment embarqués, étaient dirigés sur La Havane, où les autorités espagnoles, de connivence avec les armateurs américains, visaient, moyennant une redevance, tous les papiers du bord qu'on leur présentait. Des bateaux pêcheurs, en permanence dans les ports de l'île de Cuba, prenaient finalement les Africains et allaient les débarquer aux États-Unis. Le *Wonderer*, le plus célèbre des clippers américains, y mettait moins de façon ; il chargeait dans le sud son contingent de noirs et le débarquait à New-York, toujours échappant avec un bonheur merveilleux aux croisières qui le surveillaient. Du 1er janvier 1839 au 9 mars 1840, les Anglais saisirent 82 navires avec 5,458 nègres. Croit-on que le transport des noirs aux États-Unis en diminuât? En aucune façon, car, en 1858, dans les deux seuls mois de mars et d'avril, 50 clippers partirent des ports des États-Unis à destination de La Havane ou plutôt pour le littoral africain. Pendant bien longtemps, en dépit du droit de visite, de l'assimilation de la traite à la piraterie, des échanges de notes diplomatiques et d'incessantes croisières, 40,000 esclaves furent chaque année débarqués à Cuba. Ils s'y rendaient ouvertement dans des marchés publics appelés *barracouns*. D'ailleurs, leur débarquement était si bien toléré que les gouverneurs de l'île y envoyaient des commissaires pour veiller à ce qu'on ne les oubliât pas. Les contrebandiers payaient à ces hauts fonctionnaires une once d'or ou 80 francs par tête de nègre. De 1835 à 1840, les gouverneurs se firent par ce moyen 1 million de piastres ou 5 millions de francs.

Les rigueurs exercées contre la traite ne l'avaient donc rendue que plus active. Les enfans noirs, en prévision d'un arrêt complet du trafic par mer, étaient surtout très recherchés par les planteurs. Dans son livre, *un Hiver aux Antilles,* M. Garney raconte qu'il assista au débarquement de plusieurs centaines de petits nègres : « Maigres, décharnés, écrit M. Garney, la plupart portaient encore

sur leur peau des traces de meurtrissure et de contusion provenant, selon toute apparence, du frottement de leurs corps contre les parois du bâtiment où ils avaient été entassés comme des harengs dans une caque. »

L'Angleterre, entraînée par un parti puissant, le parti religieux abolitioniste, marchait vers une solution, la seule qui fut pratique, celle de l'abolition absolue de la servitude dans ses colonies. Elle s'y décida en 1838, en émancipant solennellement plus de 700,000 de ses noirs et en donnant, à titre d'indemnité, à ceux qui en étaient les maîtres, un demi-milliard de francs.

Un fait curieux et auquel ne s'attendaient guère les sociétés religieuses abolitionistes, se produisit. Le développement du commerce anglais et le perfectionnement de ses machines obligèrent la Grande-Bretagne à demander aux États-Unis des quantités plus considérables de coton que par le passé. Le besoin d'un textile que les noirs seuls cultivaient fut cause que les Américains s'acharnèrent plus que jamais à demander à la traite les travailleurs noirs qui manquaient à leurs plantations.

On a vu que la France, au cours de la Révolution dont elle célèbre cette année-ci le centenaire, avait à la fois flétri le trafic des noirs et aboli l'esclavage dans ses colonies. Mais l'arrivée de Bonaparte au rang suprême ne lui permit pas d'appliquer ses vues généreuses. Une autre révolution, celle de 1830, appela de nouveau l'attention publique sur les esclaves de nos colonies, mais on ne se mit pas en grands frais de charité à leur intention. Je vois qu'on fit le recensement des noirs et que, lorsqu'ils mouraient ou naissaient, on avait la condescendance de coucher sur un livre officiel le jour de leur entrée dans ce monde et le jour de leur sortie dans l'autre. En 1833, on décida de ne plus les marquer avec un fer brûlant sur l'épaule lorsque, après avoir joui clandestinement de quelques heures de liberté, ils étaient repris et reconduits à la plantation. En 1835, on eut la naïveté de demander aux conseils coloniaux leur opinion sur la possibilité d'abolir l'esclavage. C'était d'une candeur à nulle autre pareille. Les uns répondirent qu'en raison des instincts de soumission de la race noire, de son abaissement moral irrécusable, il n'y avait qu'à la laisser croupir telle qu'elle croupissait ; d'autres affirmèrent que l'histoire des nègres n'était qu'un long récit d'oppression et de servitude et la conséquence logique de la condamnation lancée par la Bible contre les enfans de Cham. M. Granier de Cassagnac, esclavagiste, appuyait ces cruelles théories en disant dans un journal alors fort influent que la traite se réduisait à un simple déplacement d'ouvriers avec un incontestable avantage pour ceux-ci.

« Qu'on mette des moutons en liberté, disait encore un esclavagiste, on n'aura que des moutons... Que l'on mette des nègres, on n'aura que des nègres. » En 1834, il se créa à Paris une association négrophile qui prit le titre de *Société pour l'abolition de l'esclavage;* M. le duc de Broglie en fut nommé président, et M. Passy, secrétaire. « L'abolition de l'esclavage, disait-elle dans son programme, ne pouvait plus donner lieu à une discussion de principes. Il reste une tâche à remplir : ramener fréquemment l'attention sur tant de milliers d'hommes qui souffrent d'horribles maux et que nous oublions parce qu'ils sont loin de nos yeux; intéresser l'opinion à leur sort, et enfin rechercher le meilleur moyen d'abolir la traite. »

Tous ces beaux sentimens n'aboutirent qu'à un projet de loi présenté aux chambres françaises en 1845. On y demandait que la condition des esclaves fût améliorée. On osa, un peu plus tard, grâce à M. Schœlcher, faire un essai timide d'émancipation à Mayotte. Enfin, une troisième révolution (celle de 1848) triompha de toutes les hésitations. Le premier décret de Lamartine, le premier usage que le noble poète fit du pouvoir, fut d'émanciper en masse les esclaves de toutes les colonies françaises. Leur rachat coûta 126 millions de francs. C'était peu de chose comparé au 1/2 milliard des Anglais et aux 12 milliards qu'eussent dû payer les États-Unis sans la guerre de sécession, qui, chez eux, supprima tout à la fois les indemnités et les rachats d'esclaves. Ce ne fut qu'en 1835 que se forma, à Boston, le parti abolitioniste. Un nommé William Lloyd, directeur d'un petit journal, le *Liberator*, osa imprimer le premier, et en plein pays d'esclavage, que la vente et l'achat des noirs étaient une infamie. Il fut traîné en prison la corde au cou, et s'il ne paya pas son audace de la vie, c'est parce que des amis dévoués, abolitionistes comme lui, le sauvèrent. En 1850, la population de couleur des états du sud ne s'en éleva pas moins à 3,591,000 personnes, dont 3,204,000 esclaves, et, en 1860, elle atteignit le chiffre formidable de 4,490,000. En suivant cette progression, fait remarquer M. Élisée Reclus, elle eût été dans cent ans de 42 millions.

Une réaction violente ne pouvait manquer de se produire dans un pays où chaque jour débarquaient des hommes nouveaux imbus des idées libérales de l'Europe, là où la religion des presbytériens de la Nouvelle-Angleterre jetait de profondes assises, où le rigorisme des quakers de la Pensylvanie n'admettait aucune transaction avec les devoirs d'une philanthropie éclairée. L'activité si connue des hommes du nord ne s'accommodait pas non plus de la nonchalance des Africains. L'expérience leur avait dé-

montré que le cultivateur qui travaille pour lui, ou l'ouvrier blanc qui travaille librement pour un autre moyennant salaire, produisent moitié plus que le blanc travaillant pour son maître sans intérêt personnel. Il en était de même du nègre esclave et les Américains du nord, plus pratiques, plus policés, plus religieux que ceux du sud, préférèrent une guerre fratricide à la honte de voir perpétuer dans leurs états l'odieuse exploitation du noir par le blanc.

IV.

On crut que le triomphe des états du nord sur les états du sud portait à l'esclavage un coup formidable, et que c'en était fait de cette institution qui, remontant aux premiers jours de l'humanité, se confondant parfois avec son histoire, allait, en disparaissant à jamais, être comme le couronnement des grandes gloires de notre siècle.

Comment supposer, en effet, qu'à une époque où tout se publie, se voit, se dénonce, quand les mœurs, en dehors de celles des hommes politiques, sont devenues d'une douceur extrême, il pouvait se perpétuer sur des continens où flottaient tous les pavillons européens, un négoce où des femmes, des hommes, des enfans se vendaient comme bétail en foire? Il se fit donc comme une accalmie, en France surtout, dans l'esprit de ceux qui saluaient avec joie l'entrée dans les rangs de la famille humaine de noirs successivement émancipés à Cuba, à Mozambique, aux îles du Cap-Vert et finalement au Brésil. De son côté, la race jaune, à l'étroit dans son immense empire, se mit à envahir les grandes îles de la Sonde, l'Australie, la Californie, les républiques du sud américain, s'offrant, comme à souhait, pour suppléer aux vides causés dans les rangs des travailleurs par l'émancipation de la race noire.

En Angleterre, les sociétés antiesclavagistes, dont l'*Anti-Slavery Reporter* est le principal organe, ne partageaient pas la quiétude des philanthropes français. Mieux renseignés que nous, ils savaient que l'esclavage sévissait encore en Tripolitaine, en Égypte, en Turquie, en Arabie, à Madagascar, au nord de Bornéo sous l'œil bienveillant de sir John Brooks, un de leurs compatriotes devenu sultan, dans l'île de Mindanao, malgré les canonnières espagnoles, et, beaucoup plus près de nous, en vue des côtes d'Espagne et de la citadelle anglaise de Gibraltar, c'est-à-dire au Maroc. Oui, chose incroyable, il y a très peu d'années, des marchés à esclaves se tenaient à ciel ouvert dans les villes du littoral marocain, à Mogador, à Tanger surtout. M. Allen, secrétaire de l'*Anti-Slavery Reporter*, leur fit une telle guerre, qu'ils ont disparu des cités riveraines, mais pour se continuer dans l'intérieur.

Les lettres de Livingstone entretenaient chez nos voisins l'irritation contre les oppresseurs des noirs, et, tout bon Anglais qui à l'abbaye de Westminster, ce Panthéon de la Grande-Bretagne, lisait l'épitaphe gravée sur le tombeau de l'illustre missionnaire, se considérait comme l'héritier de la haine vigoureuse que Livingstone avait montrée contre l'esclavage. « Je ne puis rien faire de plus, y lit-on, dans l'abandon où je vais mourir, que de souhaiter que les bénédictions les plus abondantes du ciel descendent sur tous ceux, quels qu'ils soient, Anglais, Américains, Turcs, qui contribueront à faire disparaître du monde la plaie affreuse de l'esclavage. »

Comment se fit-il que, au congrès de Berlin, en 1878, quand jamais plus belle occasion ne s'était présentée pour traiter la question de l'esclavage, l'Angleterre, oubliant la lutte qu'elle avait soutenue contre cette institution pendant quatre-vingts ans, son attitude militante au congrès de Vienne en 1815, et à la conférence de Vérone en 1822, s'opposa absolument à ce qu'il en fût question! Hélas! un traité secret la liait alors avec la Turquie, et elle se trouvait dans l'impossibilité de lui dire qu'avec des harems et un millier d'ennuques dans ses palais d'Europe et d'Asie, il lui fallait bien recruter des esclaves pour cette inqualifiable domesticité. Chacun sait cela aussi bien à Londres qu'à Constantinople, mais il n'est pas toujours aisé de parler de ce qui crève les yeux. Nul, non plus, ne sait mieux ceci que l'Angleterre : l'esclavage ne se maintient que dans les pays où le croissant est le maître, et tant que les fils du prophète seront convaincus qu'un noir ou un blanc qui ne partage pas leur croyance doit les servir, l'Afrique sera exploitée par leurs agens. Les sociétés antiesclavagistes de la Grande-Bretagne comptaient triompher par des moyens moraux d'un caractère pacifique et religieux. Cela eût été pour le mieux s'ils avaient réussi, mais j'ai étudié sur place et sous bien des latitudes le caractère des sectateurs de Mahomet et je reste persuadé que les sociétés religieuses européennes et de toute nature se trompent grossièrement si elles espèrent assouplir ce caractère. Voilà déjà plus de cinquante ans qu'elles y travaillent et sans jamais aboutir. C'est à Constantinople qu'est la solution qu'elles cherchent; elles s'en apercevront le jour, — mais pas avant, — où la politique anglaise, plus libre de parler qu'en 1878, leur permettra d'y voir clair.

Le *Blue book* publié à Londres en 1888 ne peut être suspect, car il n'a en vue aucune propagande, et son rôle se borne à raconter les faits. Il a donné un léger aperçu des pays où l'esclavage sévissait en cette année-là; rien de plus navrant, mais aussi rien de plus instructif. On y apprend que les nègres mis en vente au Maroc viennent du Soudan; quoique ayant traversé le désert, et par

conséquent, quoiqu'ils soient exténués par suite des privations et des fatigues de la route, on les conduit immédiatement au marché. S'il y a dans ce bétail à vendre des hommes, il y a aussi beaucoup de jeunes négresses, et des enfans âgés tout au plus de six ou sept ans. La société antiesclavagiste de Londres a bien écrit au sultan du Maroc pour lui dire que, si l'esclavage était reconnu par Mahomet, il ne l'était que pour les captifs pris dans la guerre et que le prophète enjoint strictement de bien traiter tous les esclaves, de même qu'il recommande comme un acte spécialement agréable au ciel, celui de leur rendre la liberté. Le Coran n'approuve pas non plus la séparation du mari d'avec la femme ou des enfans d'avec leurs parens, comme cela se fait ouvertement dans les marchés du Maroc, et enfin, que la mutilation des enfans pour les harems, telle qu'elle se pratique d'une manière si fréquente dans les domaines de Sa Hautesse, est un crime contre Dieu et la nature humaine et que le Coran ne peut justifier. La majesté chérifienne répondit que les Maures traitaient les esclaves différemment des autres peuples, et que l'institution de l'esclavage telle qu'elle était au Maroc n'avait besoin ni de réforme, ni de changement. Le *Blue book* nous apprend que dans ce même empire du Maroc, à Messfoua, se trouve un vaste établissement destiné à la préparation des eunuques pour le sérail de cette majesté. « J'y vis, dit le correspondant du *Blue book*, une grande quantité d'enfans nègres, dont la plupart avaient l'air extrêmement malades, et le soir, je demandai aux Maures qui étaient venus me voir dans ma tente, la raison de leur état de souffrance, si on devait l'attribuer au climat ou à l'eau; mais je ne pus obtenir aucune réponse. Quand ils se furent retirés, je fus informé confidentiellement que c'était parce que là étaient préparés les eunuques pour le sultan et que, si le caïd apprenait que ce secret avait été divulgué, la vie du révélateur serait sacrifiée. Je fus aussi informé que sur trente de ces enfans opérés, il en meurt au moins vingt-huit. »

Dans la Tripolitaine le commerce des noirs n'est ni public, ni même officiel; il n'est pas, en un mot, autorisé, mais ce qui se passe là n'en est pas moins odieux. C'est encore le Soudan qui fournit des esclaves, et, d'après le consul Wood, à Bengazi et dans ses alentours seulement, il en était venu plus de vingt mille en quatre ans. Dans cette proportion on arrive à un total pour la Tripolitaine de cent mille esclaves. « Aux yeux des musulmans, dit le consul Nachtigal, le commerce des noirs n'a pas cessé d'être légitime, et toutes les fois qu'un chef de province peut le faire impunément, il *ferme les yeux sur ce chapitre,* favorisant même les contraventions pour peu que son intérêt le lui commande. Les

gouvernemens de là-bas, toujours obérés, paient peu ou point leurs fonctionnaires : n'est-il pas naturel que ceux-ci recherchent un supplément de profit dans une branche d'affaires qui s'accorde avec leurs convictions religieuses? Le gouverneur du Fezzan, pour chaque esclave importé, reçoit, suivant une vieille règle, la somme de 9 fr. 45 environ, ce qui, naguère, lui faisait au bout d'un an un casuel de 50,000 francs.

On a des preuves, et par centaines, que la Tripolitaine est une des grandes portes par lesquelles le Soudan envoie ses esclaves en Crète, à Smyrne et jusqu'à Constantinople. En voici une des plus authentiques. L'année dernière, le schooner turc *Mahroussa* était poussé par une tempête dans le port de Fokia, non loin du golfe de Smyrne. Pendant qu'il était à l'ancre, un matelot mécontent descendit à terre et informa les autorités que le schooner était parti de Bengazi en Tripolitaine avec vingt-six esclaves, dont huit avaient été déjà débarqués dans la baie de Vaalah et le reste était caché à bord. Le kaïmakan de Fokia envoya un homme de la police accompagné par le dénonciateur, et, sur la déclaration de ce dernier, le ballast ayant été soulevé, on vit une trappe qui fermait un compartiment s'étendant tout le long de la cale. Dans ce réceptacle furent trouvées, entassées les unes sur les autres, dix-huit négresses, sales, dégoûtantes, réduites à l'état de squelettes et mourant de faim. Les malheureuses furent descendues à terre où les autorités leur donnèrent les soins nécessaires. L'équipage cependant ne fut pas arrêté, et le maître du port se borna à retenir les papiers du navire, pensant que cela suffirait pour prévenir son départ, mais le capitaine du schooner leva l'ancre et fit voile pendant la nuit vers des rivages plus hospitaliers.

Pour en finir avec la Tripolitaine, il a été constaté qu'un nombre considérable d'esclaves embarqués à Bengazi et à Tripoli de Barbarie ont été débarqués du paquebot ottoman *Kiamil-Pacha*, le plus souvent à Constantinople même, et cela, sous les yeux des autorités musulmanes. Si, en 1888, au Caire, je n'ai plus retrouvé le marché où j'avais vu vendre des hommes et des femmes, j'y ai rencontré dans les rues des eunuques et des harems que ces eunuques escortaient. Ce fut suffisant pour me convaincre qu'il y avait encore des captifs en Égypte, plus qu'on ne se le figure généralement, et cela à la barbe des Anglais. Le khédive, un homme simple, vertueux, n'a qu'une femme, laquelle est elle-même une exception entre toutes par sa beauté et sa modestie, et pourtant l'usage, la tradition, le rang obligent l'un et l'autre à avoir un nombre considérable de domestiques, et dans ces domestiques il y a forcément des esclaves et des eunuques. Des Égyptiens et

des Européens devenus musulmans, quelques-uns de ceux-ci taillés sur le modèle de l'oncle Barbassou, sont restés fidèles aux anciens usages, et ces apostats les pratiquent avec une licence qui scandalise parfois les Turcs de vieille roche.

Le colonel Schæffer, chargé de veiller sur les agissemens ténébreux de certains traitans en Égypte, s'est efforcé de procurer, — et il y a pleinement réussi, — aux femmes qu'il a pu faire rendre à la liberté une situation leur permettant de gagner leur vie d'une façon honnête. Une société intitulée : *The Cairo home for freed women slaves*, dont S. M. la reine d'Angleterre est protectrice et l'inévitable sir E. Baring président, a déjà réuni quatre cents de ces malheureuses créatures dans une maison de refuge, où, sous la direction d'une dame anglaise, très maternelle pour ses enfans d'adoption, elles apprennent ce qui peut en faire d'utiles servantes, mais servantes absolument libres de leurs actes en dehors d'un service bien rétribué. La population musulmane du Caire, qui sait qu'aucune tentative de prosélytisme ne sera faite auprès des libérées, n'y trouve rien à redire; on dit aussi que le khédive lui donne sa haute approbation, ce qui ne surprendra personne.

Djeddah, sur la Mer-Rouge, ne dépend pas du khédive; cela n'a pas empêché le colonel Schæffer, tout dévoué à sa mission, d'affirmer, par une certitude acquise sur les lieux, que cette ville est un grand entrepôt d'esclaves. En excursion dans ces parages, il envoya un de ses officiers à terre en lui disant d'opérer comme s'il y allait pour acheter un domestique. En route, l'officier demanda au batelier, d'un ton dégagé, où il pourrait se procurer un nègre, et le batelier, sans défiance, lui offrit de le conduire au dépôt du principal marchand. Lorsqu'on sut dans la ville qu'un étranger, — il était accompagné d'un officier égyptien, — désirait un esclave, plusieurs personnes vinrent à lui dans la rue et lui proposèrent de le conduire là où elles en savaient en dépôt. Il entra ainsi dans dix-huit maisons de marchands où il trouva des nègres et des Abyssins, au nombre de six à quatorze dans chaque habitation.

Un de nos jeunes compatriotes, M. George Grimaux, que n'ont pas rebuté les difficultés d'un voyage à Massaouah et à Hodeida, m'a raconté que, malgré les croisières de l'Océan-Indien et de la Mer-Rouge, la marchandise noire continuait à affluer sur les côtes d'Arabie. Le gouvernement turc, plus aveugle qu'un quinze-vingt, ne veut rien voir, et, grâce à sa tolérante complicité, on vend des nègres un peu partout. Si dans une ville comme Hodeida, m'a dit M. Grimaux, où il y a deux consuls européens, le commerce des noirs se fait clandestinement, il se pratique ouverte-

ment ailleurs. A Loheïa, petite bourgade située au nord d'Hodeida, on crie encore quelquefois sur les places le prix d'un esclave mis aux enchères; le sous-gouverneur reçoit deux talaris par tête d'esclave vendu; de plus, il en choisit pour lui un ou deux à chaque nouvel arrivage. Avec de tels fonctionnaires, on comprend que les marchands en question puissent continuer à se livrer en toute sécurité à leur trafic. Tout ce que la Turquie fait contre eux, m'a dit M. George Grimaux, ne sert qu'à donner un semblant de satisfaction aux puissances européennes; ainsi, tout dernièrement, un bâtiment de guerre ottoman saisissait deux barques avec cent soixante nègres, et la Porte s'en est longtemps autorisée et s'en autorise encore pour répondre victorieusement aux accusations qui sont portées contre elle. Mais ce n'est qu'un cas isolé et ne suffisant pas à détruire ce qui se passe tous les jours à l'abri du pavillon ottoman. On estime à plus de mille les Africains qui sont vendus annuellement à Hodeida. C'est peu, il faut le reconnaître, comparativement à ce qui se passe à Djeddah, où les ventes se font par dizaine de mille.

On se souvient peut-être d'un étrange pari dont toute la presse s'occupa il y a environ un an. Un haut fonctionnaire russe soutint à un fonctionnaire anglais, en résidence à Constantinople, que, malgré toutes les précautions prises par la Turquie et l'Angleterre contre le commerce des nègres, il se faisait fort de lui procurer, sur l'heure, une esclave blanche et chrétienne. Le fonctionnaire anglais accepta le défi et perdit son pari.

Il reste donc établi, indéniable, que des esclaves, après avoir traversé la Mer-Rouge et après s'être montrés sur les marchés d'Arabie, sont ensuite transportés par caravane jusqu'en Syrie et embarqués de nouveau sur la Méditerranée. Le fait est encore attesté par le consul anglais Dickson, dont le poste officiel est à Damas; d'après lui, ce sont des pèlerins venant de la Mecque qui en introduisent le plus, car on ne se défie pas des marchands d'esclaves qui pénètrent par la voie de terre en Turquie; il en vient aussi par eau à l'île de Crète et à Smyrne. Si les nègres, hommes et femmes, sont actuellement plus recherchés comme domestiques que par le passé, c'est parce que les esclaves du pays des Tcherkesses n'arrivent plus qu'en très petits nombres en pays musulman; les quelques districts dont les habitans, des Circassiens, étaient encore sujets turcs, ont été annexés par la Russie.

Est-ce la connaissance de ce qui se passait dans la Méditerranée, dans des eaux baignant des côtes européennes, qui a motivé le blocus de Zanzibar? Il y a de cela sans doute dans cette mesure extrême. On vient de le supprimer à la date du 10 octobre dernier,

et cette suppression termine sans résultat une mortelle campagne qui, à son début, fut pourtant bruyamment acclamée par l'Allemagne, l'Italie et l'Angleterre. La France, il est vrai, y fut représentée par le *d'Estaing*, le *Bouret* et le *Boursaint*, mais simplement pour empêcher que des étrangers prissent un droit de visite sur des bateaux battant pavillon français.

La première des trois puissances nommées plus haut a dépensé en blocus des sommes énormes, et perdu en croisières très fatigantes beaucoup de braves gens. Quel a été, en définitive, le résultat de ces sacrifices? Se saisir de quelques boutres suspects. C'est que, paraît-il, les arraez arabes s'entendent fort bien à dissimuler dans leur dahous une marchandise vivante, en entassant sur elle sacs, toiles à voiles et fûts vides. Dans la Mer-Rouge, où le trafic des enfans est des plus considérables, les négriers, en cas d'alerte, font tout simplement descendre ces petits malheureux dans une île, et ils les tiennent cachés, tant que la croisière est en vue, dans des cavernes dont l'entrée est masquée avec soin. Ce qui rend la répression plus difficile encore, c'est la situation faite aux esclaves. Les voilà libres, mais après? Qui leur donnera à manger? Sous quel joug vont-ils retomber? Et à terre, les aidera-t-on à regagner leur village? Beaucoup aiment mieux rester avec un maître qu'ils connaissent, que de courir le risque de mourir de faim sur une plage désolée, d'avoir à travailler sous les ordres d'un Européen qu'on leur a dit être mangeur de noirs. Oui, les Arabes ont persuadé, aussi bien aux négrillons qu'aux grands nègres, de grands enfans aussi, que nous trouvions leur chair savoureuse. Quelle ne doit pas être la terreur de ces infortunés et comment ne se prêteraient-ils pas au mutisme, aux mesures de prudence qui leur sont imposées, lorsqu'on leur signale au loin, rayant largement l'horizon, un panache de fumée ou plutôt la chevelure de l'ogre géant qui fouille les mers pour les prendre et les dévorer?

Autrefois, les nègres étaient vendus en place publique ou sur des marchés *ad hoc;* aujourd'hui les ventes se font dans des maisons particulières. C'est le seul résultat qui ait été obtenu. Fermez les harems, et la solution sera tout autre, car il n'y a pas seulement des hommes faits sur les marchés de Hodeida et de Djeddah : il y a aussi des enfans et de jolies Abyssines au teint clair et aux beaux types européens. Mais c'est demander l'impossible aux mahométans : ils se contenteront comme nous d'une femme le jour où, par la suppression de la traite, ils en seront réduits à la portion congrue.

V.

Comment se pratique sur place, c'est-à-dire en Afrique, et je ne parle pas ici, bien entendu, de l'ouest du continent, le recrutement de tant d'êtres voués à une vie de misère? C'est Livingstone qui, l'un des premiers, nous l'a appris et par l'attention qu'il força l'Europe à lui accorder, son nom doit figurer au nombre des grands bienfaiteurs de l'humanité. Malgré de nombreuses missives à ses amis d'Angleterre, combien de fois s'est-il plaint de se trouver dans l'impossibilité de donner une peinture exacte des horreurs de la traite de l'homme, de ne pouvoir fournir un total même approximatif des existences qu'elle détruisait chaque année. Il était persuadé que, si la moitié des horreurs commises en Afrique étaient connues, l'indignation, la pitié qu'elles éveilleraient, seraient telles, que « le trafic infernal disparaîtrait bientôt, quelques sacrifices qu'il en pût coûter pour l'anéantir. »

C'est la grande consommation de l'ivoire en Europe qui a le plus contribué au développement de l'esclavage. Des marchands arabes, des métis plus cruels que ces marchands, se sont servis, à défaut d'autres moyens de locomotion, des épaules des nègres pour transporter l'ivoire jusqu'au port d'embarquement où il leur était demandé. Les noirs n'y auraient jamais consenti, même contre salaire, s'ils n'avaient été vendus aux traitans à la suite de guerres de tribu à tribu ou de ruses qui les ont traîtreusement arrachés à leurs villages par de véritables chasseurs d'hommes.

Des marabouts fanatiques, de ceux que l'on rencontre dans les rues du Caire ou sur la place de la Casbah à Alger, aussi ardens propagateurs du Coran que les Anglais le sont de la Bible, ont, il faut le reconnaître, donné à beaucoup d'Africains qui ne l'avaient pas, l'habitude du travail, celle de se vêtir qu'ils ignoraient; ils leur ont inculqué des notions religieuses dont ils n'avaient jamais eu idée, et les ont forcés, bon gré mal gré, à transformer en villages où se rencontrent l'aisance et la propreté, les misérables agglomérations des noirs idolâtres. Malheureusement, ils leur ont donné en outre leur cruauté et leur fanatisme. Les missionnaires, appartenant à n'importe quelle doctrine, n'ont jamais pu obtenir de pareils résultats, la grande majorité des noirs persistant à considérer comme péché véniel la possession de plusieurs femmes. La suppression de la polygamie imposée aux tribus africaines a été la grande cause de l'insuccès des disciples du Christ, et le triomphe des sectateurs de Mahomet.

Les néo-mahométans sont, d'ailleurs, les plus durs, les plus barbares des maîtres, et malheur à qui devient leur esclave. Les récits de Livingstone, de Baker, de Stanley, de Pinto, de Gordon, du commandant Cameron, des pères blancs d'Afrique sont remplis de faits attestant leur cruauté. Que dit Speke dans ses *Sources du Nil?* « Voici déjà quelque temps que j'habite à la « cour nègre » de l'Ougamta, et les usages de cette cour ne sont plus pour moi lettre close. Me croira-t-on cependant si j'affirme que, depuis mon changement de domicile, il ne s'est pas passé de jour où je n'aie vu conduire à la mort, quelquefois une, quelquefois deux et jusqu'à trois de ces malheureuses femmes qui composent le harem de Mtesa ? Une corde roulée autour du poignet, traînées ou tirées par le garde du corps qui les conduit à l'abattoir, ces pauvres créatures, les yeux pleins de larmes, poussent des gémissemens à fendre le cœur : *Hai minangé!* ô mon seigneur; *kbakka*, mon roi; *hai n'yavio!* ô ma mère; et malgré ces appels déchirans à la pitié publique, pas une main ne se lève pour les arracher au bourreau, bien qu'on entende çà et là préconiser à voix basse la beauté de ces jeunes victimes. »

Quant aux métis, nous apprend le cardinal Lavigerie, ils sont pour la plupart les chefs des grands marchands d'esclaves; par une coïncidence douloureuse, il y a vingt-cinq ans, ces affreux traitans pénétrèrent aussi pour la première fois, à la suite des explorateurs et des missionnaires, dans les régions où ceux-ci venaient apporter la civilisation et la morale chrétienne. C'est une race horrible, issue d'Arabes et de noirs du littoral, musulmane de nom, juste ce qu'il en faut pour professer la haine et le mépris de la race nègre qu'elle met au-dessous des animaux, et à qui, pour lui donner ce qui lui est dû, elle ne doit que l'esclavage, et, si elle résiste, les supplices et la mort. « Hommes affreux, sans conscience sans pitié, également infâmes pour leur corruption bestiale et pour leur cruauté, ils justifient le proverbe africain : « Dieu a fait les blancs, Dieu a fait les noirs, c'est le démon seul qui a fait les métis... »

Ce qu'on apprenait de l'Afrique chaque jour en Europe par les lettres et les récits des voyageurs redoublait le zèle des négrophiles, zèle qui se traduisait en grosses souscriptions dont une partie était employée en diffusion de bibles. Mais ce beau feu ne donnait aucun résultat. Et comment en eût-il pu être autrement avec les contradictions qu'on signalait chez les chefs? Le plus héroïque des Anglais, la victime la plus pure d'une politique inqualifiable, Gordon, n'avait-il pas rétabli l'esclavage après l'avoir combattu à outrance? Lui aussi, avait compris qu'il n'y avait pas à lutter contre l'esclavage dans l'Afrique elle-même et que la solution de

cette grande question n'était pas à Khartoum. « Il n'y a que deux moyens, écrivait-il à Londres, deux moyens sérieux pour empêcher la traite : le premier, de tarir la source en établissant la tranquillité dans les territoires de chasse au gibier humain ; le second, *de fermer les débouchés en Égypte, en Turquie et en Perse.* »

D'autres récits que ceux des explorateurs et missionnaires anglais vinrent jeter aussi en France une sinistre clarté sur ce qui se passait sur les rivages des grands lacs africains, je veux parler des lettres écrites par des missionnaires, nos compatriotes. Par une circonstance toute providentielle pour l'abolition de l'esclavage, l'évêque de Nancy, devenu depuis le cardinal Lavigerie, avait été nommé à l'archevêché d'Alger. L'éminent prélat se dit aussitôt qu'envoyé en pays musulman, c'est-à-dire à un poste de combat en quelque sorte, il lui fallait des auxiliaires sur lesquels il pût compter, propres aux missions qu'il comptait bien leur confier. Il créa donc, en 1878, un séminaire où l'étude et la connaissance de la langue était particulièrement obligatoire. On devait y porter le costume de laine blanche aux plis flottans, autrement seyant, certes, que la noire soutane des lazaristes, s'habituer aux longues marches, et à la sobriété des nomades du désert. Le séminaire de Kouba fut donc fondé, et c'est de là que sont sortis et sortent encore ces missionnaires que l'on rencontre avec un vif intérêt un peu partout, à Biskra, c'est-à-dire au pays des oasis, sous les ombrages parfumés de Blidah, dans l'Oranais avec Figuig pour objectif, sur les hauteurs neigeuses du Djurdjura, à Carthage où ils sont à la fois gardiens du poste télégraphique et du peu qui nous reste de la rivale de Rome. Mais ces pères parcourent des régions saines, et suivent des routes largement ouvertes. Il en est d'autres dont la tâche est plus ardue ; pour les voir exercer un apostolat plutôt de charité que de propagande religieuse, il faut aller jusqu'au Zambèze et sur les rives des grands lacs. Et ils ne sont pas les seuls : dans d'autres régions du continent noir, on trouve des lazaristes, des pères du Saint-Esprit, des missions de Lyon et de vénérables sœurs de charité vouées à une mort certaine loin de leur patrie. Tous combattent, répandant autant que possible la morale de l'Évangile dans les tribus nègres, mais s'efforçant par-dessus tout de les arracher à leur triste condition et à relever leurs esprits.

C'est le 25 mars 1878, aussitôt après avoir obtenu l'approbation de Léon XIII, que les premiers pères blancs au nombre de dix partirent pour le centre de l'Afrique. « Marchez donc, leur dit Mgr Lavigerie, au nom et avec l'aide de Dieu ! Allez relever les petits, soulager ceux qui souffrent, consoler ceux qui pleurent, guérir ceux qui sont malades. Ce sera l'honneur de l'église de vous voir révéler de proche en proche, jusqu'au centre de cet immense conti-

nent, les œuvres de la charité; ce sera l'honneur de la France de vous voir achever son œuvre, en portant la civilisation chrétienne bien au-delà de ses conquêtes, dans ce monde inconnu dont la vaillance de ses capitaines a ouvert les portes. »

Un an après ce premier départ, dix autres pères blancs prenaient la route des Hauts-Plateaux. Ainsi que l'a dit M. Jules Simon au cours d'une conférence faite à la Sorbonne en février dernier, le spectacle de ces missionnaires consolerait un peu des misères qui se passent en Afrique, si on pouvait jamais s'en consoler. « Mais enfin, a-t-il ajouté, plus on est malheureux de savoir qu'elles existent, et plus on sent le besoin et le devoir d'exprimer la profonde admiration et la profonde reconnaissance que méritent ces jeunes hommes qui partent à vingt-quatre ans, abandonnant leurs parens, leurs amis, presque leurs idées et leurs sentimens, laissant tout ce qu'ils ont de grand et de cher derrière eux, et allant au loin affronter de tels maux et guérir ou consoler de telles souffrances. Oh! que nous nous servons mal de notre admiration et de notre reconnaissance! Nous avons de l'admiration pour des actions qui en méritent bien peu et de la reconnaissance pour des bienfaits qui souvent tournent contre nous. Mais les voilà, les âmes généreuses, les âmes compatissantes, celles qui sont remplies d'éternité! Les voilà! Si jamais de cette réunion quelque bruit pouvait sortir, je voudrais qu'il passât, sans s'arrêter, par-dessus la France et par-dessus l'Europe, et qu'il allât dans quelques-uns de ces pays inconnus, dont nous savons à peine le nom, où ils sont quatre ou cinq, vivant de privations inouïes, ayant de temps en temps le spectacle de ces horreurs et, semblables aux nègres de Zanzibar, entendant toute leur vie le cri de la mère quand un coup de pistolet a tué son enfant dans ses bras. »

C'est sur les bords des lacs Nyanza et Tanganyika que se sont établis les missionnaires ayant dans leur voisinage d'autres collègues anglais et protestans attachés comme eux à la grande œuvre d'émancipation et de charité. Parfois, ils se prêtent une mutuelle assistance, car, à cette distance de la mère patrie, des hauteurs où la foi les porte, les mesquines dissidences disparaissent. Des lacs, les pères blancs écrivent à leur chef spirituel, entretenant ainsi en lui cette ardeur de propagande qui en fait un Pierre l'Ermite moderne; ils lui disent leurs travaux, leurs espérances et ce qui se passe autour d'eux. Lisez leurs lettres, si, toutefois, vos larmes vous le permettent, et après les avoir eues sous les yeux vous n'hésiterez pas à donner votre obole et à prêter votre aide aux mesures qui doivent faire cesser de telles atrocités.

On pourrait supposer que ce qu'écrivent les pères blancs est

poussé trop au noir comme les tableaux de certains peintres. Il n'en est rien. Le commandant Cameron, un Anglais qui, par état et par nature, n'a pas la sensiblerie que l'on est sûr de rencontrer presque toujours chez les apôtres modernes, nous prouvera que rien n'a été exagéré. Durant le très récent séjour que le cardinal Lavigerie fit à Londres, le commandant Cameron lui écrivit : « ... Pendant les trois ans que j'ai employés à traverser l'Afrique, j'ai été souvent témoin des maux causés par le commerce des esclaves, et, auparavant, j'avais passé quatre ans à faire la chasse aux dahous arabes qui portaient des esclaves en Asie. La plupart de ceux qui pensent encore aujourd'hui aux horreurs de la traite croient que cette question n'intéresse que le transport des esclaves par mer, et que, sur terre, ils ne sont ni si maltraités ni si malheureux. J'ai vu les esclaves à bord des dahous arabes, accroupis, leurs genoux au menton, couverts de blessures et de plaies, mourant par manque de boisson et de nourriture, les morts liés aux vivans, et la petite vérole ajoutant sa funeste contagion aux misères dont ils étaient accablés. Mais cela n'est rien comparativement aux horreurs que l'on voit à terre; des villages brûlés, des hommes tués en défendant leurs foyers, des provinces entières dévastées, des femmes violées, des petits enfans mourant de faim, ou, si quelque mère a obtenu d'emporter avec elle son enfant et que le négrier brutal trouve que la pauvre femme ne peut plus porter à la fois son fardeau et l'enfant, c'est ce dernier qui est jeté à terre et qui a la tête brisée d'un coup de feu sous les yeux de sa mère.

« L'Allemagne vient de devenir maîtresse d'une grande région de l'Afrique, mais jusqu'à présent elle ne témoigne aucune volonté de soulager les maux de ceux dont elle est devenue la souveraine. J'espère que vous, monseigneur, vous réussirez à exciter un vif intérêt pour cette question de la traite, et que vous parviendrez à trouver le moyen de la supprimer... L'homme qui assurera la liberté à la race nègre sera le plus digne serviteur de Dieu que le monde aura jamais vu. »

Le commandant Cameron, signataire de cette lettre, l'un des hommes d'Angleterre les mieux informés sur ce qui se passe en Afrique, affirme que 500,000 noirs y étaient déjà vendus annuellement à l'époque où il s'y trouvait, et qu'aujourd'hui, ce chiffre s'est encore augmenté. Paraît-il, en vérité, possible que les états européens qui se sont arrogé des droits de souveraineté sur le continent noir laissent à quelques misérables marchands la liberté de le dépeupler ?

VI.

J'ai dit que l'on croyait assez généralement que les esclaves dont disposent les Arabes trafiquans étaient des prisonniers de guerre qui leur avaient été vendus, comme cela se faisait au siècle dernier, par des rois africains bataillant entre eux. Ce n'est même plus cela. Les esclaves actuels sont de pauvres êtres arrachés violemment à leurs villages. Les missionnaires ont raconté comment les traitans s'emparaient de leur bétail humain, et M. H.-H. Johnston, vice-consul d'Angleterre à Cameroons, a envoyé au *Graphic* des dessins qui ont vulgarisé leurs récits. C'est ainsi que tous les ans, des chasseurs d'hommes, musulmans du nord, de l'est et du centre, s'évertuent à découvrir des provinces où la traite soit encore inconnue. Ce qu'il y a de profondément attristant, c'est que, à la suite d'explorations nouvelles faites par des Européens, et, en quelque sorte à leur suite, apparaissent presque toujours d'infâmes marchands avec leur cortège de chevaux, d'ânes, de chameaux, d'armes à feu et de vices. Des bandes venues du Maroc, du pays des féroces Touaregs, de la Tunisie, font irruption dans Tombouctou, et dans les contrées qui entourent le Niger; d'autres, venues de l'Égypte et de Zanzibar, règnent, comme certains carnassiers, dans la région des lacs; on les rencontre aujourd'hui au-delà du Haut-Congo et presque aux confins des possessions anglaises et des colonies du Cap. C'est dans les régions fertiles où les nègres ont jusqu'à présent vécu heureux, menant l'existence des pasteurs bibliques, n'ayant jamais eu pour armes que l'arc et la flèche, pour vêtement que leur nudité, que se commettent les rapts les plus imprévus, les plus douloureux. C'est là que les chasseurs, se dissimulant comme le tigre le long de la lisière des forêts ou au centre de hautes moissons, se jettent sur la femme ou l'enfant isolé qui passe à leur portée. « Auprès des grands lacs, dit le père Moinet, toute créature qui s'éloigne à dix minutes de son village n'est pas sûre d'y revenir. » S'il arrive que la tribu dont ils veulent s'emparer est trop forte pour être attaquée de front, ils séduisent par de riches présens, ils corrompent par de l'or quelque chef inférieur, et, grâce à la trahison de celui-ci, ils attaquent la tribu par surprise et parviennent ainsi à la réduire en esclavage. Pour compléter tant de misères, la guerre civile éclate dans ces malheureux pays, et pendant que les indigènes sont occupés à se combattre, les Arabes ne songent qu'à une chose, rassembler ce qui leur est demandé d'esclaves. Si la corruption ne peut être employée, alors rampant et se dissimulant comme des fauves dans l'herbe haute, les ravis-

seurs s'élancent soudainement sur un village dont les hommes sont partis pour la chasse ou pour la pêche. La décharge de leurs fusils, les clameurs, le feu mis à des huttes de paille, terrifient les femmes, les enfans et les jeunes hommes qui sont restés au logis. On leur attache les mains derrière le dos, et leurs cous sont introduits dans de larges fourches. Le joug ne suffisant pas, les hommes valides sont attachés par des liens faits de lianes entrelacées. Les petits enfans serrés par leur frayeur contre leurs mères ne songent guère à s'en séparer, aussi se dispense-t-on de les lier.

C'est lorsque le butin vivant est dirigé vers la côte ou vers le dépôt des marchands, que commencent les véritables horreurs de la traite. On marche toute la journée. Le soir, lorsqu'on s'arrête pour prendre du repos, on distribue quelques grammes de sorgho cru. C'est toute la nourriture, et le lendemain, de bonne heure, il faut repartir! Si grande au début est la fatigue que la mortalité parmi les esclaves s'élève à 50 pour 100. C'est le chiffre que donne M. Johnston. Les femmes, les vieillards, les enfans, sont les premiers qui, exténués par la marche, s'arrêtent tout à coup sur le chemin brûlant. Pour terrifier les hommes qui seraient tentés d'en faire autant, les conducteurs s'approchent, armés d'une barre de fer pour épargner la poudre, de ceux qui paraissent les plus épuisés, ils en assènent un coup terrible sur la nuque des victimes qui poussent un grand cri et se roulent dans les convulsions de la mort. D'autres fois on les laisse périr de faim et de soif, sous les morsures répétées des hyènes. La caravane est presque toujours suivie dans sa marche par un cortège de chacals et par des vols hardis de vautours et de marabouts, de même qu'en mer, les requins suivent le sillage des bâtimens sur lesquels se trouvent des malades et des mourans. « J'ai rencontré en suivant la trace des marchands d'esclaves de Swahili, raconte M. Johnston, des corps d'esclaves à demi rongés et ayant encore attachées à leurs cous des fourches. J'ai ramassé et rendu à la santé trois d'entre eux que j'avais trouvés au dernier degré de l'épuisement et encore tout sanglans des morsures des hyènes. »

Quand le soir arrive, à l'heure des haltes, les marchands d'hommes qui ont acquis de l'expérience devinent d'un seul coup d'œil quel est celui de la caravane qui succombera le lendemain à la fatigue. Pour épargner le sorgho, ils passent derrière lui et l'abattent d'un seul coup de barre. Et l'on marche longtemps ainsi, des mois entiers, quand la chasse s'est faite loin du littoral. Si nombreuses sont les victimes que, si l'on perdait la route qui conduit de l'Afrique équatoriale au marché des esclaves, on pourrait la re-

trouver aisément par les ossemens des nègres dont elle est blanchie. Je me souviens qu'avant l'ouverture de la voie ferrée du Caire à Suez, une caravane dont je faisais partie n'eut pour se guider dans le désert que les squelettes de dromadaires morts de fatigue ou de soif. C'était un spectacle peu récréatif, mais après tout, assez insignifiant, comparé aux débris humains rencontrés par le vice-consul de Cameroons. Avant d'arriver aux marchés des esclaves, il se fait des haltes à Tabora, Nyanza, Kano et Tombouctou. Là, les marchands passent une dernière inspection de leur troupeau, et ceux des hommes qui dénotent une trop grande faiblesse sont portés moribonds aux cimetières et abandonnés sur le sol. La nuit venue, les chacals et les hyènes se les disputent. C'est encore dans ces haltes que l'on procède aux mutilations des petits garçons que l'on veut transformer en futurs gardiens des sérails. Après une brutale opération, ces enfans sont jetés sanglans sur un sable torride, ils s'y roulent dans la douleur, n'échappant à la mort que si les rayons d'un soleil incandescent cautérisent leurs plaies. Sultans, pachas puissans, qui prétendez sortir du sein d'Allah, lui dites-vous comment les pourvoyeurs de vos harems mutilent d'innocentes créatures?

Arrivés à leur destination, ou plutôt sur quelque marché du littoral africain, les captifs sont soumis au minutieux examen de l'acheteur. Tout amateur a le droit de les visiter des cheveux jusqu'aux talons. En 1860, au Caire, j'ai été conduit dans un marché couvert où se trouvaient à vendre, 50 jeunes Nubiennes à peine revêtues de quelque lambeau d'étoffe. Le spectacle de la « revision » à laquelle je les ai vues se soumettre ne parut choquant qu'aux Européens qui se trouvaient avec moi. Comme aux îles du Cap-Vert, pas une de ces femmes ne paraissait avoir la moindre notion des pudeurs et des délicatesses des femmes d'Occident. Toutes pourtant ne sont pas ainsi, et il en est qui protestent par le suicide contre les violences qui leur sont faites. En lisant le livre du commandant Cameron *A travers l'Afrique*, on y verra qu'une jeune fille du Barotsé, très belle, ayant refusé de se prêter aux désirs d'un chef qui lui répugnait, fut donnée par celui-ci, dans un accès de colère, à des traitans venus de Benguela. Quand elle vit qu'elle était vendue et livrée, elle saisit la lance de ceux qui voulaient l'emmener, s'en frappa et tomba morte. Quand de nobles instincts du cœur se révèlent avec une telle violence dans une race réputée barbare, ne peut-on espérer qu'elle se relèvera un jour! C'est affaire à ceux qui, s'emparant d'une province sous le prétexte de la civiliser, ont le strict devoir d'en moraliser et d'en rendre heureux les habitans.

Lorsque des bateaux allemands, anglais et italiens croisaient, — comme ils l'ont fait jusqu'au 10 octobre de cette année, — de Zanzibar à Souakim, les esclaves transportés d'Afrique en Asie avaient de longues et tristes heures à passer. Les dahous ou boutres arabes qui les transportent ordinairement vont jusqu'au nord de l'Inde, au Golfe-Persique, en Asie, en Arabie, et même dans certaines îles de l'Océan-Indien ; ces voyages sont très courts, comparés à ceux qu'avaient à faire autrefois les noirs lorsqu'ils partaient de la côte occidentale pour d'Afrique débarquer aux États-Unis ; mais actuellement, comme les boutres sont petits et les passagers nombreux, on entasse ceux-ci comme des harengs dans un tonneau; suffoqués, asphyxiés faute d'air pur, mourant de soif et de faim, les vivans restant attachés aux morts, ils arrivent tant bien que mal à destination. On les débarque dans de petites baies bien cachées, toujours à une certaine distance des grandes villes, où ils sont conduits par petites escouades, puis internés dans des bazars où les pourvoyeurs des harems savent bien les trouver.

VII.

Comprend-on, maintenant, l'active campagne antiesclavagiste faite à Londres, à Bruxelles, à Paris, par le cardinal Lavigerie et ses émules, leurs appels répétés, leur besoin de réunir autour d'eux ceux qui ont dans l'âme quelque chose de la pitié que Livingstone avait pour les pauvres noirs, une étincelle du feu qui brûle dans l'âme des missionnaires dont en Sorbonne M. Jules Simon a fait l'éloge d'une façon si éloquente? C'est qu'il y a vraiment urgence à courir au secours de ceux qu'on opprime, des malheureux dont une partie de l'Europe a pris charge d'âme et de corps. N'est-il pas douloureux de songer que chaque minute de retard prive de la vie, et cela par notre indifférence, des milliers d'êtres humains?

Le 4 août de cette année, un congrès devait se tenir à Lucerne, et l'on jugera de quelle importance il eût été par les problèmes qu'il avait à élucider. Ce congrès n'a pas eu lieu, mais comme son programme comprend toutes les difficultés à vaincre, il est indispensable de le connaître.

On devait donc y traiter :

1° De l'esclavage au point de vue du droit naturel et du droit public. — Du nombre des victimes de la traite et des cruautés commises soit dans les chasses, soit dans l'esclavage domestique. — Des milliers d'enfans mutilés tous les ans pour les harems;

2° En Afrique action pacifique. — Soutien et développement des missions religieuses. — Moyen de répandre l'instruction parmi les

noirs. — Substitution de travaux et d'un trafic honnête à la traite des esclaves. — Empêcher l'introduction des armes et des munitions par les Arabes. — Empêcher l'introduction des spiritueux pour les noirs. — Emploi de la force par les gouvernemens. — Est-elle nécessaire? — Chaque état doit-il se borner à agir sur les territoires placés dans sa sphère d'influence? Vaudrait-il mieux combiner sur certains points une action collective? — Emploi de la force par l'initiative privée? — Chefs volontaires isolés, avec troupes indigènes? — Corps de volontaires? — Milices religieuses chargées de protéger les routes commerciales et d'ouvrir des asiles fortifiés et approvisionnés?

3° De l'action en Europe : moyens pratiques d'amener le gouvernement musulman à supprimer le marché d'esclaves. — Mesures pour procurer aux associations antiesclavagistes les moyens nécessaires. — Quête universelle comme autrefois pour les Lieux-Saints et les Croisades. — Constitution d'une commission permanente.

4° Opinion publique : moyens les plus efficaces d'agir sur l'opinion, revues et journaux existans; publications existant en dehors des bulletins de la Société. — Conférences spéciales. — Concours littéraires.

Ce programme si chargé n'a pu être discuté à Lucerne pour divers motifs : maladie subite de l'Éminence, état des esprits en France aux approches des élections législatives. Il y avait d'autres raisons qu'on n'a pas dites et que chacun soupçonnait. Il y eût été certainement parlé de ce qui s'est passé de grave en Afrique depuis un an environ. On y eût récriminé contre le blocus de Zanzibar, qui a ruiné le peu de commerce honnête qui s'y faisait, laissé le sultan sans autorité sur la terre ferme, et mis en péril de mort les Européens qui se trouvent sans protection dans l'intérieur. On se serait plaint de la façon dont les nègres, capturés par les Anglais à bord des boutres arabes, avaient été dirigés sur l'île de Pemba avec interdiction d'en sortir, et cela, pour faire profiter les sujets indiens de l'Angleterre du grand commerce des girofles qui se fait dans cette île sur une grande échelle. Les représentans de l'Allemagne au congrès auraient fait remarquer avec aigreur que l'Angleterre ne s'était immiscée au blocus que pour mieux gêner l'action des Allemands, et que son intrusion avait changé une grande idée, celle de l'abolition de la traite, en une mesquine question de rivalité coloniale. Les Anglais auraient répliqué que la flotte allemande, bombardant sans nécessité quelques villages arabes du littoral, à seule fin sans doute d'exercer le tir de son artillerie, avait eu grand tort, et que la campagne du capitaine Wissmann

était des plus impolitiques. Elle n'aurait eu, d'après eux, d'autre résultat qu'un redoublement de haine contre les Européens, une mortalité très grande chez ceux qui la faisaient, car les Arabes, cruellement éclairés aujourd'hui sur l'insuffisance de leur armement, se mettent pendant le jour à l'abri des fusils à longue portée et à tir rapide, sauf à revenir pendant la nuit pour attaquer le campement de leurs ennemis. Le but de l'audacieuse marche de Stanley y eût été dévoilé probablement, car il saute aux yeux que sa recherche d'Émin-Pacha n'a été que le prétexte d'une nouvelle extension de l'empire britannique au centre de l'Afrique. Quant aux Français, tout en disant que cela leur était parfaitement indifférent, ils auraient indiqué qu'ils étaient loin d'ignorer que la société anglaise de l'est africain avait pris à ferme « pour cinquante ans et contre dédommagement » l'administration des parties méridionales des côtes du territoire qui appartient au sultan, et que la société allemande de l'est, de son côté, avait fait la même bonne affaire; qu'elle a agi sur la côte dans les limites de la sphère des intérêts allemands, sans trop savoir quelles sont ses limites, et la société anglaise dans les limites également de fantaisie de la sphère des intérêts anglais. Conformément à la convention de Londres, et à une déclaration concordante du gouvernement français, l'Allemagne, l'Angleterre et la France ont garanti, il est vrai, les possessions du sultan de Zanzibar. Mais, comme disait ces jours-ci un journal semi-officiel de l'Allemagne, ce n'est là qu'une formalité, puisque, quand les conventions relatives à la ferme de l'administration du pays expireront, les fermiers ne disparaîtront pas. En réalité, une pareille convention équivaut à une prise de possession dans le sens le plus strict du mot. Aurait-on ajouté méchamment que l'Italie, en récompense de sa croisière, du grand zèle qu'elle a mis à seconder l'Angleterre et l'Allemagne, avait aussi voulu et non sans raison sa part d'un si large gâteau? Rien n'eût été plus naturel, et pourtant elle a dû restituer le lopin de terre qu'elle avait pris avec trop d'empressement; comme la restitution s'est faite de force en quelque sorte, le pavillon italien a exigé des excuses, une réparation, un salut de vingt et un coups de canon. Tout a été accordé ; néanmoins, c'est peu; mais tel n'était pas l'avis de ses deux compagnons des croisières, plus maîtres de Zanzibar que le souverain lui-même.

N'est-il pas permis de penser qu'en présence d'une telle déviation des motifs qui avaient conduit dans les eaux de Zanzibar les escadres allemande, anglaise, française et italienne, le congrès de Lucerne eût risqué, lui aussi, de dévier? C'est sans doute ce que l'organisateur du congrès avait pensé lui-même. Qui sait

même si l'on ne nous y eût pas accusés, comme l'a fait la presse allemande et anglaise, d'avoir favorisé par dessous main la traite en autorisant les insulaires des Comores à arborer sur leur légère embarcation le pavillon tricolore? voulait-on que, sujets français, ils y missent un pavillon étranger? Et pourtant il est avéré que leurs bateaux ont été visités non pas une fois, mais trois et quatre fois avec une insistance marquée par les navires de guerre allemands et anglais. Il n'est pas jusqu'aux bateaux à vapeur des messageries maritimes allant de Marseille à Madagascar, qui n'aient été soumis à des questions humiliantes et déplacées. Les imputations ont été si loin à notre égard, qu'on nous a accusés de favoriser le commerce des esclaves du Mozambique à Madagascar. Pour les faire cesser, le premier ministre de cette île, sur la demande de M. Le Myre de Villers, a publié une loi aux termes de laquelle tous les esclaves qui désormais débarquent dans l'île seront affranchis de droit. « Ainsi, dit le décret royal que j'ai sous les yeux, si des Mozambiques venant d'au-delà de la mer sont introduits à Madagascar sur n'importe quel point pour être esclaves, ils ne seront pas esclaves, mais sujets libres. »

Le décret est daté du 8 mars 1889. Il y a malheureusement des esclaves à Madagascar, mais ils y sont d'ancienne date, et pour les libérer, il faudrait indemniser ceux qui en sont les possesseurs, et les finances du trésor malgache ne permettent pas cette libéralité. Du reste, m'a affirmé l'honorable gouverneur de Madagascar, les esclaves d'Emyrne tiennent plus à leurs maîtres que les maîtres tiennent à leurs esclaves. Il faut que les maîtres les nourrissent; quant à travailler, les esclaves mozambiques ne le font que lorsque l'envie leur en vient, et jamais cette envie n'a germé chez eux.

Ce qui ne s'est pas dit à Lucerne se dira peut-être à Bruxelles, où des représentans des nations antiesclavagistes se trouvent en ce moment réunis. Dans l'intérêt des Africains, il vaudrait mieux qu'il n'y eût pas de récrimination, car si quelqu'un avait le droit de se plaindre, ce serait le nègre, qui n'y sera certainement pas. Pour que chaque membre du congrès reste dans de sages limites, il n'aura qu'à se répéter ces mots de l'acte constitutif du Congo : « Les puissances s'engagent à ce que les territoires sur lesquels elles ont de l'influence ne servent ni de marché, ni de voie de transit à la traite des esclaves, de quelque race que ce soit. »

Et c'est là, en somme, qu'est pour elles la solution, mais en étendant cette influence sur les pays musulmans afin d'en obtenir l'abrogation du statut de l'esclavage. Une action collective armée n'aurait aucune chance de réussite, car, une troupe ne pouvant agir, combattre d'une façon entièrement indépendante, elle porterait

ombrage à qui ne l'aurait pas sous sa direction. Ce qu'il faudrait renouveler sur une très grande échelle, ce serait une quête générale dans toute la chrétienté comme au temps des croisades. Le cardinal Lavigerie a recueilli près d'un million de francs, à quel chiffre n'atteindrait pas une quête universelle faite par le saint-père? Il faudrait de l'argent, beaucoup d'argent, non pour gagner à notre cause les métis dont on devra se défaire par n'importe quel procédé, mais pour désintéresser d'honnêtes Arabes qui possèdent des esclaves acquis aux mêmes titres que les colons américains, les créoles des Antilles et autres avaient acquis les leurs, c'est-à-dire contre argent comptant ou par héritage. Il ne faut pas ignorer que dans les conditions où, depuis des siècles, se trouvent certaines régions de l'Afrique, l'esclavage est entré profondément dans les mœurs et les coutumes et qu'on ne gagnerait absolument rien à vouloir les réformer par la violence. Les Arabes ne font aucune difficulté, du reste, à vendre leurs esclaves dès qu'on leur en offre un prix raisonnable; c'est ainsi qu'à la station de Rabaï, appartenant à des missionnaires anglais, il se trouve un village qui ne comprend pas moins de 1,500 noirs libérés. Nos missionnaires ont aussi les leurs, mais l'argent leur manque pour en émanciper autant qu'ils le voudraient. A Ferdoyo, petit village qui est dans la sphère des terres « protégées » par les Anglais, on peut voir actuellement 3,000 nègres fugitifs; leurs maîtres ont le droit de venir les reprendre, mais ce serait avec empressement qu'ils les céderaient à bas prix. La quête universelle produirait à coup sûr de bons effets, des résultats vraiment pratiques.

Ainsi que je l'ai dit au début de cette étude, il a été livré deux assauts à l'esclavage, le premier, lors de la propagation et du triomphe de l'Évangile, le second, quand, en Amérique, les états du nord vainquirent ceux du sud. Tous les deux ont été des assauts heureux. En sera-t-il de même pour le troisième? J'en ai le ferme espoir, car si de grands peuples comme les Anglais, les Allemands, les Français, les Italiens, les Belges, se liguent pour imposer une idée généreuse, défendre une grande cause, cette idée et cette cause ne peuvent sûrement finir que par un éclatant triomphe.

EDMOND PLAUCHUT.

REVUE DRAMATIQUE

La Lutte pour la vie, pièce en 5 actes et 6 tableaux, de M. Alphonse Daudet.

Qui dira le pouvoir d'un titre mal choisi? Si M. Alphonse Daudet avait intitulé son mélodrame : *un Scandale dans le grand monde*, ou : *le Divorce de la duchesse*, ou encore, et tout simplement : *Paul Astier*, nous en eussions parlé, négligemment et obligeamment, comme du *Maître de Forges*, par exemple, ou comme des *Deux Orphelines*. Mais il l'a intitulé : *la Lutte pour la vie;* et, en le faisant, puisque ces mots expriment une idée, il a voulu prouver quelque chose; et quelques moyens qu'il en ait pris, ils sont mauvais, s'ils ne prouvent rien; et, s'ils ne prouvent rien, quoi que l'on puisse dire d'ailleurs en faveur de sa pièce, elle est manquée. Les exigences de la critique se règlent pour une part sur les intentions ou prétentions des auteurs; et les chutes, en général, sont d'autant plus chutes qu'on tombe de plus haut. Cette vérité banale peut passer pour nouvelle, aujourd'hui que l'*intentionisme* a envahi tous les arts, et qu'en musique, en peinture, en littérature, au théâtre comme dans le roman, il suffit d'avoir voulu faire quelque chose pour s'entendre acclamer comme si l'on l'avait fait. Nous voyons trop clairement, dans la pièce de M. Daudet, qu'il a voulu faire quelque chose, et qu'il ne l'a pas fait.

Mais aussi, quelle rage a-t-il, — lui, l'auteur de *Jack*, du *Nabab*, de *Numa Roumestan*, de *Sapho*, l'auteur non-seulement applaudi, mais aimé, — quelle rage de faire du théâtre? et, n'y ayant réussi qu'une fois en vingt ans, grâce à la musique de Bizet, quel n'est pas son aveuglement d'imputer on ne sait à quelle cabale imaginaire des échecs dont il ne devrait s'en prendre qu'à lui-même? Pour n'avoir point écrit de romans, je ne sache pas que l'auteur de l'*Aventurière* ou des *Effrontés* en ait tenu dans la littérature contemporaine une place moins considérable; et, si M. Feuillet ou M. Dumas ont également réussi au théâtre et dans le roman, ce n'est pas sans doute une raison pour que M. Daudet y réussisse après eux et comme eux. Il n'a ni l'œil, ni

l'esprit, ni la main d'un auteur dramatique; il gâte lui-même, comme à plaisir, ses meilleurs romans lorsqu'il essaie de les accommoder à l'optique de la scène; et, quand au lieu de tirer la pièce du roman, comme dans *les Rois en exil* ou dans *Numa Roumestan*, il fait la pièce avant le roman, comme dans *la Lutte pour la vie*, l'épreuve est plus décisive encore : ses qualités de romancier, gênées ou rendues inutiles par les conventions d'un art qu'il ne connaît point, s'y dénaturent, s'y tournent en défauts, et, finalement, y périssent.

Que, par exemple, le jeune mari d'une vieille femme, qu'il a ruinée, veuille divorcer d'avec elle pour en épouser une plus jeune, et une plus riche; qu'à cet effet il prenne une maîtresse parmi les « protégées » de sa femme; et que, son calcul s'étant trouvé faux, l'empoisonnement de la première lui suggère l'idée d'empoisonner lui-même la seconde, j'aimerais mieux un autre sujet. Mais, après tout, il en vaut un autre, et, dans le roman, la longueur des préparations et des explications, la subtilité de l'analyse, la variété des épisodes, la vérité des descriptions, la grâce savante et négligée du style, en atténueraient la grossièreté, la masqueraient peut-être, et la sauveraient en tout cas. Malheureusement, tout ce qui la sauverait dans le roman, et tout ce qui est le triomphe du talent de M. Daudet, c'est ce qui s'évanouit au théâtre, et c'est ce qu'il a vainement essayé d'y transporter. Sur la scène du Gymnase, le temps, l'espace et généralement tous les moyens lui manquent pour y développer des qualités purement *livresques*, si je l'ose ainsi dire; et de son sujet, quel qu'il soit, il ne reste que le mélodrame. Car si dans le roman, et dans le roman contemporain surtout, l'intrigue est devenue presque indifférente; s'il y a mille manières d'en déguiser l'insignifiance ou la brutalité; de faire même qu'à moins d'être averti, le lecteur ne s'en doute pas, il en est autrement au théâtre, où, l'on aura beau faire, on ne remplacera jamais, ni par aucun moyen, le plaisir de la curiosité savamment provoquée, inquiétée, contrariée et satisfaite.

Il n'y a pas jusqu'à cette sensibilité frémissante, — et un peu maladive sans doute, mais si contagieuse, — qui est l'une des meilleures parties du talent de M. Daudet, dont on ne puisse, dont on ne doive dire qu'elle dégénère au théâtre en une fade sentimentalité. J'ai vu louer « l'intérieur des Vaillant, » ce tableau de mœurs bourgeoises, évidemment destiné, dans la pensée de l'auteur, comme dans celle du directeur du Gymnase, à « nous tirer les larmes des yeux. » On y déjeune, on y mange des cerises, « pépère » y fait risette à « fifille, » et le bon chimiste Antonin s'y élève jusqu'à l'éloquence. Mais, pour ma part, et en dépit du talent des acteurs, de Mlle Darlaud, de M. Lafontaine, de M. Burguet, — un débutant, aussi naturel, aussi vrai qu'on le puisse être à la scène, — tous ces personnages m'ont eu l'air de sortir, je ne dis pas d'un roman de Dickens, je dis d'une moralité de

Berquin ou de Bouilly. Ils sont trop bons, d'une bonté trop banale ou trop moutonnière ; et, je sais bien, comme dit l'autre, que pour être assez bon, en ce monde, il faut l'être trop, mais eux, ils sont surtout trop conformes à un certain modèle de bonté, « poncif » et convenu. Comparez maintenant à « l'intérieur des Vaillant » celui des Joyeuse, dans le *Nabab*, et pour relever, pour « accentuer, » pour renouveler ce que les Joyeuse ont eux aussi d'un peu conventionnel et de plus voulu que d'observé, voyez les facilités que le roman procure. Direz-vous d'ailleurs à ce propos qu'il ne les procure pas à tout le monde ? Ce sera donc une preuve de plus que l'auteur de *la Lutte pour la vie* est chez lui dans le roman, mais qu'il n'est qu'en visite, ou en passage, ou en voyage, au théâtre.

Quant à la thèse que ce titre ambitieux implique, l'intention de la traiter était louable sans doute, et, — pour faire plaisir à M. Jules Lemaître, — nous la louerions bien davantage encore, si nous ne l'avions louée suffisamment naguère en parlant du *Disciple*. Puisque M. Daudet pense donc avec nous que de certaines doctrines, prétendues scientifiques, ne le sont pas, premièrement ; et, secondement, quand elles le seraient, qu'il y a plus d'une façon de les interpréter : la bonne, la moins bonne, et la mauvaise, nous sommes heureux de cette rencontre ; et si quelque chose devait faire un jour vaciller la solidité de sa conviction, nous espérons qu'au moins ce ne sera pas les argumens de M. Albert Wolff. Mais la doctrine qu'il attaque, il me paraît que M. Daudet l'a mal prise. Il a donné trop beau jeu pour le contredire, — diversement, il est vrai, mais non moins vivement des deux parts, — et à tous ceux qui ont lu Darwin, et à tous ceux qui ont ouï dire que deux mille ans avant *l'Origine des espèces*, un poète, qu'on appelait Lucrèce, avait assez éloquemment dépeint « la lutte pour la vie. »

Je ne suis pas un naturaliste, et, si j'insiste sur ce point, on entend bien que ce n'est pas pour le vain plaisir de reprocher à M. Daudet une erreur d'interprétation que les vrais savans, s'ils me lisent, me reprochent peut-être à moi-même. Mais c'est qu'il me semble que la vraie question n'était pas où M. Daudet l'a mise; et que, s'il l'eût mise où je la crois voir, son drame n'en eût pas mieux valu, mais il eût prouvé davantage. Le vrai danger de la doctrine, en effet, c'est qu'en raison de la connexité de la « lutte pour la vie » et de la « sélection naturelle, » avec la « persistance du plus apte, » la cause du progrès a l'air aujourd'hui de se trouver enveloppée dans le droit du plus fort ; — et c'est à ce sophisme qu'il fallait s'attaquer. Ne lisais-je pas récemment encore, dans un endroit que je ne dirai point, cette phrase étonnante : « Les adultes travaillent et reproduisent ; quant aux enfans et aux vieillards, leur âge les force à vivre aux dépens des adultes, *ils constituent le poids mort de la société?* » Le même écrivain dit ailleurs : « Plus les naissances sont nombreuses, plus est actif le combat pour

la vie, combat douloureux, mais nécessaire, *et d'où les plus intelligens ont toutes les chances de sortir victorieux.* » On peut tirer, on a tiré de là d'étranges conséquences.

Dostoievsky l'avait bien vu, dans ce roman célèbre : *Crime et châtiment*, où je ne veux pas dire que M. Daudet a pris l'idée de sa pièce, mais enfin dont nous savons que l'obsession l'a longtemps hanté. « Cette vieille femme est inutile à la société, disait le Raskolnikof du romancier russe, elle encombre la vie publique, c'est un *poids mort*, elle coûte plus qu'elle ne rapporte, elle ne dure et elle ne détient sa fortune qu'aux dépens et aux détrimens d'un plus jeune, d'un plus intelligent, d'un meilleur, que je suis; je la supprime; et, en la supprimant, je rends service à la société, puisque je libère en ma personne une force capable d'aider pour sa part au progrès futur. » Voilà la question comme il faut la poser, et voilà le danger du nouveau droit du plus fort. Il n'a sans doute encore autorisé ni le meurtre, ni le vol, ni, généralement, aucun des crimes dont les nécessités de la préservation sociale empêcheront toujours qu'aucun sophisme réussisse à changer l'abominable caractère. Qui niera toutefois que déjà, dans notre âge de fer, il ait rendu le faible encore plus faible en face du plus fort? qu'il en excuse l'écrasement, s'il ne l'autorise pas? et qu'à la pitié de l'homme pour son semblable, pour son égal devant la mort et devant la souffrance, il doive bientôt substituer le tranquille mépris du vainqueur pour le vaincu du combat de la vie? C'est donc par là qu'il fallait attaquer la doctrine; l'incarner dans un personnage qui couvrît, sans presque s'en douter lui-même, du prétexte spécieux de l'intérêt public, les démarches de son égoïsme; et dans la « lutte pour la vie» nous faire voir enfin la force, au nom du progrès futur, essayant d'éteindre en nous la pitié, de corrompre la morale, et de renverser la justice.

Une telle pièce était-elle faisable? et comment? C'est une autre question, que nous n'avons point à résoudre, dont nous ne pouvons, pour notre part, que déléguer modestement la réponse aux auteurs dramatiques. Mais, faisable ou non, tout ce que nous disons, c'est que la tentative en eût singulièrement honoré M. Daudet; et que, n'eût-elle rien prouvé, elle eût du moins justifié le titre qu'il avait choisi. Peut-être alors eussions-nous trouvé son Paul Astier « plus fort; » — car il ne l'est guère, en vérité, quoique l'on le lui dise tout le long de la pièce; et, avec son secrétaire, que l'on nous donne comme plus « fort » encore, plus libre de préjugés, ce ne sont l'un et l'autre que deux criminels assez vulgaires. Il faut bien le dire à M. Daudet : si M. Marais, dans ce rôle, a généralement paru fort au-dessous de lui-même, l'auteur du drame en est la cause. Le rôle est faux d'un bout à l'autre, ce qui s'appelle faux, plus digne, — de qui dirai-je, pour ne blesser personne? — mettons de Guibert de Pixérécourt que de M. Daudet, de la

scène de l'Ambigu que de celle du Gymnase, et de feu Castellano que de M. Marais.

Qu'est-ce encore que ce coup de pistolet qui termine la pièce, avec la vie de Paul Astier? S'il y a des morts qui sont des dénoûmens, il y en a, comme celle-ci, qui ne sont que des expédiens, un moyen de se tirer d'affaire, un fâcheux aveu d'impuissance. A moins toutefois que M. Daudet n'en ait cru l'effet sûr. Car j'admire la complaisance avec laquelle M. Daudet, comme d'ailleurs M. de Goncourt et comme M. Zola, se soumet aux pires conventions d'un art dont ils vont se plaignant que les conventions les empêchent d'écrire des chefs-d'œuvre. Situations violentes, plaisanteries usées, artifices de mise en scène, M. Valabrègue ou M. d'Ennery sont plus habiles à ce jeu : ils n'en abusent pas davantage. Faire faire, par exemple, à M. Marais sa toilette sur la scène, l'y faire se laver les mains, et friser sa moustache, M. Daudet prétendra-t-il que ce soit imiter la vie? Non; c'est tout simplement émoustiller la curiosité du parterre, lequel est ainsi fait, qu'on est sûr de l'intéresser en lui montrant des acteurs qui mangent de vrai potage ou qui découpent de vrai gigot. La *Lutte pour la vie* est pleine de ces inventions pseudo-réalistes qu'on ne pardonne à M. Daudet qu'en songeant combien il a dû souffrir d'être obligé de les y introduire. Il aura cru qu'elles feraient passer ses « hardiesses,.. » en en détournant l'attention.

Malgré tout cela, pourtant, il faut convenir que la pièce n'est pas ennuyeuse; on l'écoute sans fatigue; on la suit avec intérêt. Est-ce le romancier dont la juste popularité protège et soutient l'auteur dramatique? Ou plutôt encore, — ôtez la thèse, oubliez Darwin et surtout Berkeley, rappelez-vous *le Nabab* et *Numa Roumestan*, — ne serait-ce pas qu'à défaut d'un vrai drame il y a dans *la Lutte pour la vie* un roman, un vrai roman, dont l'intérêt vaguement entrevu fait celui de la représentation? C'est une erreur que *la Lutte pour la vie*, mais c'est l'erreur d'un romancier. D'ailleurs, la pièce, adroitement mise en scène, est aussi fort bien jouée. J'ai déjà dit deux mots de M. Lafontaine, de M. Marais, de M. Burguet : le premier serait parfait, dans un rôle qui rappelle les romans qu'il écrit, si sa simplicité était moins théâtrale; je voudrais que le second, s'il le pouvait un jour, cessât de jouer les Marais, qu'il joue bien, mais qu'il joue trop souvent; et, pour ne pas achever d'étourdir le troisième, je n'ajouterai rien aux éloges dont on l'a comblé, mais je n'en retrancherai rien. J'ai moins aimé que je ne faisais jadis le jeu toujours sûr de Mme Pasca : je l'ai trouvée trop mélodramatique, avec des intonations caverneuses et des gestes excessifs, elle, qui fut la mesure et la sobriété mêmes. Les autres, la maréchale de Sélény, le comte Adriani, et l'aimable M. Chemineau, m'excuseront aisément si je ne dis rien d'eux ni des rôles d'opérette qu'on leur a donnés dans cette sombre histoire.

***

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 novembre.

Maintenant que les jours de fête ou d'émotion sont passés, que le beau rêve de l'Exposition s'est évanoui, et que les ardeurs de la dernière lutte électorale sont plus qu'à demi éteintes, il faut compter avec ce qui reste, avec la réalité. Il faut revenir aux affaires du moment, aux problèmes qui naissent des circonstances, au choix d'une conduite, à la politique qu'on devra suivre; il faut vivre avec les faits.

Jusqu'ici, tout s'est passé en discours, en projets, en commentaires, en conversations où chacun dit son impression et porte son témoignage ou propose son programme. C'était peut-être le préliminaire inévitable. Aujourd'hui, la chambre nouvelle, élue il y a six semaines, a déjà fait son entrée dans le monde; elle est réunie depuis hier au palais Bourbon. Les questions se pressent, on va être à l'œuvre réelle, pratique, et tout peut dépendre d'un premier pas, des dispositions avec lesquelles majorité et minorité, partis de toute sorte, vont se rencontrer dans le parlement, de l'idée qu'on se fait des instincts, des vœux, des aspirations du pays. Il est certain que dans cette chambre qui vient de s'ouvrir, il n'y a pas seulement une foule d'hommes nouveaux, il y a aussi, il doit y avoir un esprit nouveau. Il y a une signification dans ces élections récemment accomplies. Il y a eu un vote pour la république, pour les institutions régnantes, c'est désormais presque universellement entendu; il y a eu, en même temps et du même coup, un vote pour une direction nouvelle, pour une politique de conciliation libérale, de réparation, de pacification morale, substituée à une politique malfaisante de parti et de secte. On le sent, et c'est ce sentiment qui doit passer maintenant dans la réalité. Comment, dans quelle mesure, par quelle série de combinaisons, d'évolutions ou de transactions, cela s'accomplira-t-il ? C'est la question à laquelle on ne peut échapper, qui

renaîtra sous toutes les formes, à tout propos, dans toutes les délibérations et dans toutes les résolutions, qu'il s'agisse d'un vote parlementaire ou d'un simple acte administratif, du choix d'un président ou de la vérification des pouvoirs.

C'est toujours une difficulté sans doute de faire entrer dans la réalité, dans la pratique des choses ce que tout le monde pense ou sent, ce qui a été comme le mot d'ordre d'un grand mouvement public. C'est surtout une difficulté avec des partis qui, la veille encore, se combattaient violemment et qui le lendemain se retrouvent en présence dans une assemblée, tout pleins de leurs ressentimens, de leurs animosités et de leurs défiances. Non, assurément, ce n'est pas facile; mais ce n'est pas impossible, puisque c'est nécessaire, et la première condition pour ceux qui ont le sentiment de cette situation nouvelle, c'est de rester dans la vérité de leur rôle, de ne pas laisser une idée simple et juste s'égarer ou s'émousser dans les subtilités et les équivoques des tactiques intéressées. On résistera, on se débattra, on se débat encore, et, au bout de tout, il faudra bien y venir; il faudra bien arriver à ce concordat nécessaire de la raison, de l'équité libérale, du patriotisme, parce qu'on ne peut pas faire autrement, parce que c'est le pays qui l'a voulu. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que, dans le premier moment, les républicains eux-mêmes, la plupart des républicains du moins ne méconnaissaient pas le caractère des élections dernières, la signification intime et profonde de cette manifestation d'opinion. Ils le sentaient, ils le disaient; encore émus de la crise à laquelle ils venaient d'échapper, ils étaient les premiers à convenir que ce n'était plus le moment de recommencer une expérience qui avait failli coûter un peu cher, qu'il fallait se hâter de satisfaire et de désintéresser le pays. Ils ne parlaient que de conciliation, de tolérance, d'apaisement, d'une politique d'affaires. C'était le commencement de la sagesse! Ils se sont rassurés depuis et ils sont revenus à leurs illusions, à leurs préjugés de parti. Ils ne parlent plus maintenant que des lois républicaines, de la politique républicaine, de la concentration républicaine. La conciliation, ils la pratiquent avec les radicaux en se hâtant de nommer M. Floquet président de la chambre nouvelle. On dirait qu'ils n'ont plus aujourd'hui d'autre préoccupation que de maintenir les vieilles divisions des partis et de rassurer leurs alliés les radicaux, pour les amener à la sagesse, — que toute leur crainte est de paraître se désavouer, d'avoir l'air de rechercher l'alliance des conservateurs, de traiter avec eux ou de subir leurs conditions. Les habiles tacticiens de l'opportunisme se débattent dans d'étranges contradictions. Ils veulent faire du gouvernement et de l'ordre avec les radicaux, destructeurs de tout ordre et de tout gouvernement. Ils veulent faire de la conciliation en excluant les conservateurs. Ils bataillent contre des chimères et se perdent dans tous

les subterfuges de la passion de parti pour se dérober à la vérité des choses, pour éluder des nécessités qu'ils ont eux-mêmes reconnues.

Est-ce qu'il s'agit de faire ou de subir des conditions, de signer des traités avec les conservateurs, d'entrer avec eux en partage du pouvoir, de décider en un mot de la direction des affaires publiques par des arrangemens personnels ou même des arrangemens de parti? Il s'agit avant tout de se mettre en face du pays, d'interroger ses vœux, de savoir ce qu'il a voulu, et d'adopter la seule politique qui puisse répondre à cet état nouveau, sans se préoccuper des alliés ou des adversaires qu'on rencontrera. M. Léon Say, qui a ouvert la campagne au nom de la république modérée et qui la poursuit avec une ferme persévérance, le disait récemment dans un discours familier qui, sans être un programme, trace quelques-unes des conditions de la politique nouvelle. L'essentiel n'est pas de se jeter à travers les lois qui existent, de tout changer ou de tout réformer au plus vite. Le plus pressé est de réformer d'abord l'esprit de l'administration, de faire pénétrer partout l'esprit de tolérance et de modération, de ne pas craindre de consulter les conseils municipaux, les pères de famille, dans toutes ces affaires irritantes des écoles et des laïcisations. Il s'agit en d'autres termes d'une politique qui mette la paix là où l'on a mis la guerre, l'ordre et l'équité là où l'on a mis la désorganisation et la lutte, — qui applique, avec une intelligente et tolérante mesure, des lois dures par elles-mêmes et décourage les excentricités radicales partout où elles se produisent. Les républicains qui sont des modérés intermittens prétendent, dans leurs bons jours, qu'ils sont disposés à suivre cette politique, — mais à la condition que tout soit fait par une majorité républicaine. Soit! Qu'ils l'essaient, qu'ils le fassent s'ils le peuvent: c'est tout ce qu'on leur demande depuis longtemps, ce qu'ils n'ont malheureusement pas fait jusqu'ici. Qu'ils rétablissent la paix morale et religieuse! Qu'ils rassurent les croyances et les intérêts! Qu'ils mettent la prévoyance et la conciliation libérale dans leurs actes, dans les lois, dans l'administration; qu'ils commencent d'abord par donner le gage le plus sensible et le plus efficace de leur modération dans cette première opération de l'examen des pouvoirs qui va s'ouvrir, qui peut décider de la fortune de la session, peut-être de la législature!

C'est, en effet, au seuil de cette ère nouvelle, une épreuve aussi sérieuse que délicate, et si elle a pris ce caractère, il faut le dire, c'est que cette vérification des pouvoirs a été dénaturée par les précédentes chambres républicaines dans un intérêt de parti, pour assouvir des ressentimens de parti. Il est bien clair, et cela a été toujours entendu ainsi, que par lui-même cet examen des pouvoirs est l'acte le plus simple. Il n'a d'autre objet que de vérifier la correction et la légalité d'un scrutin, les conditions d'éligibilité d'un candidat, la régularité des

opérations électorales. Au-delà, on tombe dans l'inconnu, dans un arbitraire illimité dont la seule règle est la passion d'une majorité. C'est l'intervention de l'esprit de parti abusant de son pouvoir d'un moment, interprétant des faits souvent douteux, exerçant des représailles, invalidant quelquefois une élection pour le bon plaisir d'un candidat malheureux. C'est une sorte d'épuration frauduleuse, tout au moins équivoque du suffrage universel. Ces invalidations abusives et imprévoyantes dont les républicains ont les premiers donné deux ou trois fois le triste exemple, sont de plus un précédent redoutable, une arme meurtrière que la majorité d'aujourd'hui laisse à la majorité de demain, sans profit pour la dignité des institutions ni même pour la paix publique. Que, dans les élections dernières, la lutte ait été violente, que les partis se soient livré un combat sans mesure et sans merci, ce n'est point certes ce qui est douteux. La question, pour ceux qui ont vu de près, avec quelque sang-froid, cette lutte, serait de savoir quel est le parti qui a été le plus violent. On pourra sûrement, si l'on veut, recueillir des faits, des témoignages, et surtout des commérages, sur les élections conservatrices, mettre en doute la pureté des scrutins d'où sont sortis les élus de l'opposition, décréter des invalidations décidées d'avance. C'est possible; mais l'opposition provoquée, irritée, ne se fera faute à son tour de présenter le dossier des élections officielles, et ce dossier pourra être aussi instructif qu'édifiant. Car enfin, s'il est un fait avéré, c'est que jamais, même sous l'empire, pour dire les choses telles qu'elles sont, l'influence officielle ne s'est déployée avec une telle hardiesse et dans de telles proportions ; jamais le gouvernement n'a pesé d'un poids plus lourd sur les élections et n'a plus savamment usé et abusé de son autorité, de ses fonctionnaires, de ses subventions, de ses faveurs, — même des bons de pain ! M. le ministre de l'intérieur est un habile homme qui a su agir sans bruit, mais sans scrupule, et beaucoup de républicains peuvent saluer en lui leur grand électeur !

Chose bizarre ! Jusqu'ici, dans le langage des partis et des polémiques, le gouvernement seul avait le monopole de l'abus des influences. Aujourd'hui, pour certains républicains, il est convenu que la candidature officielle est un devoir, que tout est permis contre les adversaires de la république, que les oppositions seules peuvent abuser des influences. Mettons, si l'on veut, que candidats indépendans et officiels soient à deux de jeu. Les républicains, s'ils cèdent à leurs passions, provoqueront les représailles, les révélations des conservateurs; qu'en résultera-t-il ? On aura éclairé d'une étrange et triste lumière les corruptions du suffrage universel, l'avilissement des mœurs électorales, les faiblesses du régime parlementaire; on aura déshonoré l'origine de la chambre, la source de la souveraineté publique. Voilà un beau résultat ! Mais il y a un autre danger plus immédiat. On aura ravivé toutes les passions de la lutte, envenimé les rapports des partis,

créé des scissions irréparables, compromis pour longtemps, peut-être pour toute la législature, une situation où bien des rapprochemens utiles restent encore possibles. Ce qu'il y a de mieux, évidemment, dans l'intérêt de la paix intérieure, des institutions, de la république elle-même, c'est de traverser rapidement cette épreuve de la vérification des pouvoirs pour en arriver à ce qu'on peut appeler les questions nécessaires; et, si on le veut, ces questions sont assez nombreuses, assez sérieuses, pour suffire à l'activité d'une assemblée en ralliant toutes les bonnes volontés.

On parle souvent, sans doute, pour en finir avec les agitations stériles, d'une « politique d'affaires; » mais il ne faudrait pas que cette politique d'affaires fût, selon le mot spirituel de M. Léon Say, un euphémisme commode, le déguisement d'une « mauvaise politique » ou de l'absence de toute politique. La vérité est que tout se tient, qu'on ne peut s'occuper utilement des finances, des réformes économiques ou administratives qu'avec un gouvernement de modération libérale et prévoyante fixé sur les points essentiels de la politique, résolu à rassurer le pays, à rétablir l'ordre dans les esprits comme dans les faits, et, pourquoi ne pas le dire? à faire cesser cette anomalie d'un conseil municipal de Paris se mettant tous les jours en rupture ouverte avec les lois. Pour ce conseil municipal qui rentre aujourd'hui en scène et reprend ses représentations interrompues, on dirait que l'illégalité est une habitude ou une passion ou même une manie. Lorsqu'il attribue à chacun de ses membres un traitement ou indemnité, qu'il vient d'élever sans façon à 6,000 francs, il se moque audacieusement des lois qui sanctionnent la gratuité des fonctions municipales. Lorsqu'il vote, comme il vient de le faire, des secours et des encouragemens aux grévistes du nord, il sort manifestement de ses attributions et il dispose sans aucun droit de l'argent des Parisiens. Lorsque M. le préfet de la Seine se morfond à la porte de l'Hôtel de Ville sans pouvoir y entrer, humiliant l'autorité publique devant un veto du conseil, c'est là un de ces faits qui n'ont été possibles que par la complaisance obstinée de tous les ministères et qu'on ne peut pourtant laisser se prolonger dans un ordre régulier.

Ainsi, ramener le conseil municipal de Paris à la loi, raffermir les institutions ébranlées ou faussées par les partis, rétablir la paix morale, réorganiser les finances, rassurer les intérêts, c'est ce qu'on pourrait appeler dégager la politique des élections, faire entrer dans la réalité l'esprit des derniers scrutins. Les républicains, qui par euphémisme se donnent le nom de républicains de gouvernement, se décideront-ils à suivre cette politique, au risque d'avoir à braver l'hostilité des radicaux? C'est toute la question. Si les républicains ont assez de résolution pour se prêter à cette politique de raison, de modération libérale, d'apaisement, qui n'a été jusqu'ici qu'un mot ou un programme,

il est certain désormais qu'ils peuvent trouver des alliés parmi les conservateurs : témoin le langage tenu récemment par M. Piou et bien d'autres. S'ils ont la faiblesse de tout sacrifier à leur alliance avec les radicaux, ils vivront peut-être puisqu'ils ont une majorité; ils recommenceront leur histoire, ils repasseront par cette série de crises, d'agitations, d'efforts impuissans qui ont failli mettre la France hors d'elle, qui ne peuvent plus suffire à une nation impatiente de retrouver sous un gouvernement sensé la paix civile et la sécurité.

Les affaires de l'Europe, il faut le croire, sont désormais destinées à être traitées et décidées sur les chemins, puisque les visites, les entrevues et les voyages ont une si grande place dans la politique. Souverains, princes, chanceliers ou ministres sont toujours en mouvement, et entre tous, l'empereur Guillaume II d'Allemagne est évidemment le plus errant, le plus agité des grands de la terre. Il porte partout avec lui sa puissance, la puissance d'un grand empire : c'est ce qui tient le monde en éveil sur la signification, sur les conséquences éventuelles de ses voyages. Il porte aussi partout sa jeunesse, son impatience de vivre, avec son goût de l'apparat et de la cérémonie : c'est ce qui met du piquant, de l'imprévu et de la nouveauté dans ses excursions.

Il a paru récemment à la tête d'une escadre allemande, sur son cuirassé le *Kaiser* dans les eaux du Pirée : c'était bien naturel puisqu'il allait conduire sa sœur, la jeune princesse Sophie, aujourd'hui mariée au prince héréditaire de Grèce et appelée à porter un jour la couronne hellénique. Il a peut-être étonné les Grecs par la variété de ses costumes, par l'impétuosité de ses allures; il ne paraît pas les avoir absolument conquis, et on ne dit pas que le compagnon de ses voyages, son conseiller, le comte Herbert de Bismarck, ait capté les Athéniens par la bonne grâce et l'affabilité de ses manières. Les Grecs sont fins, ils saluent la puissance de leurs complimens et quelquefois ils la jugent. L'empereur Guillaume, à peine échappé aux plaisirs et aux cérémonies d'Athènes, s'est fait une joie de franchir les Dardanelles par un « temps superbe, » qu'il faut probablement appeler un temps impérial. Il est arrivé à Constantinople, où depuis des siècles n'avait paru un empereur d'Occident, et il a peut-être encore plus étonné le sultan et ces braves Turcs peu accoutumés à cette vivacité de jeunesse. Il a été sûrement reçu comme il devait l'être. Pendant quelques jours, il a tout vu, tout visité, sauf le sérail, où l'impératrice seule a été admise. Il a parcouru la ville, déguisant un touriste sous l'empereur. Une de ses originalités, en effet, a été d'écrire ses impressions un peu sommairement peut-être, mais avec une curieuse spontanéité, sous la forme de télégrammes adressés au chancelier. Évidemment le jeune voyageur couronné a traversé ces régions privilégiées en prince sensible aux beautés de la nature, aux splendeurs du ciel et des mers d'Orient,

émerveillé de la Corne d'or comme de l'Acropole. Il a appelé lui-même son voyage un rêve !

Quant aux résultats réels, pratiques, de cette visite à Athènes et à Constantinople, c'est une autre question, il faut attendre. Il est provisoirement douteux que Guillaume II ait changé au passage l'état des affaires helléniques, qu'il ait pu promettre aux Grecs une protection qui les dispense de la sagesse dans leur politique, et il est encore plus douteux qu'il ait réussi à entraîner le sultan dans une alliance continentale, si tant est que ce fût l'objet de son voyage. Les Turcs, avec cette sagacité de diplomatie qui est chez eux une tradition et une force, savent bien que, dans toutes ces alliances où l'on pourrait chercher à les attirer, ils auraient un rôle effacé, sacrifié, qu'ils ne seraient qu'un appoint dans des combinaisons où l'empire ottoman ne trouverait ni avantages, ni garanties pour sa sécurité, pour ce qui lui reste d'intégrité. On n'a pas besoin de connaître les secrets des chancelleries, c'est la nécessité qui fait la sagesse du divan. Et voilà pourquoi il est infiniment probable que les conversations intimes de Guillaume II avec Abdul-Hamid aussi bien que les conférences du comte Herbert de Bismarck avec le grand-vizir n'ont produit rien de précis, de positif. Il n'a pu, il n'a dû y avoir que des témoignages de courtoisie et de bonne volonté, accompagnés de présens dignes de la magnificence d'un sultan à l'égard d'un souverain européen, — mais peut-être un peu lourds pour les finances turques.

Aujourd'hui, l'empereur Guillaume est sorti de son « rêve » oriental, il rentre dans les brouillards de l'occident. Il va, il est vrai, faire une halte en Italie. Il trouvera, à Venise des ovations, à Monza des chasses préparées, il y a un mois déjà, pour lui faire fête et ajournées par suite de la mort du roi de Portugal. A Monza d'ailleurs, l'empereur Guillaume peut se croire un peu chez lui. Puis, avant de regagner Berlin, il doit encore, à ce qu'il paraît, rencontrer à Inspruck l'empereur François-Joseph. Pendant ce temps le chancelier d'Autriche, le comte Kalnoky, a fait son pèlerinage à Friedrichsruhe. Or de tous ces déplacemens et de ces rencontres qui se suivent et coïncident, de tout ce mouvement qui semble n'avoir jamais été plus actif que depuis le passage du tsar à Berlin, que peut-il sortir ? On ne le voit pas bien ; on distingue tout au plus un travail qui recommence et se déplace sans cesse, une agitation perpétuelle, qui, sans avoir de grands résultats, peut n'être pas sans inconvéniens. Certainement les chefs des grands états, souverains et ministres, ont le droit et même le devoir de suivre avec vigilance la marche des affaires, de se concerter, de se prémunir contre le hasard des événemens ou des incidens, d'où dépend quelquefois la paix du monde ; ils ont le droit de se promener, de se rencontrer, de se visiter. Qu'on réfléchisse un instant toutefois, qu'on remarque bien que le plus

souvent, depuis quelques années, ce sont ces voyages, ces rencontres, ces agitations qui ravivent les suspicions, créent les paniques factices, mettent l'Europe sur le qui-vive, en entretenant la crainte de crises imminentes, — si bien qu'on finit par trouver quelque lueur de vérité dans ces paroles récentes du député socialiste Bebel devant le reichstag de Berlin : « Les peuples veulent la paix, ce sont les gouvernemens qui poussent à la guerre... » Si les gouvernemens ne poussent pas à la guerre, ils s'exposent du moins, sans le vouloir probablement, à paraître toujours la préparer par leurs combinaisons mystérieuses, par des démonstrations propres à tenir l'opinion dans un état maladif d'excitation et d'inquiétude. C'est le dernier mot et pour ainsi dire la moralité de cette humeur de locomotion perpétuelle et indéfinie qui domine souverains et ministres, qui semble être entrée dans la politique du jour.

Il y a tous les ans, à cette époque, en Angleterre, une occasion que les ministres de la reine saisissent volontiers pour exposer leur opinion ou leurs pronostics sur les affaires britanniques et même sur les affaires de l'Europe et du monde : c'est le banquet du lord-maire. En dépit des autres assemblées locales qui ont pu être créées, qui ont un caractère plus moderne, la cité garde ses privilèges qui datent de sept siècles. Elle a célébré, il n'y a que peu de temps, le sept centième anniversaire de sa fondation, de l'inauguration de ses franchises, et cette année encore, comme tous les ans, un nouveau lord-maire, sir Henry Isaacs, succédant à M. Whitehead qu'on a vu récemment à Paris, est entré dans ses fonctions avec la procession et les cérémonies traditionnelles. Cette année aussi, comme les années précédentes, le chef du cabinet, convive-né du lord-maire, a fait le discours traditionnel à l'usage de l'Angleterre et du monde. Il y a eu parfois de ces discours prononcés à Mansion-House, notamment ceux de lord Beaconsfield, qui ont eu un singulier retentissement. Celui que lord Salisbury a prononcé l'autre jour, sans manquer assurément d'importance, ne semble pas destiné à remuer l'Europe. A part les affaires d'Irlande et les réformes intérieures qui intéressent l'Angleterre, il n'y a guère que deux points sur lesquels le chef du cabinet a cru devoir s'expliquer plus ou moins.

Le premier est l'état de l'Égypte, et le voyage que le prince de Galles a fait dernièrement au Caire, à son retour d'Athènes, était un prétexte tout trouvé. A dire vrai, lord Salisbury ne s'est pas beaucoup compromis. Il n'a pas décliné l'engagement qu'a pris l'Angleterre de quitter les bords du Nil; seulement, il a encore une fois ajourné l'exécution de cet engagement à des temps meilleurs. Sans doute, l'Égypte a fait de grands progrès dans ses finances, dans son administration; mais elle ne peut pas encore se suffire à elle-même, elle reste exposée aux troubles, aux incursions des Soudanais. Elle ne peut pas se passer de

protection, et, tout compte fait, l'Angleterre reste seule juge du moment où l'occupation ne sera plus nécessaire, où les habits rouges pourront être rappelés de la vallée du Nil. C'est ce que le premier ministre de la reine appelle la « politique invariable » de l'Angleterre ! Quant au second point, à l'état de l'Europe, lord Salisbury n'attache pas visiblement une grande importance à tout ce mouvement de voyages et de négociations qui excite toujours la curiosité du continent, pas plus qu'à la Bulgarie ou aux affaires de Crète. Il a parlé en homme plein d'une confiante sérénité et n'a pas craint d'annoncer la bonne nouvelle que, dans ces derniers temps, « le baromètre de la paix a sensiblement monté. » S'il en est ainsi, rien certes de plus heureux. Par exemple, le premier ministre de la reine n'a pas dit les raisons particulières qu'il avait de croire à cette hausse rassurante du « baromètre de la paix, » et il s'est encore moins expliqué sur une question souvent agitée jusque dans la chambre des communes, celle des engagemens qu'aurait pris l'Angleterre dans les éventualités qui pourraient se produire en Europe. Lord Salisbury s'est sans doute tiré habilement d'affaire en déclarant que l'Angleterre n'avait pas pu s'engager pour des événemens inconnus, qu'elle était pour la paix, pour l'état territorial fixé par les traités, pour l'état existant dans la Méditerranée; mais c'est précisément la question de savoir ce qu'on entend par l'état territorial, par l'état de la Méditerranée, jusqu'à quel point l'Angleterre s'est liée sur tout cela avec d'autres puissances par ses explications, par une entente éventuelle, et, si lord Salisbury a cru répondre victorieusement aux doutes récemment manifestés par M. Gladstone, par lord Derby, il s'est peut-être trompé. Il a laissé subsister une équivoque contre laquelle la seule garantie est le bon sens du peuple anglais, qui ne se laisserait pas sans doute facilement entraîner dans les querelles continentales.

La saison des vacances, du repos ou des voyages est passée en Espagne, comme elle commence à passer un peu partout. La reine régente, après sa paisible villégiature autour de Saint-Sébastien, est revenue depuis quelques jours à Madrid, et avec elle sont rentrés les ministres, ses conseillers. Les membres du parlement, sénateurs ou députés, qui ont visité leurs provinces ou ont voulu venir voir l'Exposition de Paris, en faisant une station à Biarritz, ont regagné de leur côté la capitale espagnole.

C'est le moment où la politique se réveille, où les cortès, qui étaient ajournées depuis l'été, viennent de se réunir. Le bon temps est peut-être passé pour le ministère, pour le président du conseil, M. Sagasta, qui, à vrai dire, est depuis longtemps tout le ministère espagnol. Le chef du cabinet libéral de Madrid a pu vivre pendant quelques mois sans être trop troublé, sans avoir à compter avec les embarras intimes de gouvernement, les dissidences de majorité ou les assauts d'une op-

position momentanément réduite au silence. Aujourd'hui la trêve est finie! A peine les cortès sont-elles réunies, le ministère se voit plus que jamais pressé et harcelé, assailli déjà d'interpellations, menacé par des adversaires de toute sorte qui semblent décidés à ne pas lui laisser un moment de repos, à profiter de ses fautes ou de ses faiblesses. Le fait est que, dès les premiers jours de la session, la situation ministérielle et parlementaire paraît assez critique à Madrid. Si M. Sagasta, qui s'est montré souvent un temporisateur adroit et heureux, a compté sur l'influence bienfaisante des vacances, s'il a cru que les passions s'apaiseraient, que les dissidences s'émousseraient, que quelques-uns des libéraux qui l'ont abandonné lui reviendraient, il s'est visiblement trompé. M. Martos, l'ancien président du congrès, que le ministère a fait exécuter assez brutalement il y a quelques mois par sa majorité, M. Martos semble plus vif et plus ardent que jamais dans son hostilité. Le général Lopez Dominguez, le général Cassola, qui ont pris position contre le cabinet Sagasta, loin de désarmer, sont disposés à reprendre et à continuer la lutte. Un autre dissident du camp libéral, un ancien ministre, M. Gamazo, sans être un ennemi déclaré, combat ouvertement les projets économiques et financiers du ministère. Les conservateurs, dirigés par M. Canovas del Castillo, restent ce qu'ils sont, des adversaires de principe. Ils ont longtemps évité dans un intérêt supérieur, pour le bien de la monarchie, de créer des difficultés à M. Sagasta ; ils croient aujourd'hui le moment venu d'accentuer leur opposition, et ils sont aidés par un de leurs orateurs, M. Romero Robledo, qui, après s'être séparé pendant quelque temps de M. Canovas del Castillo, vient de se rapprocher, avec ses amis, de son ancien chef pour combattre sous le même drapeau. Conservateurs et dissidens libéraux de diverses nuances se confondent dans une opposition commune et font campagne ensemble. Ils ont engagé le feu dès l'ouverture de la session.

Cette opposition, disent le ministère et ses amis, n'est qu'une coalition incohérente et artificielle qui sera impuissante devant une majorité libérale disciplinée et résolue. Il se peut. Malheureusement, le ministère et son parti ne sont, eux aussi, qu'une coalition, et même cette coalition, pour rester une majorité, est obligée de s'étendre jusqu'à une certaine fraction des républicains, que le chef du cabinet ménage habilement. De sorte que, s'il y a coalition, elle est de toutes parts. On est à deux de jeu, et la situation devient d'autant plus difficile qu'on approche de la fin de la législature, c'est-à-dire des élections. La question est de savoir qui fera les élections, dans quelles conditions elles se feront, si la reine gardera jusqu'au bout le ministère qu'elle a depuis quatre ans, en lui remettant le droit de dissolution, ou si elle appellera d'autres hommes au pouvoir. Au fond, qu'on l'avoue ou qu'on ne l'avoue pas, c'est là toute la question qui s'agite, dans le

débat qui va s'ouvrir prochainement sur le suffrage universel, comme dans les discussions financières qui sont déjà engagées. Qu'en sera-t-il? Le ministère, il faut le dire, n'a pas été heureux pour son début dans ces discussions financières qui ont éclaté pour ainsi dire dès l'ouverture de la session et où il devait rencontrer l'opposition la plus vive. Avant d'en venir au budget de 1890-1891, qui a été récemment proposé par le gouvernement, les conservateurs représentés par un ancien ministre des finances, M. Cos-Gayon, ont demandé au congrès de valider par une loi le budget de 1889-1890, qui a été promulgué simplement par un décret royal, il y a quelques mois, au moment de la séparation des chambres. Pour ne rien exagérer, le ministère était strictement dans son droit constitutionnel en prorogeant par un décret de nécessité, pour 1889-1890, le budget de l'année précédente. Les conservateurs étaient aussi manifestement dans leur droit en demandant qu'on donnât la sanction de la loi à un acte nécessaire peut-être, dans tous les cas exceptionnel et temporaire. Au premier moment, le ministre des finances, homme des plus sérieux, M. Gonzalez, a paru tout disposé à accepter la proposition; il n'a élevé ni objection ni difficulté. Bientôt cependant, comme s'il soupçonnait quelque piège ou comme s'il ne voulait pas paraître céder à des adversaires, le gouvernement, au risque de se désavouer, a rétracté son adhésion et n'a plus rien accepté. De là des discussions violentes, acerbes, où le ministère a eu tous les désavantages d'un pouvoir indécis, flottant dans les contradictions, se désavouant lui-même du jour au lendemain.

C'était, à dire vrai, mal commencer la session, préluder assez médiocrement aux discussions qui vont s'ouvrir soit sur les affaires financières du pays, soit sur le suffrage universel, pour lequel le ministère s'est engagé et qu'il aura peut-être quelque peine à faire accepter. M. Sagasta est sans doute un habile tacticien qui, par sa dextérité, par ses temporisations, a su jusqu'ici se tirer de bien des embarras et pourrait s'en tirer encore. On ne distingue pas moins, dans ces cortès aujourd'hui ouvertes au-delà des Pyrénées, des présages de prochains orages parlementaires et tous les signes d'une situation difficile. Après cela, au milieu de ces confusions intérieures, quelle signification particulière pourrait avoir ce voyage de l'archiduc Albert d'Autriche à Madrid, qui a été tout récemment dans le congrès l'objet d'une interpellation assez vive? L'incident le plus simple sans doute a été interprété de toute façon. On a dit bien des choses, on a dit surtout que l'archiduc Albert avait été envoyé au-delà des Pyrénées pour tenter de gagner l'Espagne à la triple alliance. Le plus vraisemblable est que l'archiduc, oncle de la reine régente, est allé visiter sa nièce et qu'il n'avait aucune autre mission diplomatique. Ce qu'il y a de plus certain encore, c'est que, sous le ministère de M. Sagasta comme sous le ministère conservateur qui pourrait lui succéder, l'Espagne n'a rien à voir

avec la triple alliance; elle n'a qu'à s'inspirer de ses plus évidens intérêts pour rester fidèle à la politique de neutralité indépendante qui est sa sauvegarde et sa force.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Il avait été dit longtemps à l'avance que le marché financier sortirait de sa torpeur après les élections générales, si ces élections aboutissaient à un résultat rassurant pour la tranquillité du pays et pour la politique générale.

Ce n'est pas que cette période de torpeur ait été aussi réellement vide d'événemens financiers que la dénomination pourrait le faire supposer. En une année, la rente française a monté de près de cinq unités, hausse considérable due au grand succès de l'Exposition, à l'affirmation, cent fois répétée par tous les gouvernemens, de leur volonté de maintenir la paix, enfin à la décadence progressive du boulangisme.

Avec la rente française ont monté également les titres représentatifs des dettes de presque toutes les nations européennes. Mais la hausse des fonds d'États n'intéresse et n'occupe qu'une partie de la spéculation. D'ailleurs, ces fonds sont tous parvenus à des cours qu'il leur est bien difficile de dépasser. En tout cas, la marge de hausse est courte désormais, et les risques restent grands, quelque aspect rassurant que les derniers événemens politiques aient donné à l'état général des affaires européennes.

Aussi les sociétés de crédit, qui vivent surtout de la création et de l'émission de nouvelles valeurs et tirent de ce genre d'opérations le principal élément de leurs bénéfices, se sont-elles préparées à l'envi, pendant la période d'attente, pour entrer dans la carrière dès que s'ouvrirait la campagne d'affaires tant de fois annoncée.

Il faut donc s'attendre à voir pendant quelque temps les fonds d'États reculer au second plan sur la scène financière et les valeurs, surtout les valeurs nouvelles, se présenter en première ligne.

Déjà le défilé a commencé, et une animation insolite règne sur le marché de la coulisse qui pendant de longs mois avait eu un aspect morne et désolé.

C'est, en effet, sur ce marché spécial dont l'existence est en quelque sorte toute de tolérance, que viennent faire leurs premiers pas les créations nouvelles des établissemens de crédit. Pour certaines de ces créations, il ne s'agit là que d'un stage; c'est le passage obligé pour pénétrer ensuite, après un délai plus ou moins long, dans le domaine réservé de la cote officielle, au milieu des titres négociés par l'intermédiaire des agens de change. Pour d'autres, au contraire, le marché en banque est un domicile définitif, la forme même des titres dans la plupart des cas ne permettant pas l'inscription à la cote officielle.

La Banque de Paris a donné le signal, dès le mois dernier, par l'introduction des actions de la Banque nationale du Brésil, établissement qui a commencé à fonctionner à Rio-de-Janeiro le 1er octobre, et dont l'opération principale doit consister au remplacement, par ses propres billets, du papier-monnaie de l'état brésilien. Un contrat, passé avec le ministre des finances du Brésil, assure de ce chef à la Banque des bénéfices considérables que notre marché escompte en ce moment en maintenant une prime de 140 à 145 francs à ces titres, dont le pair nominal est de 566 fr. 50, et qui ne sont encore actuellement libérés que de 20 pour 100 de ce montant.

La Banque russe et française a suivi, en offrant au public français des actions d'une Compagnie de mines d'or du Transvaal, *the Robinson*. Le capital de cette Compagnie se composait primitivement d'actions de 1 livre sterling ou 25 francs. En trois années, les résultats de l'exploitation furent tels et l'engouement, à Londres, prit des proportions si extraordinaires, que ces actions de 1 livre sterling s'élevèrent à 60 livres sterling. Le capital fut alors remanié; chacune des anciennes actions de 1 livre sterling fut échangée contre dix nouvelles de 5 livres sterling ou 125 francs, et ce sont ces nouveaux titres qui se négocient actuellement chez nous entre 130 et 136 francs, soit avec une prime variant de 5 à 11 francs. L'entreprise est d'ailleurs très prospère et peut encore, même dans les conditions actuelles du capital, donner aux intéressés un revenu fructueux. On ne peut s'empêcher, toutefois, de constater que les développemens éventuels de cette prospérité sont déjà largement escomptés.

Le Comptoir national d'escompte a offert à sa clientèle un « certain nombre » d'obligations 4 pour 100 des chemins de fer russes de Koursk-Charkow-Azow. Cette valeur semble très bonne, ayant la garantie absolue du gouvernement russe. Remboursable à 617 fr. 50, elle produit un intérêt annuel de 24 fr. 70, net d'impôts. Le prix de souscription était 563 fr. 50. Le Comptoir national a annoncé, au bout de quelques jours, que la quantité de titres dont il pouvait disposer était

à peu près entièrement épuisée. Le stock à placer était, paraît-il, de 50 millions de francs au moins. Les titres se négocient maintenant à 567 fr. 50.

L'établissement qui vient d'obtenir ce succès va procéder, le 23 courant, au doublement de son capital social, conformément à la décision prise par l'assemblée générale des actionnaires tenue au commencement du mois. Bien que le Comptoir national d'escompte, créé en remplacement de l'ancien Comptoir, dont la catastrophe en mars dernier est encore dans toutes les mémoires, ait à peine un semestre de fonctionnement, il a déjà reçu de sa clientèle plus de 125 millions de francs de dépôts. Son capital nominal de 40 millions, libéré de moitié seulement, ne répondait plus à de telles responsabilités. Les actionnaires ont un privilège de souscription aux nouveaux titres émis avec une prime de 30 francs. L'action actuelle est cotée 670 francs.

Le Crédit mobilier a lancé récemment un lot d'obligations du chemin de fer espagnol de Linarès à Almeria et se prépare bientôt à offrir au public des actions d'une Banque nationale de Saint-Domingue. La Banque d'escompte va émettre, le 26 courant, 40,000 actions des établissemens Decauville, transformés en société anonyme.

En même temps qu'apparaissent toutes ces créations, on voit se réveiller d'anciennes valeurs, laissées depuis plus ou moins longtemps dans un profond oubli, par exemple le Phénix espagnol, qui valait, il y a six mois, 540 francs et en vaut aujourd'hui 677.50, le Rio-Tinto, tombé après le krach du cuivre à 260 et qui vient d'être porté en moins de quinze jours de 305 à 390, les Alpines, Société métallurgique autrichienne, ancienne création de l'Union générale, qui valut longtemps de 60 à 80 francs et se négocie aujourd'hui à 210 francs.

Telles sont les valeurs, et la liste en pourrait être encore allongée notablement, dont s'occupe principalement la spéculation moyenne, mise en mouvement par l'ouverture de la campagne d'affaires. Il y a, dans cette masse de titres offerts aux convoitises de l'épargne avec l'appât, soit d'une plus-value éventuelle, soit d'un gros revenu, du bon grain et de l'ivraie. C'est affaire aux capitalistes d'user de discernement et de ne pas prendre pour parole d'évangile toutes les affirmations des prospectus.

La liquidation de fin octobre n'a pas confirmé les craintes de renchérissement excessif des reports. Mais elle a été accompagnée de livraisons de titres qui ont fait reculer un instant le 3 pour 100 de 87.25, cours de compensation, à 86.80. Mais la reprise s'est faite promptement, et depuis plusieurs jours les cours oscillent entre 87.30 et 87.45. L'amortissable s'est avancé de 25 centimes à 90.80, le 4 1/2 de 10 à 105 francs.

La haute banque allemande a fait un vigoureux effort pour enlever les cours de la rente italienne à l'occasion de l'ouverture de la sous-

cription, le 14 courant à Berlin, à 250,000 obligations des chemins de fer d'Italie, garanties par l'État. Le syndicat anglo-allemand, qui a pris au Trésor italien 422,000 de ces titres, n'en offre donc qu'une partie au public. Le cours d'émission est de 291 francs, le revenu net annuel 12 fr. 64, soit du 4.34 pour 100. La souscription est ouverte également en Angleterre, en Belgique, en Hollande et en Suisse. Les achats de rente italienne ont porté ce titre de 94 à 94.60, mais le recul a été immédiat; on cote 94.10.

L'Extérieure a baissé de 74 1/2 à 74 sur la présentation aux cortès d'un budget dont l'équilibre est trop factice pour faire illusion.

Le Hongrois, le Portugais n'ont pas varié. Le Turc a été porté de 17.10 à 17.50. Il a été détaché un coupon de 10 francs sur l'Unifiée au cours de 474. Ce titre vaut maintenant 460. Il a été détaché également un coupon semestriel sur le 4 pour 100 russe 1880 au cours de 94 1/2; dernier cours 92 1/2.

La Banque de Paris a baissé de 10 francs à 843.75; le Crédit lyonnais de 5 francs à 693.75, le Crédit mobilier de 6.25 à 482.50.

Le Crédit foncier a gagné 6.25 à 1,300, la Banque d'escompte 8.75 à 533.75.

Sur les Chemins français et nos grandes valeurs industrielles, les affaires ont été très limitées et les cours à peu près immobiles.

Les Autrichiens et les Lombards ont monté d'une dizaine de francs à 527.50 et 288.75.

Malgré cet élan imprimé aux transactions sur notre marché par l'apparition de valeurs nouvelles et par la hâte que mettent les syndicats à profiter d'un concours favorable de circonstances, on n'est pas absolument rassuré, dans les hautes sphères financières, sur la possibilité de soutenir l'allure actuelle.

D'un côté, l'argent reste très cher à Londres, et surtout à Berlin; à Vienne, la Banque austro-hongroise a dû élever d'un point son taux d'escompte. D'autre part, la situation spéciale du marché berlinois inspire de sérieuses inquiétudes. La spéculation sur valeurs industrielles y commet des exagérations manifestes, et le caractère artificiel, peu solide, de cette hausse est nettement accusé par le fait que les fonds d'états allemands et prussiens ont baissé de deux, trois ou quatre unités depuis l'ouverture de cette période d'engouement pour les valeurs à revenu variable.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

